COLLECTION
OF
WILLIAM SCHAUS
◎
PRESENTED
TO THE
NATIONAL MUSEUM
MCMV

CHAMBRE DE COMMERCE
DE LYON

6e FASCICULE
PINARIDES

LABORATOIRE D'ÉTUDES DE LA SOIE
DE LA CONDITION PUBLIQUE DES SOIES

ESSAI
DE
CLASSIFICATION DES LÉPIDOPTÈRES
PRODUCTEURS DE SOIE

a. Conte (?)

Extrait des *Rapports du Laboratoire d'Études de la Soie*,
Vol. XIII. — 1906-1907.

SMITHSONIAN INSTITUTION
282536
U. S. NATIONAL MUSEUM

LYON
A. REY ET Cie, IMPRIMEURS-EDITEURS
4, RUE GENTIL, 4
1909

154

LABORATOIRE D'ÉTUDES DE LA SOIE

DE LA CONDITION PUBLIQUE DES SOIES

ESSAI

DE

CLASSIFICATION DES LÉPIDOPTÈRES

PRODUCTEURS DE SOIE

CHAMBRE DE COMMERCE
DE LYON

6e FASCICULE
PINARIDES

LABORATOIRE D'ÉTUDES DE LA SOIE
DE LA CONDITION PUBLIQUE DES SOIES

ESSAI
DE
CLASSIFICATION DES LÉPIDOPTÈRES
PRODUCTEURS DE SOIE

Extrait des *Rapports du Laboratoire d'Études de la Soie*,
Vol. XIII. — 1906-1907.

28256

LYON
A. REY ET Cie, IMPRIMEURS-EDITEURS
4, RUE GENTIL, 4
1909

ESSAI DE CLASSIFICATION

DES

LÉPIDOPTÈRES PRODUCTEURS DE SOIE

(6e Fascicule)

PINARIDES

Genre **Cyrtogone**

Walker, *Cat. Lep. Het. B. M.*, vol. VI, p. 1343 (1855).

Corps robuste. Antennes médiocrement pectinées, un peu plus courtes que le thorax ; plumules simples, épaisses, absentes à l'extrémité qui est ainsi nue. Trompe excessivement courte et grêle. Palpes courts, épais, velus, s'étendant à peine jusqu'au bord antérieur de la tête ; leurs troisièmes articles coniques et très petits. Pattes fortes.

Ailes plutôt longues et non élargies, dépourvues d'ocelles. Aile antérieure : faiblement falquée, apex optus ; bord antérieur légèrement convexe en approchant de l'apex ; bord externe découpé, très oblique ; seconde nervure inférieure près de trois fois plus éloignée de la troisième que de la première.

Aile postérieure : denticulée le long du bord externe ; s'étend un peu au delà de l'abdomen.

1. **Cyrtogone Herilla**, Westwood *(Saturnia Herilla). Proc. Zool. Soc. London,* 1849, p. 57, n° 27, Plate X, f. 3.

Cyrtogone Herilla, Walk., *Cat. Lep. Het. B. M.*, VI, p. 1344, n° 1, 1855.

Habitat : Sierra Leone.

Envergure : Mâle 90 millimètres, femelle 110 millimètres (pl. I, fig. 1 et 2).

Femelle. Corps brun fauve ; antennes très légèrement pectinées.

Aile antérieure : coloration foncière brun fauve, très largement estompée de plages plus claires et plus foncées, avec de nombreux petits points et petites strigulations sombres ; base un peu plus sombre, légèrement glacée de blanchâtre avec quelques macules brun noir dont quelques-uns placés bout à bout figurent une rayure basilaire ; près du milieu de l'aile une plage carrée, très obsolète, de couleur plus claire, s'étend de la nervure médiane à la côte et est parsemée de points brun foncé ; plus bas, le long du bord postérieur, une plage également claire, fortement estompée de brun, très obsolète, s'étend jusqu'au bord externe ; une plage semblable se voit vers l'apex, le long du bord antérieur ; tout le long du bord externe festonné d'une bande marron ; le reste de l'aile avec la coloration foncière portant quelques strigulations brunes et une grosse tache grisâtre sur la nervure médiane.

Bord antérieur d'abord rectiligne puis, brusquement, très convexe près de l'apex ; bord externe légèrement falqué, avec des découpures arrondies sur toute sa longueur, bord postérieur rectiligne.

Aile postérieure : bord antérieur légèrement convexe, bord externe convexe, découpé comme sur l'aile antérieure, bord postérieur rectiligne ; la base, sur une petite étendue et les deux bords adjacents couverts de poils brun roux, puis un beau disque, à contours très irréguliers, jaune pâle clair ; le reste de l'aile brun roux allant en se fonçant vers le bord externe, avec quelques macules brun noir.

Face inférieure : plus nettement pommelée avec des couleurs plus claires mais plus brillantes ; la base de l'aile antérieure ombrée de poils roses.

Mâle. Assez différent de la femelle : corps brun roux uniforme ; aile antérieure étroite et très falquée, coloration foncière brun roux, espace basilaire très foncé dans sa moitié postérieure, rayure basilaire brun sombre, espace médian limité extérieurement par une rayure concave, claire, festonnée, n'allant pas jusqu'à l'apex, une partie de la région apicale de l'espace médian brun foncé ; une tache claire près de l'apex ; espace terminal allant en se fonçant vers le bord externe où il passe au marron foncé.

Aile postérieure d'une couleur uniforme marron clair avec un

peu de rosâtre à la base et du marron foncé vers l'angle postérieur et le long du bord externe ; absence complète de disque jaune clair.

Face inférieure identique à la supérieure.

Collection du Laboratoire, collection Ch. Oberthür, British Museum.

2. **Cyrtogone nenia**, Westwood *(Saturnia nenia), Proc. Zool. Soc. London*, 1849, 57, pl. IX, fig. 3.

Cyrtogone ? nænia, Walker, *Cat. Lep. B. M.*, p. 1344, 1855.

Habitat : Afrique méridionale.

Envergure : Femelle 85 millimètres (pl. I, fig. 3).

Femelle. Tête et thorax gris noir ; abdomen marron grisâtre ; antennes formées de trente-deux articles à la base de chacun desquels s'insère une seule paire de barbules : les treize anneaux terminaux en sont dépourvus, le dernier étant seulement légèrement denté. Tarses des pattes couverts de poils roses.

Aile antérieure : épaisse, bord costal d'abord droit puis brusquement convexe à partir du milieu, apex très large et bien arrondi, bord externe droit avec des traces de feston, bord postérieur légèrement convexe ; coloration foncière brun marron glacé de blanchâtre sur les espaces basilaire et médian ; espace basilaire uniforme, limité par une rayure marron en zigzag, espace médian uniforme, rayure médiane marron, étroite, festonnée, n'allant pas à l'apex, mais au contraire rentrant jusqu'à son contact avec la côte ; espace terminal marron avec des strigulations plus foncées, surtout vers l'apex où la coloration est plus claire.

Aile postérieure : bord externe convexe à festons à peine indiqués ; coloration foncière marron grisâtre avec un liséré brun rouge le long du bord externe et des poils rouges depuis la base jusqu'au milieu du bord antérieur ; un beau disque jaune pâle très clair couvre le tiers antérieur de l'aile encadré d'ailleurs par la teinte foncière.

Face inférieure : gris marron, à surface fortement strigulée et tachetée ; aile antérieure avec une large bande de poils carmin le long du bord postérieur et sur la base, une très grosse tache anguleuse sur la cellule ; cette tache offre un bord externe denté et un bord interne obsolète, tout l'espace terminal strigulé de brun sur fond marron ; aile postérieure avec le disque clair plus petit que

sur la face supérieure et dont le bord externe est très festonné, une rayure transversale brun noir brillant.

Collection Oberthür, Laboratoire.

3. **Cyrtogone cana**, Staud.

Provenance : Afrique occidentale allemande.

Envergure : Mâle 54 millimètres, pl. I, fig. 8.

Tête, thorax et abdomen grisâtres, couverts de poils roussâtres ; une touffe anale roux ferrugineux.

Antennes gris roussâtre, atténuées brusquement au quart terminal ; hampes rousses.

Ailes antérieures : bord antérieur légèrement concave sur les deux tiers antérieurs ; bord externe fortement falqué ; apex rond. Zone interne gris blanchâtre, séparée de la zone médiane par une ombre brique très obsolète qui s'étend entre les nervures sous-costale et médiane jusqu'à la naissance de la cellule discoïdale ; zone médiane gris roussâtre séparée de la zone externe par une ombre grisâtre ; zone externe gris blanchâtre avec le bord externe gris roussâtre ; quelques macules et strigulations noires le long des bords costal et postérieur ; une large tache blanchâtre sur l'apex, le long du bord costal.

Ailes postérieures : café au lait, allant un peu en se fonçant depuis la base jusqu'au bord externe ; bord externe arrondi et très faiblement denté vers l'angle anal ; cet angle maculé de noir, ainsi que le bord interne.

Face postérieure : ailes antérieures, moitié basale médiane couverte de poils roses ; bord costal et postérieur strigulés de noir sur leur moitié externe.

Collection : Museum de Genève.

Genre **Odontocheilopteryx**.

Walleng, *Wien ent. Monat.*, IV, p. 165, 1860.
Walleng, *Vet. Akad. Handl.* (2) V (4), p. 30, 1865.

Tête, partie antérieure du thorax et ailes postérieures de couleur très pâle presque blanche ; aile antérieure présentant une série de taches blanches, disposées transversalement, pointillées de noir

et formant une bande près du bord externe ; une tache vers le sommet de la cellule.

1. **Odontocheilopteryx Acaciæ**, Klug., (*Gastropacha Acaciæ*), *Symb. Insect. Lepid.*, pl. IX, 1829.

Megasoma Acaciæ, Feisth., *Ann. Soc. Ent. France*, I, p. 347, 1832.
— — Walk., *Cat. Lep. Het. B. M.*, VI, p. 1447, n° 2, 1855.

Habitat : Egypte, *Bagdad ?*

Envergure : Mâle 50 millimètres, femelle 63 millimètres (pl. II, fig. 1, 2, 3, 4, 5, 6).

Femelle. Tête, thorax et abdomen blanchâtres. Corps velu. Antennes pectinées, jaunes au sommet ; palpes courts formant un rostre obtus.

Aile antérieure : bord antérieur presque droit, apex assez aigu ; coloration foncière blanchâtre coupée de fascies transversales brunes ; quelques poils roses à l'insertion sur l'espace interne ; une tache bordée de brun à l'extrémité de la cellule ; une série transversale de longues taches brunes s'étendant obliquement du bord antérieur au bord postérieur ; chacune de ces taches se compose d'un long macule blanc grisâtre bordé de brun noir aux deux extrémités ; ces taches, vers le bord externe, sont confluentes et s'avancent très en arrière ; le reste de l'aile présente, tout le long du bord externe, une large bande grisâtre claire à bordure interne découpée, avec quelques traits jaune ocreux.

Mâle. Diffère de la femelle par sa taille moindre, l'absence de poils roses à l'insertion des ailes antérieures, l'abdomen beaucoup plus grêle, les antennes à base plus pectinée.

Œuf allongé blanc, présentant des taches brunes dont une s'étale sur le micropyle et les autres descendent latéralement.

Larve. Forme générale subdéprimée, coloration foncière rouge couverte par des poils gris très longs ; tête brun gris, velue ; le premier segment thoracique avec une tache dorsale triangulaire, claire, les deux autres avec chacun deux taches noires bordées antérieurement de blanc ; le dos de tous les autres segments porte des taches allongées de deux sortes ; des taches internes noires et des taches

externes rouge sang ; le dernier anneau porte deux tubercules rouge sang ; les pattes sont de couleur sombre.

Chrysalide : brunâtre, étroite, allongée.

Cocon : très allongé, coloration jaune grisâtre.

Cette espèce se rencontre dans l'Egypte supérieure où sa chenille vit sur les acacias.

Coll. Ch. Oberthür.

2. **Odontocheilopteryx maculata,** Auriv, Lieut. A. Schultze, Sammlung von Lepidopteren Auswert Afrika *(Archiw. für Zoologi*, Bn. 2, Stockholm 1905, Hafte 4, Taf 3, fig. 9).

Habitat : Adamana ; Alhadjit-Bara.

Envergure : Mâle 28 millimètres, femelle 36 millimètres (pl. II, fig. 7).

Femelle : tête, thorax et abdomen d'une coloration uniforme jaune ocracé ; l'abdomen toutefois un peu plus clair.

Aile antérieure : bord antérieur presque droit, apex bien arrondi, bords externe et interne très convexes ; coloration foncière blanc jaunâtre ; espace interne couvert de brun sur ses trois quarts antérieurs, une rayure interne brun foncé, en ligne brisée, bordée intérieurement de jaune portant quelques petits traits bruns ; espace médian jaune, une grosse tache brune sur la rayure interne, au commencement de la cellule, bordée extérieurement de blanc, tout le reste de l'aile à fond gris jaune passant au grisâtre vers le bord externe et traversée par des rayures transversales, ondulées, brunes ; rayure externe formée de taches blanches, en croissant, pointillées chacune de noir sur son bord interne ; le bord postérieur porte une frange abondante et, près de l'angle postérieur, se détachent deux macules noires.

Ailes postérieures : bord externe convexe et ondulé ; coloration foncière blanchâtre couverte d'un peu de jaune.

3. **Odontocheilopteryx Myxa,** Walleng, Lepidopterologische Mittheilungen *(Wien. Ent. Monat.*, IV Bd, p. 165, 1860), *id. Vet. Akad Handl* (2) V (4) p. 30, 1865.

Habitat : Cafrerie.

Envergure : Mâle 32 millimètres, femelle 39 millimètres.

Mâle. Partie postérieure du thorax et face supérieure des ailes antérieures d'un brun ferrugineux ; toutes les nervures blanches ; une rayure dentée arrondie sur la portion interne du disque ; une courte bandelette sombre sous les ailes postérieures.

Femelle. Partie postérieure du thorax jaune pâle ; face supérieure des ailes antérieures ferrugineux pâle passant au blanc vers le bord externe ; toutes les nervures d'une couleur plus pâle ; sur la zone interne une première rayure transversale suivie d'une seconde plus obsolète placée au delà du milieu de l'aile et, en avant, quelques taches plus obscures et brunes.

Je ne connais pas cette espèce que je n'ai vue dans aucune collection et dont la description ci-dessus, traduite de Wallengren, est très insuffisante.

Genre **Gunda**.

Walk. On Heterocerous Lepidoptera collected at Sorawak (Bornéo) *(Journ. Linn. Soc. London Zool.,* VI, p. 176, 1862).

Mâle. Corps très gros, laineux, densément velu. Trompe obsolète. Palpes velus, courts, très minces, ne dépassant pas le bord antérieur de la tête. Antennes courtes avec une très large pectination. Pattes robustes, couvertes d'une épaisse pilosité.

Ailes amples ; ailes antérieures avec les bords droits se réfléchissant brusquement vers les angles qui sont arrondis ; bord externe ondulé ; ailes postérieures quelque peu tronquées à leurs angles, frange du bord interne bien développée et très dense.

Gunda ochracea, Walk. On Heterocerous Lepidoptera collected at Sarawak (Bornéo) *(Journ. linn. Soc.,* p. 177, 1862).

Habitat : Sarawak (Bornéo).

Envergure : Mâle 62 millimètres (pl. I, fig. 4).

Mâle. Coloration générale ocracée. Tête et thorax brunâtres, abdomen jaune ocreux.

Aile antérieure : bord antérieur droit, apex assez aigu, bord externe presque droit ; coloration jaune foncée par un peu de brunâtre à l'insertion, dans la moitié interne, et le long du bord externe.

Aile postérieure un peu plus pâle et plus brillante que l'aile antérieure, couverte en partie de brun jaunâtre ; le bord interne présente sur toute sa longueur une frange blanchâtre.

Museum d'Oxford, collection Saunders.

Genre **Suana**

Walker, *Cat. Lep. Het. B. M.*, VI, p. 1502, 1855.
Moore, *Lep. Ceylan*, II, p. 151, 1883. Synon. Lebeda (groupe 8, part) Walk (*Cat. Lep. Het. B. M.* VI, p. 1462, 1855).

Mâle. Corps robuste, très long ; abdomen dépassant les ailes postérieures de plus d'une demi-longueur, allant en s'amincissant vers l'anus qui porte une touffe de poils ; tête et thorax coniques en avant ; antennes épaisses à la base et bipectinnées au sommet, palpes épais, velus, pointant en avant, fémurs et tibias velus.

Aile antérieure longue, très étroite ; bord costal légèrement arrondi près de l'extrémité, apex très aigu, bord externe extrêmement oblique, bord postérieur très court et convexe, première nervure sous-costale émise à une demi-longueur avant l'extrémité de la cellule, deuxième et quatrième nervures partant de l'extrémité de la cellule, la seconde bifide aux deux tiers de sa base, la quatrième trifide ; cellule étroite, moindre que le tiers de la surface alaire ; discocellulaire oblique du côté interne, concave ; première nervure médiane émise aux deux tiers et seconde médiane à un quart avant l'extrémité de la cellule ; la troisième et la quatrième à l'extrémité de la cellule ; submédiane arquée à la base.

Aile postérieure : très courte, triangulaire ; bord costal convexe à la base ; rayure costale placée à distance du bord, arquée à la base, avec deux branches accessoires montant obliquement en haut vers le bord ; nervure subcostale bifurquée ; première nervure courbée en haut et partant du milieu de la cellule, seconde et troisième partant de l'extrémité, la troisième bifide ; une nervure submédiane et une interne.

Femelle. Corps très robuste, antennes biserriées.

Aile antérieure : plus longue que chez le mâle avec un bord costal semblablement fait.

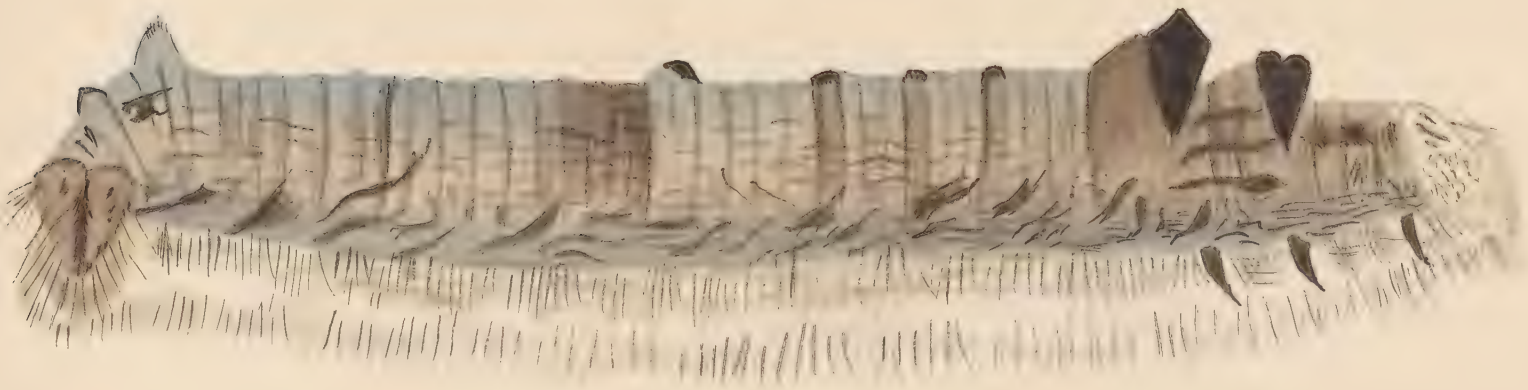

Aile : postérieure plus longue que chez le mâle avec un bord costal plutôt fort, un apex presqe pointu ; bord externe très oblique.

1. **Suana concolor**, Walk *(Lebeda concolor) Cat. Lep. Het. B. M.*, VI, p. 1463, n° 12, 1855.

Lebeda bimaculata, Walk, *loc. cit.*, VI, n° 13, 1855.
Suana bimaculata, Moore, *Cat. Lep. Mus. E. J. House*, II. p. 428, n° 972, t. XIII *a*, ff. 2, 2 *a*. 1859.
Suana bimaculata, Moore, *Lep. Ceylan*, II, p. 152, t. CXXXX, ff. 1, 1 *a*, *b*, 1883.
Suana bimaculata, Butler, *Ill. Lep. Het. B. M.*, VI, p. 2, p. 2, tab. 101, fig. 34, 1886.
Suana ampla, Walker, *Cat. Lep. Het. B. M.*, p. 1502, n° 1, 1855.

Habitat : Indes, Silhet, Java.

Envergure : Mâle 56 millimètres ; femelle 136 millimètres (pl. III, fig. 1, 2, 3, 4, 5).

Mâle. Face supérieure du corps brun chocolat,un peu plus pâle en dessous ; tête conique.

Aile antérieure : bord costal presque droit, apex non anguleux ; bord externe droit. Coloration foncière ferrugineux sombre, traversée par six rayures noires, plus ou moins sinuées, convexes ; une petite en avant de la cellule, une autre également petite après, puis quatre rayures groupées sur l'espace externe, l'avant-dernière plus longue que les autres et traversant complètement l'aile ; espace basal recouvert de poils noirs ; une tache ocreuse sub-basale ; un point triangulaire argenté dans la cellule ; espace terminal fortement couvert d'une ombre grisâtre à bordure interne très sinuée.

Aile postérieure : varie du brun pourpre sombre au gris roux jaunâtre ; base toujours plus pâle ; des poils noirs le long du bord interne.

Femelle. Tête brun rose, thorax brun ferrugineux, abdomen brun jaunâtre cerclé de brun.

Aile antérieure : très vaste, bord costal presque droit, apex obtus, angle postérieur très ouvert et très arrondi. Coloration foncière brun roux ferrugineux, marquée de clair à la base ; des rayures transversales sombres et convexes dont la disposition plus

centrale que chez le mâle laisse libre un grand espace terminal uni, clair ; de plus, ces rayures sont plus longues que chez le mâle et vont d'un bord à l'autre ; les deux dernières sont festonnées en dessous de la nervure médiane, brunes et fortement ombrées de brun roux du côté externe, la quatrième rayure est également bordée d'une ombre brun roux en dessous de la nervure submédiane ; une tache triangulaire, argentée, sur la cellule.

Aile postérieure : bord externe légèrement ondulé ; coloration foncière jaune rosâtre uniforme avec quelques écailles noires sur la base et le long du bord antérieur.

Face inférieure : coloration claire, les bords plus foncés ; les ailes postérieures avec une rayure ferrugineuse oblique très obsolète, partant de la côte et se continuant peu distinctement comme une étroite bande traversant l'aile.

Walker regarde la femelle comme une variété de son *Suana ampla* dont il décrit deux femelles : une originaire des Philippines représente le type de *Lebeda bimaculata*, l'autre (qui doit être regardée comme le type de *Suana ampla*) étant une forme de Silhet, différant de *S. bimaculata* par l'absence, dans les deux sexes, de la tache blanche des ailes antérieures et par des distances différentes entre les rayures de ces ailes.

Larve. Coloration différente suivant les sexes : mâle brun grisâtre, femelle plutôt grise, couverte de nombreuses stries noires, courtes et disposées longitudinalement ; face supérieure couverte d'un petit nombre de poils brun pâle ; sur les côtés des touffes de poils retombant latéralement en dessous des stigmates et prenant naissance sur des mamelons ; sur le scutum du troisième et du quatrième anneau se trouve une grosse protubérance transversale couverte de courtes touffes de poils noirs se projetant en avant ; une corne postérieure bien développée et, sur les segments qui font suite, une courte protubérance conique ; la corne porte une touffe terminale de poils noirs.

Cocon grisâtre ocracé (pl. IV, fig. 5).

Pupe rouge pourpre.

Cette chenille vit sur *Careya arborea*. (Dr. Thwaites).

2. **Suana cervina**, Moore, On new Asiatic Lepidoptera. *Proc. Zool. Soc. London*, p. 410, 1879; *Lep. Ceylan*, II, p. 152, pl. 139, ff. 2, 1883.

Habitat : Ceylan.

Envergure : Femelle 96 millimètres (pl. IV, fig. 1, 2, 3, 4).

Femelle. Tête et thorax violâtre sombre ; antennes grises ; tibias et tarses noirs en dessus ; abdomen fauve rougeâtre. Aile antérieure : bord externe très rectiligne, brun rosâtre dans ses trois quarts antérieurs, rose pâle sur l'autre quart, la limite des deux teintes formant une rayure rectiligne oblique ; épaule légèrement marquée d'une touffe de poils blancs ; sur le milieu de la région brun rosâtre, une tache proéminente, blanc d'argent, se détache près de l'extrémité d'une cellule ; les nervures se détachent en noir ; une bande post-médiane formée de lunules concaves, noires, va du bord antérieur au bord supérieur sur l'espace rose pâle ; d'autres bandes sombres, étroites, rayent l'aile plus ou moins complètement. Aile postérieure : d'un brun rosâtre pâle, uniforme.

Ce papillon se distingue de *Suana bimaculata*, qui se trouve aussi à Ceylan, par ses moindres dimensions et sa couleur bien plus sombre. La larve est également différente.

Larve. — Coloration gris pourpre, de nombreuses stries étroites, noires ; une rayure subdorsale oblique, noire, du cinquième au douzième segment, et une rangée de points anguleux brun noir le long des stigmates ; en dessous, des touffes de poils gris, mêlés de blanc, retombent sur les côtés ; deux protubérances couvertes de poils noirs se dressent sur les troisième et quatrième segments ; postérieurement se détache également une touffe conique de poils.

Cocon grisâtre ocracé.

Pupe rouge pourpre.

Coll. Dublin Museum, Coll. P. Moore.

3. **Suana Riemsdyki**, Heylaerts, *C. R. Soc. Ent. Belge*, xxxiii, p. xxv, 1889.

Habitat : Port de Kock (Sumatra).

Envergure : mâle, 72 mm. ; femelle, 140 mm.

Mâle. Brun rougeâtre ; la tête couverte en-dessus et en-dessous de poils roux, comme le collier et le thorax ; les antennes bipectinées, assez courtes, portent à la racine une touffe de poils, qui couvre la partie supérieure de l'œil ; les barbes diminuent en longueur déjà à partir du septième article, hampe et barbes sont d'un jaune blanchâtre, les palpes sont larges et courts, les poils qui les couvrent sont d'un brun noirâtre. Le thorax est très fortement bâti et l'abdomen, dont les poils sont moins rougeâtres, est très long, dépasse de beaucoup l'angle anal des ailes postérieures et porte une touffe anale assez longue.

Les pattes sont courtes et fortes ; les trochanters, cuisses et tibias sont très velus ; les tarses sont annelés de blanc. Les ailes antérieures sont très allongées, mais assez étroites ; leur bord antérieur est presque droit, à apex peu prononcé ; le bord externe est très oblique, de sorte que le bord interne ne mesure que les 2/3 de l'antérieur ; en outre, l'angle externe est complètement effacé.

La côte est d'un gris assez clair, le reste de l'aile a la couleur du thorax ; une double ligne basale et trois lignes transversales sur le disque sont brunâtres ; les deux premières sont presque droites, la troisième plus oblique et les deux dernières ondulées. Entre la troisième et la quatrième, la couleur du fond disparaît pour faire place à une teinte plus claire à reflet violâtre. Entre la racine de l'aile et la première ligne basale, jusqu'au milieu, se trouve un gros point ocracé, bordé de brun et une série de trois croissants de la même couleur sont placés en ligne oblique entre l'apex et la cinquième ligne transversale. Les ailes postérieures sont relativement courtes, à bords arrondis, mais ayant l'angle anal très prononcé. La frange est courte, concolore et luisante.

Envergure : 72 mm. Longueur du corps, avec la touffe anale, 45 mm.

Femelle. Beaucoup plus grande et d'un brun beaucoup plus clair ; la tête, relativement très petite, porte des antennes courtes, à dentelures seulement visibles au moyen d'une loupe, blanches et pourvues aussi d'une touffe de poils gris. Les palpes sont plus longs, bruns et à sommet gris, le premier et le second article divisés par une ligne blanchâtre.

Le thorax est jaune rougeâtre, ainsi que le collier et l'abdomen, très long et très fort. Une large tache couleur de lait se trouve entre

la partie postérieure des ptérygodes et le deuxième anneau abdominal. L'oviducte est parfaitement visible à l'extérieur. Les pattes sont courtes et fortes, très velues et à tarses annelés de blanc. Les ailes antérieures sont très allongées, mais plus larges que celles du mâle. Leur bord antérieur est recourbé, à apex très aigu ; l'externe est oblique et l'interne à angle effacé, très court.

La couleur du fond est un ambre très clair ; les cinq lignes sont toutes ondulées ; entre la troisième et la quatrième, la couleur est blanchâtre et glacée. Toute la partie de l'aile qui s'étend de la cinquième ligne jusqu'au bord externe est aussi de la même couleur, la partie apicale exceptée.

A la racine de l'aile se trouve une grosse touffe de poils et la ligne de croissants ocracés du mâle est remplacée ici par des taches irrégulières blanchâtres.

Les ailes postérieures sont, comme tout le dessous, d'une couleur d'ombre assez claire et leurs bords sont aussi arrondis, mais à apex et à angle anal très visibles.

Chrysalide noir luisant, longue de 70 mm.

Cocon. Soie blanche, long de 130 à 150 mm.

Plusieurs échantillons de mâles méconnaissables au Museum de M. W. de Rothschild.

Genre **Taragama**

Moore, *Cat. Lep. Mus. E. J. House ii*, p. 427, 1859.
id. Lep. Ceylan ii, p. 147, 1883.
Megasoma, Feisth, *Ann. Soc. Ent. France*, I, p. 340, 1832.
id. Walk, *Cat. Lep. Het. B. M.*, VI, p. 1446, 1855.

Mâle. Ailes antérieures allongées, étroites, triangulaires ; cellule longue, étroite, s'étendant presque à la moitié de l'aile ; six nervures sous-costales, première nervure située à la moitié et la seconde immédiatement avant la fin de la cellule, la seconde bifide à la moitié de sa longueur ; quatrième, cinquième, sixième sur un pédoncule au delà de la fin de la cellule ; discocellulaire concave ; quatre nervures médianes, la première ou la plus basse à deux tiers, la seconde à un tiers et la troisième immédiatement avant la fin de la

cellule ; submédiane recourbée ; ailes inférieures courtes, triangulaires ; marge externe convexe ; nervure costale inclinée vers la base, puis de là courbée vers l'apex ; cellule courte, triangulaire ; deux nervures sous-costales, première à deux tiers au delà de la fin de la cellule, jointe à la costale sur une courte distance depuis sa base ; discocellulaire très oblique ; quatre nervures médianes, la plus basse située à un tiers et la seconde immédiatement avant la fin de la cellule ; troisième et quatrième sur un pédoncule au delà de la fin de la cellule ; nervure submédiane interne. Corps long, s'étendant presque à la moitié au delà des ailes postérieures, très laineux et touffu à l'extrémité ; thorax et tête coniques sur le devant, palpes longs, premier et second article épais, d'égales longueurs ; troisième article court et conique ; antennes très fortement bipectinées à la moitié de leur longueur, puis les dents graduées jusqu'à l'extrémité ; pattes courtes et velues.

Femelle. Ailes antérieures plus longues ; les postérieures plus longues et plus étroites ; corps épais ; antennes avec de courtes dents égales.

Type : *T. repanda (Meg. repanda* Feisth.).

1. **Taragama repanda**, Hubner *(Bombyx repanda) Eur. Schmet. Bomb.* ff. 274, 275, 346, 1827.

Streblote Panda, Hubn, *Verz. bek. Schmet*, p. 193, n° 1930, 1822.
Megasoma repandum, Feisth., *Ann. Soc. Ent. France*, p. 341, t. XIII, 1832.
Megasoma repandum, Boisduval, *Icones* II, p. 168, t. LXIV, ff. 34, 1834.
Megasoma repandum, Dup., *Lep. France Suppl.* III, p. 101, t. IX, ff. 2 *a*, b, 1836.
Gastropacha repanda, Treitschke Schmett, *Eur.* X (1), p. 195, 1834.
— — Freyer, *New. Beitr.* II, p. 86. t. CXLVI, f. 2, 1834? IV, p, 40, t. CCCVIII, f. 2. 1840.
Megasoma repandum, Christoph, *Hor. Soc. Ent. Ross.* XII, p. 206, 1877.
Taragama repandum, Aur. Lieut. A. Schultze Sammlung, *Arkiv für Zoologi Stockholm*, p. 269.

Habitat : Bagdad, Portugal, Andalousie, Cadix, Rome.

Envergure : Mâle 30 mm. ; femelle 44 mm. (pl. V. fig. 1, 2, 3, 4, 5).

Mâle. Corps roux ferrugineux en dessus et d'une couleur plus grisâtre en dessous ; thorax gris avec les épaulettes triangulaires très prononcées, d'un brun marron et bordées de blanc.

Les ailes supérieures du mâle sont d'un gris ferrugineux pâle ; elles ont, près de l'extrémité, une raie flexueuse d'un blanc argentin et, sur le milieu, une lunule brune, doublée extérieurement par un point rougeâtre. L'espace compris entre cette lunule et la ligne blanche est rempli, dans sa moitié antérieure, par une tache presque triangulaire, d'un brun marron. Tout à fait à la base, il y a un point axillaire très blanc, précédé en dehors d'une tache rousse qui s'appuie extérieurement sur une petite raie flexueuse, transverse, peu prononcée.

Les ailes inférieures sont d'un roux cannelle, avec le bord extérieur un peu grisâtre, interrompu près de l'angle anal par une tache plus obscure que le fond de l'aile.

Femelle. Les ailes de la femelle sont plus larges. Les supérieures sont d'un roux clair, très finement sablé de blanchâtre vers l'extrémité, avec une raie blanche flexueuse, comme dans le mâle, mais moins prononcée. La lunule centrale est très petite et peu distincte ; le point blanc axillaire est comme dans le mâle. Les ailes inférieures sont d'un ferrugineux grisâtre, avec le bord de l'angle anal coupé par une tache brune, comme dans le mâle. Le corselet est d'un gris blanchâtre, avec les épaulettes rousses. Le corps est d'un gris roussâtre pâle.

En dessous, les deux sexes offrent les traces de la raie blanche sinueuse du dessus.

Chenille. Longueur 48 millimètres. Gris cendré bleuâtre, avec une bande formée d'une suite de losanges, dont un sur chaque anneau, et de la couleur générale de la chenille. Cette bande est bordée latéralement par une ligne blanc roussâtre. De chaque côté de ces losanges il y a deux tubercules d'un jaune orangé vif, dont l'antérieur est deux fois plus gros et garni de quelques poils bruns et noirs. Les trois premiers anneaux seuls en sont privés. Sur le deuxième et le troisième anneau une touffe épaisse de poils, blanc roussâtre, qui cache un collier noir que la chenille peut hérisser. Tête grise. Ventre noir dans toute sa longueur avec un point blanc sur chaque anneau. Pattes membraneuses noirâtres cachées par une rangée épaisse de poils roussâtres qui bordent les côtés.

Cocon. Allongé, pointu aux deux extrémités, fixé aux branches ; soie très fine, légèrement jaunâtre.

Chrysalide. Allongée, cylindrique, obtuse aux extrémités, noire,

anneaux du ventre couverts de poils roux et dorés, très courts et serrés.

2. **Taragama Primigenum**, Staud, *Meg. P. Stett, ent. Zeitsch*, XLVIII, p. 100, 1887.

Habitat : Maures de Magelan.

Envergure : femelle 55 mm.

Femelle. Staudinger écrit qu'il ne possède qu'une femelle de cette espèce, qu'il considère comme distincte de *T. repanda*, quoique l'aile soit fortement abîmée.

Tête, thorax blanc brunâtre au lieu du gris cendré de *T. repanda ;* les revêtements scapulaires sont bruns et sans bordure clavaire ; les antennes, les palpes, les pattes et l'abdomen sont comme chez *T. repanda.*

Aile antérieure brune légèrement glacée de violâtre, un petit point blanchâtre à la base, et vers le bord externe une rayure très fine, blanchâtre, très obsolète à sa partie antérieure ; le bord interne est bordé de sombre.

L'absence complète de tache blanche au bord antérieur, l'absence de tache sombre sur la cellule différencient cette espèce de *T. repanda.*

Aile postérieure : brunâtre clair ; une bande blanchâtre, médiane, très effacée, mais néanmoins bien reconnaissable sur les deux faces, convexe vers l'extérieur. Cette bande existe également chez *T. repanda*, seulement elle est rarement recourbée en S.

Je ne connais pas cette espèce, qui n'est probablement qu'une variété brune de *T. repanda.*

3. **Taragama stupida**, Staud.

Megasoma stupidum, Romanoff, *Mem. Lep.* III, p. 210, t. XII, fig. 5, 1887.

Habitat : Vladivostok, Saïgon.

Envergure : mâle, 39 mm. ; femelle, 71 à 82 mm. (pl. I, fig. 5).

Espèce assez voisine du *T. repanda.*

Mâle. Tête, thorax et abdomen gris brunâtre ; deux taches scapulaires de poils bruns moins foncés que chez *T. repanda.*

Coloration plus claire que chez *T. repanda*, particulièrement sur

le bord externe de l'aile antérieure, qui est gris brun pâle. Le plan du dessin est entièrement semblable ; la rayure blanche transversale interne est un peu recourbée ; la rayure transversale externe claire présente une tache médiane brun sombre placée en dehors. La coloration brune s'étend au bord interne de la rayure externe sur la zone médiane. La tache basale de *repanda* est représentée par une tache claire un peu moins saillante.

Aile postérieure avec l'angle anal presque droit ; tachetée de brun grisâtre avec une rayure externe très obsolète et incomplètement plus claire ; la zone interne est brun sombre.

Femelle. Tête, thorax et abdomen plus clairs, tachetés de blanc ; antennes aussi longuement pectinées que chez *repanda.*

Aile antérieure : chez la femelle provenant de la région de l'Amour la rayure externe est une ligne blanche, large et complète, tandis que dans celle de Saïgon, cette ligne est interrompue deux fois ; à part cela, l'aile rappelle beaucoup celle de *T. repanda*, quoique sa face inférieure soit plus claire.

Le *Taragama stupidum* se rapproche à la fois de *Taragama repanda* et du *T. ganesa* des Philippines, dont il s'éloigne par un coloris bien moins brillant.

4. **Taragama Alpherakyi,** Christ.

Meg. A., Romanoff, *Mem. Lep.* II, p. 202, t. XIII, ff. 3 *a*, *b*, 1885.

Habitat : Perse.

Envergure : mâle 32 mm. (pl. I, fig. 6 et 7).

Mâle. Tête et thorax blanc jaunâtre, abdomen brun rouge terminé par une touffe anale de poils jaunâtres ; le thorax montre deux grosses taches latérales brun rouge. Antennes courtes, très larges vers la base, hampe de couleur blanc jaunâtre, avec deux rangées de barbules de couleur rousse ; tibias et tarses bruns ; face inférieure brun uniforme.

Aile antérieure : moins large et moins triangulaire que celle de *T. repanda ;* apex en pointe arrondie, bord postérieur présentant une bosse ; couleur fondamentale d'un beau brun clair bien apparent seulement sur la zone externe ; les zones interne et médiane sont recouvertes d'un beau brun châtaigne tantôt clair, tantôt sombre ; rayure interne très spéciale : elle commence près du milieu

du bord costal, décrit une petite courbe convexe, puis revient parallèlement à ce bord, fait ensuite un angle droit pour tomber perpendiculairement sur le bord postérieur ; cette rayure est d'un blanc jaunâtre. La rayure externe est parallèle au bord externe, elle forme successivement, d'avant en arrière, trois dents, puis tombe presque perpendiculairement sur le bord postérieur ; cette rayure est blanc jaunâtre bordée de sombre du côté interne.

Aile postérieure rouge brun sombre uniforme, avec une tache blanc jaunâtre sur l'angle anal ; frange blanc jaunâtre comme à l'aile antérieure.

Face inférieure des deux ailes rouge brun plus clair.

Chenille trouvée sur une plante du genre Lycium, dans un ravin près de Scharud.

Elle a 52 millimètres de long et 8 millimètres de large. La face supérieure présente une coloration uniforme gris faiblement rougeâtre ; la tête est gris rouge, avec un revêtement de poils blanchâtres, peu dense ; les pièces buccales sont brun clair. Les trois anneaux thoraciques portent latéralement de grosses verrues sur lesquelles s'insèrent des faisceaux de poils blanchâtres ; sur les deuxième et troisième anneaux s'étalent dorsalement deux grosses taches noir velouté bordées latéralement chacune par un gros macule brun rouge. Une ligne de fines bandelettes noires parcourt toute la longueur de l'insecte, sur la face dorsale, avec de petites verrues blanches.

Pattes brun clair, ventre plutôt jaune rouge.

5. **Taragama Polydora**, Druce (Megasoma Polydora) *Proc. Zool. Soc. London*, 1887, On new species of Lepidoptera from tropical Africa, p. 678, pl. LV, fig. 11, mâle.

Habitat : Delagoa Bay.

Envergure : mâle 40 mm. (pl. II, fig. 8).

Mâle. Tête et thorax grisâtres ; antennes et abdomen brun rougeâtre.

Ailes antérieures brun rougeâtre, plus pâle le long du bord extérieur, et depuis l'angle anal à la base ; une petite tache blanche près de la base vers laquelle se voit une petite rayure blanche ; une tache

arrondie orangée à l'extrémité de la cellule, avec une tache plus sombre du côté interne ; une étroite rayure blanche traverse l'aile depuis l'apex jusque vers l'angle anal, mais n'atteint pas tout à fait ce point.

Ailes postérieures uniformément brun rougeâtre, la frange et quelques poils le long du bord interne blancs ; la face inférieure des quatre ailes uniformément brun rougeâtre.

Femelle. Ailes antérieures brun rougeâtre, couvertes densément d'écailles noires et grisâtres le long du bord costal et du bord extérieur ; une courte rayure blanche à l'extrémité de la cellule traverse les deux tiers de l'aile depuis l'apex jusque vers le bord interne.

Ailes postérieures uniformément brun rougeâtre avec des écailles grisâtres le long du bord extérieur et à l'angle anal ; les franges de toutes les ailes blanc jaunâtre ; la face inférieure uniformément brun rougeâtre avec une courte strie blanche près de l'apex des ailes antérieures.

Tête, thorax et abdomen couleur souris ; tegulae brun rougeâtre bordé de blanc ; antennes et pattes brunes.

La femelle ressemble à celle de *M. intensa Moore* : les marques blanches étant noires et l'abdomen sans les bandes blanches ; les mâles sont très différents.

6. **Taragama splendens,** Druce (Megasoma splendens), On new Lepidoptera from tropical Africa *(Proc. Zool. Soc. London*, p. 679, t. LV, fig. 10, mâle, 1888).

Taragama splendens, Auriv. Lieut A. Schulze, *Arkiv för zoologi*, Bnd 2. hafte 1-2, p. 271, 1904.

Habitat : Afrique occidentale, Cameroun, Niger (Aurivillius), Old Calabar (British Museum).

Envergure : mâle 40 mm. (pl. II. fig. 9).

Mâle. Tête, thorax et abdomen brun jaunâtre pâle ; antennes et pattes brunes.

Ailes antérieures brun sombre, une tache métallique dorée près de la base et une à l'extrémité de la cellule ; une ligne blanche, faible, étroite, ondulée traverse l'aile depuis l'apex jusqu'au milieu du bord externe, bordée, du côté extérieur, d'une couleur fauve rougeâtre, montrant quelques points noirs près de l'apex.

Ailes postérieures brun sombre, plus pâle à la base et le long du bord interne.

Face inférieure : brun sombre, plus pâle à la base de toutes les ailes ; une étroite bande courte, submarginale vers l'apex.

Femelle. Tête, thorax et abdomen brun rougeâtre. Antennes et pattes brunes.

Ailes antérieures : fauve rougeâtre, plus sombre à la base et le long du bord costal ; les bords extérieur et postérieur largement bordés de brun sombre, une rayure blanche, ondulée, submarginale, bordée extérieurement de fauve rougeâtre, qui s'étend depuis l'apex jusqu'à la base du bord interne.

Ailes postérieures : brun fumeux, plus rougeâtre à la base ; la face inférieure identique à celle du mâle.

Deux femelles au British Museum, venant de Old Calabar.

7. **Taragama indicus**, n. sp.

Habitat : Cherrapunji, Assam.

Envergure : mâle 32 mm. (pl. VI, fig. 1).

Mâle. Tête rouge, antennes à hampes noires à barbes brun jaune, palpes velues ; thorax rouge couvert de poils brun noir ; pattes antérieures couvertes de longs poils rouges ; abdomen brun noir avec une touffe anale rouge.

Aile antérieure : bord antérieur très droit, apex pointu, bord postérieur presque droit ; coloration foncière brunâtre ; une rayure interne partant du bord postérieur et allant jusqu'à la nervure médiane, formée de trois points noirs au milieu d'un macule rouge, une rayure externe rouge, très obsolète ; à l'extrémité de la cellule un point noir tangent extérieurement à un macule rouge.

Aile postérieure : bord externe très concave ; angle postérieur très arrondi, bord interne droit ; coloration foncière grisâtre uniforme.

Face inférieure : aile antérieure rouge brun se fonçant graduellement de la base au bord externe ; un trait blanc bordé de noir à l'origine de la cellule ; aile postérieure gris noir.

Collection W. de Rothschild.

8. **Taragama cristatum.** Cram *(P. cristata) Papillons exotiques*, pl. CCCXCVIII, fig. I.

Megasoma cristatum, Feisth., *Ann. Soc. Ent. France.*
Megasoma cristatum, Walk., *Cat. Lep. Het. B. M.* p. 1448.

Habitat : Cap de Bonne-Espérance.

Envergure : mâle 48 mm. ; femelle 68 mm. (pl. VI, fig. 2).

Mâle. Tête et thorax couverts de poils grisâtres ; antennes ocracées ; deux écussons triangulaires latéraux sur le thorax, de couleur jaune roux ; abdomen brun couvert de poils roussâtres.

Aile antérieure : longue, apex arrondi, bord externe légèrement concave. Coloration foncière brun violâtre passant, vers le bord externe, au roux verdâtre ; un point blanc à l'insertion, une rayure interne blanche, un macule blanc sur la cellule, une rayure externe fortement sinuée, blanche, frange blanche.

Aile postérieure : brun violâtre uniforme, frange blanche.

Femelle. Plus grande que le mâle ; les caractères sont les mêmes, sauf la présence d'une rayure obsolète blanchâtre coupant l'aile en son milieu.

Coll. Ch. Oberthür.

9. **Taragama Siva**, Lef. *(Bomb. S), Zool. Journ. III*, p. 210, 1827.

Bombyx ganesa, ♀, Lep., *Loc. cit.*, p. 211, 1827.
Megasoma venustum, Walk., *Cat. Lep. Het. B. M.*, VI, p. 1449, n° 6 (1855).
Megasoma albicans, Walk., *Cat. Lep. Het. B. M.*, p. 1450, n° 8, 1855.
Taragama Siva, Hampson, *Fauna of British India Moths*, vol. 1, p. 404.
Taragama Pallida, Walk. *(Meg. Pallidum), Cat. Lep. Het. B. M.*, 1855.

Habitat : Bornéo, Java, Indes, Ceylan, Philippines.

Envergure : mâle 48 mm. ; femelle 66 à 84 mm. (pl. VI, fig. 3, 4, 5, 6, 7).

Mâle. Tête et partie antérieure du thorax rosâtre, couvert de poils bruns, partie postérieure couverte de poils jaune ocracé ; abdomen

grisâtre à anneaux bordés de poils jaune ocracé. Antennes jaune brun à barbules bien développées dans la première moitié, puis devenant brusquement très courtes jusqu'au sommet ; palpes épais couverts d'une villosité oblique. Pattes dépourvues d'épines. Abdomen dépassant de beaucoup les ailes postérieures.

Aile antérieure : forme allongée, assez étroite, bord antérieur et externe rectilignes, apex assez aigu ; nervures 6, 7 et 8 ramifiées ; coloration foncière grisâtre, un peu plus foncée dans la zone interne le long du bord postérieur ; rayure interne blanche, sinuée, étroite, formant deux sinuosités ; zone médiane plus foncée dans sa moitié supérieure, une longue tache noirâtre sur la cellule ; rayure externe blanche, étroite, décrivant plusieurs sinuosités irrégulières ; raie terminale grisâtre clair.

Aile postérieure : arrondie, nervures 4 et 5 ramifiées ; nervure 8 touchant presque la nervure 7 ; coloration foncière blanc jaunâtre très pâle coupé de deux rayures obsolètes gris noir, incomplètes ; bord terminal bordé de marron.

Femelle. Tête et thorax blanc grisâtre ; antennes brunes à barbules courtes allant en diminuant régulièrement ; bords latéraux des méso et métathorax couverts de brun roux ; abdomen blanc grisâtre dont les anneaux sont bordés de poils noirs, dépassant de beaucoup les ailes postérieures.

Aile antérieure : large, apex arrondi ; coloration brun roux ; une petite tache blanche à l'épaule, une tache noire, petite, en croissant, à l'origine de la cellule ; une tache blanche, triangulaire, contre le milieu de la côte ; une rayure externe blanche, irrégulière, descend de la côte jusque vers le milieu de l'aile, où elle devient obsolète et se continue, couverte partiellement par une ombre grisâtre glacée de blanc ; une ombre semblable s'étend sur la moitié interne de l'espace terminal.

Aile postérieure : bien arrondie en arrière, couverte de poils brun roux clair ; une large bande blanchâtre descend du tiers postérieur du bord antérieur et s'étale le long du bord postérieur ; frange postérieure brune.

Larve brun pâle ocracé ; de grosses taches dorsales de poils sombres sur les deuxième et troisième segments ; de petites taches noires sur les quatrième, cinquième, sixième, septième, huitième et neuvième segments ; longues touffes latérales de poils ocracés ; une série

12. **Taragama Castanoptera**, Moore, *Proc. Zool. Soc. London*, 1888, p. 404.

Taragama ganesa, Semper., *Verh. Zool. Botan. ges. Wien*, XVII, p. 701, 1867.

Taragama castanoptera, Butler, *Typ. Lep. Het.*, VII. p. 38, Taf. 124, fig. 1 ♀, 1889.

Ticera castanea, Swinhoe, *Cat. of. Cast. and Austral. Lepidoptera Het.* I, p. 9. 269, 1892.

Habitat : Bohol, vallée de Kangra, Manille.

Envergure : mâle 32 à 38 mm. ; femelle 60 à 76 mm. (pl. VIII, fig. 1, 2, 3, 4, 5, 6).

Mâle. Tête et thorax grisâtres, abdomen brun gris ; faces latérales du thorax maculées de brun rouge.

Aile antérieure : étroite, bord costal légèrement concave ; coloration foncière brun violâtre clair couvert de grisâtre dans les deux tiers basaux ; une tache brune, obsolète, sur la cellule.

Aile postérieure : bord externe concave ; coloration uniforme brun grisâtre clair.

Femelle. Tête, palpes, sommet du thorax blanc jaune ; faces latérales du thorax brun rouge ; abdomen roux noisette annelé de grisâtre.

Aile antérieure : coloration roux noisette vineux, avec quelques poils blanc ocracé ; une large touffe de poils blanc ocracé sur l'insertion, une autre formant un triangle dont la base est tangente au bord costal ; une rayure externe sinuée, fine, de même couleur ; frange blanc ocracé.

Aile postérieure : coloration foncière un peu plus claire que sur les supérieures, coupée obliquement en son milieu par une large bande, obsolète, blanc jaunâtre ; frange blanc ocracé.

Les œufs sont ovoïdes, blanc jaunâtre, avec des macules brun noir disposés en deux rangées entremêlées de petits points de même couleur.

La chenille vit à Manille sur des végétaux appartenant aux genres : *Erythrina*, *Terminalia*, *Pithecolobium* et *Barringtonia*.

Cette chenille est grisâtre ; elle porte, des deux côtés du corps des touffes de poils blanchâtres ; en arrière de la tête, on voit sur les

deuxième et troisième segments thoraciques, deux touffes transversales de poils noirs ; sur le dos de chaque segment abdominal existe une tache en forme de carreau, gris noirâtre ; ces taches, d'après Moore, ne s'observent que chez les grandes chenilles (fig. 4), qui donnent toujours des femelles ; chez les petites chenilles (fig. 3), qui donnent des mâles, ces taches sont remplacées par des points rouges, au nombre de quatre par anneau.

Le cocon est très dense, dur, de forme ovoïde allongée.

Les œufs se développent en treize jours ; la nymphose dure, à Manille, de vingt jours (janvier) à quatorze jours (mai) pour les mâles ; à Bohol, seize à dix-sept jours en septembre et octobre.

13. **Taragama acuminata**, Walk. *(Megasoma acuminata)*, *Cat. Lep. Het. BM.*, 1865.

Taragama basalis, Walk., *Cat. Lep. Het. B. M.*, 1865.

Habitat : Natal.

Envergure : femelle 26 mm. (pl. IX, fig. 1).

Femelle. Corps brun rougeâtre, avec le bord des anneaux plus foncé ; antennes brun ocracé, longues, moyennement pectinées sur toute leur longueur ; palpes velus très courts. Abdomen terminé postérieurement par une grosse touffe anale de poils brun rougeâtre.

Aile antérieure : étroite ; bords rectilignes, bord externe très oblique ; apex resserré ; coloration foncière brun rougeâtre, un peu jaunâtre le long de la côte ; une rayure externe noire s'étend de l'apex au bord postérieur, cette rayure vers l'apex s'étale largement ; quatre autres rayures noires tombent du bord costal sur la rayure externe ; un petit trait en croissant blanc sur la cellule.

Aile postérieure : angle postérieur très arrondi ; moitié interne brun rosâtre clair, moitié externe brun rougeâtre ; ces deux parties séparées par une large rayure noire obsolète étalée en avant

British Museum.

14. **Taragama bilinea**, Walk. *(Pachypasa? B.)*, *Cat. Lep. Het. B. M. VI*, p. 1425, n° 3, 1855.

Habitat : Sierra Leone.

Envergure : femelle 94 mm. (pl. VII, fig. 7).

Femelle. Tête et palpes brun ferrugineux ; antennes testacées

faon ; thorax couvert de poils blancs ; abdomen jaunâtre ; tarses avec des bandes testacées.

Aile antérieure : coloration faon arrosé partiellement d'écailles blanches, passant au brun violâtre vers le bord externe ; bord antérieur curviligne, apex obtus, bord externe oblique droit ; deux rayures obliques parallèles, gris noir : une rayure interne étroite, bordée intérieurement de rosâtre, une rayure externe de même couleur, mais moins rectiligne, de sorte que les deux rayures divergent un peu en approchant de la côte ; frange roux jaunâtre.

Aile postérieure : bord externe bien arrondi ; coloration foncière jaune ocracé sur la moitié basale, passant au faon clair sur la moitié terminale ; frange jaunâtre. Face inférieure brun roussâtre, jaune à la base des ailes.

Coll. W de Rothschild.

15. **Taragama Phocea**, Druce. *Proc. Zool. Soc. London*, 1887, p. 680, 1888.

Pachypasa ? Phocea, Druce, *On new species of Lepidoptera from Tropical Africa.*

Habitat : Afrique occidentale, Delagoa Bay.

Envergure : 75 millimètres.

Femelle. Tête et thorax brun rougeâtre en dessus ; abdomen jaunâtre, couvert de rougeâtre sur les segments anaux ; face inférieure de la tête, du thorax et de l'abdomen brun rougeâtre sombre ; antennes blanches en dessus et brun rougeâtre en dessous ; pattes brunes, tarses à bandes blanches.

Ailes antérieures : brun rougeâtre, plus sombre près de l'apex et le long du bord extérieur ; une large bande brun sombre, qui est plus étroite au milieu, traverse l'aile depuis le milieu du bord costal au milieu du bord postérieur ; de chaque côté de la bande, l'aile est faiblement arrosée de petites écailles blanches ; frange brun rougeâtre.

Ailes postérieures : uniformément fauve jaunâtre, plus pâle à la base, la frange fauve pâle.

Face inférieure de toutes les ailes : couleur fauve rougeâtre, miroitant avec quelques écailles grisâtres.

Belle espèce voisine de *T. bilinea* Walk.

16. **Taragama basimaculata**, Walk. *(Megasoma basimaculata)*, On Heterocerous Lepidoptera Coll. at. Sarawak *(Journ. Linn. Soc. London Zool.* VI, p. 177, n° 215.

Habitat : Sarawak (Bornéo).

Mâle. Tête et partie antérieure du thorax velues, brun sombre ferrugineux ; antennes pâles ; abdomen s'étendant bien au delà des ailes postérieures ; touffe anale de poils ferrugineux.

Aile antérieure : brun sombre ferrugineux, légèrement glacé de pourpre, avec quatre lignes blanchâtres indistinctes ; une rayure submarginale composée de taches noires arrosées d'écailles grisâtres, dont une, celle tangente au bord postérieur, est bien plus grosse que les autres ; un point blanc sur la partie interne du disque et une tache ocracée très près de la base.

Aile postérieure : très duveteuse.

17. **Taragama metaspila**, Walk. *(Megasoma metaspila)*, *Cat. Lep. Het. B. M.*, XXXII, p. 567, 1865.

Habitat : Celebes.

Envergure : 72 mm. (pl. VII, fig. 5).

Mâle. Tête et thorax brun marron, abdomen brun ; corps très robuste ; antennes avec une forte pectination ; palpes velus, épais, s'étendant un peu au delà de la tête ; abdomen dépassant les ailes postérieures.

Aile antérieure : bord antérieur convexe avant l'apex, apex aigu ; coloration foncière brun marron, plus foncé sur une zone médiane de l'aile ; quatre rayures claires légèrement ondulées partent de la côte et viennent, en se rapprochant, finir sur le bord interne ; une rayure dentelée, claire, s'étend de l'apex au bord postérieur ; cette rayure présente deux taches noires à son extrémité postérieure, dans l'angle des deux dents terminales ; la seconde tache est plus grande que la première.

Aile postérieure : arrondie, brun roux fauve ; chez le mâle que j'ai observé à Oxford je ne constate aucune rayure, cependant Walker en signale deux, de couleur cendrée, traversant l'aile en son milieu.

Femelle. Plus pâle que le mâle ; de plus grande taille, avec les ailes beaucoup plus amples ; ailes postérieures rougeâtres.

Museum d'Oxford, collection Saunders.

18. **Taragama Honrathii**, Dew, *(Pachypasa H.)*, *Verh. Lep. Car. Akad.*, XLII, p. 73, t. II, f. II, 1881.

Habitat : Chinchoxo (Afrique orientale).

Envergure : femelle 90 mm. (pl. VII, fig. 6).

Femelle. Tête et thorax brunâtre très clair, coupés sur la ligne médiane par une bande de poils brun noir ; abdomen brun roux ; palpes, antennes et pattes de couleur rousse ; scape de l'antenne gris.

Aile antérieure : brun roux avec l'angle anal très largement arrondi ; frange et nervure, particulièrement sur la face inférieure, de couleur rousse ; la surface de l'aile est coupée par quatre rayures curvilignes claires, dont la dernière est très large ; ces rayures sont mal délimitées et leur bord est souvent sinué.

Aile postérieure rose passant au brun clair vers la base et au brun roux vers la frange.

19. **Taragama ondulosa**, n. sp.

Pachypasa bilinea, Auriv. Lieutn. A. Schultze Sammlund, aus West Afrika *(Arkiv foï Zoologi*, Bnd 5, Hefte 4, Taf. 5, Stokolm, 1905).

Habitat : Afrique occidentale.

Envergure : 96 mm. (pl. IX, fig. 2 et 3).

Femelle. Tête et thorax brun ferrugineux ; antennes testacées, palpes et pattes ferrugineux ; tarses avec des bandes testacées ; abdomen jaunâtre.

Aile antérieure : angle anal très obtus ; coloration foncière brunâtre, très foncée sur toute la zone interne, grisâtre plus clair sur la zone médiane et la moitié de la zone terminale, cette dernière brune vers l'apex ; la surface de l'aile est coupée par deux fines rayures sombres, rectilignes, partant du bord costal et allant, en convergeant un peu, au bord postérieur.

Aile postérieure : bord externe ondulé ; coloration brun clair passant au jaunâtre vers l'insertion et le long du bord postérieur ; une ombre légèrement jaunâtre au tiers terminal de l'aile.

Larve. La belle chenille de cette espèce a été figurée et décrite par Aurivillius. Long. 110 mm., larg. 14 mm. Pl. IX, fig. 3.

« Coloration gris brun verdâtre ; sur le dos, de courtes touffes de poils bruns ; les deux derniers segments thoraciques portent chacun un gros tubercule jaunâtre maculé de brun au milieu ; les stigmates sont blancs et en dessous se détachent des touffes de poils verdâtres, très longs. »

Vit sur *Bauhinia reticulata* et *Anona senegalensis.*

20. **Taragama bimaculata**, Walk. *(Megasoma bimaculata)*, *Cat. Lep. Het. B. M.*. p. 565, 1865.

Habitat : Afrique méridionale.

Envergure : mâle 90 mm. ; femelle 160 mm. (pl. X, fig. 1 et 2).

Mâle. Tête et thorax marrons ; abdomen en pointe conique, effilé, dépassant de beaucoup les ailes postérieures, brun marron, antennes très pectinées.

Aile antérieure : apex bien arrondi, bord postérieur convexe ; coloration foncière marron brunâtre légèrement glacé de blanc ur les trois quarts postérieurs ; coupée transversalement par deux rayures larges de la couleur du fond, mais bordées de sombre des deux côtés ; la rayure interne anguleuse présente un point blanc à l'intersection de son bord interne et de la nervure médiane, la rayure externe légèrement convexe ; sur l'espace terminal une rangée transversale de macules blancs ponctués de noir, disposée parallèlement au bord externe ; le dernier de ces macules, tangent au bord interne est beaucoup plus gros que les autres.

Aile postérieure : bord externe très convexe, angle interne bien arrondi, coloration uniforme marron brunâtre, allant en s'éclaircissant vers le bord externe, cette région plus claire est coupée transversalement par deux bandes marron, obsolètes, parallèles au bord externe.

Femelle. Corps de coloration uniforme ; abdomen de la longueur des ailes postérieures.

Aile antérieure : apex plus aigu et bord externe moins convexe que chez le mâle. Coloration foncière brunâtre clair glacé de blanc sauf sur deux larges bandes transversales qui vont obliquement du bord antérieur au bord postérieur ; la première de ces bandes porte

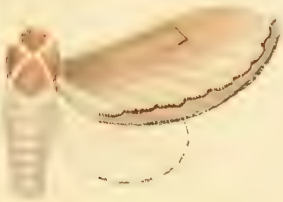

un beau macule blanc, la seconde est estompée de foncé du côté externe.

Aile postérieure d'une coloration foncière plus claire que l'antérieure et tout à fait uniforme, sans dessins.

Museum d'Oxford, collection Saunder.

21. **Taragama Graberii**, Dew., *(Pachypasa G.)*, *Verh. Leop. Car. Akad.*, XLII, p. 62, t. II, f. 3, 1881.

Habitat : Chinchoxo.

Envergure : femelle 76 mm. (pl. X, fig. 3).

Femelle. Tête, thorax et abdomen gris souris ; le thorax montre latéralement deux grosses taches brun noir bordées de clair.

Aile antérieure : apex arrondi ; coloration foncière gris souris foncé passant au brun vers l'insertion ; toute une large zone tangente au bord postérieur a une coloration très claire semblable à celle du corps et se délimite ainsi nettement du reste de l'aile ; bord costal gris jaunâtre ; une tache de même couleur à l'extrémité de la cellule médiane et, plus loin, trois mêmes taches superposées formant une courte ligne en zigzag, bordée extérieurement de noir ; frange gris jaunâtre.

Aile postérieure gris souris uniforme plus foncé sur le milieu de l'aile jusqu'au bord externe ; frange gris jaunâtre.

Dewitz signale ce fait que l'aile dépourvue de ses écailles présente une irridescence très remarquable.

22. **Taragama Vesta** Druce.

Megasoma Vesta, Druce, *On new species of Lepidoptera from tropical Africa*, n. sp. (pl. LV, fig. 6, ♀).

Habitat : West Africa, Cameroun.

Envergure : femelle 80 mm. (pl. X, fig. 4).

Femelles. Ailes antérieures fauve grisâtre pâle, plus sombre à la base et au bord costal vers l'apex ; le bord costal strié de blanc depuis la base jusqu'au milieu ; une ligne ondulée submarginale, blanche bordée du côté extérieur de brun rougeâtre, s'étend depuis l'apex jusque vers la base ; l'espace entre la ligne submarginale et le bord est densément arrosé d'écailles blanches ; frange noire.

Ailes postérieures : blanc crème avec la frange brun noirâtre.

[illegible] mais les lignes submarginales ne sont pas aussi distinctes. Cette belle espèce est alliée à *M. splendens*, dont elle se distingue bien par les [illegible].

Le mâle est inconnu.

23. **Taragama truncata.** Walk. (*Megasoma* [illegible]) *Cat. Lep. Het. B. M.* VI, p. 1451, n° 9, 1855.

[illegible]

Envergure : mâle 54 mm. (pl. X, fig. 5).

Mâle. Tête et thorax brun jaunâtre ; deux grosses taches latérales brunes de chaque côté du méso- et métathorax ; abdomen [illegible] jaunâtre avec les anneaux bordés de poils foncés ; antennes [illegible] châtres, barbules brunes d'abord grandes puis brusquement [illegible] vers le milieu du fouet ; abdomen bien plus long que les [illegible].

Aile antérieure : moyenne, bord externe dentelé par suite de la présence de touffes de poils à l'extrémité de chaque nervure ; [illegible] fonciere brun noir d'abord foncé puis allant en s'éclaircissant pour passer au grisâtre ; coupé par deux rayures dentelées très [illegible] quart terminal du bord costal et la première revient [illegible] l'épaule ; bord externe bordé de noirâtre, une rayure dentée blanc jaunâtre sur le milieu de l'espace terminal dans la moitié postérieure ; frange blanc jaunâtre.

Aile postérieure : bord externe dentée comme à l'aile [illegible] rieur ; une large ombre grisâtre borde le bord externe.

[illegible]

24. **Taragama diluta.** Auriv., *Arkiv. f. Zoolog.*, Bnd 3, hafte 1-2, Insecten fauna von Kamerun Lepidoptera Heterocera, Taf. 3, fig. 9.

[illegible]

Envergure : femelle 54 mm. (pl. XI, fig. 1).

Femelle. Tête, thorax et abdomen blanc jaunâtre ; palpes et revê-

subdorsale de petites papilles velues ; une paire de grosses papilles dorsales sur les dixième et onzième segments.

10. **Taragama dorsalis**, Walk. *(Megasoma dorsalis) Cat. Lep. B. N.*, XXXV, p. 1947, 1866.

Taragama intensa, Moore, *Proc. Zool. Soc.*, p. 18, 1883.
Taragama hyperantheræ, Moore, *Proc. Zool. Soc.*, p. 18, 1883.
Taragama Castanoptera, Moore, *Proc. Zool. Soc.*, p. 404, London, 1888.

Habitat : Bornéo, Himalaya, Calcutta, Ceylan.

Envergure : mâle 45 mm. ; femelle 80 à 102 mm. (pl. VII, fig. 1 et 2).

Mâle. Tête et thorax gris blanchâtre ; parties latérales des méso- et métathorax brun roux ; abdomen brun roux avec chaque segment bordé de poils gris ; antennes fauves.

Aile antérieure : brun roux à bord costal légèrement concave ; une tache blanche à l'insertion ; une autre triangulaire, marquant la naissance d'une rayure interne obsolète, vers le milieu du bord costal ; une rayure externe également blanchâtre, ondulée, obsolète en son milieu, oblique ; bords presque blancs ; espace terminal et moitié postérieure de l'espace médian plus clairs que le fond.

Aile postérieure : courte, bien arrondie ; un peu plus pâle que l'aile antérieure ; une large bande diffuse coupe l'aile depuis le bord interne jusqu'à l'angle anal.

Femelle. Tête et thorax jaunâtres, avec quelques poils bruns ; deux larges taches brunes sur les côtés des méso-et métathorax ; abdomen jaunâtre avec les anneaux bordés de poils bruns qui forment une touffe anale bien développée ; l'abdomen dépasse de beaucoup les ailes postérieures.

Aile antérieure : longue, bord costal légèrement concave ; coloration foncière brun roux arrosé au milieu de quelques écailles blanches et noires ; une tache triangulaire blanc jaunâtre contre le milieu du bord costal ; une rayure externe convexe, blanc jaunâtre, étroite ; zone externe roussâtre.

Aile postérieure : courte, angle anal très obtus ; coloration roux fauve coupé transversalement par une rayure blanc jaunâtre, estompée, partant du bord antérieur et s'infléchissant contre le bord postérieur.

On trouve à Java une race qui est plus pâle dans les deux sexes.

11. **Taragama igniflua**, Moore, *Lep. Ceylan II*, p. 147, Plate 142, ff. 2 ♂, *aa* ♀, 1883.

Habitat : Ceylan.

Envergure : mâle 56 mm. ; femelle 94 mm. (pl. VII, fig. 3 et 4).

Mâle. Corps brun gris ocracé ; antennes et pattes rouges, palpes gris ocracé ; thorax avec deux grosses taches latérales brun ocreux foncé ; abdomen rouge sombre avec les articulations claires.

Aile antérieure : bord costal rectiligne rouge ocreux, s'éclaircissant vers le bord externe ; une rayure postmédiane oblique, ondulée, blanc ocreux ; une tache anguleuse vers le milieu du bord costal et tangente à ce bord ; quelques écailles grisâtres le long du bord externe.

Aile postérieure : arrondie ; moitié basale rouge ocreux avec, plus loin, une large bande claire la séparant du reste de l'aile, qui est grisâtre jusqu'au bord externe.

Femelle. Corps de couleur ocre clair avec, sur le thorax, deux grosses taches brun rouge.

Aile antérieure : brun rouge foncé jusqu'à la rayure post-médiane, marqué de clair à l'épaule ; une rayure claire, oblique, largement ondulée, étroite au milieu et s'élargissant à ses deux extrémités pour s'épater contre les deux bords costal et postérieur ; cette rayure est bordée de sombre du côté externe ; une grosse tache triangulaire claire, tangente au bord costal ; une petite tache allongée, noire, sur la base de la cellule ; tout le reste de l'aile brun rouge clair ; frange grisâtre.

Aile postérieure : arrondie avec une très petite pointe vers l'angle anal ; moitié basale brun roux très clair avec, plus loin, une large bande claire la séparant du reste de l'aile, qui est de même couleur, jusqu'au bord externe ; frange grisâtre.

Coll. F. Moore (ex-coll. Dr. Thwaites).

tements scapulaires jaune ocre ; tarses annelés, noirâtres ; yeux bordés du côté externe de poils brun jaunâtre ; pectination des antennes jaune brunâtre.

Aile antérieure : angle anal très largement arrondi ; zones interne et médiane ocre jaunâtre clair avec un point noir à l'extrémité de la cellule médiane, zone externe largement jaune blanchâtre se fonçant vers l'apex et le long de la frange.

Aile postérieure et face inférieure des deux ailes blanc jaunâtre.

L'espèce se nourrit d'un genista à fleurs rougeâtres.

Genre **Bhima**.

Bhima, Moore, On new Lepidoptera from the Himalayas *(Proc. Zool. Society, London*, 1888, p. 403).

Corps recouvert d'un épais revêtement de poils ; chez le mâle, l'abdomen dépasse de sa demi-longueur l'extrémité des ailes postérieures ; anus de la femelle avec une forte pilosité ; tête petite, front velu ; antennes bipectinnées dont la pectinnation, chez le mâle, devient brusquement courte à partir du milieu de la hampe ; palpes courts, à sommets pointus, recouverts d'une abondante pilosité ; pattes sans éperons, densément velues en dessus.

Ailes antérieures semi-transparentes près du bord externe chez le mâle, moins chez la femelle ; aire basale velue.

Aile antérieure : étroite, allongée, triangulaire ; bord costal faiblement déprimé au milieu, presque pointu à l'apex ; bord externe très oblique et faiblement convexe ; bord postérieur court ; nervure costale s'étendant jusqu'aux deux tiers du bord ; cellule s'étendant presque jusqu'au milieu de l'aile ; première nervure sous-costale émise un peu avant l'extrémité de la cellule ; deuxième nervure sous-costale trifide, émise immédiatement avant l'extrémité de la cellule, troisième nervure à la moitié et la quatrième au quart au delà de la base de la seconde, la troisième se terminant à l'apex ; la cinquième et sixième nervures (ou radiale supérieure) portées sur un pédoncule au delà de l'extrémité de la cellule ; la discocellulaire oblique en dedans ; la radicale inférieure fait un angle très

faible au-dessus de l'extrémité de la cellule ; la médiane moyenne à un tiers et la médiane inférieure aux deux tiers avant l'extrémité de la cellule; submédiane faiblement déprimée au milieu.

Aile postérieure : très courte, obovale ; bord costal lobé à la base, extrémité inférieure de la cellule s'étendant à la moitié de l'aile ; nervure costale profondément recourbée, à base très convexe, s'étendant seulement jusqu'à la moitié du bord antérieur, pourvue de deux courtes branches ascendantes, la première (ou nervure précostale) s'élevant droit au-dessus de la base, la seconde s'élevant obliquement du milieu de l'arceau basal ; la première nervure sous-costale part d'un point situé à la moitié de la longueur du bord supérieur de la cellule, s'anastomose, sur une courte distance, avec la portion concave de la nervure costale et se rend ensuite à l'apex ; la discocellulaire oblique ; deux rayures médianes supérieures partent de l'extrémité de la cellule, une médiane au sixième et une infra médiane à un tiers avant l'extrémité de la cellule ; nervures submédianes et internes recourbées.

Type *Bhima ondulosus.*

Ce genre est allié au genre Taragama *(Megasoma* Boisd.).

1. **Bhima ondulosus**, Walk. *(Pacilocampa undulosa), Cat. Lep. Het. B. M.* VI, p. 1477, n. 4, 1855.

1. **Bhima ondulosus**, Moore, On new Lepidoptera from the Himalayas *(Proc. Zool. Soc. London*, 1888, p. 404). Hampson, *Fauna of British India*, vol. 1, p. 404.

Habitat : Darjiling, Cherra Pungi, Dharmsala.

Envergure : mâle 50 mm. (pl. XI, fig. 2).

Mâle. Corps brun fuligineux ; portion antérieure de la tête ocreux ; antennes et pattes noires.

Ailes noir fuligineux dans la portion externe, fuligineux bronzé à la base.

Aile antérieure : traversée par deux rayures contiguës, obliques intérieurement, ondulées ; deux lignes lunulaires discales d'un gris ferrugineux et une fascie submarginale, en zigzag, grise, bordée de noir ; une lunule grise à l'extrémité de la cellule.

Aile postérieure : deux fascies discales grises très obsolètes.

Femelle. Corps et front brun ocracé ; une touffe de poils ocreux à l'extrémité anale.

Ailes moins semi-transparentes que chez le mâle, d'un brun ocre ferrugineux ; les marques tranverses gris ocreux

Une femelle de Kangra, décrite par Hampson, est bien plus ombrée de grisâtre ; la touffe abdominale est blanche ; les marques des ailes blanchâtres ; les ailes postérieures coupées par deux rayures ondulées passant juste au milieu.

Cocon. Formé d'une soie brun rouille pâle parsemée de petits poils noirs très aigus.

Genre **Borocera.**

Boisduval, *Faune de Madagascar*, p. 87, 1833.

« Tête très petite, trompe nulle ; yeux petits, peu saillants ; antennes assez minces, peu pectinées, courbées extérieurement dans leur milieu et un peu tordues ; corselet velu, arrondi ; abdomen plus long que les ailes inférieures ; ailes renversées ; pattes très velues ; femelle trois fois plus grande que le mâle.

« Ce nouveau genre, dont nous ne connaissons qu'une seule espèce, doit être placé à côté de notre genre Megasoma, lequel est établi, comme on sait, sur les *Bombyx cristata*, *Acaciæ* et *Repanda* des auteurs. »

Guénée fait observer, avec juste raison, dans une étiquette écrite de sa main et placée dans la collection Ch. Oberthür, que la définition générique ci-dessus est très imparfaite et pourrait s'adapter à un grand nombre de Bombycides. Boisduval déclare que les antennes des Borocera sont peu pectinées : c'est là évidemment une grosse erreur ; cet auteur n'a eu, sans doute, sous les yeux qu'un petit nombre d'exemplaires de son espèce type : *Borocera madagascariensis*, car sur ses figures du mâle et de la femelle il ne représente qu'une pectination presque nulle. Celle-ci est au contraire très bien développée sur les deux tiers antérieurs de l'antenne ainsi qu'il est facile de s'en convaincre par l'examen des échantillons aujourd'hui très répandus dans toutes les collections.

Guénée, Lépid. Madagascar, *Voyage à Madagascar*, par le docteur A. Vinson, p. 45, 1864, Annexe ; puis Ch. Coquerel (Des différentes

espèces de Bombyx qui donnent de la soie à Madagascar (*Ann. Soc. Ent. France*, p. 341, 1866), décrivent et figurent le *Borocera Cajani* rapporté de Tananarive par le Dr A. Vinson ; ils sont d'accord pour considérer cette forme comme une variété locale du *Borocera madagascariensis*, Boisd. J'ai eu sous les yeux, chez M. Ch. Oberthür, l'espèce type de *Borocera Cajani* Vinson ; c'est le type même de la collection Guénée. Cet auteur n'a point été d'ailleurs sans être frappé par des différences importantes entre Cajani et Madagascariensis ; le mâle est plus grand avec une coupe d'aile différente, les ailes supérieures portent des dessins absents chez Madagascariensis, l'abdomen est plus long, les antennes plus fortes. Je représente ce type, pl. XII, fig. 4.

C'est le *Cajani* tel que l'a décrit le Dr Vinson dans le *Bulletin de la Soc. d'Acclimatation de la Réunion*, en 1863. Nul doute qu'il ne diffère considérablement, surtout en ce qui concerne les mâles, du *Borocera madagascariensis*, Boisd., et je n'aurais pas hésité à en faire une espèce distincte si je n'avais eu sous les yeux, à Rennes, les résultats d'éducation de Borocera faites à Madagascar par le R. P. Camboué. Je figure, pl. XII, trois mâles choisis parmi cette série. Le type *a* se rapporte à Cajani par la coupe des ailes antérieures et postérieures, les rayures des ailes antérieures.

Le type *b* montre déjà une coupe d'aile tronquée qui aboutit finalement au type *c*, lequel coïncide tout à fait avec *B. madagascariensis*.

Cette constatation m'a conduit à considérer ces trois formes comme des variétés d'une même espèce *Borocera madagascariensis*, Boisd. Je considère cette espèce, d'accord en cela avec Mabille, comme très polymorphe ; elle est, d'ailleurs, très polyphage et vit sous des climats variés.

A toutes ces formes du groupe Madagascariensis s'ajoutent des Borocera à rayure externe formée de points, type *Borocera marginepunctata* qui, jusqu'à ce jour, n'ont point été nettement distinguées et sur lesquelles nous n'avons d'autres documents que quelques papillons épars dans les collections et aucun renseignement biologique.

M. le P. Camboué (Bombyciens séricigènes de Madagascar, *Bull. Soc. d'acclimat.*, 1885) décrit deux espèces de Borocera qu'il appelle *Borocera Bibindandy* et *Borocera madinyka Camboué*.

Il fait remarquer que la couleur du *B. madagascariensis* adulte varie avec la région de provenance ; dans la race des hauts plateaux de l'intérieur de l'île où le climat est tempéré, elle est plus claire que dans la race du littoral où le climat est chaud.

Le P. Canboué a fait de ces deux espèces une étude comparée qu'il est intéressant de résumer ici.

1° *Œuf*. Race du littoral : plus gros ; ponte minima 213, ponte maxima 408. Race de l'intérieur : ponte minima 250, ponte maxima 540.

2° *Chenille*. Eclôt, dans les deux races, après huit à dix jours à la température de Tamatave

Résultats d'une éducation en cage de la race du littoral :

Ponte : 2 mai 1885.
Eclosion : 10 mai 1885.
2e âge du 20 au 25.
3e âge du 26 au 30.
4e âge du 2 au 6.
5e âge du 14 au 18.

3° *Cocons*. Le cocon de la race de l'intérieur semble plus fourni en soie que celui de la race littorale. Chez cette dernière, le cocon du mâle est généralement plus petit que chez la première, tandis qu'au contraire le cocon de la femelle semble généralement plus grand. L'auteur a trouvé deux grands Hyménoptères parasites des chrysalides.

4° *Adulte*. Nymphose d'une trentaine de jours dans la race du littoral, un peu plus longue dans la race de l'intérieur.

Eclosion a lieu le matin. Les femelles de l'intérieur sont plus petites que celles du littoral, c'est le contraire pour les mâles.

P. Mabille, Lépidoptères hétérocères de Madagascar (Annales *Soc. Ent. France*, 1879, p. 313), signale l'extrême variabilité du *Borocera madagascariensis*, Boisd. Il reconnaît deux espèces de Borocera : *B. madagascariensis*, Boisd. et *B. Pelias*, Bab. Dans la première, il signale deux variétés basées sur l'étude de la femelle :

1° Var. *grisescens aut albescens* = *Borocera Cajani*, Vins. = *Lebeda cervicolora*, Saalm.

2° Var. *Fuscescens aut rufescens* = *Lebeda badia*, Saalm.

La femelle décrite par M. Boiduval est intermédiaire entre ces deux variétés extrêmes.

P. Mabille, en isolant son *Borocera Pelias* du groupe *B. madagascariensis*, a eu la perception très juste d'une pluralité d'espèces qui depuis n'a pas été admise.

M. J. de Cordemoy *(Les Soies dans les Colonies françaises*, 1902) attribue à tort à P. Mabille l'homologation de *B. Pelias* avec *B. Cajani* et *B. madagascariensis*. J'ai eu sous les yeux l'individu décrit par Mabille, sa valeur spécifique est certaine. J. de Cordemoy constate aussi, avec raison, la grande variabilité du *Borocera madagascariensis* ; il parle d'un très grand nombre de races ; nous sommes encore trop peu documentés sur les Borocera pour donner l'appellation de races aux nombreuses formes que nous avons dans nos collections, il est préférable en l'état de les considérer comme des variétés et les différents types de mâles représentés et provenant d'une même éducation plaident en faveur d'une telle conception.

Le Dr Vinson (Note sur le ver à soie de l'Ambrevade, *Comptes Rendus Acad. de Paris*, 23 mars 1863) étudie l'industrie de la soie de son *Borocera Cajani* chez les Hovas. L'élevage des vers se fait en liberté ; les indigènes recueillent les cocons, les immergent dans l'eau bouillante, les ouvrent pour en retirer la chrysalide qui est comestible. Ils font de deux à quatre récoltes par an. Les cocons sont cardés et filés à la main. Les procédés de teinture sont les suivants :

Semences de Rocou *(Bixia orellana)* : rouge

Ecorces de Natte *(Imbricaria maxima)* : rouge.

Safran *(Curcuma longa)* : jaune.

Indigo *(Indigofera tinctoria)* : bleu.

Pour la couleur brune, les indigènes enfouissent la soie dans les marais. Ils se servent, pour mordancer, d'un dissolution de sulfate de fer ou d'acides végétaux.

L'industrie des lamba est très développée dans le Betsileo. D'après le *Bulletin économique de Madagascar*, 1904, ces lamba se font en diverses matières : soie, coton, fibres de bois, rafia et mélanges de ces textiles. Les lamba en soie sont tissés, chauffés et colorés, ceux en coton simplement tissés et colorés. Pour la confection de ces lamba les métiers sont d'un modèle très rudimentaire : les fils sont enroulés sur des barres horizontales soutenues à quelques centimè-

tres au-dessus du sol par quatre pieux fichés en terre en rectangle.

Une pièce de bois de 1 centimètre et demi de diamètre, longue de 30 centimètres environ, sert de navette. Les fils de trame sont fréquemment resserrés à l'aide d'une lame de bois appelée *vatritra* en dialecte betsileo.

Une femme indigène arrive à confectionner facilement un lamba de grandeur moyenne par mois.

Le *Borocera madagascariensis* présente deux générations par an : c'est un lépidoptère bivoltin. La durée d'une éducation est en moyenne de trente jours.

Les Malgaches ne font pas pour cette espèce de véritables éducations au même sens que pour le *Sericaria Mori*. Leur Borocera n'est pas une forme domestiquée : les chenilles ont les mœurs vagabondes des chenilles de Lasiocampes et ne sauraient être élevées en milieux confinés. La seule intervention de l'homme consiste dans la récolte des œufs et le dépôt des jeunes sur les plantes nourricières. Après s'être procuré des cocons, le Malgache recueille les femelles après l'accouplement et les fait pondre sur des bottes de paille ou mieux sur de petits bâtonnets. Les jeunes, une fois éclos, sont déposés sur les végétaux dont ils se nourrissent et, dès lors, l'élevage se poursuit en liberté.

Les végétaux nourriciers sont très nombreux, le Borocera est polyphage et, de ce fait, la chenille est nuisible à certaines cultures.

Dans le centre, elle vit sur : l'ambrevade *(Cajanus indicus)*, plante de la famille des Légumineuses ; le Tapia, de la famille des Guttifères, les Eucalyptus, le Saule pleureur, etc.

Sur la côte ouest : l'Afialy, le Tamarinier, les Palétuviers, etc.

Sur la côte est : le Manguier, le Copalier, le Badamier, etc.

La chenille, grisâtre tacheté de jaune à la naissance, avec deux bandes blanches au dessus des stigmates ; puis dos vert de plus en plus vif et à la fin tête rougeâtre, puis noire ; atteint alors 10 centimètres (pl. XI, fig. 3), subit quatre mues ; la nymphose se fait soit sur les plantes nourricières, soit le plus souvent à terre, dans l'herbe où le ver fait de grands parcours avant de tisser son cocon. Les indigènes creusent des fossés, présentant de distance en distance des trous où les chenilles émigrantes tombent, ne peuvent sortir et coconnent ; c'est là que, le soir, l'on va faire la récolte des cocons.

Parmi toutes les espèces végétales employées à la nourriture des Borocera, M. E. Prudhomme (*La Sériciculture à Madagascar*, 1906) signale trois espèces qui, dans le centre, ont une plus grande importance : l'Ambrevade, le Tsitoavina et le Tapia.

L'Ambrevade (pl. XI, fig. 3) (*Cajanus indicus*) est une Légumineuse qui peut atteindre 2 mètres de haut. On la rencontre dans tout le centre de Madagascar ainsi que sur les côtes, à Port-Dauphin et à Tamatave. Dans le centre, elle est très cultivée pour l'élevage des Borocera dans les régions de Fianarantsoa et d'Ambalavao.

L'Ambrevade a des feuilles composées, imparipennées. La fleur d'un beau jaune doré peut avoir 2 centimètres. Le fruit est une gousse pubescente, acuminée, brun sale. Cette plante peut être employée comme fourrages, ses graines, grisâtres, sont consommées par les indigènes. On l'emploie surtout pour l'élevage des Borocera.

Cette industrie est assez importante : en 1902, on a expédié de la région de Fianarantsoa, pendant le premier semestre, 1.884 balles de cocons, chaque balle contenant 60.000 cocons nettoyés et lavés à l'eau bouillante. La balle pèse de 29 à 30 kilogrammes, le prix moyen en est de 150 francs.

La culture de l'Ambrevade est des plus rudimentaires ; une plantation peut servir trois à quatre ans au maximum.

Le Tsitoavina (*Dodonea madagascariensis*) appartient à la famille des Sapindacés à feuillage vert clair très découpé. Il peut atteindre 3 mètres de haut. C'est une plante très rustique, surtout exploitée dans l'Imerina centrale.

Le Tapia (*Chrysopia*, sp.), famille des Gutifères, peut atteindre 5 mètres de haut ; les feuilles sont entières en ovales allongées, dressées ; c'est un arbre très rustique, mais à croissance très lente.

Lamba en soie (lamba landy) :

a) *Sarimbo landy* (lamba en soie rayé de rouge, gris, jaune, bleu), d'une valeur de 80 à 120 francs.

b) *Lamba lahasa manga* (lamba en soie bleue), de 60 à 80 francs.

c) *Lambamena* (lamba en soie rouge brun), de 80 à 120 francs.

d) *Lamba fanao palitao sy pataloha* (lamba en soie du pays couleur naturelle gris jaune), de 60 à 120 francs pour un complet suivant qualité.

e) *Arindano landy* (lamba en soie rayée de noir et rouge), de 45 à 75 francs.

f) *Tokatsisina landy* (lamba en soie bordé de noir et rouge), de 45 à 75 francs.

g) *Arindrano landy mainty* (lamba en soie rayé de petites raies noires), de 45 à 80 francs.

LAMBA EN COTON ET SOIE :

a) *Arindrano landihazo* (lamba en coton rayé de soie rouge, noire, jaune, grise ou bleue), de 30 à 60 francs.

b) *Lamba landy hazo mainty* (lamba en coton rayé de soie noire), de 25 à 50 francs.

c) *Kotofahana* (sorte de tapis de table à peu près abandonné comme vêtement), de 10 à 35 francs selon qualité.

d) *Sarika* (lamba fabriqué avec l'écorce d'une espèce de bananier), de 3 à 7 francs.

e) *Lamba laudihazo tokatsisima* (lamba en coton bordé de soie rouge et noire), de 8 à 15 francs.

f) *Vozongaika* (lamba en coton bordé de soie noire), de 4 à 7 francs.

Lamba en rafia et soie (jabo landy), de 15 à 20 francs.

Beaucoup de ces tissus, principalement ceux qui offrent une certaine valeur, ne se trouvent pas sur les marchés et sont vendus au domicile du fabricant, notamment les lamba dits : lambamainty, kotofahana et sarimbolandy.

La confection des tissus malgaches n'en constitue pas moins, à l'heure actuelle, une source de revenus importants pour la province. Celle-ci se trouve toutefois limitée naturellement par la faiblesse des besoins locaux et les facultés d'achat des circonscriptions voisines.

Les cocons de Borocera varient d'aspect, écrit M. Prudhomme, selon la plante nourricière : ceux du Tsitoavina sont légèrement rougeâtres, ceux du Tapia plus clairs et un peu grisâtres, ceux de l'ambrevade grisâtres, plus petits, mais plus denses. Ces derniers sont les plus estimés.

Les Malgaches ne dévident pas les cocons de Borocera, ils les battent, les ouvrent et les retournent, puis les font bouillir. Après ces opérations, les fils sont encore très agglutinés, il faut compléter

leur dissociation par l'action des ferments ; à cet effet, on les enterre dans le sol où on les laisse macérer dans une eau croupissante. Ceci fait, la soie est lavée, cardée à la main, puis filée au fuseau.

Les indigènes tissent avec les fils ainsi obtenus des lamba de grand prix très recherchés pour faire des linceuls mortuaires ; ce sont des tissus très solides et qui résistent remarquablement à la putréfaction.

D'une façon générale, les Borocera, à quelques formes qu'ils se rapportent, sont désignés sous le nom de Landibés. Les indigènes leur donnent des noms qui varient suivant les régions : Landinibetsileo, Landinambarivatry, Bibindandy, etc.

M. J. de Cordemoy fait remarquer, avec juste raison, que ce mot de Landy-bé, qui veut dire grande soie, s'applique plutôt aux poches soyeuses produites par des chenilles grégaires telles que celles du Bombyx radama.

L'usage, toutefois, prévaut sur l'étymologie et il est maintenant universellement admis que le terme de Landibé désigne les Borocera.

Parasites. — **M. Ch. Oberthür possède deux hyménoptères parasites éclos d'éducations faites par le P. Camboué.**

1° *Ophion*, sp. (pl. XIII, fig. 1). Corps long de 40 mm. ; coloration marron grisâtre. Tête assez petite, marron clair, antennes testacées, sétiformes, presque aussi longues que le corps ; deux gros yeux composés latéraux et, sur l'épicranium, trois ocelles noirs disposés en triangle, dont le sommet est dirigé en avant. Thorax arrondi, presque glabre, brun roussâtre ; pattes très longues, roussâtres ; articulations tibio-tarsiennes avec deux fortes épines ; tarses de cinq articles, velus, le premier article est le plus long, le quatrième très court, le dernier terminé par un pulvillus et deux crochets recourbés. Ailes minces, transparentes, les postérieures d'un tiers plus courtes que les antérieures.

Abdomen longuement pédiculé et montrant huit segments couverts d'une faible villosité. Le sixième anneau porte un long aiguillon impair, chitineux, dirigé en arrière, brun et très acéré, le septième porte inférieurement un court prolongement cylindrique à

extrémité libre arrondie et couvert d'une faible villosité, le huitième porte une paire de courts cerques velus.

2° *Ichneumon* (pl. XIII, fig. 2). Corps long de 35 millimètres, brun rouge sombre.

Tête brun janâtre avec deux gros yeux composés ; antennes courtes, onze articles, l'article basilaire très court, le second article est le plus long, puis le troisième, les autres très courts. Thorax allongé ; pattes très longues, brunâtres, les antérieures bien plus courtes que les autres ; articulation tibio-tarsienne munie de deux fortes épines, tarses de cinq articles dont le premier presque aussi long que l'ensemble des quatre autres. Le dernier se termine par deux crochets et un pulvillus.

Ailes brunes, transparentes, les postérieures courtes.

Abdomen brunâtre porté par un pédoncule presque aussi long que lui ; sept articles, le premier très long, le second largement évasé en coupe ; pas d'appendice apparent.

3° *Tachinaire* (pl. XIII, fig. 3). Long. 9 millimètres.

Yeux très volumineux, marron clair, à fines facettes ; entre les deux de longs poils raides dirigés en avant.

Thorax et abdomen très velus, villosité noire ; pro- et méso-thorax séparés par une fine suture, gris noir bleuâtre, avec dorsalement deux bandes longitudinales noires très obsolètes, métathorax en forme de languette arrondie, médiane, marron jaunâtre clair, velues, surplombant le milieu des premiers anneaux abdominaux. Ailes moyennes soutenues par des nervures brun noir. Paraptères blanc jaunâtre clair, pattes brun noir, velues.

Abdomen annelé de marron clair et de grisâtre couvert de longs poils noirs, dont certains forment postérieurement de véritables épines dirigées en arrière.

1. **Borocera madagascariensis**, Boisd., *Faune de Madagascar*, p. 87, 1833.

Borocera Cajani, Vinson, *Bull. Soc. Acc. la Réunion*, 1863.
— — Guénée, *Lep. Madag. Voyage à Madagascar*, p. 45, 1864.
Borocera Cajani, Ch. Coquerell, Des différentes espèces, de Bombyx qui donnent de la soie à Madagascar (*Ann. Soc. Ent. France*, p. 341, 1866).

1° **Borocera madagascariensis**, type, Boisduval, *Faune Madagascar*, p. 88, pl. XII, ff. 5 et 6, 1833.

Envergure : mâle 44 mm. ; femelle 82 mm. (pl. XII, fig. 1 et 2).

Mâle. « Ressemble pour la teinte au *Bombyx franconica* d'Europe. Ses ailes sont un peu dolabriformes, comme celles du *Megasoma repandum*, elles sont d'un roux cannelle foncé, sans aucun dessin. Le corselet, la tête et l'abdomen sont de la même couleur. »

Femelle. « Très différente du mâle ; elle a le port du *Bombyx trifolii*. Ses ailes sont tantôt d'un roux cannelle et tantôt d'un brun tanné très clair. Les supérieures sont traversées, près de la base, par une raie sinuée plus obscure que le fond, et au delà du milieu par une autre raie de la même couleur qui coupe l'aile obliquement. La partie renfermée entre ces deux raies est quelquefois plus obscure que le reste de la surface et est marquée dans son centre d'une lunule brune. Les ailes inférieures offrent une légère ombre brunâtre, qui traverse leur milieu.

Le corps et le corselet participent de la couleur des ailes. Les antennes sont brunes ; le dessous des quatre ailes est d'un roux jaunâtre, traversé au milieu par une bande plus obscure, peu marquée.

« Ce bel Insecte a été trouvé par M. Goudot, aux environs de Tamatave. »

J'ai tenu à reproduire ici la description même de Boisduval ; elle est en tous points conforme aux types et aux figures originales reproduites pl. XII, fig. 1 et 2.

J'attire l'attention sur l'absence de dessin aux ailes antérieures du mâle et la variabilité de coloration foncière chez la femelle.

Cocon ovoïde, allongé. Long d'environ 45 millimètres, large de

PINARIDES

FIG. 1. *Borocera Madagascariensis*. ♂. Boiad.
FIG. 2. — — ♀
FIG. 3. — — cocon.
FIG. 4. *Borocera Madagascariensis Var. Cajani* ♂, Vinson.
FIG. 5. — — ♀
FIG. 6. — *Var. striata*. ♂ FIG. 10-11-12, mâles — [illegible]
FIG. 7. *Borocera Bibindandy*, ♂, Camboué.
FIG. 8. — —
FIG. 9. *Borocera Madinyka*, ♀. Camboué.

22 millimètres, de couleur variant du gris blanchâtre au grisâtre plus ou moins foncé ; surface implantée de poils bruns noirs perpendiculaires à la surface (pl. XII, fig. 3).

M. Ch. Oberthür possède dans sa collection un exemplaire femelle étiqueté sericigène n° 1 par le P. Camboué. C'est une variation foncée de *B. madagascariensis ;* la teinte foncière de l'aile antérieure est d'un brun roux foncé, celle des ailes inférieures rousse ; les rayures sont jaunâtres.

2° **Borocera madagascariensis**, var. **Cajani**, Vinson.

Mâle. Envergure : 42 millimètres (pl. XII, fig. 4 et 5).

Coloration foncière brun rouge hépatique.

Corps de couleur hépatique uniforme ; antennes fortement pectinées, à hampe d'un noir violet ; thorax large et très velu ; abdomen dépassant notablement les ailes postérieures.

Aile antérieure : étroite, oblongue, apex un peu aigu, bord externe légèrement convexe, bord interne anguleux ; la surface brun rouge de l'aile est coupée en deux par une rayure brun foncé oblique, sinuée, la moitié externe un peu plus claire que l'interne est coupée d'une rayure ombrée obsolète ; au bout de la cellule est un petit trait gris.

Aile postérieure : peu développée, bord antérieur droit, bord externe bien convexe, brun rouge clair ; aucun dessin, la frange un peu plus claire seulement.

Femelle. Envergure : 75 millimètres (pl. XII, fig. 5).

Coloration foncière gris cendré clair.

Corps épais, de couleur uniforme ; antennes minces noirâtres à barbes très courtes.

Aile antérieure : large, à apex un peu carré ; coloration gris cendré clair uniforme avec quelques poils grisâtres à la base ; une rayure interne courte, marron clair, une rayure externe oblique faiblement ondulée de même couleur, une rayure subterminale festonnée ; un petit macule marron clair sur la cellule.

Aile postérieure : régulièrement arrondie, de même couleur foncière uniforme, les nervures se détachant en plus foncé.

Au repos, la femelle a les ailes disposées en toit, très déclives, et les inférieures dépassant les supérieures comme chez notre *Lasiocampa potatoria*, dit Guénée.

Cette forme s'éloigne du type par la coupe des ailes du mâle non dolabriformes et la présence d'une rayure sur ses ailes antérieures. La femelle est également bien plus claire et présente une rayure subterminale festonnée qui n'existe pas dans le type.

Je représente cette variété d'après les types de la collection Guénée, chez M. Ch. Oberthür ; j'y rapporte un exemplaire étiqueté sericigène mâle par le P. Camboué et que possède ce savant entomologiste. La coloration est un peu plus rousse et je l'avais pris au début pour un mâle de Taragama tant sont étroites les affinités des deux genres.

3° **Borocera madagascariensis**, var. **striata**.

Envergure : mâle 60 mm. (pl. XII, fig. 6).

Cette forme est peut-être la variété claire de l'espèce.

Les ailes antérieures du mâle sont coupées par deux rayures foncées dont une oblique partage l'aile en deux zones comme dans la variété Vinsoni ; la rayure interne est un peu moins saillante. La zone externe de couleur claire montre une rayure sombre, irrégulièrement festonnée.

Les ailes postérieures sont uniformément foncées.

2. **Borocera Bibindandy** Camboue.

Envergure : mâle 52 mm. ; femelle 100 mm. (pl. XII, fig. 7 et 8).

Cette forme est celle que l'on trouve communément dans toutes les collections sous l'étiquette *B. madagascariensis*. Par la description suivante, comparée aux figures originales de Boisduval, on pourra se convaincre que cette espèce, la plus commune semble-t-il à Madagascar, s'éloigne sensiblement du type de cet auteur.

Le mâle est très semblable à la variété striata du *B. madagascariensis* quoique en général plus grand.

La femelle est de grande taille, son envergure atteint 100 millimètres.

La tête, le thorax et l'abdomen sont couverts de longs poils blanc sale, les antennes ont une hampe noire portant une pectination jaunâtre.

L'aile antérieure est blanc grisâtre, plus clair vers le bord externe.

elle est coupée de deux rayures marron clair ; l'interne courte et convexe très différente de celle du *B. madagascariensis*, Boisd., qui est longue et anguleuse ; l'externe presque rectiligne ; un point sombre sur la cellule ; une bande sombre, dentelée, s'étend sur la zone externe en avant du bord.

Aile postérieure : uniformément blanc sale avec une rayure convexe, oblique, faiblement marron.

Face inférieure gris jaunâtre.

Cette espèce est représentée dans la collection Ch. Oberthür par un grand nombre d'échantillons provenant d'éducations faites par le R. P. Camboué. De celle-ci est sorti un Hyménoptère parasite.

3. **Borocera Madinyka** Camboue.

Habitat : Madagascar.

Envergure : femelle 82 millimètres (pl. XII, fig. 9).

Femelle. Tête et thorax marron violacé ; tête petite portant de longs poils roussâtres dirigés en avant et formant à la base de chaque antenne une touffe de poils plus longs ; palpes velus ; antennes à hampe noire, pectination jaunâtre. Thorax couvert de longs poils marron violacé dirigés en arrière : pattes fortes, très velues, les postérieures très longues. Abdomen marron un peu jaunâtre sur les côtés.

Aile antérieure : coloration foncière marron foncé, glacé de violâtre près du bord externe ; rayure interne courte, anguleuse près de la côte, jaunâtre, obsolète ; un très petit point blanc auréolé de noir à la base de la cellule.

Aile postérieure marron grisâtre clair, plus clair dans la moitié interne.

Face inférieure : marron uniforme ; une limite rectiligne coupe l'aile postérieure en deux parties. Frange grisâtre clair.

4. **Borocera Statii**, Wallengr., Lepidopterologische Mitheilungen von H. D. J. Wallengren (*Wiener Entomolog. Monatsch.*, n° 6, IV Bd, 1860).

Cette espèce m'est inconnue. Je donne ici la description publiée par Wallengren.

Femelle. Envergure : 100 mm.

Habitat : Caffrerie.

« Aile antérieure : au-dessus de la base, brun ferrugineux, le reste de même couleur, mais rayé de blanc transversalement ; face inférieure brun ferrugineux, avec des poils fauves vers la base.

« Aile postérieure : blanc ocracé, marge antérieure et bande latérale inférieure brune. »

5. **Borocera marginepunctata,** Guen., *Icon. R. Anim.*, p. 508, 1844, Saalm. *Lep. Madag.*, 1, p. 224, t. V, ff. 74, 74 *a*, 1884.

Habitat : Madagascar.

Envergure : mâle 54 mm. ; femelle 76 mm. (pl. XIII, fig. 4 et 5).

Mâle. Corps brun rouge ; tête petite, profondément enfoncée dans le thorax, hérissée comme ce dernier d'écailles très denses ; palpes moyens, cylindriques, recourbés du côté externe, dépassant très peu la tête, de couleur jaune, ainsi que le revêtement des poils ventraux voisins ; le segment terminal à moitié aussi long que le segment moyen est conique, massif, laissant reconnaître seulement sur le côté inférieur son revêtement d'écailles denses. Les yeux sont petits, brun noirâtre, bordés de poils. Les antennes ont une longueur égale au quart de celles des ailes antérieures ; le segment basilaire forme une espèce de pédoncule portant une région pectinée jusqu'à la pointe ; les dents du peigne sont finement ciliées, vont en s'atténuant graduellement jusqu'au milieu, persistent ensuite de même longueur jusqu'au dernier sixième, à partir duquel elles se raccourcissent rapidement jusqu'au sommet. Les antennes sont brun ocre, avec le scape noir sur le côté externe ; elles sont recourbées en arrière vers leur milieu, tandis que la moitié basilaire est dirigée en avant. Thorax densément velu. Abdomen conique, comprimé sur les côtés, gris brunâtre, terminé par une touffe anale, dépasse l'aile postérieure d'environ un tiers de sa longueur. La face inférieure de l'abdomen, le côté interne des pattes sont jaune gris ocre ; la face externe des pattes est brun rouge.

Ailes très petites, fortement nervées, minces, écailleuses, roux brique.

Aile antérieure étroite, à apex tronqué ; bord costal rectiligne ;

bord interne d'un tiers aussi long que le bord antérieur ; angle anal à longue courbure ; bord externe concave un peu en dessous de l'apex. Franges courtes, brun alterné de blanc jaunâtre. La cellule médiane est enfermée par une tache lunaire qui, dans un exemplaire, est très noire ; dans un autre, à peine gris mat. Cette tache est enfermée dans un espace que bordent intérieurement et extérieurement deux rayures sombres, la première concave, la seconde convexe.

Au-devant du bord externe s'étend une double rangée de points noirs disposés en alternance.

Aile postérieure : bord externe rectiligne, angle anal obtus ; angle antérieur droit. Coloration foncière brun roux couvert d'écailles grisâtres, plus clair en avant ; frange blanc jaunâtre.

Face inférieure : brun rouge avec le dessin à peine transparent.

Femelle. La collection Ch. Oberthür renferme un échantillon rapporté à *B. marginepunctata* et dont je donne ici une figure. Le corps est brunâtre clair, avec des poils grisâtres. L'aile antérieure, de même couleur, présente deux rayures sombres, irrégulières, et un point discoïdal noirâtre ; en avant du bord externe s'étend une double rangée de points noirs.

L'aile postérieure est grise, passant au brunâtre vers l'insertion.

Collection Ch. Oberthür.

6. **Borocera Pelias**, Mab., *Bull. Soc. Philom.*, III, p. 138, 1879.

Habitat : Madagascar.

Envergure : mâle 58 mm. ; femelle 66 mm. (pl. XIII, fig. 6 et 7).

Mâle. Un peu plus grand que *B. madagascariensis* ; ailes antérieures plus étroites, beaucoup plus allongées à l'apex et rouge foncé fauve, ligne marginale de points et stries noirs.

Ailes inférieures : brunes, marge antérieure rouge foncé. Bord des quatre ailes rouge foncé.

Femelle. Plus foncée ; ailes antérieures : une ligne courte, basale, coupée ; une autre oblique à travers les branches des nervures ; toutes deux jaune orangé ; point discoïdal jaune ; une troisième ligne noire, dentelée, submarginale. Ailes inférieures immaculées.

Corps du mâle concolor, abdomen plus foncé. Corps de la femelle rougeâtre.

Cette espèce est bien voisine de *B. marginepunctata.*

7. **Borocera punctifera**, Mab. *C. R. Soc. Ent. Belge*, XXIII, p. xvii, 1880.

Femelle. 72 millimètres. Ailes antérieures superbes, apex subaigu, rouge ferrugineux, point central brun. De l'apex à l'angle interne, court une rangée de points saillants noirs, qui sont marqués plus bas en double ligne, mais sans ordre ; on voit, plus haut, une double raie brune, courbe, et ne dépassant pas la cellule.

Ailes postérieures brunes. Le dessous des ailes est brun ferrugineux, avec trace de points vers la marge.

Corps concolor, très robuste. Thorax arrondi, couvert de poils, tête petite. Antennes courtes, à dents petites et épaisses, ce qui fait paraître l'antenne comme crénelée ou dentelée.

Espèce obscure ; *Lebed. badia*, Saalm, *Bombyx sordida* Mab. et *Bor. Pelias* Mab. diffèrent par la forme des ailes et la structure des antennes. Si on connaissait les mâles, on pourrait trancher la question.

Une femelle, Coll. H. G. Smith.

8. **Borocera arenicolaris**, *Bull. Cist. Ent.* III, p. 22, 1882.

Habitat : Madagascar.

Envergure : mâle 50 mm. ; femelle 80 mm. (pl. XIII, fig. 8 et 9).

Forme générale sur les deux sexes, semblable à celle du *Borocera madagascariensis*.

Mâle. Tête, thorax et abdomen gris cendré jaunâtre ; antennes noires à pectination ferrugineuse ; face inférieure ocracé sale.

Aile antérieure : étroite, allongée ; bord externe rectiligne ; coloration foncière ocre sableux ; une rayure interne ondulée, sombre, peu apparente et une rayure externe semblable ; une tache noire sur la cellule ; la moitié inférieure de l'espace médian est couverte de poils brun grisâtre ; le long du bord externe s'étend une double rangée de points noirs ; frange sombre.

Aile postérieure : très anguleuse ; angle anal tronqué ; coloration uniforme gris jaunâtre couverte de poils gris noir.

Femelle. Tête et thorax bruns, abdomen plus clair ; antennes à hampe noire.

Aile antérieure : bord postérieur très convexe, les deux rayures interne et externe sombres, ondulées ; coloration foncière gris brun ; en avant du bord externe une forte ligne dentée, noire, s'étend du bord costal au bord postérieur ; l'espace compris entre cette ligne et la rayure externe, ainsi que l'espace basal sont recouverts de poils gris noir.

Aile postérieure : gris brun uniforme passant au gris jaunâtre vers la frange et au gris blanchâtre vers la base.

British Museum.

9. **Borocera Esteban**, Dogn., *Le Nat.* XIV, p. 33, 1892.

Habitat : Loja.

Envergure : mâle 60 mm. (pl. XIII, fig. 10 et 11).

Mâle. Corps couvert de poils brun noir, touffe anale plus brune ; antennes à hampe noire avec barbes très développées sur la moitié basale. Abdomen très long.

Aile antérieure : bord antérieur rectiligne, apex assez arrondi ; bord externe légèrement anguleux ; coloration foncière brun rouge, couverte de noirâtre sur la nervure médiane et sur une zone assez large le long du bord externe ; cette zone, du côté interne, limite une rayure sinuée ; les nervures se détachent en rouge.

Aile postérieure : bord externe rectiligne ; coloration brun rouge le long du bord antérieur et sur la base ; le disque noirâtre, une zone jaunâtre, concave, le long du bord externe.

Cocon long de 40 millimètres, large de 15 millimètres, formé d'un tissu épais, de couleur noirâtre.

Cette espèce, par sa grande taille, son coloris et sa coupe d'ailes, s'éloigne assez des Borocera africains ; Kirby la rapporte avec doute à ce genre ; la connaissance de la femelle permettra seule de trancher cette question.

Genre **Gonometa**.

Walker, *Cat. Lep. Het. B. M.* IV, p. 971, 1855.

Caphara, Walk. Char. undesc. Lepidoptera in coll. W. Saunders (*Trans. Ent. Soc. London* (35), p. 8, 1862).

Mâle. Corps très robuste, densément velu. Abdomen allant en se

rétrécissant depuis la base jusqu'à l'anus, dépassant de la moitié de sa longueur le bord postérieur des ailes. Antennes bien plus courtes que le thorax, très fortement pectinées, les barbules allant jusqu'au bout. Palpes distincts, velus, pas aussi longs que la tête ; deuxième article long, troisième petit, conique. Pattes robustes, velues ; la paire antérieure bien plus longue que les deux autres ; tibias postérieurs avec de minuscules éperons apicaux.

Ailes velues, opaques.

Aile antérieure : longue, étroite ; bord externe presque droit, apex obtus, angle interne très arrondi ; quatre nervures supérieures dont la première et la seconde sont fusionnées à la base ; seconde rayure inférieure plus de quatre fois plus éloignée de la troisième que de la première ; troisième rayure bien plus éloignée de la quatrième que de la seconde ; rayure submédiane indistincte.

Aile postérieure : tronquée ; sa longueur est inférieure à la moitié de celle de l'aile antérieure ; l'angle interne se déjette en une queue imperceptible.

L'examen des documents de la collection Saunders à Oxford me conduit à réunir le genre Caphara Walk au genre Gonometa ; l'espèce type *Caphara marginata*, WK., n'est autre que *Gonometa postica*.

1. **Gonometa postica**, Walk., *Cat. Lep. H. B. M.* p. 971, 1855.

G. postica, Felder, *Reise de Novara Lep.* IV, t. LXXXIV, fig. 1, 2, 1874.

Pachypasa effusa, Walk., *Cat. Lep. Het. B. M.*, XXXII, p. 559, 1865.

Borocera Stollii, Walleng, *Wien ent. Mon.* IV, p. 165, n. 26, 1860 et *Vet. Akad. Handl.* (2) V (4), p. 32, 1865.

Caphara marginata, Walk., Char. undes. Lepidoptera (*Trans., ent. Soc. London*, p. 85, 1862.

Habitat : Port Natal, Afrique méridionale.

Envergure : mâle 56 mm. ; femelle 100 mm. (pl. XIV, fig. 1, 2, 3).

Mâle. Tête et thorax gris noirâtre ; antennes blanches avec les barbules noires, beaucoup plus longues dans la première moitié que dans la seconde ; des touffes de poils testacés sur le thorax ; abdomen massif, conique, brun rouge.

Aile antérieure : longue, bord costal légèrement concave, apex

anguleux, coloration foncière brunâtre clair, brun violâtre sur toute la zone terminale qui s'épate sur la côte et se détache nettement sur le fond de l'aile chez certains exemplaires ; zone interne partiellement couverte de poils grisâtres, limitée extérieurement par deux rayures gris noir, en lignes brisées, une petite marque bordée de grisâtre sur la cellule.

Aile postérieure : très courte, bord externe concave, bord interne convexe ; les deux tiers internes brun violâtre foncé, sauf le long du bord interne, qui est blanc couvert de poils ocracés, le reste de l'aile transparent.

Beaucoup d'échantillons sont très foncés et le dessin des ailes antérieures n'est pas visible.

Face inférieure : sternum du thorax blanc grisâtre ; abdomen brun noir, touffe anale de poils fauves. Aile antérieure brun grisâtre, aile postérieure brun noir violâtre dans sa moitié interne.

Femelle. Tête et thorax brun noir ; antennes fauves à la base, gris noir, abdomen jaune ocracé.

Aile antérieure : angle anal bien arrondi ; bord interne rectiligne s'incurvant brusquement à l'épaule. Coloration foncière rosâtre clair couverte de brun noir sur toute la zone interne, sauf un macule clair à l'insertion, et deux rayures claires, incomplètes, qui tranchent sur le fond sombre ; au delà, des bandes brunes descendent de la côte sur le bord interne ; une de ces bandes décrit une courbe contre la côte pour redescendre sur la zone externe ; bord externe estompé de brunâtre.

Aile postérieure : moitié interne jaune ocracé, le reste gris noir passant au rosâtre vers la ligne de séparation des deux teintes.

Cocon. Long. 45 mm. ; larg. 20 mm.

Formé d'une seule couche soyeuse blanc grisâtre, parsemé de poils noirs dressés, cylindriques, terminé en pointes obtuses.

2. **Gonometa subfascia**, Walk. *(Pochypasa subfascia). Cat. Lep. Het. B. M.* VI, p. 1426, n° 4, 1855.

Pachypasa subfascia, Dewitz, *Verh. Leop. Carol. Akad.*, p. 72, t. II, f. 12, 1881.

Habitat : Chinchoxo.

Envergure : femelle 110 mm. (pl. XIV, fig. 4).

Femelle. Face supérieure du corps grise ; ligne médio-dorsale du thorax formée par une forte rangée de poils brun sombre ; antennes brun noir avec la base de la hampe grise ; palpes et pattes de couleur brune ; face inférieure du corps brune passant, sur les côtés de l'abdomen, à l'ocre ; extrémité de l'abdomen couverte de poils jaune ocreux.

Aile antérieure : bord antérieur convexe, apex aigu, bord externe rectiligne. Coloration foncière gris rosâtre pointillé, coupée par une belle rayure brun noir, légèrement ondulée, commençant un peu avant l'apex et aboutissant au tiers antérieur du bord postérieur ; deux bandes claires bordées de sombre tombent du bord costal sur cette rayure.

Aile postérieure : bord externe très développé ; coloration gris pâle dans la moitié interne, foncé dans la moitié externe ; sur cette dernière moitié les espaces compris entre les nervures présentent, immédiatement en dessous de celles-ci, des poils rosâtres.

Face inférieure : les ailes apparaissent tachetées de jaunâtre avec les nervures se détachant en jaune.

3. **Gonometa bicolor**, Dewitz, *Ver. Leop. Carol. Akad.* XII, p. 73, t. II, fig. 1, 1881.

Habitat : Cameroon.

Envergure : 68 mm. (pl. XIV, fig. 5).

Femelle. Tête, thorax et abdomen roux brunâtre.

Aile antérieure : bord antérieur fortement infléchi près de l'apex, bord externe rectiligne. Coloration foncière uniforme roux brunâtre ; une rayure en forme d'ombre foncée sur le milieu de la limite interne du dernier quart.

Aile postérieure : bord externe très convexe, presque anguleux ; moitié interne blanc crème, moitié externe roux brunâtre.

4. **Gonometa cassandra**, Druce, On new species of Lepidoptera from tropical Africa *(Proc. Zool. Soc. London*, p. 681, 1887).

Habitat : Cameroon.

Envergure : 75 mm.

Mâle. Tête et thorax brun sombre ; antennes noir brunâtre ; abdomen noir brunâtre ombré de bleu grisâtre sur la face inférieure ; la face inférieure du thorax et les pattes brun noir, de l'abdomen blanc obscur.

Aile antérieure : brun pourpre riche, légèrement rougeâtre le long du bord interne ; une rangée submarginale de taches noires en forme de >, bordée de blanc du côté externe, s'étend depuis l'apex jusqu'à l'angle anal.

Aile postérieure : noir brunâtre avec une belle ombre bleu grisâtre, le bord extérieur densément bordé de crème.

Face inférieure : comme la supérieure, sauf l'absence d'ombre bleu grisâtre sur les ailes postérieures.

Espèce alliée à *G. postica* Walk.

5. **Gonometa Massilia**, Druce (*Pachypasa? Massilia*). On new species of Lepidoptera from tropical Africa. (*Proc. Zool. Soc. London*, 1887, p. 680, 1888).

Habitat : Cameroon.

Femelle. Tête, thorax fauve rougeâtre. Abdomen brun sombre sur la face supérieure et brun grisâtre sur la face inférieure ; chaque segment cerclé d'une bande de longs poils blanchâtres. Antennes noires.

Ailes uniformément fauve rougeâtre.

Aile antérieure : porte quatre macules blanchâtres, les trois premiers voisins de l'apex, le quatrième proche de l'angle anal ; une petite tache blanche à l'extrémité de la cellule.

Aile postérieure : fauve rougeâtre avec une large bande blanc grisâtre qui s'étend depuis la bande suivant le long du bord antérieur jusque près de l'apex.

Face inférieure : coloration plus pâle.

Espèce tout à fait spéciale alliée à *Pachypasa subfascia* Walk.

6. **Gonometa Nysa**, Druce. On new species of Lepidoptera from tropical Africa (*Proc. Zool. Soc. Lond.*, p. 680, 1887).

Mâle. Ailes antérieure et postérieure, dessus et dessous, brun noi-

sette brillant, avec toutes les nervures légèrement sombres ; tête, antennes, thorax de même couleur que les ailes ; abdomen noir brunâtre.

Habitat : West Africa ; Mongo-ma Lubah (Thompson).

Espèce très spéciale.

7. **Gonometa Lomia**, Druce, On new species of Lepidoptera from tropical Africa *(Proc. Zool. Soc. Lond.*, p. 681, 1887.

Habitat : Afrique occidentale, Mongo-ma Lubah.

Mâle. Tête, thorax et abdomen fauve brunâtre ; antennes brun pâle à la base avec les sommets noirs ; pattes brunes.

Aile antérieure : fauve, une large rayure submarginale, noir brunâtre, s'étend de l'apex au bord postérieur ; sur le bord de cette rayure s'étend une rangée indistincte de points.

Aile postérieure : fauve, légèrement plus pâle à la base ; une rayure marginale noire s'étend de l'apex à l'angle anal.

Face inférieure : uniformément fauve, plus sombre le long du bord externe de l'aile antérieure.

Genre **Crexa**.

Walk., *Cat. Lep. Het. B. M.*, XXXV, p. 1926, 1866.

Mâle. Corps très robuste, à villosité abondante ; trompe obsolète ; palpes forts, velus, ne dépassant pas le bord antérieur de la tête ; troisième article extrêmement court ; antennes courtes, à large pectination. Partie postérieure du thorax avec une crête transversale. Abdomen avec une faible crête dorsale, s'étend bien au delà des ailes postérieures ; il présente de petites touffes latérales le long de chaque bord et une courte touffe apicale. Pattes courtes, fortes, faiblement velues. Ailes antérieures étroites, à peine aiguës ; bord externe très oblique, très peu arrondi. Ailes postérieures larges, bien arrondies dont la longueur ne dépasse pas la moitié de celle des ailes antérieures.

Crexa Punctigera, Walk. *(Entometa P.), Cat. Lep. Het. B. M.*, IV, p. 974, n° 4, 1855.

Crexa anthraxoïdes, Walk., *l. c.* XXXV, p. 1927, 1866.

Habitat : Australie, Tasmanie.

Envergure : mâle 32 mm. (pl. XIV, fig. 6).

Mâle. Brun pâle avec quelques poils blancs ; tête blanche ; antennes à barbes brun noir ; palpes partiellement blancs en dessus. Abdomen brun avec une touffe anale blanche, s'étendant un peu au delà des ailes postérieures.

Aile antérieure : large, coupée de quatre ou cinq rayures blanches, étroites, ondulées, partiellement interrompues ; coloration foncière blanche couverte de marron sur la base et le long des bords antérieur et postérieur ; une grosse tache noirâtre sur la base, trois taches discales noires, une rangée de points noirs le long du bord externe.

Aile postérieure courte, brunâtre clair, passant au blanc vers le milieu du bord externe ; quelques points noirs, obsolètes, le long de ce bord.

Genre **Pinara**.

Walk., *Cat. Lep. Het. B. M.*, III, p. 761, 1855,

Entometa, Walk., *l. c.*, IV, p. 972, 1855.
Rhinogine, Feld, *Reise de Novara*, IV, LXXXVI, ff. 9, 10, 1874.

Femelle. Corps robuste, recouvert d'une abondante villosité ; antennes filiformes beaucoup plus courtes que le thorax, quelque peu obtuses aux sommets, faiblement sériées jusque près du sommet ; trompe très courte ; palpes courts, très velus ; pattes fortes ; fémur et tibia avec de longs poils, tibias postérieurs avec deux minuscules épines apicales ; ailes plutôt grandes, peu épaisses ; ailes antérieures avec la seconde nervure quatre fois plus éloignée de la troisième que de la première ; troisième nervure environ deux fois plus éloignée de la quatrième que de la seconde.

Mâle. Antennes bien pectinées ; abdomen conique : ailes anté-

rieures triangulaires avec une rangée, généralement complète, de macules ocracés, qui existe également chez la femelle ; ailes postérieures bien plus courtes que les antérieures.

1. **Pinara adusta**, Walk. *(Entometa adusta)*, *Char. Lep. Het.* p. 16, n° 26, 1869.

Pinara metaphora, Walk. *(Opsirhina metaphora)*, *Cat. Lep. Het. B. M.*, p. 556, 1865.

Habitat : Moreton Bay.

Envergure : mâle 32 mm. ; femelle 56 mm. (pl. XV, fig. 1-2).

Mâle. Rougeâtre ferrugineux, couvert d'une abondante villosité ; antennes courtes, à pectination très développée et branches noires ; palpes blanchâtres, velus, ne dépassant pas le bord antérieur de la tête ; pattes courtes ; tarses blanchâtres avec des bandes noires ; abdomen s'étendant bien au delà du bord des ailes postérieures, terminé par une touffe anale très longue.

Aile antérieure : bord antérieur légèrement concave, bord externe très oblique, apex pointu ; moitié interne rouge sombre, sauf le long du bord interne ; moitié externe roussâtre coupée par une rayure de points ocracés maculés de noir.

Aile postérieure : les deux tiers internes noirs, sauf le long des bords adjacents ; le tiers externe d'un beau jaune d'or.

Femelle. Tête et thorax gris cendré ; antennes noires ; abdomen marron noirâtre, sauf la touffe anale, qui est gris cendré ; cet abdomen dépasse de beaucoup les ailes postérieures.

Aile antérieure : bord externe très convexe ; gris cendré, couvert de poils marrons clairsemés sur la moitié interne ; une rayure sinuée, grisâtre, s'amorce vers le milieu du bord postérieur et s'avance jusqu'à la nervure médiane ; elle est tangente intérieurement à une belle rayure formée de points ocracés, maculés extérieurement de noir.

Aile postérieure : bord externe très convexe ; moitié interne marron, moitié externe gris cendré.

2. **Pinara obliqua**, Walk. *(Entometa obliqua), Cat. Lep. Het. B. M.* IV, p. 973, 1855.

Rhinogyne Calligama, Feld., *Reise de Novara*, t. LXXXIX, ff. 9, 10, 1874.
Gastromegas Gynæcia Guenée, (Coll. Ch. Obth.).

Habitat : Australie.

Envergure : mâle 40 mm. ; femelle 64 mm. (pl. XV, fig. 3 et 4).

Mâle. Tête et thorax brunâtres ; antennes à barbules noires, palpes blanchâtres, abdomen ferrugineux, brun sombre vers l'extrémité, dépassant du quart de sa longueur l'angle des ailes postérieures ; tarses noirs avec des bandes blanches.

Aile antérieure : bord antérieur presque rectiligne ; zone interne brunâtre, coupée obliquement du côté externe ; au delà, une zone rosâtre divisée longitudinalement par une rayure oblique, grisâtre ; sur la seconde moitié rosâtre s'étend une ligne de macules orangés marqués extérieurement de noir, disposés en zigzag, et allant d'un bord à l'autre ; bord externe grisâtre.

Aile postérieure : moitié interne brun noir ; moitié externe d'un brun jaune d'or ; insertion marquée de poils roses ; bord interne rose.

Femelle. Tête et thorax blanc grisâtre ; antennes à hampes noires ; abdomen marron foncé.

Aile antérieure : blanc grisâtre coupé par deux rayures grisâtres : l'interne légèrement convexe, l'externe droite s'incurvant contre la côte et formée d'une série d'arcs ; au delà de celle-ci s'étend une rangée de macules orangés, marqués extérieurement de noir, disposés en zigzag et allant d'un bord à l'autre ; frange grisâtre.

Aile postérieure : blanc grisâtre coupé au milieu par une rayure obsolète, convexe.

Face inférieure : aile antérieure blanc grisâtre, aile postérieure blanche.

Pinara obliqua var. obscura. Cette forme, que je trouve dans la collection Ch. Oberthür, diffère du type par ce fait que toute l'aile postérieure est gris noir, sauf une bande blanche le long du bord externe ; elle est représentée par un individu femelle.

3. **Pinara despecta**, Walk. *(Entometa despecta, Char. Lep. Het.* n° 6, 1869, p. 66.

Habitat : ?

Mâle. Corps ocracé ferrugineux ; antennes noires, à pectination ocracée sombre, très dense ; palpes lancéolés s'étendent bien en avant de la tête ; abdomen noir, dépassant de beaucoup les ailes postérieures et terminé par une touffe apicale blanche.

Aile antérieure : aiguë, avec trois lignes obliques, noirâtres, en zigzag ; une tache noire sur le disque entre la première et la seconde nervure ; bord externe très oblique.

Aile postérieure : coloration foncière brun noirâtre.

4. **Pinara cana**, Walk., *Cat. Lep. Het. Br. M.*, III, p. 761, 1855, t. III, p. 1711, 1856.

Pinara cana, Butl., *Trans. Ent. Soc. Lond.* p. 387, 1886.

Habitat : Terre de Van Diemen, Australie.

Envergure : femelle 66 mm. (pl. XV, fig. 5).

Femelle. Corps couvert de poils blanchâtres mêlés à des poils fauves ; antennes et palpes noirs ; tarses noirs avec des bandes blanches ; abdomen court, dépassant à peine les ailes postérieures.

Aile antérieure : bord externe convexe ; coloration blanchâtre couverte de poils grisâtres sur la base et le long du bord externe ; bord costal et tout l'espace apical gris noirâtre ; une belle rayure sinuée de points orangés, maculés extérieurement de noir. Walker signale deux bandes blanchâtres et une gris sombre que je ne retrouve pas sur l'exemplaire du British Museum ; la bande grise et une blanche sont immédiatement après le milieu de l'aile ; la seconde bande blanche aux deux tiers de la longueur.

Aile postérieure : gris blanchâtre uniforme, légèrement plus foncé le long des bords antérieur et postérieur.

5. **Pinara divisa**, Walk. *(Entometa divisa), Cat. Lep. Het. B. M.* IV, p. 973, 1855.

Habitat : Australie.

Envergure : mâle 50 mm. (pl. XV, fig. 6).

Mâle. Corps brun ; tête et thorax couverts de poils grisâtres ; antennes à barbules noires ; tarses noirâtres avec des bandes blanches ; abdomen brun pâle, noirâtre à l'extrémité postérieure, dépassant, d'une longueur presque égale à sa moitié, l'angle interne des ailes postérieures.

Aile antérieure : brun sombre, ferrugineux le long de la côte ; surface alaire divisée longitudinalement en deux zones séparées par une limite profondément concave : la supérieure roux ferrugineux sombre, l'inférieure bien plus velue et de couleur beaucoup plus claire ; une rangée externe de points orangés, bordé extérieurement de noir, va d'un bord à l'autre, mais est très obsolète sur la zone supérieure ; Walker signale une tache blanche sur la côte, aux quatre cinquièmes de la longueur et une tache discale blanche que je ne trouve pas sur l'exemplaire du British Museum.

Aile postérieure : ferrugineuse, brun sombre le long du bord antérieur ; frange un peu plus loin.

Coll. British Museum.

Femelle. Tête, thorax et abdomen couverts de poils grisâtres ; aile antérieure divisée longitudinalement en deux zones par une limite très sinuée : la zone supérieure brun violâtre foncé, surtout à la base, la zone inférieure violâtre très clair ; un petit œil discal transparent ; une rangée de points ocracés bordés intérieurement de noir et très voisine du bord externe.

Aile postérieure : gris violâtre clair ; un bord antérieur avec du gris noir, base et bord interne grisâtres.

Coll. Ch. Oberthür.

6. **Pinara Simonis** Guén.

Cette espèce est représentée dans la collection Ch. Oberthür, par un exemplaire provenant de la collection Guénée.

Habitat : Australie.

Envergure : mâle 33 mm. (pl. XV, fig. 7).

Mâle. Tête, thorax et abdomen couverts de poils grisâtres ; antennes à hampe blanchâtre et pectination gris noirâtre, roussâtre à la base.

Aile antérieure : bord costal rectiligne, apex aigu ; coloration fon-

cière divisée en deux zones longitudinales séparées par une limite extrêmement sinuée : la zone antérieure brun violacé, la zone postérieure gris violâtre clair ; une petite tache transparente sur la cellule ; en avant du bord externe s'étend sur toute la longueur une rangée de points ocreux, maculés de noir du côté externe.

Aile postérieure : arrondie ; gris violâtre uniforme, couvert de brunâtre tout le long du bord costal et estompé de poils grisâtres vers la base.

La face inférieure est identique à la face supérieure.

Cette espèce est voisine de *P. divisa* Walk.

Coll. Ch. Oberthür.

7. **Pinara sesioïdes**, Walk. *(Eumeta sesioïdes), Cat. Lep. Het. B. M.*, XXXV, p. 1924, 1866.

Habitat : Moreton Bay.

Envergure : mâle 34 mm. (pl. XV, fig. 8).

Mâle. Corps brun sombre, recouvert d'épais poils longs ; antennes courtes, à pectination très épaisse, barbes noires ; palpes robustes, pubescents, dépassant un peu le bord antérieur de la tête, à troisième article très court ; abdomen s'étendant bien au delà du bord des ailes postérieures, allant en diminuant depuis la base jusqu'à la touffe apicale, qui est formée de poils cramoisi sombre.

Aile antérieure : étroite, légèrement aiguë ; bord externe droit extrêmement oblique, cendré blanchâtre ; base ocracée, puis cramoisie ; une rayure interne transversale blanche près de la base ; une marque transversale blanche sur le disque ; une rayure externe oblique, cendrée, diffuse sur son bord interne, bordée sur son côté externe par une ligne blanche ondulée ; à celle-ci est annexée extérieurement une ligne ondulée de taches ocracées marquées de noir ;

Aile postérieure : très courte, cendré blanchâtre, avec un grand macule triangulaire ocracé le long du bord externe ; frange blanche.

8. **Pinara parvigutta**, Walk. *(Nadiasa parvigutta), Cat. Lep. Het. B. M.*, V, p. 1015, 1835.

Habitat : Australie.

Envergure : mâle 36 mm. (pl. XV, fig. 9).

Mâle. Corps pâle ferrugineux blanchâtre ; antennes, palpes et tarses noirs, ces derniers avec des bandes blanchâtres.

Aile antérieure : d'une coloration plus ferrugineuse le long de la moitié apicale de la côte ; deux rayures étroites, indistinctes, irrégulières, très obliques, pâle brunâtre ; au delà s'étend une rangée ondulée de taches ocracées dont la plupart sont marquées de noir.

Aile postérieure : de la couleur des antérieures, avec quelques taches ocracées très obsolètes.

Femelle. Corps trapu, court, marron, abdomen ne dépassant presque pas les ailes postérieures ; antennes noires.

Aile antérieure : marron clair, plutôt grisâtre sur la zone médiane : deux rayures arquées, convexes ; une rangée ondulée de points ocracés marqués extérieurement de noir et obsolètes dans la moitié antérieure.

Aile postérieure : marron clair uniforme, coupé par une bande un peu grisâtre ; frange grisâtre.

Coll. British Museum.

9. **Pinara rufescens,** Butl., *Trans. Ent. Soc. London*, p. 387. 1886.

Habitat : Rockampton (Australie).

Envergure : mâle 38 mm. (pl. XV, fig. 10).

Mâle. Corps brun roux pâle, tête et thorax plus sombres ; antennes blanchâtres ; abdomen terminé par une touffe anale brun rougeâtre chocolat.

Aile antérieure : zone interne sur les deux cinquièmes jusqu'à la nervure submédiane et aire costale jusqu'à la nervure radiale inférieure rougeâtre chocolat ; le reste de l'aile brun roux pâle arrosé d'écailles crèmes ; une rayure rectiligne, transversale, crème jaunâtre coupe l'aile au cinquième à partir de la base, depuis la côte jusqu'à la rayure submédiane ; une tache transversale blanche à travers l'extrémité de la cellule ; une rayure blanchâtre traverse le milieu du disque, s'incurve vers la côte, lunulée et interrompue par les rayures en dessous de la radiale inférieure ; quatre petites taches orangées, marquées extérieurement de noir juste au delà de la rayure discale ; bord externe grisâtre.

Face inférieure : ailes plus pâles que sur la face supérieure : aile

antérieure sans aucune rayure au cinquième basal ; tache discocellulaire d'un blanc pur ; rayure discale interrompue, ne s'étendant pas en dessous de la troisième branche médiane, blanc pur ; thorax brun fumeux, face ventrale de l'abdomen brun bronzé.

10. **Pinara Australasiæ** Möschl.

Rhinogyne A., *Stett. ent. Zeit.*, XXXIII, p. 360, 1872.

Habitat : Melbourne.

Envergure : mâle 30 mm.

Mâle. Tête gris rougeâtre, thorax et abdomen bruns ; scape de l'antenne couleur d'argile, pectination brun noirâtre ; palpes gris rougeâtre, pattes brunes annelées de blanchâtre.

Aile antérieure : largement brune le long du bord costal ; un point médian blanc ; un espace quadrangulaire médian coloré en gris rougeâtre ; quatre points noirs du côté interne, orangés du côté externe sont disposés le long du bord externe.

Aile postérieure : gris rougeâtre, bord antérieur largement brun noirâtre.

La face inférieure reproduit la face supérieure.

11. **Pinara ignobilis**, Walk. *(Entometa Ignobilis), Char. Lep. Het.*, p. 67, n° 7, 1869.

Habitat : ?

Mâle. Brun ; corps densément velu ; tête et thorax ocracé sombre ; antennes courtes, à pectination très large ; palpes velus, ne dépassant pas le bord antérieur de la tête ; abdomen ocracé sombre, touffe anale brune, s'étendant bien au delà du bord des ailes postérieures.

Ailes légèrement hyalines.

Aile antérieure aiguë ; bord externe droit, très oblique.

Genre **Casphalia**.

Cat. Lep. B. M., XXXV, 1925, 1866.

Mâle. Corps très robuste. Trompe obsolète. Palpes velus, plutôt

étroits, ne dépassant pas le bord antérieur de la tête, à troisième article extrêmement court. Antennes courtes, fortes, couvertes d'une pectination bien développée sur le tiers de sa longueur à partir de la base et, à partir de là, faiblement pectinées jusqu'au sommet.

Thorax très épais.

Pattes courtes, robustes, faiblement velues ; tibias dépourvus d'éperons. Ailes étroites. Aile antérieure allongée, arrondie aux angles ; bord externe extrêmement oblique.

Abdomen beaucoup plus étroit que le thorax, s'étendant bien au delà des ailes postérieures et se terminant par une forte touffe anale de poils.

Casphalia flavicollis, Walk., *Cat. Lep. H. B. M.*, XXXV, p. 1925, 1866.

Oiketicus? Buchholzi, Carl. Plotz, Verzeichniss der vom Professor Dr. R. Buchholz in Westafrica gesammelten Schmetterlinge (*Stett. ent. Zeits.*, p. 88, 1880).

Habitat : Sierra Leone, Aburi.

Mâle. Tête brun sombre ; thorax et face dorsale de l'abdomen de couleur rousse, touffe de poils anale brune ; antennes largement pectinées, seulement sur le quart antérieur.

Aile antérieure : brun sombre uniforme.

Aile postérieure : jaune pâle avec une large bordure gris sombre et, près de celle-ci, vers l'extrémité, une tache de même couleur.

Je ne connais pas cette espèce que Plotz ne figure pas. C'est sur la foi de Kirby que je la range dans ses Pinarides. Plotz écrit que les antennes sont comme celles d'*Oiketicus Kirbyi*, Guilding ; il range, d'ailleurs, son espèce dans le genre Oiketicus. Or, les Oiketicus sont des Psychides. Il faudrait, pour trancher la question, connaître l'espèce type de Walker, que je n'ai pu trouver et qui a sans doute disparu.

INDEX ALPHABÉTIQUE

des Genres et des Espèces décrits

	Pages	Planches	Figure
Bhima	37		
— ondulosus	38	XI	2
Borcera	39		
— Arenicolaris	54	XIII	8, 9
— Bibindandy	50		
— Cajani	49	XII	4, 5
— Esteban	55	XIII	10, 11
— Madagascariensis	48	XII	1, 2
— Madinyka	51	XII	9
— Marginepunctata	52	XIII	4, 5
— Pelias	53	XIII	6, 7
— Punctifera	54		
— Statii	51		
— Striata	50	XII	6
Casphalia	68		
— flavicollis	69		
Crexa	60		
— punctigera	61	XIV	6
Cyrtogone	5		
— Cana	8	I	8
— Herilla	5	I	1, 2
— Nenia	7	I	3
Gonometa	55		
— Bicolor	58	XIV	5
— Cassandra	58		
— Lomia	60		
— Massilia	59		
— Nysa	59		
— Postica	56	XIV	1, 2, 3
— Subfascia	57	XIV	4

	Pages	Planches	Figures
Gunda	11		
— ochracea	11	I	4
Odontocheilopteryx	8		
— Acaciæ	9	II	1,2,3,4,5,6
— Maculata	10	II	7
— Myxa	10		
Pinara	61		
— adusta	62	XV	1, 2
— Australasiæ	68		
— Cana	64	XV	5
— Despecta	64		
— Divisa	64	XV	6
— Ignobilis	68		
— Obliqua	63	XV	3, 4
— Parvigutta	66	XV	9
— Rufescens	67	XV	10
— Sesioïdes	66	XV	8
— Simonis	65	XV	7
Suana	12		
— Concolor	13	III	1, 2, 3, 4, 5
— Cervina	15	IV	1, 2, 3, 4
— Riemsdyki	15		
Taragama	17		
— Acuminata	30	IX	1
— Alpherakyi	21	I	6, 7
— Basimaculata	32		
— Bilinea	30	VII	7
— Bimaculata	34		
— Castanoptera	29	VIII	1,2,3,4,5,6
— Cristatum	25	VI	2
— Diluta	30		
— Dorsalis	27	VII	1
— Graberii	35		
— Honrathii	33	VII	6
— Ignifua	28	VII	3, 4
— Indicus	24	VI	1
— Metaspila	32	VII	5
— Ondulosa	33	IX	2
— Phocea	31		
— Polydora	22	II	8

	Pages	Planches	Figures
Varagama	17		
— Primigenum	20		
— Repanda	18	V	1, 2, 3, 4, 5, 6
— Siva	25	VI	3, 4, 5, 6, 7
— Splendens	23	II	9
— Stupida	20	I	5
— Truncata	36		
— Vesta	35		

ESSAI DE CLASSICATION DES LÉPIDOPTÈRES

PRODUCTEURS DE SOIE

Publié par le *Laboratoire d'Etudes de la Soie.*

Volume I. 1897, *Attaciens.*

Volume II. 1899, *Actiens.*

Volume III. 1901. *Saturniens.*

Volume IV. 1904, *Saturniens* (suite).

Volume V. 1906. *Saturniens* (fin).

Volume VI. 1908. *Pinarides.*

Volume VII (en préparation). *Bombycides.*

Lyon. — Imprimerie A. Rey et Cie, 4, rue Gentil. — [illegible]

CHAMBRE DE COMMERCE
DE LYON

7e FASCICULE
BOMBYCIDES

LABORATOIRE D'ÉTUDES DE LA SOIE
DE LA CONDITION PUBLIQUE DES SOIES

ESSAI
DE
CLASSIFICATION DES LÉPIDOPTÈRES
PRODUCTEURS DE SOIE

Extrait des *Rapports du Laboratoire d'Études de la Soie*,
Vol. XIV. — 1908-1909-1910.

282537

LYON
A. REY ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
4, RUE GENTIL, 4
1911

154

LABORATOIRE D'ÉTUDES DE LA SOIE

DE LA CONDITION PUBLIQUE DES SOIES

ESSAI

DE

CLASSIFICATION DES LÉPIDOPTÈRES

PRODUCTEURS DE SOIE

ESSAI DE CLASSIFICATION DES LÉPIDOPTÈRES

PRODUCTEURS DE SOIE

Publié par le *Laboratoire d'Etudes de la Soie*

Volume I, 1897, *Attaciens.*
Volume II, 1899, *Actiens.*
Volume III, 1901, *Saturniens.*
Volume IV, 1904, *Saturniens* (suite).
Volume V, 1904, *Saturniens* (fin).
Volume VI, 1908, *Pinarides.*
Volume VII, 1910, *Bombycides.*

CHAMBRE DE COMMERCE
DE LYON

7e FASCICULE
BOMBYCIDES

LABORATOIRE D'ÉTUDES DE LA SOIE

DE LA CONDITION PUBLIQUE DES SOIES

ESSAI

DE

CLASSIFICATION DES LÉPIDOPTÈRES

PRODUCTEURS DE SOIE

Extrait des *Rapports du Laboratoire d'Études de la Soie*,
Vol. XIV. — 1908-1909-1910.

282537

LYON
A. REY ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
4, RUE GENTIL, 4
1911

154

ESSAI DE CLASSIFICATION

DES

LÉPIDOPTÈRES PRODUCTEURS DE SOIE

(7e Fascicule)

AVANT-PROPOS

La classification des Lépidoptères, publiée par le Laboratoire d'Etudes de la soie, se termine avec les Bombycides qui sont décrits dans ce VIIe fascicule.

Voici la liste des fascicules, tirés à part, consacrés à cette étude dans les *Comptes rendus des travaux du Laboratoire* :

FASCICULES	COMPTES RENDUS
I. 1897. *Attaciens*	Volume VIII.
II. 1899. *Actiens*	— IX.
III. 1901. *Saturniens*	— X.
IV. 1904. *Saturniens* (suite). . . .	— XI.
V. 1906. *Saturniens* (fin)	— XII.
VI. 1908. *Pinarides*.	— XIII.
VII. 1910. *Bombycides*	— XIV.

Depuis l'apparition de cette publication, un grand nombre de genres et d'espèces ont été décrits ; des variétés ont été signalées dans les formes figurées ; des chenilles et des cocons inconnus sont venus enrichir les collections ; l'aire d'extension géographique s'est étendue pour certaines espèces, précisée pour d'autres.

Le Laboratoire d'études des soies, dans ses volumes ultérieurs, groupera en un ou plusieurs suppléments toutes ces données et tiendra ainsi la publication dont il a pris l'initiative au courant de toutes les acquisitions scientifiques nouvelles.

Dans ces conditions, l'Essai de Classification restera une œuvre complète où l'on sera assuré de trouver tous les documents relatifs aux principales espèces sericigènes du monde entier.

— — —

BOMBYCIDES

Genre **THERINIA**

Hubn, *Verz. bek. Schmett.*, p. 290, 1822 ?

Asthenidia Westw., *Nat. Libr. Exot. Moths*, p. 209 (1841).

Corps grêle, beaucoup plus court que les ailes postérieures. Ailes très amples, de coloration foncière plutôt pâle, coupée de rayures sombres. Aile postérieure avec un prolongement anal.

Les espèces d'Asthenidia se rencontrent seulement dans les régions forestières de l'Amérique tropicale ; leur grande ressemblance avec le genre Strophidia de l'Europe est fort remarquable.

Therinia Transversaria Druce *(Asthenidia T.)*, *Biol. Centr. Amér. Lep. Het.*, I, p. 226, t. XXIV, f. 1, 1887.

Habitat : Nicaragua, Colombie.

Envergure : 70 millimètres (pl. 1, fig. 1).

Tête, thorax et abdomen blancs ; antennes jaunâtres, assez fortement pectinées ; dessus des palpes noir, dessous blanc ; pattes blanc jaunâtre.

Ailes antérieures et inférieures blanc pur ; les premières avec une ligne noir brunâtre courte à la fin de la cellule ; au delà de celle-ci s'étendent trois rayures semblablement colorées (la première large,

la seconde étroite et la troisième submarginale), traversant l'aile depuis la marge costale jusqu'à la marge interne.

Aile postérieure traversée depuis la marge costale, près de la base, jusque près de l'angle anal (mais ne l'atteignant pas), par une ligne étroite noir brunâtre ; une seconde ligne de la même couleur traverse au delà de celle-ci, depuis la marge costale jusqu'à la marge interne, tout près de l'angle anal ; une petite marque grisâtre indistincte sur la marge externe en dessous de l'angle anal, une ligne marginale noire s'étend depuis l'apex jusqu'un peu au-dessus de la petite queue, là elle forme une tache noire, bordée sur le côté externe par une marque angulaire orange brillant, et sur le côté interne de la queue une large tache noire ; la face inférieure des ailes blanc pur avec les marques plus foncées de la surface supérieure visible par transparence.

Cette espèce semble commune dans l'Amérique centrale jusqu'au nord du Nicaragua et s'étend au sud au delà des limites de cette région.

A. transversaria diffère des autres espèces décrites par une tache couleur orange, au lieu de rouge, sur les ailes inférieures, et par la position différente des bandes noires ; elle est alliée à *A. geometraria* Felder, dont elle est toutefois très différente.

Therinia Buckleyi Druce (*Asthenidia B.*), *Proc. Zool. Soc. Lond.*, 1890, p. 507.

Habitat : Bolivie, Pérou.

Envergure : 80 millimètres (pl. I, fig. 2).

Thorax et abdomen jaune pâle ; tête, palpes et jambes noirs ; antennes brun foncé.

Ailes antérieure et postérieure jaune pâle ombré de blanc ; les deux ailes traversées environ au milieu par une rayure large brun pâle, au delà de laquelle, sur les ailes antérieures, se trouve une étroite ligne sous-marginale terne qui s'étend depuis l'apex jusqu'à la marge interne au-dessus de l'angle anal ; les inférieures avec deux lignes postmédianes brun pâle, ondulées, submarginales.

Face inférieure des ailes jaune pâle avec une ligne submarginale brune.

Therinia Amphira Druce (*Asthenidia A.*), *Proc. Zool. Soc. Lond.*, 1890, p. 508.

Habitat : Equateur.

Envergure : 80 millimètres (pl. I, fig. 3).

Tête blanche, collier jaune, thorax et abdomen blanchâtres ; antennes sombres ; palpes blancs devant et noirs sur les côtés ; pattes noires avec raies blanches. Ailes supérieures et inférieures blanc pur, avec une légère nuance primevère sur la marge costale et externe des deux ailes.

Aile antérieure : traversée par deux lignes noir foncé, la première large, la seconde étroite ; une ligne marginale noire ; une courte raie noire au bout de la cellule ; frange blanche.

Aile postérieure avec deux bandes noires foncées, la première étroite, la seconde très large ; frange noire ; une tache rouge juste au-dessus de la queue et deux taches noires sur le bord externe.

Face inférieure des ailes blanc pur.

Cette espèce est voisine de *Asthenidia transversaria* Druce, dont elle se distingue de suite par ses ailes inférieures, bien plus longues, et par les bandes qui sont presque noires au lieu de brun pâle.

Therinia Lactucina Stoll (*Attacus L.*), *Pap. Exot.*, III, t. CCLXXIII, B. C., 1780 ?

Ther. Lacticivaria, Hübn., *loc. cit.*, p. 290, n. 2818 (1822).
Phalœna Sambucaria, Clerck., *Icones*, t. L, ff. 3-4 (1764).

Habitat : Para.

Envergure : 70 millimètres (pl. I, fig. 4).

Tête, thorax et abdomen blancs ; antennes à hampe noire et barbes brunes, pattes bunes. Coloration foncière des ailes blanche, passant légèrement au jaune sur les zones externes.

Aile antérieure : un court trait brun grisâtre clair à la base de la cellule, une rayure brunâtre clair sur le milieu de l'aile, une double rayure postmédiane ondulée, la ligne interne brun grisâtre foncé, bien indiquée, rentrant vers le bord costal, la ligne externe brunâtre très clair, obsolète en avant ; bord costal et frange bordés de jaunâtre ; quelques macules brunes et noires éparses à la surface de l'aile.

Aile postérieure : une rayure interne en zigzag brunâtre, une double rayure externe également très en zigzag ; la ligne interne grêle, la ligne externe représentée par une large bande brunâtre ; trois taches noires sur l'angle anal à la base de la queue avec, en avant, une fine rayure sombre obsolète ; quelques macules éparses comme sur l'aile antérieure.

Face inférieure : blanche passant rapidement au jaunâtre clair ; une seule rayure postmédiane sombre bien apparente sur les deux ailes ; bords marqués de jaune ochracé.

Therinia Stricturaria Hubn, *Zeitr. ex. Schmett.*, III, p. 36, n° 284, ff. 567, 568, 1825.

Phal. Machaonaria, Guer., *Icon. K. Anim.*, p. 523, t. XC, f. 1 (1829-1844).

Habitat : Para.

Envergure : 70 millimètres (pl. I, fig. 5).

Tête et thorax blancs ; antennes à barbes jaunâtres ; abdomen jaunâtre. Ailes blanches.

Aile antérieure : coupée par trois rayures brunes s'étendant du bord costal au bord interne ; les deux premières rayures parallèles, la troisième se rapprochant de la deuxième vers le bord postérieur ; frange brun foncé.

Aile postérieure : coupée de trois rayures brunes ; la première épaisse, rectiligne jusqu'à la nervure cubitale, puis brusquement en zigzag et rentrante ; la seconde très grêle, festonnée et rentrante à sa moitié postérieure, la troisième un peu plus épaisse ; frange foncée ; trois taches brunes à la base de la queue, deux grosses, dont une en dessus, l'autre en dessous, une très petite plus bas ; en avant de ces deux taches une courte rayure brune.

Therinia Geometraria Feld *(Arthenia g.)*, *Wien. Ent. Monat.*, VI, p. 188, n° 177, 1862.

Habitat : Rio-Negro.

Envergure : 64 millimètres (pl. I, fig. 6).

Mâle. Même coloration que dans *T. stricturaria.* Aile antérieure avec un court trait sombre à la base de la cellule, deux rayures sombres, la première épaisse, faisant avec la moitié interne de la

côte un angle obtus, la seconde obsolète, allant d'un bord à l'autre ; une rayure sous-marginale sombre, étroite.

Aile postérieure avec deux rayures sombres n'atteignant pas le bord costal et rentrantes vers le bord interne, une rayure sous-marginale sombre et deux taches foncées sur la base du prolongement caudal.

Therinia Podaliriaria Westw. *(Astania P.)*, *Nat. Libr. Ex. Moths*, p. 209, t. XXIX, fig. 1, 1841.

Habitat : Brésil.

Envergure : 68 millimètres (pl. I, fig. 7).

Tête et thorax grisâtres, abdomen blanc ; coloration foncière des ailes blanc pur.

Aile antérieure : un court trait sombre à la base de la cellule ; deux rayures transversales sombres : une première descendant très obliquement du bord costal sur le bord postérieur, une seconde plus grêle rompue avant d'arriver au bord postérieur ; une aire sombre à la base de l'apex se déjetant le long du bord externe ; frange sombre.

Aile postérieure : deux rayures sombres : une première médiane n'atteignant pas les bords, curviligne ; une seconde également incomplète, festonnée ; deux taches noires sur l'angle anal, la première bordée extérieurement de rouge orangé ; en avant de ces taches une fine rayure rectiligne qui, partant du bord postérieur, fait un angle entre les taches puis se dirige en ligne droite vers le bord antérieur, qu'elle n'atteint d'ailleurs pas.

Therinia ? Flavicappilla Mab. *(Asthenia F.)*, *Ann. Soc. Ent. France* (5), IX, p. 345, 1879.

Habitat : Madagascar.

Envergure : mâle 53 millimètres.

Abdomen entièrement jaune ; thorax velu, jaune ; front jaune ; poitrine jaune ; pattes noires, hérissées de poils jaunes. Antennes longues, plumeuses, très noires. Ailes soyeuses, blanches, semi-hyalines ; aile antérieure très étroite à la côte avec apex très large,

colorée de noir jusqu'à l'angle interne. Bord des ailes inférieures bordé légèrement de noir jusqu'à l'angle antérieur. Dessous des ailes semblable au dessus, base des nervures légèrement jaunissante.

Cette espèce se rapproche des Saturnides par les nervures et des Liparides par l'extérieur.

Genre **DITRIGONA**

Moore *(Urapteryx T.)*, *Descr. Ind. Lep. Atkinson*, p. 258, 1888.

Mâle. Corps court, palpes très petits, grêles, montants, étroitement appliqués, apex pointu, antennes bipectinées à un tiers de l'extrémité, les branches courtes, un peu épaisses et légèrement ciliées ; pattes grêles, également squameuses ; milieu des tibias avec une paire et tibias inférieurs avec deux paires de minces éperons.

Aile antérieure : triangulaire ; cellule s'étendant sur plus de la moitié de la longueur ; la première sous-costale à un cinquième avant la fin de la cellule, la seconde à un sixième, bifide près de la fin ; la quatrième, à partir de la fin de la cellule, bifide près de la base, la quatrième étant couchée et touchant légèrement la seconde près de la moitié de sa longueur ; discocellulaires couchées intérieurement près de l'extrémité supérieure et extérieurement près de l'extrémité inférieure, radiale à partir de l'angle inférieur ; nervure du milieu médiane au cinquième, inférieure à la moitié.

Aile inférieure : courte, triangulaire, très prolongée en arrière et avec un petit angle spatulaire ; cellule aux deux cinquièmes de la longueur ; première sous-costale à moitié en avant de la fin de la cellule ; discocellulaires extérieurement obliques, couchées près de l'extrémité inférieure, radiale à partir de l'angle ; celle du milieu médiane au cinquième, plus basse aux deux cinquièmes.

Ditrigona Triangularia Moore *(Urapteryx T.)*, *Proc. Zool. Soc. Lond.*, 1867, p. 612.

Habitat : Bengale.

Envergure : 4 centimètres.

Mâle et femelle à ailes blanches, diaphanes ; bord costal convexe,

bord extérieur des deux ailes obliquement droit ; aile inférieure très prolongée, s'étendant jusqu'à deux fois la longueur de l'abdomen. Les deux ailes avec cinq rayures transversales cendrées, les quatre rayures internes droites, la rayure externe ondulante, toutes continuant jusqu'à l'angle anal. Poils cendrés bruns ; une tache noire extérieure à l'angle anal.

Collection : A.-E. Russell, F. Moore.

Genre **SYNCLISMUS**

Butl., *Ann. Nat. Hist.* (5), IV, p. 242, 1879.

Antennes courtes, largement pectinées ; jambes courtes et épaisses ; tibias postérieurs étendus, comprimés.

Ailes antérieures courtes, larges, nervure sous-costale à cinq branches, discoïdales simples.

Ailes postérieures allongées, subpiriformes ; nervure sous-costale à deux branches. Ce genre doit, d'après Butler, être regardé comme intermédiaire entre les genres Bombyx et Asthenidia.

Je n'ai rencontré aucune espèce de ce genre dans les divers musées que j'ai visités.

Synclismus Niveus Butl., *Ann. Nat. Hist.* (5), IV, p. 242, 1879.

Habitat : Fianarantsoa, Madagascar.

Blanc soyeux ; ligne discale des ailes régulièrement ondulée, squameuse, noire ; points marginaux noirs ; antennes pectinées de brun.

Aile antérieure : marge peu nette, couverte de brun et de noir, espace basal avec une ligne noire, squameuse, oblique, limitée par une ligne distincte, anguleuse, noire.

Face inférieure des ailes avec des points marginaux noirs, espace costal couvert de noir ; ailes supérieures avec un point costal noirâtre vers l'apex, ailleurs entièrement blanches.

Synclismus ? Oppositarius Walk. *(Boarmia oppositaria)*, *Lep. Het.* B. M., XXI, p. 361, n. 58, 1860.

Habitat : Venezuela, Jamaïque.

Mâle. Blanc. Antennes largement pectinées ; ailes tachetées de brun ; rayures internes et externes brunes, dentelées, rayure marginale et marque discale également brunes, la première continue.

Aile antérieure avec une teinte faon pâle le long de la côte où les lignes sont dilatées avec, entre elles, plusieurs petites marques brunes transverses.

Collection Dyson.

Genre **PRISMOPTERA**

Butler, *Trans. Ent. Soc. Lond.*, 1878, p. 78.

Genre allié à Ernolatia, mais différent entièrement dans la nervulation des ailes supérieures ; la nervure sous-costale courant parallèlement au bord costal dans son entière longueur, émettant seulement deux branches à partir de sa marge inférieure au delà de la cellule (dans Ernolatia, la seconde branche se partage en trois, de sorte que la sous-costale peut être dite à cinq branches, la continuation de la tige principale étant comptée) ; marge costale considérablement plus arquée vers l'apex ; marge externe presque droite au lieu de coudée ; angle anal des ailes inférieures moins prolongé.

Prismoptera Opalina Butl., *Trans. Ent. Soc. Lond.*, 1878, p. 78, t. III, fig. 9.

Habitat : Prainha.

Envergure : 37 millimètres (pl. I, fig. 8).

Dessus de la tête et tige principale des antennes blancs ; pectinations des antennes fauves ; thorax et collier ocre sale, tachetés d'écailles opalines, blanches sur les côtés ; abdomen blanchâtre ; dessous du corps blanc ; devant de la poitrine ocre, pattes (sauf les tarses) brunâtres.

Ailes transparentes avec des reflets irisés ; marges et nervures opaques ; trois taches jaune sable sur la côte ; indication de plusieurs lignes grisâtres, centrales, ondulées, parallèles ; bord externe et une série submarginale de taches lunulées indistinctement grisâtres.

Aile inférieure avec une petite tache jaune cadmium sur la marge abdominale près de l'angle anal ; bord externe irisé de bleu clair.

Prismoptera Aminula Druce, *Proc. Zool. Soc. Lond.*, 1890, p. 506.

Habitat : Sud-Est du Brésil.

Envergure : 31 millimètres (pl. I, fig. 9).

Tête grisâtre, collier jaune, thorax et abdomen brun foncé rougeâtre ; antennes et pattes brun jaunâtre.

Ailes antérieure et postérieure tout à fait hyalines ; marges costale, interne et externe et nervures jaunes ; base de la marge costale blanche ; les ailes inférieures avec une petite tache noire sur la marge interne un peu au-dessus de l'angle anal.

C'est une espèce distincte, alliée à *P. Opalina* Butl.

Prismoptera Trossula Dognin.

Habitat : Loja.

Envergure : 46 millimètres (pl. II, fig. 1).

Femelle. Corps brun roux fauve ; clypeus brunâtre ; antennes brun noir à pectination forte à la base et allant en s'atténuant graduellement vers l'apex. Palpes très velus. Pattes brun noir couvertes de longs poils blanchâtres. Face inférieure du corps brun noir couverte partiellement de poils fauves.

Aile antérieure : bord costal droit, apex arrondi, surface alaire entièrement transparente sans écailles, à reflets iridescents ; extrême base marquée de quelques poils fauves et bruns. Nervures costale et sous-costale se détachant en brun ; les autres en brunâtre.

Aile postérieure transparente ; base et bord postérieur avec des poils jaunâtres et bruns.

Cocon : longueur 22 millimètres ; largeur 11 millimètres ; de couleur marron roussâtre clair, à tissu serré (pl. II, fig. 2).

Genre **ERNOLATIA**

Walk., *Journ. Linn. Soc. Lond. Zool.*, VI, p. 131, 1862.

Mâle. Corps épais, trompe obsolète, palpes courts, grêles, cou-

chés. Antennes très courtes, fortement pectinées. Abdomen très crêté sur toute la longueur, ne s'étendant pas au delà des ailes postérieures. Jambes modérément longues et fortes. Grandes ailes.

Aile antérieure presque rectangulaire à son sommet ; costale droite ; bord extérieur courbé en face de la première nervure inférieure, derrière laquelle il est très oblique.

Ernolatia Signata Walk., *Journ. Linn. Soc. Lond. Zool.*, VI, p. 131, 1862.

Habitat : Sarawak.

Envergure : 36 millimètres (pl. II, fig. 3).

Mâle. Blanc ; abdomen avec une teinte pâle jaune qui prévaut sur tout le long de la crête et à l'extrémité. Ailes légèrement opalines avec des rayures submarginales et externes gris fauve très pâle, ondulées, indistinctes et diffuses, dont la première est accompagnée par des points bruns allongés sur les nervures.

Aile antérieure avec une teinte sur le disque toujours couleur gris fauve pâle.

Aile postérieure avec quelques marques plus foncées sur le bord interne qui est un peu lanugineux.

Genre **NAROMA**

Walker, *Cat. Lep. Het. B. M.*, VII, p. 1744, 1856.

Hypsibada, Walk., *loc. cit.*, XXXII, p. 497 (1865).
Zarfa, Walk., *Proc. Nat. Hist. Soc. Glas.*, I, p. 338 (1869).

Corps robuste, poilu ; antennes fortement pectinées ; trompe obsolète ; palpes modérément longs, ne s'étendant pas au delà de la tête, le second article a plus de deux fois la longueur du premier, le troisième est conique, très petit. Abdomen ne s'étendant pas au delà des ailes inférieures. Jambes avec de longs poils ; tibias postérieurs avec deux éperons apicaux de longueur modérée. Aile antérieure plutôt étroite, très légèrement convexe le long du bord costal, arrondie aux extrémités ; seconde nervure inférieure deux fois

plus éloignée de la troisième que de la première ; la troisième trois fois plus éloignée de la quatrième que de la seconde.

La structure de la nervure costale des ailes inférieures unit ce genre aux Arctiidae, mais, par d'autres caractères, il est plus voisin des Liparidae (Walker).

Naroma Signifera Walk., *Cat. Lep. Het. B. M.*, VII, p. 1744, n. 1, 1856.

Hyps. Varipes, Walk., *loc. cit.*, XXXII, p. 498 (1865).
Zarfa Lunifera, Walk., *Proc. Nat. Hist. Soc. Glasg.*, I, p. 339 (1869).

Habitat : Sierra-Leone, Natal, Congo.

Envergure : 28 à 40 millimètres (pl. II, fig. 4).

Mâle et femelle. Couleur faon blanchâtre. Front, palpes et pattes antérieures jaunes en dessus.

Abdomen et ailes postérieures blancs, le premier avec une raie de couleur faon pâle vers la base. Tarses antérieurs noirâtres avec des bandes blanches. Aile supérieure avec des points bruns le long du bord postérieur de l'aréole anale, dont la nervure apicale transverse est jaune, avec un point brun à chaque extrémité.

Cette description de Walker ne se rapporte pas très parfaitement à la figure que j'en donne d'après le type déposé au British Muséum.

Genre **OCINARA**

Walk., *Cat. Lep. Het. B. M.*, VII, p. 1768, 1856 ; Hutt., *Trans. Ent. Soc. Lond.* (3), II, p. 396, 1865.

Naprepa, Walk., *Cat.*, V, p. 1158 (1855).
Trilocha, Moore, *Cat. Lep. E. I. C.*, p. 382 (1857).
Ernolatia, Walk., *Journ. Linn. Soc.*, VI, p. 131 (1862).
Chazena, Walk., *Char. undescr. Het.*, p. 21 (1869).
Ocinara, Hampson, *Fauna of B. India*, p. 34.

Type : *O. dilectula* Walk., Java.

Habitat : Chine, Andaman, Bornéo, Java.

Palpes petits. Ailes antérieures avec nervure 6 naissant à l'angle

ou au-dessous de la cellule ; nervures 7, 8, 9, 10 avec un pédoncule commun, 7, 8, 9 très courbées en bas ; 11 partant de la cellule ; nervure 12 sous-costale présente ; une petite nervure dans la cellule ; ailes inférieures avec la nervure 5 partant du centre des discocellulaires ; nervures 6 et 7 avec un pédoncule commun ; trois nervures anales.

Ocinara Moorei Butt., *Trans. Ent. Soc. Lond.* (3), II, p. 326, 1865.

Habitat : Masuri.

Envergure : mâle 39 millimètres ; femelle 50 millimètres.

Corps tricaréné ou ayant une ligne dorsale et latérale de chaque côté composée de touffes de longues écailles de forme triangulaire et paraissant comme une ligne dentelée saillante ; couleur très faiblement ferrugineuse ou sable brun, très faiblement plus foncée que les ailes. Antennes bipectinées et faiblement colorées de ferrugineux ; thorax et devant de la tête entre les yeux blancs ; yeux, palpes et côté interne des pattes antérieures noir terne ; dessous blanc cendré, les lignes ondulées brunes et les taches bien marquées ; il y a un point noir sur le disque des ailes inférieures ; dessous du corps blanchâtre.

Les ailes, dans les deux sexes, sont blanc crême, partiellement couvertes d'une teinte ferrugineuse faible ; une ligne submarginale ondulée indistincte portant une marque ferrugineuse sur chaque nervure, la plus grande étant sur la marge costale ; bords abdominal et externe des ailes bien frangés de longs poils formant un bord bien marqué ; une ligne ondulée subbasale indistincte avec un ou deux points ferrugineux indistincts sur les nervures ; on voit sur l'aile inférieure une ligne brun pâle, très indistincte, ondulée, à environ un tiers de la marge ; la frange des ailes inférieures est terminée en une tache carrée saillante produite par le pliage en bas de la portion restante de la marge abdominale où se trouvent trois points ferrugineux.

La soie de cette espèce est fine et élastique ; le cocon oval, aplati dessous au contact de la feuille, convexe au-dessus ; il est enveloppé dans une légère enveloppe de soie molle, répandue sur lui en boucles et non à la façon d'un tissu comme dans les Bombyx. Cocon en mai et août. Sa larve vit sur le Ficus venosa à 5.400 pieds. Elle

est de couleur brun terreux et couverte de poils courts ; elle a une crête droite transverse sur le second segment, au-devant de laquelle s'étend une tache noirâtre ; elle a une épine tronquée, très courte sur le milieu du pénultième segment, qui, ordinairement, est inclinée en bas ; elle peut se dresser dans une position droite quand l'insecte est troublé. L'aspect général est rude, l'insecte ressemblant à de l'écorce et la ligne ventrale est fortement frangée, ainsi que les pieds, avec des poils plutôt longs.

Ocinara Lactea Butt., *Trans. Ent. Soc. Lond.* (3), II, p. 326, 1865.

Habitat : Masuri.

Envergure : femelle 39 millimètres ; mâle 32 millimètres (pl. II, fig. 6 et 7).

Yeux et palpes noirs ; antennes avec la hampe blanche et les barbes ferrugineuses ; corps densément garni de longues écailles ressemblant à des poils ; surface supérieure du corps gris cendré fumeux ; thorax et devant de la tête, entre les yeux, blancs. Corps petit et blanc, souvent avec les ailes partiellement hyalines et iridescentes, quoique cela, d'après Hutton, vienne de l'enlèvement des écailles, qui sont très petites et facilement frottables.

Aile antérieure : une rayure double, indistincte et presque obsolète, submarginale et légèrement ondulée avec une petite tache noire sur chaque nervure et une plus grande sur la marge costale flanquée de chaque côté par une plus petite. Environ au milieu de la marge costale, à une petite distance dans l'intérieur de l'aile, se voit une tache noire formée par deux lignes courbes parallèles rapprochées l'une de l'autre, et une double ligne courbe presque obsolète près de l'angle basal, courant de la marge antérieure à la postérieure ; les deux ailes sont arrondies extérieurement.

Aile postérieure : une ligne obscure, brunâtre, submarginale sans points ; une petite tache noire sur le disque, qui, cependant, n'est pas toujours présente, et trois taches noires bien définies sur la frange de la marge abdominale qui, comme dans les espèces précédentes, est pliée en bas.

Le dessous est blanc terne avec les taches discales et les lignes submarginales plus nettement apparentes que dessus.

Larves en juillet-août, à 5.400 pieds, sur Ficus venosa. La jeune

larve est d'un vert jaunâtre pâle, ressemblant à la tige de la feuille sur laquelle elle demeure ; elle présente, sur le dos du second segment, une épine transversale légèrement dressée, teinte en brun, et sur les cinquième et neuvième segments deux tubercules arrondis, légèrement dressés et de la même couleur ; une corne anale sur le pénultième segment, qui est aussi brun clair.

A la taille maxima, la couleur change en un brun rouge, comme l'écorce de l'arbre, l'épine transversale et les tubercules sont bien développés et un peu plus foncés que le reste du corps ; la corne anale paraît généralement comme si elle était tronquée par la perte de l'extrémité ; cependant, tel n'est pas le cas, car l'extrémité est rétractile et est généralement rentrée dans la partie inférieure comme dans un étui ; le sommet de cette épine est saillant quand l'animal va muer, ou est troublé ou irrité ; et au lieu d'être brune comme la base, elle est blanchâtre ; quand elle fait saillie, le bout reste dressé, légèrement incliné en arrière. La forme de la larve, figurée dans le deuxième volume des Lépidoptères du Musée de l'Inde, est semblable à celle de *O. dilectula*, sauf que dans la figure de la seconde, il n'y a pas de tubercules dressés (pl. II, fig. 6).

Ocinara Comma Butt., *Trans. Ent. Soc. Lond.* (3), II, p. 326, 1865.

Habitat : Dehra-Doon.

Envergure : 42 millimètres.

Corps blanc, antennes bipectinées, tige blanche avec plumes ferrugineuses ; la face et les palpes jaunâtre terne ; les deux paires antérieures des jambes portant chacune deux taches noires sur le bord externe.

Ailes avec une seule marque noire en forme de virgule, environ au centre de la marge antérieure de l'aile supérieure et à une petite distance de la marge.

Face inférieure également blanche, avec la marque en virgule un peu moins distincte, et au centre de l'aile inférieure, une très faible indication d'une tache noire.

Ocinara Diaphana Moore, *Descr. Ind. Lep. Atk.*, p. 83, 1879.

Habitat : Khasia-Hills.

Envergure : 29 millimètres.

Mâle. Blanc, diaphane ; les deux ailes traversées par trois bandes diaphanes plus claires. Abdomen grisâtre brun en dessus ; antennes brunes, avec la pointe blanche ; côtés de la tête, palpes, poitrine et jambes antérieures noirâtres sur le dessus.

Coll. Staudinger.

Il diffère de *O. lactea* par l'absence de marques blanches sur l'aile antérieure et sur la marge abdominale.

Ocinara Dilectula Walk., *Cat. Lep. Het. B. M.*, VII, p. 1768, 1856.

Habitat : Java.

Envergure : mâle 32 millimètres (pl. II, fig. 8, 9 et 10).

Mâle. Tête, dessus, côtés et face inférieure, palpes et jambes antérieures en dessus fauve rougeâtre. Devant du thorax avec une tache fauve sur chaque côté ou avec une bande fauve ; quelques poils fauves sur la partie postérieure. Abdomen avec une légère teinte testacée ; extrémité fauve ; ailes uniformes ; nervures blanches.

La larve se nourrit sur une espèce de Ficus portant le nom indigène de Weringin. Cette larve, d'après Moore, est longue de 45 millimètres, de couleur gris violâtre, avec un long éperon dorsal sur l'avant-dernier anneau ; la couleur du premier anneau thoracique est d'un brun rouge brique ; toutes les pattes sont brique grisâtre (pl. II, fig. 9).

Ocinara Lida Moore, *Cat. Lep. Mus. E. I. House*, II, p. 381, n. 913, 1858.

Habitat : Java.

Envergure : 33 millimètres (pl. II, fig. 11).

Mâle. Blanchâtre ; palpes très ferrugineux ; antennes et corps blanc testacé pâle ; ailes semi-hyalines.

Aile antérieure avec une ligne ondulée, noirâtre, transversale au quart à partir de l'apex ; la partie supérieure est pointillée de noir ; la marge interne a une bande couverte de brun verdâtre très pâle dont la couleur est aussi répandue en dessous de l'apex ; quelques lignes en zigzag subbasales, transversales et indistinctes.

Aile postérieure : une bande sous-marginale courbe brun verdâtre très pâle, ayant un point brun sur la marge abdominale.

Ocinara Waringi Snell. (*Bombyx W.*), *Tijdschr. Ent.*, XX, p. 20, t. II, fig. 11, 1877.

Habitat : Java.

Envergure : 26 à 31 millimètres (pl. II, fig. 12 et 13).

Tête, thorax et abdomen blanchâtres ; quelques poils ocracés à la base du thorax et à l'extrémité de l'abdomen.

Aile antérieure : apex bien arrondi ; coloration blanche partiellement couverte d'une iridescence bleue alternant avec de l'ocre très clair en bandes longitudinales entre les nervures. Bord costal et bord externe estompés d'ocre clair.

Aile postérieure : bien arrondie avec les mêmes colorations iridescentes de l'aile antérieure.

Chenille sur *Ficus benjaminea*.

Ocinara Varians Walk., *Cat.* V, p. 1153, Moore, *Lep. Ceyl.*, II, pl. 133, fig. 1, 1 *a*, 1 *b* *Larva*

Naprepa albicollis, Walk., *Journ. Linn. Soc.*, VI, p. 171.
Naprepa cervina, Walk., *Cat.*, XXXII, p. 489.
Chazena velata, Walk., *Char. undescr. Het.*, p. 21.

Habitat : Philippines, Chine, Formose, à travers l'Inde et Ceylan, Bornéo.

Envergure : mâle 26 millimètres ; femelle 32 millimètres (pl. III, fig. 1).

Mâle. Tête, thorax et abdomen pâle ou rouge brun foncé ; le sommet de la tête et le collier quelquefois blanchâtres.

Aile antérieure : pâle brun rougeâtre ou grisâtre ; deux lignes ondulées courbes antémédianes ; une courte raie pâle sur les disco-cellulaires, entourée par une tache noire ; plus loin deux lignes postmédianes courbes et ondulées ; une tache plus foncée sur la marge externe en dessous de l'apex ; le bord costal pâle ; poils brun pâle foncé.

Aile postérieure : pâle ou rouge brun foncé ou grisâtre avec l'aire externe rouge brun ; une ligne indistincte postmédiane ; aire interne pâle avec quelques rayures rouge foncé.

La forme grise est albicollis ; dans la forme varians plus rouge, les marques sont souvent presque obsolètes.

Larve : allongée et brune, avec des points plus foncés et une rangée latérale de points noirs ; une légère protubérance dorsale sur chacun des anneaux thoraciques et sur les cinquième et huitième anneaux ; une corne longue et mince sur le segment anal.

Cocon soyeux à texture serrée ; ovale, de couleur pâle.

Ocinara Signifera Walk., *Jour. Linn. Soc.*, VI, p. 130, 1862.

O. lactea, Hutt., *Trans. Ent. Soc.* (3), II, p. 328, pl. 19, fig. 6 (larva) (1864).
O. diaphana, Moore, *Lep. Atk.*, p. 83.

Habitat : N.-W. Himalaya, Sikhim, Khasi-Hills, Nilgiris, Andaman, Sumatra, Bornéo.

Envergure : mâle 34-38 millimètres ; femelle 34-46 millimètres (pl. III, fig. 2 et 3).

Mâle. Tête, thorax et abdomen blancs.

Aile antérieure : blanche avec une teinte opalescente ; quelques points noirs sur la costale ; deux taches noires au bout de la cellule, dont l'une ou les deux peuvent être absentes, une au delà de la fin qui peut être réduite à un point ; deux lignes postmédianes courbes, indistinctes, l'externe avec cinq raies fines, noires sur les nervures.

Aile postérieure : blanche, avec un point noir au bout de la cellule et une faible ligne postmédiane ; quelques taches noires sur la marge interne ; poils sillonnés de brun et de blanc. La forme diaphane n'a pas les taches noires sur les ailes antérieures et postérieures.

Larve : brune, avec des bosses sur le deuxième, quatrième et septième anneau et une corne sur le dixième anneau.

Ocinara Apicalis Walk., *Journ. Linn. Soc.*, VI, p. 130, 1862.

Ocinara signata, Walk., *Journ. Linn. Soc.*, p. 131.
Ocinara Moorei, Hutt., *Trans. Ent. Soc.* (3), II, p. 326 (1864).
Ocinara lida, Moore, *Cat. E. I. C.*, p. 381.
Bombyx plana, Walk., *Cat.*, XXXII, p. 575.

Habitat : Hongkong, Mussoorei, Bornéo, Java.

Envergure : 38 millimètres (pl. III, fig. 4 et 5).

Mâle. Diffère de *Signifera* par une légère teinte ferrugineuse ; une bande ferrugineuse à l'intérieur d'une ligne ondulée, postmédiane, sur chaque aile ; les taches, au bout de la cellule de l'aile antérieure et celles sur la costale, sauf la tache de la ligne postmédiane, sont absentes ; les taches sur la marge interne de l'aile inférieure sont ferrugineux foncé.

Larve rude et brune, couverte de poils courts ; une épine droite sur le second anneau, avec une tache noire en avant ; une corne sur le dixième anneau.

Ocinara Cyproba Swinh.

Habitat : Indes.

Envergure : mâle 34 millimètres (pl. II, fig. 6).

Tête et thorax couverts de poils blanc pur. Antennes à hampe blanche, barbes jaunâtres ; abdomen brunâtre couvert de poils blancs.

Aile antérieure blanche à beaux reflets irisés avec des macules longitudinaux et des rayures gris noir très clair, frange grise.

Aile postérieure comme la supérieure, macules disposées de façon à figurer trois rayures, curvilignes, très obsolètes en avant, un point discoïdal.

Face inférieure semblable à la face supérieure.

Genre **SYNADIA**

Walker, *Cat. Lep. Het. B. M.*, XXXV, p. 1984, 1866.

Carthara, Walk., *loc. cit.*, p. 1871 (1866).
Carthara, Walk., *Cat.*, XXXIII, p. 914.

Mâle. Corps assez robuste ; trompe médiocre. Palpes dressés, grêles, squameux, dépassant de beaucoup le sommet de la tête ; le deuxième article pénicillé, le troisième lancéolé, ces deux articles pas plus courts que la moitié des palpes. Antennes soyeuses, pubes-

centes. Abdomen dépassant les ailes postérieures ; organes génitaux assez grands. Tibias postérieurs très densément fasciculés.

Ailes antérieures allongées, étroites, arrondies à l'apex ; bord externe convexe, très oblique.

Ce genre a été créé par Walker d'après une seule espèce (*C. albicosta*) de l'Amazone ; le type est dans la collection Saunders ; mais, lors d'une récente visite au Museum d'Oxford, Druce n'a pas pu le trouver. Druce a rattaché à ce genre trois espèces de l'Amérique centrale.

Synadia Drepanoïdes Walk. (*Panca?*), *Cat. Lep. Het. B. M.*, XXXV, p. 1958, 1866 ; Druce, *Biol. Centr. Amér. Lep. Het.*, I, p. 225, n. 3, 1887.

Habitat : Mexico, Jalapa (Höge), Honduras anglais, Belize (Blancaneaux), Guatemala, Las Mercedes 3.000 pieds (Champion), Colombie, Bogota.

Envergure : mâle 30 millimètres.

Mâle. Couleur faon. Palpes velus, très courts. Antennes largement pectinées ; abdomen plutôt plus court que le bord interne des ailes inférieures.

Aile antérieure : subfalquée ; bord externe légèrement incliné vers le milieu ; deux rayures légèrement ondulées plus foncées que le fond, les bords plus foncés encore ; première bande antémédiane, seconde bande postmédiane abrégées vers la côte par une tache ferrugineuse triangulaire qui renferme une ligne cendrée.

Aile postérieure avec une rayure postmédiane qui est d'un noirâtre diffus, bordée sur le côté externe, la dernière nuance limitée par une ligne cendrée.

Synadia Lividia Druce (*Carth. L.*) *Biol. Centr. Amér. Lep. Het.* I, p. 225, t. XXIII, ff. 23-24, 1887.

Habitat : Panama, Bugaba, volcan de Chiriqui 3.000 à 4.000 pieds (Champion), Chiriqui (Ribe in Mus. Staudinger).

Envergure : mâle 30 millimètres ; femelle 50 millimètres (pl. III, fig. 7 et 8).

Mâle. Tête et thorax bruns, densément couverts de poils gris et jaunâtres, collier brun foncé ; abdomen brun foncé en dessus, plus pâle en dessous, l'anus brun jaunâtre pâle ; antennes, palpes et jambes brun foncé.

Aile antérieure : brun grisâtre, fortement parsemée d'écailles grisâtres, les deux tiers du bord costal presque blancs depuis le milieu jusque près de l'apex, avec cinq taches brun foncé sur la marge costale (les quatre premières tout à fait petites, la cinquième ayant la forme d'un triangle allongé), la tache externe se continue par une ligne ondulée de couleur pâle bordée de noir sur le bord interne ; trois rayures indistinctes ondulées naissent au voisinage de la marge costale et traversent l'aile jusqu'au bord postérieur ; elles sont placées entre le milieu et la base.

Aile postérieure : brun grisâtre foncé, plus pâle vers la base et le long du bord postérieur jusqu'à l'angle anal, la frange brun rougeâtre. Dessous des ailes brun grisâtre foncé, nuancé de brun rougeâtre à l'apex des ailes supérieures, la marge costale bordée de brun jaunâtre pâle avec un petit point brun ; un point blanc près de l'apex.

Femelle. Tête, thorax et abdomen brun rougeâtre foncé avec quelques poils grisâtres sur le thorax ; antennes, palpes et jambes brun foncé.

Aile antérieure : brun foncé, parsemée d'écailles petites et grises, une rayure anguleuse brun foncé traverse près de la base depuis le bord costal jusqu'au bord interne ; au delà se voit une rayure externe brun foncé (plus large vers le bord costal et devenant graduellement plus étroite jusqu'à ce qu'elle atteigne le bord postérieur près de l'angle anal), une ligne indistincte étroite blanche en zigzag borde cette seconde rayure.

Aile postérieure : brun rougeâtre brillant, plus clair vers la base avec une ligne blanche très indistincte près de l'angle anal.

Dessous des ailes uniformément brun rougeâtre, traversé par des lignes foncées indiquant les rayures noires du dessus.

Le seul exemplaire mâle qui est dans la collection du docteur Staudinger est considérablement plus brillant en couleur que ceux récoltés par M. Champion (Druce).

Synadia Veca Druce *(Carth. V.), loc. cit.*, p. 224, t. XXIII, ff. 21, 22, 1887.

Habitat : Panama, Bugaba (Champion), volcan de Chiriqui (Champion), Ribbe, dans Mus, Staudinger.

Envergure : mâle 31 millimètres ; femelle 40 millimètres (pl. III, fig. 9 et 10).

Mâle. Tête, thorax, abdomen, antennes et jambes brun foncé.

Aile antérieure brun rougeâtre pâle, traversée par quatre ou cinq rayures brun foncé, ondulées, étroites, indistinctes, une tache en forme de carré près de la base, sur la marge interne et un peu de brun foncé près de l'apex.

Aile postérieure brun pâle uniforme, avec plusieurs raies brun foncé le long de la marge interne.

Face inférieure uniformément brun pâle, les ailes traversées par une bande centrale de doubles lignes étroites d'un brun plus foncé.

Femelle. D'une teinte brune beaucoup plus foncée que le mâle, et avec toutes les marques beaucoup plus indistinctes.

C. veca est étroitement alliée avec une espèce de la collection Druce, non décrite, venant de l'Equateur. Trois spécimens, un mâle et deux femelles.

Synadia Amisena Druce *(Carth. A.), Proc. Zool. Lond.*, 1890, p. 506.

Habitat : Equateur, Sarayacu (Buckley, Mus. Druce).

Envergure : mâle 40 millimètres ; femelle 50 millimètres.

Mâle. Tête, thorax et abdomen brun jaunâtre ; antennes brun foncé.

Aile antérieure : brun terne, traversée par trois rayures ondulées brun plus foncé et, près de l'apex, une tache brun rougeâtre allongée.

Aile postérieure brune, avec trois petites raies blanches le long de la marge interne.

Femelle. Considérablement plus grande et de couleur bien plus foncée ; aile antérieure très parsemée d'écailles grises, aile postérieure également plus noire.

Espèce très distincte, alliée à *Carthara Veca* Druce, du volcan de Chiriqui.

Synadia Reissi Maas *(Carth. R.), Stübel Reisen S. Amér. Lep.*, p. 12, n. 61, p. 132, n. 69, t. V, f. 6, 1890.

Habitat : Colombie.

Envergure : 32 millimètres (pl. III, fig. 11).

Corps et antennes jaune brunâtre, yeux bruns ; la partie postérieure du corps ne dépassant pas l'extrémité des ailes postérieures.

Aile antérieure assez large, avec une échancrure au-dessous de l'apex, jaune brunâtre avec quatre lignes transversales brunes, ondulées, dont deux sont en avant et deux en arrière du milieu, ces rayures ne sont bien visibles qu'entre les nervures. Sur la deuxième ligne transversale, près de la fin de la cellule centrale, un trait oblique, noir. A la base une tache jaune d'ocre en partie bordée de brun presque coudée à angle droit et entourée presque complètement par les deux premières rayures transversales. Au voisinage du sommet une raie jaune d'ocre, mince, entourée de brun, court parallèlement à l'échancrure. On voit aussi quelques taches jaunes d'ocre confuses vers l'angle rentrant sous-apical.

Aile postérieure : quelque peu jaune brun rougeâtre du côté extérieur et intérieur, franchement rouge jaune vers le bord postérieur qui présente quatre taches brunes les unes à la suite des autres.

En dessous, les ailes antérieures sont gris jaunâtre, jaune rougeâtre près du sommet ; les ailes inférieures sont jaunes rougeâtre avec, au milieu, quelques sombres raies parallèles qui tendent à se réunir vers le bord interne. L'angle rentrant présente une tache blanche contre la dernière rayure.

Synadia Mœvia Druce, *Biol. Centr. Amér.*, vol. II, p. 446, tab. 88, ff. 14, 15.

Habitat : Panama, volcan de Chiriqui (Trötsch dans Mus. Staudinger, Mus. D.).

Envergure : mâle 38 millimètres ; femelle 50 millimètres (pl. III, fig. 12 et 13).

Mâle. Tête, antennes, thorax, abdomen et pattes brun olive.

Aile antérieure brun olive foncé, nuancé de brun plus foncé le long du bord costal et près de l'apex, et traversée depuis le bord costal jusqu'au bord interne par plusieurs lignes ondulées.

Aile postérieure : brun olive, avec une nuance rougeâtre vers le centre, deux faibles rayures plus foncées traversent l'aile vers le milieu depuis la costale jusqu'au bord interne au-dessus de l'angle anal, une petite raie blanche à l'angle anal, la frange brun foncé.

Face inférieure brun rougeâtre, les ailes antérieures avec la marge interne largement bordée de faon pâle et deux lignes faiblement brun noir traversant au delà du milieu depuis la marge costale jusqu'à l'angle anal ; les postérieures avec une petite tache couleur faon près de la base et avec les rayures comme en dessus.

Femelle. Plus grande et plus grise, avec les marques indistinctes, le dessous plus pâle.

Espèce alliée à *C. Drepanoïdes*, mais avec des marques très différentes.

Synadia Ojeda Dognin.

Habitat : Equateur.

Envergure : mâle 32 millimètres ; femelle 42 millimètres (pl. IV, fig. 1 et 2).

Mâle. Tête couverte de longs poils marron clair passant inférieurement au roux ; palpes bruns terminés par une touffe de poils blanchâtres. Antennes à hampe presque blanchâtre ; barbes plus foncées allant régulièrement en s'atténuant jusqu'à l'apex. Prothorax brun foncé sur tout son tergum ; mésothorax marron clair ; métathorax couvert dorsalement de longs poils brun violâtre clair. Abdomen couvert dorsalement de poils brun violâtre clair avec une forte touffe anale.

Aile antérieure : bord antérieur droit, arqué brusquement vers l'apex ; apex aigu ; bord externe arrondi avec une petite concavité sous l'apex ; bord postérieur presque rectiligne.

Coloration foncière marron clair.

Bord costal légèrement bordé de brunâtre sur sa moitié interne ; rayure basilaire brunâtre clair, anguleuse, bordée extérieurement d'une bande moins foncée, très obsolète ; nervure cellulaire interne oblique formée de deux courts traits noirs superposés ; espace

médian limité par une rayure brunâtre clair se réfléchissant brusquement en un trait brun noir contre le bord costal ; au delà une seconde rayure de même teinte, festonnée, bordée extérieurement de clair. L'espace limité par ces deux rayures présente entre la radiale et la cubitale une belle tache polygonale brun marron foncé. La deuxième rayure externe est bordée en dessus de la nervure cubitale par une tache irrégulière brun marron foncé.

Frange alternée de marron et de clair.

Aile postérieure : coloration foncière un peu plus clair que les antérieures, aspect chatoyant, coupé par deux rayures noirâtre clair légèrement sinuées. Bord interne bordé de brun marron foncé ; frange bordée de sombre.

Face inférieure. Aile antérieure enfumée passant au blanc jaunâtre sur son quart postérieur. Aile postérieure à rayures plus noires, un trait noir sur la cellule. Coloration foncière rousse.

Femelle. Un peu plus grande que le mâle ; coloration foncière légèrement plus claire ; même dessin ; tache des ailes antérieures bien plus claire ; rayures des ailes postérieures à peine visibles.

Synadia Trespuntada Dognin *(Callopistria trespuntada* Dognin).

Habitat : Santo-Domingo (Carabaya, Pérou).

Envergure : 34 millimètres (pl. IV, fig. 3).

Mâle. Tête et thorax brun rouge, abdomen brun noir ; antennes : hampe brun clair, barbes brun noir. Palpes couverts de poils brun rouge.

L'échantillon de M. Dognin n'a plus qu'une patte ; la postérieure gauche très particulière : fémur avec une touffe de poils brun rouge à l'extrémité, tibia portant sur toute sa longueur une forte brosse de poils brun violâtre extérieurement, brique foncée intérieurement. Epaules avec touffe brun rouge.

Aile antérieure : bord costal droit, apex subterminal, bord externe anguleux au milieu. Zones externe et médiane brun rouge brique maculé de violâtre ; bord costal gris jaunâtre clair ; bord interne avec des poils fauve clair abondant vers la base. Rayure externe anguleuse vers la côte, noire bordée intérieurement de clair ; cellule avec trois points allongés, argentés ; rayure externe ondulée, blanchâtre, estompée intérieurement d'une large bande gris noir.

Zone externe plus claire en allant de haut en bas ; quelques rayures se détachent en blanchâtre ; une tache ovale blanchâtre, ocellée de noirâtre avant l'apex contre le bord costal.

Aile postérieure : bord externe faiblement ondulé ; coloration foncière brun clair, bords interne et externe frangés de poils gris clair ; une rayure sombre très obsolète sur le milieu de l'aile ; près de l'angle anal une belle tache brun orangé.

Face inférieure : gris roussâtre clair. Aile antérieure avec la rayure externe indiquée faiblement en noir. Aile postérieure avec une rayure ondulée noire.

Genre **TRILOCHA**

Moore, *Cat. Lep. Mus. E. I. House*, II, p. 382, 1858 ; *Lep. Ceylan*, II, p. 135, 1885 (3).

Naprepa, Walk., *Cat. Lep. Het. B. M.*, V, p. 1152 (1855).
Chazena, Walk., *Char. Lep. Het.*, p. 21 (1869) (5).

Mâle. Corps robuste, trompe non apparente. Pattes fortes, poilues, très courtes ; troisième article très petit. Antennes largement pectinées, un peu plus courtes que le thorax. Abdomen ne dépassant pas les ailes inférieures. Fémurs et tibias densément poilus ; tibias postérieurs avec deux petits éperons apicaux.

Ailes courtes, larges ; les supérieures sub-droites vers la côte, subangulaires à l'apex ; marge externe à peine oblique.

Trilocha Ianthe Druce, *Proc. Zool. Soc. Lond.*, 1887, p. 683, 1888.

Habitat : Gambie.

Envergure : mâle 25 millimètres (pl. IV, fig. 4).

Aile antérieure : faon rougeâtre avec trois points brun rougeâtre sur la marge costale, une tache noire au bout de la cellule, et une autre brun rougeâtre sur le bord externe tout près de l'apex ; sur la marge interne sont trois lignes indistinctes, ondulées, étroites, d'une couleur brun rougeâtre augmentant jusqu'au milieu de l'aile.

Aile postérieure : uniformément faon rougeâtre, plus foncé à l'an-

gle anal et autour de la marge externe ; la marge interne rayée de lignes blanchâtres.

La face inférieure de toutes les ailes est de couleur faon pâle.

La femelle est semblable au mâle, mais légèrement plus grande.

C'est une assez jolie espèce, qui varie considérablement de couleur ; des spécimens venant de Grahams Town sont bien plus pâles que les autres.

La figure que je donne est celle du type au British Museum ; elle diffère beaucoup de la description, c'est probablement une de ces variétés dont parle Druce.

Trilocha Ficicola Westw. et Orm., *Inj. Ins. S. Africa*, p. 44, f. 20, 1889.

Habitat : Port-Elisabeth.

Envergure : 25 millimètres (pl. IV, fig. 5).

Aile antérieure : gris pâle avec une large bande brune le long du bord inférieur, une petite tache brune au bout de l'aile et une ligne brune sur une partie du bord supérieur qui donne tout à fait l'idée d'une marque large, gris pâle, fourchue, s'étendant sur un fond brun vers le devant de l'aile.

Aile postérieure : marron brun.

Face inférieure grisâtre.

Chenille. Dessus fauve pâle, dessous foncé joignant une ligne courant le long du côté. La couleur foncée couvre avec un point jusqu'aux tergum et ainsi s'ajoute à l'aspect que présente le petit ver d'être à dos bossu. Les couleurs sont plus brillantes pendant que le ver est jeune ; quand il atteint sa complète croissance d'environ un pouce et demi de long, les parties foncées sont plus marbrées de marques claires et les parties claires de marques foncées. On verra aussi que le ver a une pointe émoussée au-dessus de la queue (pl. IV, fig. 6).

Il détruit les feuilles de figuier.

Cocon. Soie blanche dans les arbres ou à terre.

La description donnée ci-dessus du papillon est celle des auteurs ; elle me paraît s'écarter un peu du type que je figure et qui est celui du British Museum.

Trilocha Varians Walk. *(Napr. V.)*, *Cat. Lep. Het. B. M.*, V, p. 1153, n° 1, 1855.

T. V., Moore, *Cat. Lep. Mus. E. I. House*, *II*, p. 382, t. II, a., f. 6 (1859); *Lep. Ceyl. II*, p. 136, t. CXXXIII, ff. 1, 1 a, 1 b (1883); Swinh, *Proc. Zool. Soc. Lond.*, p. 302 (1885).
Ocinara varians, Wk., *Cat.*, V, p. 1153.
Naprepa cervina, Wk., *Cat.*, XXXII, p. 489.
Chazena velata, Wk., *Char. undescr. Het.*, p. 21.
Ocinara varians, Hampson, *Fauna of B. I.*, p. 35 (1892).

Habitat : Chine, Ceylan, Sarawak.

Envergure : 25 millimètres (pl. IV, fig. 8 et 9).

Mâle. Testacé ; abdomen avec une raie brune le long de chaque côté ; extrémité blanchâtre en dessous.

Tibias et tarses bruns. Aile antérieure avec des taches ferrugineuses le long de la côte et le long du bord interne avec deux bandes ferrugineuses minces ondulées et avec une tache discale brune oblique, derrière laquelle est une raie brun plus pâle. Aile postérieure brune et marquée de blanc le long du bord interne.

Femelle. Plus pâle ; aile supérieure gris brun glauque ; lignes transverses indistinctes, tache de la cellule brun pâle.

Larve. Longue, cylindrique, gris brunâtre pâle, avec des points plus foncés et une rangée latérale de points noirs ; une petite protubérance légère transverse dorsale sur les trois segments antérieurs, le sixième et le neuvième, et un long tubercule mince charnu sur le segment anal ; se nourrit sur Artocarpus integrifolia (Docteur Thwaites).

Cocon. Oval, d'un tissu soyeux, léger et pâle (pl. IV, fig. 10).

Trilocha Albiceps Walk. *(Napr. A.)*, *Journ. Linn. Soc. Lond. Zool.*, VI, p. 172, n. 204, 1862.

Habitat : Sarawak.

Envergure : 20 millimètres (pl. IV, fig. 11).

Mâle. Blanc. Palpes extrêmement courts. Antennes très courtes, largement pectinées. Ailes légèrement opalines.

Aile antérieure : légèrement aiguë avec deux rayures pectinées qui sont composées de lunules brunes et sont accompagnées de points

noirs allongés ; une raie basale oblique, brune et deux taches brunes, une basale, l'autre sur la partie supérieure du bord externe.

Aile inférieure avec des lignes très semblables à celles de l'aile antérieure, la seconde ligne presque obsolète ; bord externe très légèrement incliné ; frange brune.

L'exemplaire du British Museum a une légère teinte foncière jaune.

Trilocha Cervina Walk. *(Napr. C.), Cat. Lep. Hel. B. M.*, XXXII, p. 489, 1865.

Habitat : Inde.

Envergure : 34 millimètres (pl. IV, fig. 12).

Mâle. Couleur faon pâle ; robuste. Palpes courts, décombants ; troisième article très petit. Antennes courtes, modérément pectinées vers la base. Abdomen ne s'étendant pas au delà des ailes postérieures, légèrement comprimé à l'extrémité ; touffe apicale petite. Pattes solides, frangées ; tibias sans éperons. Ailes larges avec de légers reflets opalins.

Aile antérieure : légèrement aiguë ; bord externe très légèrement convexe, modérément oblique ; aire discale très près de la côte, coupée par une nervure qui est dans le prolongement de la première nervure inférieure ; troisième nervure inférieure pas plus éloignée de la quatrième que de la seconde ; deux nervures supérieures dont la seconde envoie deux branches vers la côte.

Aile postérieure : avec trois marques brunes sur le bord interne.

Trilocha Attacoïdes Walk. *(Nap. A.), Journ. Linn. Soc. Lond.*, VI, p. 171, n. 201, 1862.

Habitat : Sarawak.

Envergure : 25 millimètres (pl. IV, fig. 13).

Mâle. Rougeâtre. Tête brun foncé avec une bande blanche entre les antennes. Palpes étendus, très courts. Antennes courtes, légèrement pectinées ; thorax avec deux bandes cendrées. Ailes amples, couvertes d'une abondante villosité ; frange partiellement cendrée ; face inférieure teintée de pourpre.

Aile antérieure : légèrement arrondie aux extrémités, avec quatre

lignes indistinctes dentelées ferrugineuses ; côte ferrugineuse ; point discal blanc, allongé.

Aile postérieure : densément garnie de poils le long du bord interne.

Trilocha Albicollis Walk. *(Napr. A), Journ. Linn. Soc. Lond. Zool.*, VI, n. 202, 1862.

Habitat : Sarawak.

Envergure : 20 millimètres (pl. IV, fig. 14).

Mâle. Couleur blanc rougeâtre. Tête, palpes et pattes ferrugineux rougeâtre. Antennes très courtes, largement pectinées. Thorax blanc en avant.

Aile antérieure aiguë avec trois lignes ferrugineux rougeâtre indistinctes et composées de lunules ; ces lignes sont accompagnées de points noirs allongés sur les nervures ; bord externe plutôt oblique.

Aile postérieure ferrugineux rougeâtre le long du bord externe ; bord interne avec des marques ferrugineux rougeâtre ; angle interne saillant.

Genre **RONDOTIA**

Moore, *Ann. Nat. Hist.* (5), XV, p. 491, 1885.

« Aile supérieure plus courte et plus triangulaire que dans le *Bombyx mori ;* apex plus court et non échancré en faux ; contour extérieur débordant en pointe, à l'extrémité de la nervure médiane supérieure. Aile inférieure à pointe régulièrement arrondie, à bord coupé obliquement dans la partie inférieure, légèrement sinueuse et débordant en pointe à l'extrémité de la nervure médiane la plus inférieure. Cellules comparativement plus courtes et plus larges que celles du *B. mori ;* même disposition des nervures, sauf que dans l'aile supérieure la quatrième branche sous-costale part plus près de la pointe, et que, dans l'aile inférieure, les deux nervures sous-costales dépassent la cellule de la moitié de leur longueur, au lieu de s'arrêter à son extrémité. Enfin, la nervure médiane centrale

prend naissance sur un côté de la cellule au lieu de partir seulement de son extrémité. Le corps et la base des ailes sont recouverts d'écailles, tandis que dans le *Bombyx mori* ils sont lanugineux ; la hampe de l'antenne est moins épaisse, les barbes en sont plus minces, avec des cils plus fins ; les pattes et les tarses sont plus grêles, mollement écailleux et non épais et lanugineux comme dans le *B. mori.* »

Ce genre a été créé par F. Moore, en 1885, et dédié à M. Natalis Rondot, le savant lyonnais dont l'œuvre sérique est si hautement appréciée. C'est sur des exemplaires d'une espèce décrite plus loin, sous le nom de *R. menciana* que Moore a établi ses caractères génériques. Ces exemplaires avaient été envoyés, en 1883, à M. Rondot, par M. Kleinwächter, qui les avait recueillis à Wou-lou, sur les rives du lac Taï-hou et à Loutéou, autre village peu éloigné du département de Hou-tchéou-fou, à l'est de Shanghaï. Cette forme y est connue sous le nom de *Péh-yèn tsan* (le ver à soie aux yeux blancs).

Dans l'esprit de Moore, et sa description l'indique, ce genre devrait être considéré comme voisin du genre *Bombyx sensu stricto* (type *B. mori*). L'étude que j'en ai faite d'après les exemplaires du Laboratoire m'a conduit à considérer le genre Rondotia comme très distant du *B. mori.* Ces deux genres diffèrent par la nervulation, le développement du frein et l'armature copulatrice du mâle.

Rondotia Menciana Moore, *loc. cit.*, p. 492, 1885.

Rondatia Lurida, Fixs. Romanoff, *Mem. Lep.*, III, p. 346, pl. XV, f. 8 (1887).

Habitat : Wou-lou, Louteou, département de Hou-tchéou-fou.

Envergure : 30 à 38 millimètres (pl. V, fig. 1).

Corps grêle, abdomen plus court que les ailes postérieures, antennes plumeuses. Coloration générale jaune d'ocre.

Aile antérieure : apex aigu, bord externe fortement subfalqué, convexe ; couleur ocre coupée par des marques noires ; une rayure interne fortement anguleuse du côté externe, une rayure externe irrégulièrement sinuée, convexe dans sa moitié antérieure, concave dans sa moitié postérieure ; un trait noir à la base de la cellule.

Aile postérieure : ocre ; bord externe faisant un angle aigu à l'ex-

trémité de la nervure cubitale et fortement subfalqué vers la pointe postérieure ; une très petite tache noire contre le bord interne au tiers antérieur de ce bord et une courte rayure noire aux deux tiers, rapidement obsolète.

Face inférieure : identique à la supérieure.

Chenille : 20 à 28 millimètres de long, à robe unie blanc jaunâtre avec un long éperon postérieur noir ; vit à l'état sauvage sur le mûrier.

Cette espèce est bivoltine : les papillons du printemps ont de 30 à 38 millimètres d'envergure ; ceux d'automne ont : les mâles 28 millimètres et les femelles 32 à 33 millimètres.

Les cocons sont très lâches, de couleur blanc légèrement jaunâtre. Les cocons de la première récolte, d'après M. Rondot, ont de 14 à 22 millimètres de long sur 8 à 12 de large, ils sont fixés aux feuilles au moyen d'attaches soyeuses. Les cocons de la deuxième récolte sont plus petits : ils ont de 12 à 17 millimètres de long sur 7 à 9 millimètres de large ; ils sont à découvert sur les feuilles et moins riches en soie que ceux de la première récolte (pl. V, fig. 2).

Ces cocons sont souvent percés par un insecte du genre *Pimpla*.

Rondotia Lineata Leech, *British Museum*.

Habitat : Wa-ssu-Kow, Chung-King.

Envergure : 42 millimètres (pl. V, fig. 3).

Tête, thorax et abdomen brunâtre clair ; ailes blanches.

Aile antérieure : bord antérieur faiblement convexe ; une profonde échancrure sous-apicale ; apex obtus ; bord interne rectiligne ; une rayure interne anguleuse brune ; un trait brun sur les discocellulaires ; une rayure postmédiane, curviligne, brune, passant en avant au noir ; zone externe couverte de brunâtre dans ses deux tiers antérieurs.

Aile postérieure : une grande échancrure sur l'angle anal ; bord interne rectiligne ; une rayure interne brun noir visible contre le bord interne, puis devenant obsolète ; une rayure postmédiane, courbe, brun noir en arrière puis passant au brun clair.

Condition publique des Soies

LABORATOIRE
D'ÉTUDES DE LA SOIE
Rue Saint-Polycarpe, 7
LYON

CHAMBRE DE COMMERCE
DE LYON

Lyon, le 20 novembre 1912

Monsieur G. Dognin
La Beurrière
par le Lion d'Angers
(Maine et Loire)

Monsieur,

[illegible] 6 novembre, nous
a beaucoup étonnés car
[illegible] nous avions envoyé
le fasc. VII N° 152 qui
[illegible] coloré.

Nous ne pouvons nous
[illegible]
[illegible] se commettre et
[illegible]

Adresser la correspondance à M. TESTENOIRE, Directeur
de la Condition des Soies de Lyon.

[illegible]

Je vous remercie de
l'intention que vous avez
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
l'expression de mes
sentiments distingués.

Le Directeur de la Condition
[illegible]

Genre **THEOPHILA**

Moore, *Trans. Ent. Soc. Lond.* (3), I, p. 315, 1862 ; *P. Z. S.*, 1867, p. 683.

Habitat : N.-W. Himalaya, Sikkim, Bengale ?

« Palpes absents.

« Aile antérieure : fortement excisée en dessous de l'apex ; le bord externe légèrement anguleux ; nervures 6, 7, 8, 9, 10 avec un pédoncule commun, nervures 7, 8, 9 faiblement inclinées vers le bas.

« Aile inférieure : la nervure 5 par au delà du milieu des disco cellulaires ; nervures 6 et 7 soudées ensemble. »

M. Hampson prend pour type le *Theopila Huttoni Westw*

Theophila Shervilei Moore et Hutt (*Bombyx S.*), *Trans. Ent. Soc. Lond.* 3, II, pp. 324, 423, t. XXII, f. 1, 1865.

Habitat : Nord-Est de l'Inde.

Envergure : 70 millimètres (pl. V, fig. 4).

Femelle. Brun grisâtre. Corps avec une ceinture cendre foncée et une touffe anale noire.

Aile antérieure : avec deux lignes courbes brun foncé près de la base et une troisième traversant obliquement le disque depuis la côte jusqu'au bord interne ; deux courtes lignes à l'extrémité de la cellule discoïdale et une ligne submarginale traversant depuis le voisinage de l'apex jusqu'à l'angle externe, l'espace falqué sous-apical est fuligineux.

Aile inférieure : brun plus foncé avec de nombreux petits points gris et une ligne submarginale marquée de pâle ; sur le bord interne se trouvent deux taches noir et blanc.

Cette espèce est alliée à *T. Huttoni*, mais s'en distingue par sa forme plus grande et sa couleur plus grise, l'aile antérieure a une tache apicale fuligineuse au lieu de noire, et il n'y a qu'une seule rayure discale transversale. Le caractère saillant de l'espèce est dans le bout noir de l'abdomen.

Theophila Fuscata Motsch. *(Bombyx F.)*, *Bull. Mosc.*, XXXIX (1), p. 192, 1866.

Habitat : Japon.

Cette espèce m'est complètement inconnue ; V. de Motschoulsky en a donné, sans aucune figure, la diagnose suivante :

« *Statura Bomb. Mori*, sed paulo angustior. Fusco testaceo ; alis anticis subfalcatis, supra, vix distincte subfusco fasciatis, lateraliter paulo excisis, adustis, excisuro albomarginata ; subtus ut supra ; alis posticis supra interiore nigro alboque pictis, apice subinfuscatis ; subtus versus medium fascia lata paulo infuscata. »

Theophila ? Lugubris Drury *(B. Lugubris)*, *Ill, Ex. Ent.*, III, t. XXI, f. 5, 1790.

Bombyx Penthica, Hübn., *Verz. bek. Schmett.*, p. 191, n. 1961 (1822 ?)

Habitat : Madras ?

Envergure : 48 millimètres (pl. V, fig. 5).

Tête et thorax cendrés. Abdomen et ailes rouge de rouille ; aile antérieure avec quelques marques faiblement bleuâtres près du bord externe.

Je reproduis cette espèce d'après la figure de Drury ; je ne l'ai vue dans aucun Musée et fais toutes réserves sur sa position systématique.

Theophila Horsfieldi Moore *(Bombyx H.)*, *Cat. Lep. E. I. House*, II, p. 381, n° 911, t. II *a*, f. 5, 1859.

Habitat : Java.

Envergure : 54 millimètres (pl. V, fig. 6).

Femelle. Gris brunâtre.

Aile antérieure avec deux bandes brunes transversales légèrement courbées ; la première à un tiers de la base, la seconde à un tiers de l'apex ; cette dernière ayant des bords ondulés ; entre les deux bandes se trouve une tache discale brun gris, une rayure brune de suite en dessous de l'apex, avec un bord interne pâle.

Aile postérieure : ferrugineux pâle à la base, une ligne pâle étroite submarginale courbée, nervures également pâles ; bord abdominal avec deux taches brun noirâtre, l'une étant près de la base, l'autre environ en son milieu.

Theophila Huttoni Westw. *Cab. Or. Ent.*, p. 26, pl. 12, fig. 4 : Hutt. *Trans. Ent. Soc.* 1864-1866, pl. 19, fig. 4 (larve).

Bombyx religiosae, Helfer, *J. A. S. B.*, VI, p. 41, pl. 6.
Bombyx affinis, Hutt., *Geoghegan's Silk in India App. A.*, p. 3.
Bombyx bengalensis, Hutt., *Trans. Ent. Soc.* (3), II, p. 322, pl. 19, fig. 5 (larve) (1864).

Habitat : N.-India, N.-W.-Hymalaya, Sikkim, Assam.

Envergure : mâle 40 millimètres ; femelle 50 millimètres (pl. V, fig. 7, 8, 9, 10 et 11).

Tête, thorax et abdomen gris brun. Bord externe des ailes plus ou moins crénelé.

Aile antérieure : gris brun ; les rayures antémédiane et médiane noires indistinctes courbées obliquement ; une rayure noire au delà des discocellulaires ; une ligne postmédiane droite ; une ou deux lignes submarginales doublement courbées ; une grande tache apicale chocolat.

Aile postérieure plus foncée ; bord interne sillonné de brun et de blanc ; une ligne submarginale faiblement courbée.

Face inférieure de l'aile postérieure avec des lignes postmédiane et submarginale.

Dans quelques exemplaires les premiers et derniers anneaux sont foncés.

Larve. Rayée de jaune, brun et noir ; les trois premiers anneaux très renflés ; une paire d'épines dorsales depuis le cinquième jusqu'au dernier segment abdominal. La larve décrite par Hutton comme venant du Bengale était probablement une variété pâle de la forme ordinaire, dont elle différait par sa couleur blanchâtre, marbré de jaunâtre et de noir (pl. V, fig. 9).

Genre **BOMBYX**

Linn., *Syst. nat.*, I, p. 496, 1758 ; Hubn., *Verz. bek. Schmett*, p. 194, 1822 ? Walk., *Cat. Lep. Het. B. M.*, VI, p. 1505, 1855

Sericaria, Lat.
Sericaria, Blanch., *Hist. nat. des Insectes* (1840).
Heophila, Moore, *Proc. Zool. Soc. Lond.*, p. 576 (1872).

Linné a défini ce genre en prenant pour type le *Bombyx Mori*, dont il donne la diagnose suivante : « *elinguis, allio reversis pallidisi strigis tribus obsoletis fixis maculaque lunari.* »

Walker est plus explicite et donne du genre *Bombyx* une diagnose plus développée : « Proboxis obsoleta. Palpi brevissimi, vix conspicui. Antennæ late pectinateæ, thorace longiores. Abdomen alas posticas superans. Pedes robusti, pilosi, tibiæ posticæ calcaribus duabus apicalibus minimis. Alæ vix latæ ; anticæ falcatæ, apud costam subrecæ, margine exteriore undulato perobliquo. »

Hampson (*Fauna of Britisch India*, Moths, vol. I, p. 32) donne la diagnose suivante : « Type *B. Mori* Linn. Palpes faibles. Aile antérieure avec le bord externe incisé sous l'apex et faiblement anguleux ; nervure 6 et 11 partant de la cellule ; 7, 8, 9, 10, à pédoncule commun ; 7, 8, 9 faiblement courbées en bas. Aile postérieure avec la nervure 5 partant en dessus du milieu de la nervure transversale ; nervures 6 et 7 sur un court pédoncule ; pas de barre entre 7 et 8 près de la base.

Cette diagnose est très précise ; toutefois Hampson, en prenant le *Bombyx Mori* comme type de la famille des Bombycidés, a, ici, le tort de signaler parmi les caractères de cette famille l'absence de frein. Le *Bombyx Mori* a un frein, réduit, il est vrai, mais parfaitement reconnaissable.

Bombyx Mori Linn., *Syst. nat.*, t. II, *Insecta lepidoptera*, p. 317, n° 33 ; Godard, *Lep. France*, IV, p. 153, t. XIV, ff. 3 et 4, 1822 ; Hutton, *Trans. Ent. Soc. London* (3), II, p. 303, 1865.

Sericaria Mori, Blanchard.
Bombyx Textor, Moore et Hutton, *Trans. Ent. Soc. Lond.* (3), p. 314 (1862), et II, p. 309 (1865).

Bombyx Arracanensis, Moore et Hutton, *loc. cit.* (3), I, p. 314 (1862), et II, p. 313 (1865).

Bombyx Sinensis, Moore et Hutton, *loc. cit.* (3), I, p. 313 (1862), et II, p. 313 (1865).

Bombyx Grœsi, Moore et Hutton, *loc. cit.* (3), I, p. 313 (1862), et II, p. 312 (1865).

Bombyx Fortunatus, Moore et Hutton, *loc. cit.* (3), I, p. 313 (1862), et II, p. 312, t. XIX, f. 3 (larve) (1865).

Habitat : Chine, et par expansion des formes domestiquées, le monde entier.

Envergure : variable suivant les races : 5 à 6 centimètres (pl. VI, fig. 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9).

Mâle. Tête couverte de poils blancs, thorax et abdomen couverts de poils blanchâtres qui forment une grosse touffe anale. Antennes fortement pectinées ; hampe blanche et barbules brun noir. Yeux noir sombre. Cadre péribuccal jaunâtre ; palpes très velus. Jambes recouvertes d'une forte pilosité blanchâtre ; une épine tibio-tarsienne ; articles du tarse épineux, le dernier avec deux ongles recourbés. Armure génitale avec deux crochets et un pénis saillant.

Aile antérieure : bord antérieur très faiblement concave ; apex arrondi ; bord externe subfalqué, bord postérieur droit. Coloration foncière blanchâtre sur laquelle se détachent en brun clair des nervures et des rayures ; ces dernières plus ou moins apparentes, suivant les races ; deux rayures antémédianes parallèles, convexes ; une rayure postmédiane rectiligne, la plus marquée de toutes les rayures ; une très faible ligne subterminale suivie d'une rayure parallèle, très obsolète, souvent à peine visible, ondulée ; bord externe estompé de brun clair ; frange blanche. Sur la nervure transverse une tache réniforme bordée d'un trait brun. Nervure costale et sous-costale presque parallèles, adjacentes aux trois quarts de leur trajet ; R_1, R_2, R_3, R_4 aboutissant au bord costal ; R_4 et R_5 portées par un pédoncule commun ; M_2 sensiblement à égale distance de M, et de M_3 ; pli interne à peine visible ; une nervure interne bien marquée.

Aile postérieure : plus courte que l'abdomen ; bord antérieur s'arrondissant rapidement ; frein petit bien agglutiné ; bord externe convexe ; bord interne légèrement concave. Coloration foncière blanchâtre. Une fascie très légèrement teintée, obsolète sur le

milieu de l'aile ; une fine rayure postmédiane suivie d'une très légère fascie tout à fait obsolète et une ombre brun faible le long du bord externe. Au milieu du bord interne se détache, en brun noir, une tache ovale, généralement subdivisée en trois, bordée de blanc. Frange blanche. Nervure sous-costale reliée vers la base par un court tronçon à la nervure radiale ; M^2 naissant à l'angle de M et de M3, mais se rapprochant ensuite de M_3.

Face inférieure blanchâtre avec les mêmes dessins que la face supérieure ; tache réniforme de l'aile antérieure représentée par un gros trait brun sur la nervure transverse ; sur l'aile postérieure on distingue à peine une rayure antémédiane et une subterminale, très nettement une postémédiane.

Femelle. De plus grande taille que le mâle ; abdomen dilaté par les œufs ; coloration et forme générale identiques ; dessins semblables mais toujours bien moins marqués ; les nervures ont la même disposition ; les poils du frein ont une tendance marquée à la dissociation. L'orifice vulvaire est précédé de deux plaques cornées, brunes, adjacentes sur la ligne médio-ventrale.

La forme que je viens de décrire représente un type d'une race à dessins bien marqués ; il n'en est pas de même dans toutes. Certaines races ont des papillons complètement blancs à ailes dépourvues de toute ornementation ; les femelles ayant toujours une tendance à l'albinisme uniforme plus marquée que les mâles. D'autres races, au contraire, ont une tendance au mélanisme et cela suivant deux types. Dans l'un le pigment noir envahit uniformément toute l'aile sans montrer de localisation sur les rayures (race à papillons bruns), dans l'autre le pigment se localise sur les rayures qui se détachent alors fortement sur le fond resté blanc (pl. VI, fig. 4, 5, 6, 7, 8).

La larve, à la naissance, est une petite chenille longue de 3 millimètres environ, à la tête grosse, d'un noir luisant ; le corps gris noir porte plusieurs rangées longitudinales de tubercules sur lesquelles s'insèrent des touffes de poils grisâtres. Au second âge, la chenille se dénude et prend ses caractères définitifs. Le ver subit quatre mues délimitant cinq âges ; à la fin du dernier, sa longueur peut atteindre 80 millimètres. Le corps est cylindrique, formé de douze anneaux, dont le onzième porte un éperon dorsal. Les téguments sont couverts de petits poils microscopiques dispersés. L'or-

nementation est très variable, suivant les races. J'ai figuré trois types principaux (pl. VII, fig. 2, 3, 4)

Le ver moricaud, à peau entièrement couverte de petites taches gris noir ;

Le ver uni, à peau non pigmentée ;

Le ver rayé, à peau cerclée d'anneaux noirs.

A ces caractères de pigmentation générale s'ajoutent des dessins variés : masques, lunules, etc.

La chrysalide, de couleur jaune clair les premiers jours, passe graduellement au brun clair (pl. VII, fig. 10 et 11).

Le cocon a une forme variable, suivant les races (voir pl. VII, fig. 5, 6, 7, 8, 9).

Sa couleur est également variable ; à ce point de vue, on peut faire trois grandes catégories : cocons jaunes, cocons blancs, cocons verts.

Les œufs (pl. VII, fig. 12), de couleur jaune lorsqu'ils viennent d'être pondus, virent en cinq ou six jours au grisâtre. Ils sont ovales, un peu aplatis, d'un diamètre moyen de 1 mm. 3. Leurs dimensions varient suivant les races. Ils passent (races univoltines) ou évoluent immédiatement (races polyvoltines).

Bombyx Mori Mandarina Moore *(Theophila Mandarina), Proc. Zool. Soc. Lond.*, p. 576, t. XXXIII, fig. 7, 1872.

Habitat : environs de Shanghaï, Japon (Sasaki).

Cette forme doit être considérée, ainsi que l'avait prévu H. Pryer, comme le représentant sauvage du *Bombyx Mori*. Ces affinités ont été mises en relief par les études de morphologie comparée de C. Sasaki. Cet auteur a montré qu'en choisissant dans les diverses races du *B. Mori* domestique, on trouvait des types qui, par leur coloration et leurs dessins, étaient extrêmement voisin du type *Mandarina*.

J'ai montré que ces affinités étaient rendues plus étroites encore par l'étude des ailes et des organes d'accouplement.

Mâle. Envergure : 32 millimètres (pl. VI, fig. 1).

Tête et thorax grisâtres ; abdomen brun grisâtre ; une forte touffe anale ; antennes fuligineuses à hampe grise.

Aile antérieure : bord costal presque droit, apex rond, bord

externe fortement incisé sous l'apex, bord postérieur droit. Coloration foncière brun grisâtre ; une double rayure antémédiane, une rayure postémédiane rectiligne, une tache réniforme cerclée de brun sur la cellule ; une belle tache brun roux sur l'apex et le long du bord externe, bordée intérieurement d'une double ligne blanche et brune. Même système de nervulation que le *Bombyx mori*.

Aile postérieure : angle anal assez aigu. Coloration brunâtre avec une belle tache ovale brun noir cerclée de blanc au milieu du bord interne.

Face inférieure roussâtre, avec les dessins de la face supérieure ; tache réniforme nette, cerclée de brun ; une rayure antémédiane et une postmédiane brune sur l'aile inférieure.

Femelle. Envergure : 40 millimètres (pl. VI, fig. 2).

Tête, thorax et abdomen blanchâtres ; antennes à hampe blanche ; ailes blanc roussâtre ; aile antérieure avec une fascie antémédiane et une postmédiane roussâtres ; une fine rayure subterminale brune.

La larve, à la naissance, a environ 5 millimètres de long, elle est de couleur noirâtre et porte de longs poils qui tombent à la première mue.

La chenille, arrivée à sa taille maxima, est, d'après M. Sasaki, qui l'a élevée, allongée, cylindrique, mesurant 51 millimètres de long. La tête est relativement petite, quelque peu déprimée, jaune gris clair. Le corps est de couleur brun gris clair, mais il paraît plus sombre par suite de la coloration des dessins qu'il porte. Le premier segment est jaune gris foncé dans sa moitié postérieure, le deuxième porte sur le dos une large tache centrale jaune gris et deux taches latérales plus petites, noirâtres. Le devant et les côtés latéraux de la tache centrale sont noirs. Les lignes de contour entre les taches centrales et les deux latérales ainsi que les bords postérieurs du même segment sont rouge cramoisi. Les troisième et quatrième segments sont brun gris foncé et le troisième a quelques plis profonds. Les segments du corps, depuis le cinquième jusqu'au dixième portent chacun une marque gris foncé en forme d'étoile plus ou moins distincte. Le cinquième et le huitième segments portent sur le dos une paire de taches ovales d'une légère couleur brun terne. Chacune des taches du cinquième segment est bordée d'un cercle noirâtre inachevé. Au centre de la tache est un point noir,

tandis que le reste, qui occupe la plus grande partie, est marqué de quelques aires allongées pourpre terne. La partie de la tache où les aires allongées pourpres manquent est ordinairement ornée d'un nombre variable de points blancs. La tache du huitième segment a un petit point central pourpre terne et les parties restant sont occupées par trois ou quatre petites marques en forme de baguettes et de même couleur (pl. VII, fig. 1).

Cocon long d'environ 30 millimètres, large de 12 millimètres ; fusiforme ; de couleur jaune clair (pl. VII, fig. 13). Chrysalide cylindrique brun foncé, longue de 20 millimètres environ.

Œufs pondus par groupes sur les branches des mûriers, ovales, un peu aplatis, gris jaunâtre clair ; diamètre d'environ 1 mm. 7. Leur surface inférieure par laquelle ils sont fixés est aplatie, tandis que le centre de la face opposée est généralement plus ou moins déprimé.

M. H. Pryer, dans son *Catalogue des Lépidoptères du Japon*, a décrit comme provenant de Yokohama un *Bombyx sp.* qu'il regarde comme la forme sauvage des vers domestiques.

L'étude de cet insecte a été reprise par C. Sasaki (*Annotationes Zoologicæ Joponenses*, vol. II, pars 11, 1898), qui en a établi nettement les affinités avec le *Bombyx mandarina* de Chine, d'une part, et avec certaines races de vers domestiques du Japon, d'autre part (races *Kumako*, *Akabiki*, *Kimaï*).

Je reproduis (pl. VI, fig. 3), cette forme japonaise telle que je l'ai observée dans la collection Ch. Oberthür, où elle est représentée par des échantillons d'un peu plus petite taille que la forme chinoise.

Bombyx Plana Walk., *loc. cit.*, XXXII, p. 575, 1865.

Habitat ?

Mâle. Blanc, légèrement teinté d'ocre. Tête noire autour des yeux. Palpes noirs, décombants, très courts. Antennes largement pectinées ; barbules jaune pâle. Abdomen s'étendant presque au delà des ailes postérieures. Pattes antérieures et tibias antérieurs noirs sur le côté interne.

Aile antérieure : avec une ligne externe ocre terne, indistinctement ondulée, accompagnée de points noirs, le dernier parfois obsolète.

Aile postérieure : avec un point noir dans le disque sur la face inférieure.

Bombyx Mioleuca Meyr., *Trans. Roy. Soc. Austral*, XIV, p. 190, 1891.

Habitat : Australie.

Envergure : mâle 35 millimètres ; femelle 50 millimètres.

« Tête, palpes, thorax, abdomen et pattes garnis de poils brun foncé et blanchâtre, paraissant gris ; antennes brun foncé à pectinations ocre orange dans le mâle 10, dans la femelle 3.

« Aile antérieure : allongée, triangulaire, bord interne obliquement arrondi, brune avec des écailles blanchâtres et brun foncé ; bord costal brun foncé chez le mâle ; deux fortes lignes brun foncé, la première part du quart de la côte jusqu'au deux cinquièmes de la marge interne, plutôt sinueuse, la seconde part depuis les deux tiers de la côte jusqu'au delà du milieu de la marge interne avec une légère dentelure angulaire en dehors, au delà du milieu, tant soit peu incliné intérieurement en deça du milieu ; une tache discale, petite, transverso-ovale, brune avant le milieu, cerclée de noirâtre ; une série indistincte, irrégulière, subterminale de taches noires ; poils blanchâtres barrés de brun foncé.

« Aile postérieure blanchâtre terne, poils blanchâtres barrés de brun foncé. »

Genre **HANISA**

Moore, *Proc. Zool. Soc. Lond.*, 1879, p. 406.

Corps long, mince ; touffe anale en éventail. Antennes courtes, largement bipectinées ; jambes courtes, poilues.

Aile antérieure triangulaire ; bord costal légèrement concave près de la base, apex arrondi, bord externe très oblique et angulaire dans le milieu, bord postérieur court ; nervures costale et sous-costale à cinq branches, première et seconde branches parallèles, troisième trifurquée, la branche inférieure se terminant en dessous de l'apex ;

radiale supérieure partant de l'extrémité supérieure de la cellule ; cellule étroite, courte ; une nervure discoïdale dans la cellule ; radiale inférieure au milieu des dicocellulaires ; nervure médiane à trois branches, branche du milieu se terminant en angle sur le bord externe, sous-médiane droite.

Aile inférieure allongée en arrière, convexe extérieurement ; bord interne long, s'étendant jusqu'à l'extrémité de l'abdomen, frangé et légèrement prolongé à l'angle anal ; nervure sous-costale à deux branches ; cellule courte ; nervure médiane à trois branches.

Alliée au genre *Aristhala*, *Trilocha*, *Ocinara* et *Bombyx (B. Mori)*.

Hanisa Subnotata Walk. *(Bombyx S.)*, *Journ. Soc. Lond. Zool.*, III, p. 118, 1859.

Habitat : Singapoore.

Envergure : 34 millimètres (pl. VIII, fig. 1).

Tête, thorax et abdomen roux brique, ce dernier annelé de grisâtre.

Aile antérieure : bord antérieur légèrement arrondi, apex aigu, bord externe incisé ; coloration foncière roux brique ; bords antérieur et postérieur avec quatre petits macules noirs, dont les deux premiers forment les extrémités d'une rayure interne très obsolète ; un trait blanc sur la cellule ; bord externe bordé de grisâtre.

Aile postérieure : roux brique uniforme avec les rayures se détachant en grisâtre.

Genre **NORASUMA**

Moore, *Proc. Zool. Soc. Lond.*, 1872, p. 575.

Femelle. Antennes très courtes, bipectinées jusqu'aux extrémités. Corps large ; abdomen avec une crête longitudinale dorsale s'étendant dans toute sa longueur.

Ailes allongées : les antérieures avec la costale très arquée avant l'apex, puis descendant brusquement et formant une pointe apicale aiguë ; marge extérieure oblique, recourbée, non festonnée ; nervure

radiale à quatre branches, les seconde, troisième et quatrième branches équidistantes, la cinquième branche partant de la jonction de la première avec les discocellulaires, la nervure discoïdale traversant les discocellulaires et s'étendant à l'intérieur de la cellule dans un tiers de sa longueur ; les ailes inférieures prolongées, angle externe allongé au delà de la marge postérieure de l'aile supérieure ; marge externe arrondie, très légèrement festonnée ; angle anal non aigu, marge abdominale légèrement cannelée.

Genre allié aux genres *Bombyx* et *Theophila*.

Norasuma Javanica Moore, *Proc. Zool. Soc.*, p. 576, t. XXXIII, f. 5, 1879.

Habitat : Java (Wallace).

Envergure : 64 millimètres (pl. VIII, fig. 3).

Femelle. Thorax et abdomen brun grisâtre, abdomen avec des cercles blanchâtres, indistincts, très étroits ; antennes et pattes brunes.

Aile antérieure : brun grisâtre avec une tache grise blanchâtre en dessus et en dessous de l'apex ; quatre rayures noirâtres, ondulées, discales, transversales, très indistinctes, équidistantes ; la rayure externe avec un bord pâle externe, les deux rayures médianes sont les plus foncées, toutes se terminent brusquement, déjetées vers l'intérieur, sur le bord costal ; nombreuses taches rousses répandues sur le disque.

Aile postérieure : brun grisâtre à la base, de couleur faon foncé extérieurement ; nervures indistinctement plus pâles ; une ligne indistincte, transversale, pâle, discale ; marge abdominale noirâtre, avec des raies grises.

Face inférieure des ailes plus foncées ; apex de l'aile supérieure brun foncé ; aile inférieure tachetée de nombreuses écailles brun foncé et blanc près de l'angle anal ; deux bandes discales, courtes, partent de la marge abdominale.

Collection W. Saunders.

Norasuma Kolga Druce, *Proc. Zool. Soc. Lond.*, 1887, p. 684, 1888.

Habitat : Cameroun.

Envergure : 50 millimètres.

Femelle. Tête et thorax bruns ; collier brun pâle, bordé de blanc. Abdomen et pattes brun foncé.

Aile antérieure : brun rougeâtre foncé, plus foncé à la base et le long des marges costale et externe ; une ligne blanche s'étendant depuis la base à environ un quart de la costale, puis traversant l'aile jusqu'à la marge interne, un point blanc au bout de la cellule et une rangée submarginale de petites taches blanches s'étendant depuis le voisinage de l'apex jusqu'à la marge interne.

Aile postérieure : brun rougeâtre, plus pâle vers la base.

Face inférieure des ailes brun rougeâtre pâle, avec une ligne étroite, blanche, submarginale autour de toutes les ailes.

Comme forme et nervulation, cette espèce est voisine de *N. Javanica* Moore, mais en diffère dans sa taille plus petite, sa couleur et ses marques.

Genre **ARISTHALA**

Moore, *Proc. Zool. Soc. Lond.*, 1878, p. 704 ; Moore, *Lep. Ceylan.*, II, p. 136, 1883.

Corps vigoureux avec une crête dorsale et une touffe latéro-anale ; antennes courtes, bipectinées presque jusqu'au bout ; palpes très petits ; pattes très poilues et garnies de poils jusqu'au bout des tarses.

Aile antérieure : allongée, triangulaire, falquée ; bord costal modérément arqué à l'extrémité ; apex convexe ; marge externe oblique, convexe en dessous de l'apex, légèrement prolongée et angulaire au milieu ; marge postérieure presque droite, angle aigu ; nervure sous-costale avec ses branches première et seconde courant près l'une de l'autre et près de la costale le long de la marge extrême, troisième branche trifurquée presque à égales distances, les deux premières montant vers la côte, la première devant la seconde jusqu'à l'apex ; la troisième jusqu'au dessous de l'apex ; discocellulaires courbées intérieurement au milieu ; les supérieures plus courtes ; nervure radiale supérieure simulant une branche sous-costale au delà de la cellule, nervure radiale inférieure partant de l'angle

des discocellulaires ; une nervure discoïdale émise de l'intérieur de la cellule est parallèle à la radiale inférieure ; nervure médiane avec trois branches à égale distance, la première part de la fin de la cellule ; une nervure submédiane et interne près de la marge.

Aile postérieure : allongée, étroite, apex et marge externe très convexes ; angle anal concave chez le mâle, aigu chez la femelle ; marge abdominale longue, presque droite, frangée ; deux branches sous-costales émises au delà de la cellule ; discocellulaires très obliques, courbées à l'extérieur ; une nervure radiale à partir de leur angle ; nervure médiane à trois branches, les deux supérieures partent de l'extrémité de la cellule ; une nervure sous-médiane et interne.

Ce genre est allié à *Ocinaria* et *Ernolatia* Walker, à *Trilocha* Moore et au *Bombyx (B. Mori* Linn.).

Aristhala Hainana Moore, *Proc. Zool. Soc. Lond.*, 1878, p. 705.

Habitat : Haïnan.

Envergure : 50 millimètres.

Femelle. Thorax ferrugineux foncé ; abdomen ferrugineux grisâtre ; tête, pattes et dessous du corps ferrugineux plus brillant.

Aile antérieure : ferrugineux foncé ; bord inférieur ferrugineux plus brillant ; aire discale tachetée d'écailles buffle et brun pourpre ; une ligne sous-basale courte, oblique, et deux lignes discales sinueuses plus foncées ; une petite tache ferrugineuse brillant au bout de la cellule ; bord externe tacheté de blanc fer.

Aile postérieure ferrugineux jaunâtre avec les bandes courtes basale, médiane et discale plus étroite brun pourpre ; une raie blanche lunulaire sous-basale, bordée au-dessus de brun pourpre. Dessous des ailes ferrugineux brillant : les supérieures sont plus pâles vers la base ; bord externe sombre et tacheté de blanc ; une ligne discale transverse noirâtre ; les inférieures avec une ligne discale courbe externe, deux taches discocellulaires et une fascie médiane indistincte ; angle anal tacheté de brun sombre et de blanc.

Une espèce étroitement alliée à ce genre, dont les caractères généraux du mâle ont été pris, se trouve à Sikkim, dans l'Himalaya.

Collection F. Moore.

Aristhala Sikkima Moore, *Proc. Zool. Soc. Lond.*, 1879, p. [illegible] t. XXXIII, fig. 3.

Habitat : Darjiling.

Envergure : mâle 43 millimètres (pl. VIII, fig. 5) ; femelle 62 millimètres.

Mâle. Thorax grisâtre ferrugineux ; abdomen blanc ; antennes ferrugineux sombre ; devant de la tête et pattes ferrugineux brillant.

Aile antérieure : brun pourpre en dessous de la cellule et le long du bord externe ; une rayure sous-basale blanche et une rayure discale noirâtre transverse en zigzag, deux fascies transverses médianes noirâtres et une rayure oblique partant du milieu de la côte jusqu'à la fascie médiane externe, deux taches blanches semi-diaphanes au milieu du bord externe ; frange alternée de noir.

Aile inférieure : avec deux rayures sous-basales courtes, courbées, médianes d'un brun pourpre, bordées au-dessus par des raies brun pourpre sur le bord externe près de l'angle, celui-ci ferrugineux brillant ; bord abdominal et frange gris et brun pourpre.

Face inférieure : aile antérieure jaunâtre ferrugineux ; deux lignes brunes, transverses, discales ; aile inférieure ferrugineux brillant, deux bandes discales courbes, deux petites taches noires discocellulaires et une fascie brun pourpre parsemée de gris près du bord abdominal, depuis la base jusqu'aux taches blanches sous-basales.

Femelle. Corps jaunâtre brillant ferrugineux ; thorax ferrugineux sombre ; abdomen ferrugineux terne.

Aile antérieure nuancée de ferrugineux foncé pourprâtre le long des bords postérieur et externe.

Aile postérieure nuancée de ferrugineux foncé pourprâtre à la base et à l'angle ; marques transversales et taches blanches moins distinctes.

Collection : F. Moore et British Museum.

Aristhala Twaitesii Moore, *Lep. Ceylan.*, II, p. 136, t. CXXXIII, f. 2, 1883.

Habitat : Ceylan.

Envergure : 37 millimètres (pl. VIII, fig. 6).

Mâle. Corps jaune d'ocre avec des poils bruns sur le thorax et sur le bord des anneaux abdominaux, abdomen un peu plus long que les ailes postérieures, terminé par une touffe anale de poils.

Aile antérieure : bord antérieur fortement convexe près de l'apex, celui-ci aigu, bord externe subfalqué. Coloration foncière jaune d'ocre ; une grosse tache brune sous-apicale, triangulaire, comprise entre la nervure radiale et la médiane ; bord costal marqué de brun ; cinq demi-rayures partant du bord postérieur jusqu'à la nervure cubitale.

Aile postérieure : bord externe convexe, coloration foncière jaune d'ocre dans la moitié postérieure allant en s'éclaircissant dans la moitié supérieure.

Genre **OBERTUERIA**

Type *Obertueria Cœca.*

Obertueria Cœca Oberth. *(Euphranor), loc. cit.*, t. VI, f. 2, 1881, p. 40.

Habitat : Askold.

Envergure : 50 millimètres (pl. VIII, fig. 7).

Corps et abdomen couverts d'un poil soyeux, serré, de la couleur des ailes ; plus grand que le *B. Mori ;* les antennes du mâle sont assez largement pectinées à la base, puis la longueur des barbules diminue brusquement, de sorte que l'antenne semble finir presque filiforme. Ailes fauves. Aile antérieure prolongée à l'apex ; les quatre ailes offrent un renflement un peu aigu au milieu du bord antérieur. Elles sont traversées par deux lignes brunes, ondulées ; la première basilaire est spéciale aux ailes supérieures ; l'autre extra-cellulaire est commune aux deux ailes. Un dernière bande termi-

nale, droite aux supérieures, ondulée, parallèle au bord extérieur aux ailes inférieures, noirâtre, étroite, extérieurement liserée de fauve pâle aux ailes supérieures et de quelques croissants brunâtres aux inférieures, descend du bord costal des ailes supérieures, en faisant un angle très ouvert à sa naissance, jusqu'au bord anal des inférieures. Près du bord terminal des supérieures on voit l'aile se rembrunir d'une tache rousse.

Face inférieure d'un fauve plus pâle et plus uniforme qu'en dessus.

Collection Ch. Oberthür.

Genre **ANDRACA**

Walker, *Cat. Lep. Het. B. M.*, XXXII, p. 581, 1865.

Mâle. Corps robuste ; trompe nulle. Palpes velus, robustes, très courts, à troisième article réduit. Antennes courtes, largement pectinées, sauf à l'apex. Epaules lanugineuses. Abdomen court, postérieurement anguleux avec une petite touffe apicale. Pattes courtes, assez grêles ; fémurs velus. Ailes antérieures allongées, falquées, à bord extérieur subdenté ; nervure VII bifide à la base, nervure VI absente, V_1 et IV_3 partant ensemble de l'angle inférieur de la cellule IV_1 de l'angle supérieur III_5, III_4, III_3 pédonculées.

Ailes postérieures amples, dépassant l'abdomen, bord externe anguleux ; bord interne incisé couvert d'une forte pilosité ; une très petite nervure traverse entre les nervures sous-costale et radiale près de la base.

En raison du bord externe, Walker regarde ce genre comme plutôt voisin des Saturnides que des Bombycides.

Andraca Bipunctata Walk, *loc. cit.*, p. 582, 1865.

Habitat : Sikkim, Assam.

Envergure : mâle 48 à 56 millimètres (pl. VIII, fig. 8) ; femelle 66 millimètres.

Mâle. Antennes brun foncé ; tête, thorax et abdomen brun rouge foncé.

Aile antérieure : bord externe subfalqué, anguleux, rouge brun foncé, avec des écailles grises en dessous du bord costal ; rayures antémédiane et médiane ondulées, noires, courbées en dessous de la costale ; une double rayure postmédiane courbe, fortement anguleuse en dessous du bord costal ; une tache noire au bout de la cellule ; un macule jaunâtre tangent à l'extrémité antérieur de la nervure postmédiane et deux macules semblables sur l'espace terminal entre les branches de la nervure cubitale.

Aile postérieure : bord externe sinueux, rouge brun foncé ; marge interne noire, couverte d'écailles grises ; taches noires au bout de la cellule ; deux rayures médianes ondulées qui se réunissent presque sur la marge interne.

Dessous : ailes inférieures avec les lignes plus saillantes et à peine ondulées ; marge externe couverte de gris.

Femelle. Rouge brun beaucoup plus pâle ; la tige des antennes blanche.

La forme trilochoïdes est plutôt plus brillante avec les ailes supérieures plus couvertes de gris.

Andraca Trilochoïdes Moore, *Proc. Zool. Soc. Lond.*, 1865, p. 820.

Habitat : Darjiling.

Envergure : mâle 50 millimètres ; femelle 62 millimètres (pl. VIII, fig. 9 et 10).

Mâle. Dessus brun pourpre foncé ; abdomen avec une ceinture et l'extrémité de la touffe anale noirâtre, la dernière avec des points blancs ; ailes avec les bords non festonnés.

Aile antérieure avec trois rayures mal définies noirâtres, transversales, ondulées, la troisième fortement rétractée vers le bord costal ; une tache très noire entre la première et la seconde rayure ; de petites écailles blanches sont réparties, d'une part, densément le long de la costale et devant l'apex, et, d'autre part, plus légèrement le long des rayures transversales.

Aile postérieure : pâle à l'apex, brune à la base, avec deux rayures noires transversales, l'interne presque droite, l'externe festonnée, largement lunulée au milieu et ayant un bordure extérieure brune ; un point discal noir.

Face inférieure : brun ferrugineux avec deux rayures noires transversales et une tache discale, la rayure externe avec un bordure externe pâle ; bord interne avec une frange noir et blanc et une touffe médiane noire de poils plutôt longs.

Collection F. Moore et W.-S. Atkinson.

Femelle. Corps brun clair, thorax très velu ; antennes à hampe blanche.

Aile antérieure : bord antérieur convexe, bord externe fortement subfalqué, les trois rayures disposées comme chez le mâle, mais l'espace médian fortement éclairé de clair ; espace terminal avec un gros macule clair au tiers postérieur.

Aile postérieure : comme chez le mâle, mais avec toutes les rayures bien plus apparentes.

Andraca Cracilis Butl. *Cist. Ent. Descript. of Moths new to Japan*, III, p. 125, 1885.

Habitat : Nikko.

Envergure : femelle 46 millimètres (pl. IX, fig. 1).

Femelle. Corps terne, rougeâtre testacé ; derrière de la tête et antennes blanches.

Aile antérieure : rouge brun renard pâle avec un vernis rose et le point discocellulaire noir de l'espèce indienne ; des rayures obliques angulaires plus foncées, au nombre de trois : une rayure interne fortement convexe, une postmédiane convexe en avant puis tombant au bord externe jusqu'au niveau de la nervure anale, où elle forme un angle aigu rentrant sur l'angle anal de l'aile ; un bord diffus externe renard rouge brun.

Aile inférieure : avec la costale à motié pâle testacée, se nuançant de renard rouge brun en allant vers le bord abdominal ; frange brune et blanche ; une petite tache brune discocellulaire.

La taille plus petite, plus pâle, la couleur et l'absence de teintes grises et les marques la distinguent tout de suite de l'espèce indienne.

Alliée à *A. Trilochoïdes* de Darjiling ; plus petite, d'une forme plus étroite, plus élégante ; plus uniformément colorée.

Andraca Albilunata Hampson.

Habitat : Assam.

Envergure : femelle 48 millimètres (pl. IX, fig. 2).

Corps massif, densément velu, abdomen ne dépassant pas les ailes postérieures, marron passant antérieurement au brun grisâtre.

Aile antérieure : bord antérieur légèrement concave, apex aigu, bord externe très fortement échancré avec une grosse dent arrondie saillante, bord postérieur rectiligne ; coloration foncière marron grisâtre, avec trois rayures marron : la rayure interne épaisse, courte, faiblement convexe, la rayure médiane grêle et interrompue, la nervure postmédiane grêle, faiblement festonnée ; dans l'espace terminal deux macules blanches sur les ramifications de la nervure radiale.

Aile postérieure : plus claire que l'antérieure, bord externe fortement sinué ; deux rayures marron : une rayure médiane partant du bord postérieur obsolète, en avant depuis la nervure radiale ; une nervure postmédiane festonnée ; une série de quatre macules marron le long du bord postérieur.

Cocon : longueur 22 millimètres ; largeur 10 millimètres ; jaune verdâtre à paroi mince et compacte (pl. IX, fig. 3).

Collection du British Museum.

Genre PRISMOSTICTA

Butler, *Ann. Nat. Hist.* (5), VI, p. 67, 1880.

Genre voisin de *Trilocha* et de *Norasuma ;* corps robuste, tête petite, très courte ; antennes modérément courtes, pectinées ; pattes grêles, jambes lanugineuses.

Aile antérieure avec la côte droite, apex saillant, marge externe très peu creusée vers l'apex et largement convexe, marge interne droite, nervure sous-costale à cinq branches, la première seule partant avant la fin de la cellule, les autres partant bien en arrière de la cellule.

Aile postérieure : subtriangulaire, marges costale et externe arquées, marge abdominale droite, cellule courte, nervures discocellulaires bisinuées, très obliques.

Prismosticta Fenestrata *Butl., loc. cit.*, p. 68, 1880

Habitat : Darjiling.

Envergure : 50 millimètres (pl. IX, fig. 4).

Corps testacé, teint d'olive, antennes blanchâtres. Dessus des ailes de couleur argile, lavé d'olivâtre ; les postérieures, vers l'apex et l'angle anal, lavées de rouge ; deux rayures brun foncé continues, assez rapprochées ; la plus interne sur l'aile antérieure incurvée vers la marge costale, l'externe presque droite et courant vers l'apex près duquel elle entoure, sur le côté interne, une tache hyaline triangulaire ; une tache brun foncé sur les discocellulaires ; aile antérieure avec le bord apical brun chocolat.

Face inférieure fauve : l'aile antérieure avec la moitié externe et l'aile postérieure avec le bord externe lavé d'orange ; les marques comme en dessus ; une rayure grisâtre submarginale diffuse.

Prismosticta Hyalinata Butl., *Cist. Ent.*, III, p. 125, 1885.

Habitat : Nikko.

Envergure : 30 millimètres (pl. IX, fig. 5).

Mâle. Allié à *P. Fenestrata* de Darjiling, mais en différant, outre sa petite taille et ses antennes pectinées, par la couleur uniforme brun foncé des ailes supérieures, par la tache noire oblique placée au bout de la cellule, par la tache allongée hyaline, subapicale, arrondie du côté interne, dentelée du côté externe et pourvue d'un petit point hyalin oblique placé au delà.

Aile postérieure avec l'aire costale plus pâle remplacée par de l'ocre clair brillant et la tache anale ocracée diffuse par de l'ocre doré brillant, tandis que le reste de la surface de l'aile est plus foncé et les lignes sont plus obliques et noires.

Cette espèce pourrait, bien entendu, être le mâle de *P. Fenestrata*, mais cela semble peu probable à Butler, vu les différences signalées.

Genre **HYGROCHROA**

Herr-Schaff., *Aussereurop. Schmett.*, f. 466, 1856 ; Felder, *Reise di Nov. Lep.*, t. 95, f. 15, *Erkl. der Taf.*, 75 *bis*, 107, p. 5, 1874.

Anthocroca Butl., *Trans. Ent. Soc. Lond.*, p. 78 (1878).

Ce genre a été établi par Felder, d'après une espèce de l'Amazone, *H. Vulnerata ;* cet insecte est identique, comme nervulation, avec *Anthocroca Muscosa* et *A. Cuneifera Butl.*, de la même région. Trois espèces habitent l'Amérique centrale.

Hygrochroa Ficus Herr. Schaff., *loc. cit.*, 1856.

Habitat : Pérou.

Envergure : mâle 44 millimètres ; femelle 80 millimètres (pl. IX, fig. 6 et 7).

Femelle. Tête et partie antérieure du thorax couverts de poils jaune ocre ; thorax à poils grisâtre jaune.

Abdomen : une ligne médio-dorsale jaune grisâtre, côté jaune ocre.

Antennes : hampe grisâtre.

Aile antérieure : subfalquée ; bord externe dentelé, coloration gris clair couvert d'ocre sur les aires basale et apicale ; quatre rayures sombres, les deux plus externes festonnées.

Aile postérieure comme figurée, mais fond plus fumeux que jaune.

Face inférieure : aile inférieure pupillée d'un petit point blanc.

Mâle. Aile antérieure : subfalquée, bord externe droit. Coloration foncière grisâtre, zône interne délimitée par une rayure anguleuse foncée.

Aile postérieure : fumeuse avec trois taches sombres le long du bord interne.

Hygrochroa Rutila Druce, *Biol. Centr. Amér.*, vol. I, p. 224.

Habitat : Nicaragua, Chontales (Belt).

Envergure : 30 millimètres.

Tête, thorax et abdomen de couleur faon pâle jaunâtre ; antennes et pattes plus foncées.

Aile antérieure et postérieure uniformément faon pâle, nuancé de blanc, l'antérieure avec une rayure brun foncé traversant depuis l'apex jusqu'au bord interne, cette rayure est bordée extérieurement par une série de marques blanchâtres, lunulées ; le dessous des ailes uniformément faon jaunâtre pâle, avec deux lignes indistinctes, étroites, brunes, traversant les ailes inférieures depuis le bord costal jusqu'au bord postérieur près de l'angle anal.

Un spécimen. Cet exemplaire, d'après Druce, n'est pas suffisamment bien conservé pour être figuré.

Hygrochroa Casnonia Druce (*A. Casnonia*), *Biol. Centr. Amér. Lep. Het.*, I, p. 224, t. XXIII, f. 25 ♂.

Habitat : Panama, Bugaba (Champion).

Envergure : mâle 32 millimètres (pl. IX, fig. 8).

Mâle. Tête et cou brun jaunâtre pâle ; thorax et abdomen bruns ; l'anus plus pâle ; antennes brun rougeâtre pâle ; palpes bruns avec les extrémités jaunes ; jambes brun jaunâtre.

Aile antérieure : couleur faon rosâtre, nuancée de brun et jaune verdâtre, avec une rayure interne anguleuse foncée, une grande marque en forme de V dans le milieu de la marge costale, et une ligne brun foncé étroite traversant au delà du milieu, depuis le bord costal, près de l'apex, jusqu'au bord interne, près de l'angle anal.

Aile postérieure : couleur faon rougeâtre, plus pâle le long du bord costal et à l'apex, traversée par deux rayures brunâtres, ondulées, indistinctes et par une ligne marginale brun foncé.

Dessous de l'aile supérieure brun jaunâtre pâle, traversée au delà du milieu par deux rayures brun foncé étroites ; dessous de l'aile inférieure jaune brunâtre uniforme, un peu grisâtre près de

l'angle anal, et traversée au delà du milieu, depuis le bord costal jusqu'à l'angle anal par deux rayures ondulées brun foncé.

Cette jolie petite espèce est voisine de *Anthocroca Muscosa* (Butl.).

Genre **EPIA**

Hubn., *Verz. bek. Schmett.*, p. 188, 1822.

Anthocroca, Butl., *Trans. Ent. Soc. Lond.*, p. 78 (1878).
Hygrochroa, Feld., *Reise de Novara Lep., IV*, t. 95, f. 15 (1874).

Butler : Allié au genre *Bombyx* et *Norasuma*, mais en différant par la structure comme *Prismoptera* d'avec *Ernolatia ;* il diffère du genre précédent (comme *Norasuma* d'avec *Ernolatia)* dans ses ailes opaques densément écailleuses ; antennes comparativement et légèrement plus courtes et thorax plus proéminent.

Type A. *Domina* Cramer.

Epia Domina Stoll. *(Attacus D.), Pap. Exot.*, IV, t. 304 B, 1871.

Lonomia ? D., Walk., *Cat. Lep. Het. B. M.*, VII, p. 1766 (1856).

Habitat : Surinam.

Envergure : mâle 70 millimètres (pl. IX, fig. 9).

Tête, thorax et abdomen jaune ocreux partiellement couverts de poils bruns ; antennes plus claires.

Aile antérieure : bord antérieur courbé près de l'apex, celui-ci aigu, légèrement subfalqué. Coloration foncière jaune ocreux couvert presque complètement de poils noirâtres ; bord antérieur jaune, deux rayures transversales brunes : la première d'abord légèrement convexe, puis brusquement rentrante au niveau de la nervure cubitale, la seconde presque droite ; les nervures se détachant en ocre clair ; cinq macules blanches sur la zone externe entre les branches des nervures radiales, médianes et cubitales ; les deux premières grosses, allongées transversalement en ellipse, les deux suivantes bien plus petites et la cinquième plus grosse que les deux qui la précèdent ; deux macules plus claires que le bord partent du bord postérieur sur le disque jusqu'à la hauteur de la nervure cubitale.

Aile postérieure : bord externe fortement convexe ; même coloration foncière que l'aile antérieure, mais s'éclaircissant en approchant de l'angle anal ; une rayure droite, brune, coupe l'aile en son milieu.

Epia Muscosa Butl. (*Anth. M.*), *loc. cit.*, p. 79, n° 148, t. 3, f. 5, 1878

♂ **Anth. cuneifera,** Butl., *loc. cit.*, n. 149, t. 3, f. 4 (1878).

Habitat : Amazone.

Envergure : mâle 38 millimètres ; femelle 50 millimètres (pl. IX, fig. 10).

De couleur chair brunâtre (ou couleur de liège) ; ailes avec une ligne discale noire ; collier et épaules jaunâtre sale, le premier avec une bande postérieure terne ; abdomen jaunâtre le long de la région dorsale ; dessous des ailes jaune brillant, nuancé ça et là de rouille, avec deux lignes discales noirâtres subparallèles ; aire interne des supérieures rose blanchâtre.

Aile antérieure : une grande tache cunéiforme costale jaune verdâtre bordée de rouille, une ligne oblique ferrugineuse en forme de Ω sur l'aire interne contre le bord postérieur, enfermant une ou deux taches jaune verdâtre et limitée intérieurement sur le côté interne par une tache de même couleur ; une rayure noire arquée à travers la base de l'aile ; tiers basal de la marge costale noir ; rayure postmédiane noire bordée de lilas et limitée sur le second intervalle médian par une tache blanche ; aire apicale irrégulièrement jaune, avec une ligne interne ferrugineuse ; bord externe, sauf à l'angle anal, irrégulièrement blanchâtre.

Aile postérieure : la ligne discale grisâtre devient brusquement ferrugineuse en dessous de la première nervure médiane et est limitée au-dessus par une tache jaune brillant ; angle anal et une série de taches marginales séparées seulement par les nervures, jaune de chrome brillant ; frange ferrugineuse sauf à l'angle anal.

Epia Hiemalis Butl. (*Anth. H.*), *loc. cit.*, p. 39, n° 150, 1878.

Habitat : Rio Jurua.

Envergure : 40 millimètres.

Dessus du corps rougeâtre pâle, crêté de rouge foncé, cou jaune, thorax rose blanchâtre, épaules grisâtres, abdomen blanchâtre, couvert de ferrugineux et de gris ; dessous du corps rouge pâle.

Aile antérieure : dessus brun pourpre foncé, traversé par quatre lignes pourpres ondulées, deux à travers l'aire basale et deux à travers le disque ; aire postdiscoïdale traversée par des nervures rouge cuivre ; une tache subapicale, une petite tache sur le disque, et le centre de l'aire interne ocracé ; région basilaire blanchâtre ; dessous brun fuligineux avec la marge costale fauve ; aire subapicale terne ; deux lignes discales ondulées noir pourpre, l'interne ne s'étendant pas en dessous de la seconde branche médiane ; bord interne blanchâtre.

Aile postérieure : olivâtre vers la base ; angle anal rougeâtre ; bord externe et deux lignes discales ondulées, convergentes, pourpres ; base de l'aire abdominale blanchâtre.

Dessous des ailes de couleur chair rougeâtre avec une raie interne blanche parsemée de noir ; deux lignes discales noir pourpre ondulées, l'interne appuyée vers la côte, l'externe convexe.

Epia Vulnerata Feld. *(Hygr. V.), loc. cit.*, IV, t. 95, f. 15, 1874.

Habitat : Amazone.

Envergure : mâle 40 millimètres (pl. X, fig. 1).

Mâle. Tête, thorax brun grisâtre, épaules brunâtres, abdomen brun rosâtre.

Aile antérieure : bord antérieur légèrement convexe, apex arrondi ; coloration foncière rosâtre très clair ; une double rayure interne brunâtre, une rayure postmédiane ondulée, grêle, noirâtre, frange alternée ; une grosse tache brunâtre, triangulaire, allongée le long du bord costal sur la zone interne ; une petite tache brunâtre également convexe à ce bord sur la zone externe ; un tout petit œil blanc sur le milieu de cette dernière zone.

Aile postérieure : bord externe arrondi ; coloration foncière rose, couverte de longs poils bruns le long du bord postérieur ; une rayure postmédiane brune, grêle au milieu et élargie aux extrémités, une zone gris jaunâtre entre cette rayure et le bord externe ; une large rayure gris jaunâtre partant du bord interne s'avance jusqu'au milieu du disque où elle s'arrête brusquement.

Epia Amphea Druce *(Anth. A.)*, *Proc. Zool. Soc. Lond.*, 1890, p. 507.

Habitat : Equateur (Buckley, Mus. Druce).

Envergure : 32 millimètres.

Tête, thorax, abdomen, antennes, palpes et jambes de couleur faon rosâtre pâle.

Aile antérieure : couleur foncière faon rosâtre, arrosé de blanc et traversé depuis la costale jusqu'à la marge interne par quatre lignes étroites, ondulées, noires ; un petit point noir à l'extrémité de la cellule.

Aile postérieure de couleur faon rosâtre pâle, plus foncée à l'apex et autour de la marge externe ; la base et la marge interne nuancées de blanc ; une faible ligne brune submarginale s'étend depuis la marge costale jusqu'à l'angle anal ; la frange des deux ailes est de couleur faon.

Epia Amycla Druce, *Proc. Zool. Soc.*, 1890, p. 507.

Habitat : Equateur, Sarayacu (Buckley, Mus. Druce).

Envergure : 38 millimètres.

Tête, thorax et abdomen faon pâle ; antennes et pattes brunes.

Aile antérieure : faon jaunâtre pâle, avec une ligne submarginale ondulée très indistincte s'étendant depuis la marge costale près de l'apex jusqu'à la marge interne au-dessus de l'angle anal ; une grande tache brun verdâtre sur la marge costale près de l'apex et deux petits points noirs au bout de la cellule ; sur le côté externe de la ligne submarginale, l'aile est nuancée de jaune près de l'angle anal.

Aile postérieure : faon pâle, nuancé de jaune à l'apex et partiellement autour de la marge externe.

Epia Lebethra Druce *(Anth. L.)*, *loc. cit.*, 1890.

Habitat : Equateur, Sarayacu (Buckley, Mus. Druce).

Envergure : 37 millimètres.

Tête, thorax et abdomen couleur faon pâle ; antennes et jambes brunes.

Aile antérieure : la moitié de l'aile jaune citron pâle, avec une nuance rosâtre près de l'apex ; la moitié interne de l'aile brun noirâtre ; deux lignes étroites brunes traversant l'aile depuis le bord costal près de l'apex jusqu'au bord interne au-dessus de l'angle anal.

Aile postérieure : brun rougeâtre pâle, traversée par deux lignes brun foncé indistinctes ; une rayure couleur orange sur l'angle anal.

Dessous très semblable au dessus, mais avec les marques plus indistinctes.

Genre **VIANA**

Walker, *Proc. N. H. Soc. Glascow*, I, p. 340, 1869.

Mâle. Corps assez grêle ; tête assez grande, thorax trapu ; trompe nulle ; palpes forts, allongés, subpileux, dépassant un peu la tête ; troisième article aigu, très court ; antennes courtes, largement pectinées. Abdomen court ; bande apicale longue, subcomprimée. Pattes courtes, grêles, fémurs et tibias subdentelés, tibias postérieurs avec l'extrémité à doubles éperons.

Ailes antérieures grandes, subarrondies à l'apex, marge externe convexe suboblique, aréole discoïdale courte.

Ailes postérieures dépassant beaucoup l'abdomen, marge externe subanguleuse.

Viana Velutina Walk, *loc. cit.*, p. 341, 1869.

Habitat : Congo.

Envergure : mâle 42 millimètres (pl. X, fig. 2).

Mâle. Couleur faon ; corps, face inférieure des palpes et pattes testacées blanchâtres.

Aile antérieure : bord antérieur droit, apex très arrondi, bord externe convexe ; coloration foncière jaune roux couvert de grisâtre dans les deux tiers antérieurs en dessous de la radiale ; une

rayure noire oblique presque droite postmédiane, qui est nettement marquée sur le côté interne et diffuse sur le côté externe, où elle semble s'étaler par une plage de petites macules rougeâtres.

Aile postérieure : bord externe anguleux, ocracé, sauf le long du bord interne sur les espaces basilaire et médian ; grisâtre sur le reste de l'aile ; une rayure sombre postmédiane bien tranchée du côté interne s'étalant en petites macules noires sur le côté externe, frange alternée.

Genre **ANTICLA**

Walker, *Cat. Lep. Het. B. M.*, V, p. 1174, 1855.

Mâle. Corps grêle, palpes étendus, petits, très minces ; troisième article petit, allongé, conique. Antennes fortement pectinées. Abdomen moins long que les ailes postérieures. Jambes grêles ; tibias inférieurs avec deux éperons apicaux très fins. Ailes larges. Ailes antérieures non falquées, mais très légèrement concaves sur les bords externes vers les extrémités ; trois nervures inférieures : première et seconde nervures réunies à la base ; la troisième éloignée. Ailes inférieures plus larges que les supérieures.

Anticla Antica Walk., *loc. cit.*, n° 1, 1855.

Habitat : Vénézuela.

Envergure : mâle 30 millimètres (pl. X, fig. 3)

Mâle. Corps blanchâtre ; devant de la tête et partie antérieure du thorax jaunes. Antennes blanchâtres avec des branches fauves.

Aile antérieure : bord externe droit ; coloration foncière jaune pâle se fonçant le long du bord costal, passant au grisâtre le long du bord externe, cette dernière teinte s'étale en avant en une grosse tache grisâtre sous-apicale ; une rayure externe festonnée, grêle, brune, précédée d'une faible rayure semblable à peine indiquée.

Aile postérieure avec deux bandes plus grêles, légèrement ondulées, bord interne brun avec des taches blanchâtres.

Anticla Ortigia Druce, *Biol. Centr. Amér. Lep. Het.*, I, p. 225, ff. 23, 26, 1887.

Habitat : Panama, Bugaba, de 800 à 1.500 pieds (Champion).

Envergure : 37 millimètres (pl. X, fig. 4).

Tête et thorax, dessus et dessous de l'abdomen de couleur faon pâle, antennes et jambes de couleur faon plus foncée.

Aile antérieure de couleur uniforme faon pâle, légèrement plus foncée à l'apex et avec un petit point noir au bout de la cellule.

Aile postérieure : jaune doré pâle, bordée de faon le long de la marge abdominale et vers l'angle anal.

Le dessous des deux ailes jaune pâle ; les inférieures avec deux lignes brunes centrales étroites.

Cette espèce est alliée à *A. Antica* Walk.

Un spécimen dans la collection Druce.

Anticla Carya Druce, *loc. cit.*, p. 226, t. 23, f. 27, 1887.

Habitat : Panama, volcan de Chiriqui, de 3.000 à 4.000 pieds (Champion).

Envergure : mâle 38 millimètres (pl. X, fig. 5).

Tête et thorax jaune verdâtre, abdomen couleur faon, une ligne brun foncé s'étendant depuis la base du thorax jusqu'à l'anus, dessous de l'abdomen orange rougeâtre ; antennes et jambes rousses.

Aile antérieure : jaune verdâtre avec une grande tache de forme carrée brun rougeâtre vers le milieu, s'étendant depuis la marge interne jusqu'à la cellule, une marque brun rougeâtre angulaire près de l'apex sur la marge externe et une tache brun foncé au bout de la cellule ; au delà de cette dernière, depuis la marge costale jusqu'au bord externe, une ligne brune ondulée indistincte, et plus près de la marge externe une quantité de petits points blancs disposés en ligne traverse l'aile depuis l'apex jusqu'à la marge interne.

Aile inférieure : orange foncé, plus pâle vers la base, traversée vers le milieu par deux lignes brunes indistinctes, la marge externe étroitement bordée de brun foncé, quelques écailles blanches sur la marge interne près de l'angle anal ; le dessous des deux ailes

brun orange, avec les bandes comme le dessus, mais de couleur plus foncée.

Un seul exemplaire de cette belle espèce a été capturé.

Anticla Flavaria Stoll. (*Geometra F.*), *Pap. Exot.*, III, t. 287 F., 1781.

Ancistrota Flavifasciata, Hübn., *Verz. bek. Schmett.*, p. 149, n. 1568 (1822).

Habitat : Surinam.

Envergure : mâle 46 millimètres (pl. X, fig. 6).

Mâle. Corps jaune clair, antennes jaunes à hampes noires, abdomen cerclé de brun, relativement court.

Aile antérieure : bord costal fortement convexe, bord externe à peine subfalqué, bord interne brun, droit ; coloration foncière jaune couverte d'écailles noirâtres sur la plus grande partie, sauf entre le bord costal et la nervure radiale ; cette dernière zone élargie en avant de la cellule ; trois taches semi-lunaires jaunes à convexités externes entre les branches de la cubitale, d'une part, et les nervures anales, d'autre part ; frange brune.

Aile postérieure : bord externe convexe, légèrement ondulé ; coloration foncière jaune passant au fauve le long du bord postérieur ; frange brune.

Anticla Dodona Druce, *Biol. Centr. Amér.*, vol. II, p. 446, tab. 88, fig. 16, ♂.

Habitat : Panama, volcan de Chiriqui (Trötsch., dans Mus, Staudinger).

Envergure : mâle 40 millimètres (pl. X, fig. 7).

Mâle. Tête, antennes, thorax et pattes de couleur faon grisâtre pâle ; abdomen jaune, teinté de brun rougeâtre en dessous.

Aile antérieure de couleur faon grisâtre pâle, rayure interne grêle, grisâtre, espace médian traversé vers le milieu par deux lignes brunâtres très faibles ; une rangée submarginale de très petits points noirs s'étendant depuis l'apex jusqu'à l'angle anal.

Aile inférieure : jaune, couverte de couleur faon autour de la marge externe depuis l'apex jusqu'à l'angle anal.

Dessous des ailes supérieures jaunes avec la marge costale et

l'apex brun rosâtre ; celui des ailes inférieures brun rosâtre, jaune sur la marge interne avec trois rayures ondulées, indistinctes, traversant depuis la marge costale jusqu'au bord interne.

Alliée à *A. Ortygia* Druce.

Un spécimen dans la collection Druce

Genre **COLLA**

Walker, *Cat. Lep. Het. B. M.*, XXXII, p. 580, 1865.

Mâle. Corps trapu. Trompe nulle. Palpes velus, grêles, ne dépassant pas le bord antérieur de la tête ; troisième article très réduit. Antennes courtes, largement pectinées. Ailes postérieures ne dépassant pas l'abdomen. Pattes courtes, très velues. Ailes amples, semi-hyalines ; les antérieures subaiguës avec le bord extérieur convexe et dirigé obliquement.

Walker a créé ce genre d'après un exemplaire provenant de Bogota, qu'il a décrit sous le nom de *Colla Glaucescens*.

Druce (*Biol. Centr. Amér.*, vol. I) fait remarquer que cette espèce est identique à celle figurée par Drury sous le nom de *Phalœna (Bombyx) Rhodope*, et que Walker a, par erreur, rangée dans le genre *Endromis*, dont la nervulation est tout à fait différente.

Colla Rhodope Drury.

Bombyx Rhodope, Ill., *Ex. Ent., III*, t. 22, f. 3 (1780).
Endromis ? R., Walk., *Cat. Lep. Het. B. M.*, VI, p. 1387, n. 2 (1855).
Colla R., Druce, *Biol. Centr. Amer.*, I, p. 223 (1887).
Colla Glaucescens, Walk., *loc. cit.*, XXXII, p. 580 (1865).

Habitat : Mexico, Paso del Macho (Höge), Colombie, Bogota, Equateur, Brésil.

Envergure : mâle 46 millimètres ; femelle 76 millimètres (pl. X, fig. 8 et 9).

Mâle. Couleur générale ocracé sombre. Corps blanc jaunâtre de chaque côté et en dessous, brunâtre en dessus, tête à front blanc. Antennes ocracées. Pattes couvertes de poils blancs.

Aile antérieure : bord costal presque rectiligne, s'arrondissant en dessus de l'apex ; bord externe fortement convexe ; coloration blanc jaunâtre clair coupé de quatre rayures obliques, festonnées irrégulièrement, incomplètes, d'un grisâtre glauque ; les deux premières larges et partiellement confluentes, la troisième très voisine de la quatrième, qui est marginale ; trois taches ocracées le long du bord postérieur.

Aile postérieure : bord externe à forte convexité, blanc jaunâtre clair ; deux rayures incomplètes, très obsolètes, grisâtres, passant au noir vers le bord postérieur, où elles se terminent par deux macules ocracées.

Femelle. Très semblable au mâle, mais avec les rayures et les marques bien plus prononcées et plus colorées.

Pupe : brun sombre, inclue dans un cocon gris argenté.

Druce signale que son exemplaire de Mexico répond parfaitement à la figure donnée par Drury, ainsi qu'au type de *Colla glaucescens* Walk., tandis que celui qu'il possède de l'Equateur est beaucoup plus petit.

Genre **MUSTILIA**

Walker, *Cat. Lep.*, XXXII, p. 580, 1865.

Palpes petits ; antennes du mâle bipectinées jusqu'au deux tiers de leur longueur.

Aile antérieure : très prolongée vers l'apex, lequel est aigu ; nervure 1 *f* fourchue à la base, 1 *c* absente, 3 arrêtée avant la fin de la cellule, 6 soudée avec 7, 8, 9, 10.

Aile postérieure : deux nervures internes ; une barre entre les nervures 7 et 8, près de la base.

Mustilia Falcipennis Walk., *Cat. Lep.* XXXII, p. 581.

Mustilia Castanea, Moore, *Lep. Atk.*, p. 82.

Habitat : Sikkim, Boutan.

Envergure : 52 millimètres (pl. XI, fig. 1).

Mâle. Tête et collier marron ; la tige des antennes et une bande

entre leur base blanchâtres ; thorax et abdomen rouge pourpre brun, le dernier jaunâtre à son extrémité.

Aile antérieure : brun rouge, couvert de gris ; une rayure indistincte antémédiane fortement anguleuse, une tache noire au bout de la cellule ; une ligne médiane ondulée ; une ligne postmédiane anguleuse en dessous de la côte et ondulée vers la marge interne, rencontrée par une ligne oblique noire et grise à partir de l'apex.

Aile postérieure : avec la moitié costale jaune ; la moitié interne rouge brun ; deux rayures foncées partant chacune du bord interne ; la seconde plus distincte que la première ; une tache grise près de l'angle anal.

Face inférieure des ailes plus jaune, avec une tache noire au bout de la cellule de l'aile inférieure.

La forme *Castanea* est plus foncée ; l'aile postérieure plus angulée et entièrement marron foncé, au lieu de la moitié costale jaune ; marques semblables.

Mustilia Sphingiformis Moore, *Proc. Zool. Soc.*, 1879, p. 407, pl. 33, fig. 4.

Habitat : Masuri.

Envergure : mâle 50 millimètres ; femelle 75 millimètres (pl. XI, fig. 2).

Mâle et *femelle* : rouge ocre, plus foncé le long du bord externe de l'aile supérieure et sur la moité abdominale de l'aile postérieure.

Aile antérieure avec une ligne oblique indistincte, brune, ondulée, depuis l'apex jusque près de l'angle postérieur ; et deux lignes brunes irrégulières transverses médianes, rétractées à l'intérieur vers la côte, une raie costale indistincte devant l'apex, et un petit point au bout de la cellule.

Aile postérieure : jaunâtre terne sur le bord antérieur.

Dessous ocre jaunâtre terne ; aile antérieure avec une ligne brune courbe, indistincte, depuis l'apex ; et aile postérieure avec deux lignes indistinctes médianes transverses ; tige des antennes et bande frontale étroite blanche à la base.

Collection F. Moore.

Mustilia Hepatica Moore, *Lep. Atk.*, p. 82. pl. 3, fig. 18.

Mustilia Columbaris, Butl., *P. Z. S.*, 1886, p. 387, pl. 35, fig. 7.

Habitat : Murree, Sikkim.

Envergure : mâle 64 millimètres ; femelle 90 millimètres.

Mâle. Rouge brun pâle, couvert partiellement de gris, tige des antennes et une bande entre leurs bases blanches.

Aile antérieure : bord antérieur droit ; bord externe long, subfalqué, avec une rayure antémédiane ondulée, indistincte, une tache sombre au bout de la cellule ; une ligne postmédiane oblique, ordinairement indistincte, angulée en dessous de la côte et rencontrée par une rayure oblique naissant près de l'apex.

Aile postérieure avec une ligne indistincte courbe postmédiane ; deux courtes raies foncées sur la marge interne ; coloration foncière brun roux beaucoup plus pâle dans le quart antérieur.

Femelle. De couleur marron brun plus uniforme ; aile supérieure avec la tache de la cellule plus petite.

La forme *Columbaris*, de Murree, est plus pâle et plus uniformément couverte de gris.

Larve. Brun verdâtre ; la partie postérieure plus pâle ; rappelant les chenilles des Sphingides par une longue corne sur le onzième anneau ; l'épiderme de la partie antérieure du corps peut émettre des expansions aliformes, grandes et latérales, qui sont rétractiles au repos.

Genre **ECTROCTA**

Hampson, *Fauna of British India*, vol. I, p. 33, 1892.

Palpes petits. Aile antérieure fortement incisée en dessous de l'apex ; nervures 6, 7, 8, 9, 10, 11 avec un pédoncule commun ; nervures 7, 8, 9 peu inclinées en bas. Aile postérieure avec le bord externe très excisé vers l'angle anal ; nervure 5 partant à égale distance de 4 et de 6 ; nervures 6 et 7 soudées à leur base.

Ectrocta Diaphana, *n. sp.* Hampson, *Fauna of B. I.*, p. 33.

Habitat : Momeit, Burma (Doherty).

Envergure : 54 millimètres (pl. VIII, fig. 2).

Femelle. Tête, thorax et abdomen pâle ocracé brun, couvert d'une teinte fumeuse diffuse. Ailes semi-diaphanes blanches.

Aile antérieure : apex aigu, un peu incisé en dessous ; bord externe convexe ; une tache basale brune ; une rayure brune courbée subbasale ; une courte rayure à la base de la cellule ; une rayure sous-marginale doublement courbée, d'autant plus grêle qu'elle s'éloigne du bord costal, sombre.

Aile inférieure : bord externe convexe, légèrement sinué avec une incision antéanale ; une tache brune antémédiane sur la marge interne ; une large bande postmédiane arrondie ; marge externe très légèrement couverte de brun.

Type dans la collection Elwes.

Genre **ENDROMIS**

Type *Endromis Versicolor.*

Endromis Versicolor Linn., *Bombyx Versicolora, Syst. Nat., I*, p. 499, n. 17, 1758.

Sulz. Gesch., *Ins.*, t. XXI, f. 4 (1775).
Esp. *Schmett.* III, p. 115, t. XXIII (1785).
Hübn., *Eur. Schmett. Bomb.*, ff. 1-2 (1800).
Godt., *Lep. France*, IV, p. 149, t. XIV, ff. 1-2 (1822).
Endr., V. Ochs., *loc. cit.*, p. 16 (1810).
Steph., *loc. cit.*, p. 34 (1828).
Bombyx Versicolor., Linn., *Faun. Suec.*, p. 294 (1761).
Var. a. **Endr.**, V. Var. **Lapponica**, Bau. *Stett. ent. Zeit.*, XXXVIII, p. 152 (1877).

Habitat : Europe.

Envergure : mâle 64 millimètres ; femelle : 72 millimètres (pl. XI, fig. 4, 5, 6, 7).

Mâle. Corps velu d'un jaune brun avec le devant du corselet et le bord des épaulettes blancs.

Les antennes et les tarses sont noirs.

Dessus des premières ailes ferrugineux avec deux lignes noirâtres transverses, centrales, dont l'antérieure courbe et bordée de blanc à son côté interne, la postérieure anguleuse et bordée de même à son côté externe. L'espace qui sépare ces deux lignes est inégalement lavé de blanc par places et on y voit un croissant noirâtre situé à l'extrémité de la cellule discoïdale et tournant sa convexité vers le corps de l'insecte. Derrière la ligne postérieure est une bande blanche oblique formée par des taches inégales dont les trois supérieures sont triangulaires et transparentes. Outre cela, il y a, au bout de chacune des quatre suivantes, un trait longitudinal blanchâtre.

Le dessus des secondes ailes est d'un jaune brun et traversé au milieu par une ligne noirâtre en forme d'S, après laquelle viennent deux taches brunes, placées obliquement, l'une au-dessus de l'autre, puis deux petites taches, plus ou moins blanches, occupant le sommet.

Le dessous diffère du dessus en ce qu'il est généralement beaucoup plus pâle ; en ce que les ailes inférieures ont deux lignes transversales et un croissant intermédiaire noirs et que leur bord antérieur est blanc à son origine.

Femelle. Offre absolument le même dessin que le mâle, mais ses ailes supérieures sont d'un ferrugineux terne ; les inférieures d'un blanc sale et son abdomen a le dessus d'un gris cendré.

Les œufs sont ovales, comprimés latéralement, verdâtres et serrés les uns contre les autres sur la branche où ils sont déposés.

La chenille (pl. XI, fig. 7) ressemble beaucoup à celle de certains Sphinx. En effet, elle a sur le onzième anneau une éminence pyramidale et sur chaque côté sept lignes obliques blanches ou d'un blanc jaunâtre. Son corps est atténué, en avant, d'un vert pâle, principalement sur le dos, avec le pourtour des stigmates noir. Avant la première mue, sa couleur est entièrement verte. Cette chenille reste pendant les six premières semaines environ en société de douze ou quinze et relève toujours dans le repos la partie antérieure de son corps, ce qui la rapproche encore des Sphinx. Elle vit sur le bouleau, le marceau, le tilleul, l'aulne, le charme et le noisetier. Vers la fin de juillet, époque où elle atteint le terme de sa croissance, elle file en terre une légère coque de soie brune et dans le tissu de laquelle

entrent des brins de mousse ou des débris de feuilles sèches (pl. XI, fig. 7).

La chrysalide est chagrinée, d'un brun noirâtre avec des stigmates roussâtres. Elle a la partie antérieure arrondie, la partie postérieure terminée, comme chez plusieurs Sphinx, par une pointe conique, large et recourbée.

Le papillon éclot à la fin de mars de l'année suivante et même dès la mi-février si on l'a élevé chez soi. Le mâle vole, en plein jour et avec une telle rapidité qu'on a bien de la peine à le saisir. Il faut l'attendre aux carrefours des bois depuis onze heures jusqu'à deux heures.

Genre **THAUMA**

H. Edw., *Proc. Calif. Acad.*, V, p. 265, 1875.

Tête petite, presque cachée par les longs poils qui couvrent toutes les parties du thorax.

Antennes de la femelle dentelées de la base à l'apex, les dentelures plus larges au delà du milieu. Palpes très courts, cachés. Thorax densément couvert dessus et dessous par de longs poils qui s'étendent au-dessus de la base des ailes. Abdomen s'étendant aussi loin que le bord des ailes postérieures, couvert de poils courts et avec une petite touffe anale. Jambes robustes et plutôt courtes, presque également épaisses dans toute leur longueur totale.

Tarses médians et postérieurs à cinq articles, le dernier article recevant et presque cachant les ongles.

Ailes grandes, opaques, droites devant, légèrement courbes extérieurement vers leur extrémité et considérablement arrondies sur leurs angles postérieurs. Cellule discale très large, nervure sous-costale atteignant la costale un peu au delà du milieu. Les nervures sont largement séparées vers le bord postérieur, décroissant peu à peu dans la largeur de leurs intervalles à mesure qu'elles approchent de l'angle antérieur.

Ce genre est, sous de nombreux rapports, allié à *Endromis* d'Europe, mais en diffère un peu dans la nervulation et dans l'abdomen plus grand et moins poilu.

Thauma Ribis H. Edw., *loc. cit.*, p. 266, 1875.

Habitat : Ile de Vancouver.

Envergure : 70 millimètres.

Femelle. Tête brun fumeux terne ; thorax fumeux par devant, marron à sa base, poils longs, fumeux, parsemés de gris. Abdomen marron clair, plus foncé vers l'extrémité anale. Antennes de couleur paille pâle. Pieds et jambes fumeux.

Aile antérieure : fumeuse, plus sombre le long de la côte. A peu de distance de la base est une ligne blanchâtre ondulée, s'étendant jusqu'à la côte, plus large à cette extrémité et devenant peu à peu obsolète quand elle touche la marge interne. S'appuyant sur celle-ci, une grande marque triangulaire blanche, remplissant une portion considérable de la cellule discale et paraissant, quand on la voit, les ailes étant pliées, comme la lettre V. La branche droite de cette marque touche la bande basale et la gauche de la nervure sous-costale, tandis que sa base s'appuie sur une bande distincte et légèrement crênelée, blanchâtre, s'étendant entièrement à travers l'aile, plus large vers la côte, et très profondément crênelée à sa jonction avec la marque en V. La marge postérieure large, fumeuse, avec les nervures brun jaunâtre. Les bandes sont bordées (la basale intérieurement et la marginale extérieurement) d'écailles noirâtres.

Aile inférieure : fumeuse, terne, s'approchant du marron vers la base. Un peu en dessous est une petite tache linéaire blanchâtre, et, au delà, une ligne ondulée de noir terne fumeux, bordée intérieurement de squamules blanchâtres.

Frange de toutes les ailes très courte, concolore.

Face inférieure : aile supérieure avec les marques de la face supérieure, indistinctement visibles, la bande marginale noir fumeux et la marque blanche en forme de V au-dessus est jaunâtre terne ; ailes inférieures avec la ligne ondulée très distinctement marquée, blanchâtre, bordée extérieurement de noir.

Chenille : noire avec des épines denses et fortes.

Chrysalide en septembre ; imago en octobre.

Genre **BRAHMÆA**

Walk., *Cat. Lep. Het. B. M.*, VI, p. 1315, 1855.

Corps épais ; trompe distincte un peu plus large que longue. Palpes forts, poilus, ne dépassant pas la tête, troisième article très réduit. Antennes bipectinées dans les deux sexes, un peu plus longues que le thorax ; les antennes du mâle très densément pectinées, avec branches médiocrement longues. Jambes robustes, longues ; tibias antérieurs fasciculés en dessous, les postérieurs avec deux éperons apicaux de longueur médiocre. Fémurs antérieurs éperonnés en dessous.

Ailes longues et larges ; aile antérieure à peine convexe vers la côte, arrondie à l'apex, marge externe oblique à peine convexe ; aile postérieure avec deux nervures internes.

Larve. Deuxième et troisième anneaux gonflés et armés d'une paire d'épines latérales pouvant se projeter en avant, qui se changent en verrucosités à la dernière mue.

Chrysalide nue.

Brahmæa Lucina Drury (*Attacus Lucina*), *Ill. Exot. Ent.*, III, t. 34, f. 1, 1780.

Brahm.? Walk., *Cat. Lep. Het. B. M.*, p. 1316, n. 2 (1855).

Habitat : Sierra Leone.

Envergure : 170 millimètres (pl. XII, fig. 1).

Corps brunâtre ; thorax élargi, brun, velu ; abdomen relativement large, bien plus court que les ailes postérieures.

Aile antérieure : bord antérieur légèrement convexe ; apex très largement arrondi ; bord externe fortement falqué, bord postérieur très largement ondulé. Coloration foncière brun jaunâtre alterné de blanc et ocre. Une courte zone interne brune, puis une série de rayures alternativement ocre et jaune, anguleuses, avec le sommet de chacune sur la nervure anale VI ; en dessus, sur tout l'espace médian une zone triangulaire avec un bord tangent à la côte

et présentant sur un fond ocreux, entre la nervure radiale et la cubitale, cinq grosses macules polygonales brunes, dont trois tangeantes à la radiale tout le reste de l'aile, séparé par une rayure ondulée, blanche, est composé de deux régions : une zone interne formée de fines rayures ondulées alternativement brunes et ocres ou blanches, et une zone externe ocre avec une rangée d'ocelles, trois très gros, bordés de brun, allongés transversalement, pupillés de clair et se succédant en dessous de l'apex entre les branches de la radiale, puis d'autres plus petits entre les branches des autres nervures et allant en diminuant d'avant en arrière.

Aile postérieure : bord externe convexe, apex arrondi ; zone interne brunâtre, puis une rayure ondulée, blanche, correspondant à celle de l'aile antérieure, le reste de l'aile comme sur l'aile antérieure, mais sans ocelles, particulièrement volumineux.

Brahmæa Swanzii Butl., *Proc. Ent. Soc. Lond.*, p. 41, 1870 ; *Lep. Exot.*, p. 78, t. 30, fig. 2, 1871.

Habitat : Guinée.

Envergure : 160 millimètres (pl. XII, fig. 2).

Corps élancé ; tête brunâtre clair ; palpes proéminents ; antennes très longues à barbes ocracées ; thorax brunâtre, partiellement couvert de longs poils bruns ; abdomen très élancé, presque aussi long que les ailes postérieures, fortement caréné du côté dorsal, brunâtre.

Aile antérieure : apex arrondi, bord externe légèrement subfalqué ; bord postérieur fortement convexe, sinué. Coloration foncière brune alternée d'ocre et de blanc. Une courte zone interne uniformément brune, puis une longue série de rayures anguleuses, alternativement brunes et ocre blanc, à sommets sur la nervure VI, tournés du côté externe. En dessus, un large espace anguleux ocracé, avec des macules brunes entre la nervure radiale et la cubitale ; une grosse macule médiane, allongée, et d'autres bien plus petites. Au delà, une large rayure ondulée blanche. Le reste de l'aile divisée en deux zones : une zone interne formée de fines rayures alternantes, brunes et blanc ocre ; une zone externe ocre avec, dans l'angle apicale, une grosse macule brun noir allongée transversalement et en

dessous une rangée d'ocelles d'abord indistincts, puis de mieux en mieux indiqués par leur bordure noire ; les deux médians marqués de blanc sur leur bord interne.

Aile postérieure : zone interne couverte de longs poils brunâtres ; plus loin une rayure ondulée blanche correspondant à celle de l'aile antérieure ; le reste de l'aile comme sur l'aile antérieure, mais sans macule apicale.

Brahmæa Ocelligera Butl., *Trans. Ent. Soc. Lond.*, 1889, p. 390, t. 19, f. 4.

Habitat : Environ 50 milles à l'intérieur des terres à partir de Mombaza.

Envergure : 122 millimètres (pl. XIII, fig. 1).

Très voisin du *B. Swanzii*, taille plus petite ; le thorax est uniformément coloré ; l'abdomen est fauve avec des marges légèrement plus pâles dans les segments ; la ligne blanche dorsale est absente ; la face, le dessous des ailes et le corps sont plus foncés que dans *B. Swanzii* ; la bande centrale blanche sur les ailes est très étroite, comme sur la surface supérieure ; les pattes sont beaucoup plus pâles.

Aile antérieure : plutôt moins prolongée, couleur plus riche, ligne transversale blanchâtre, indistincte vers la base ; les lignes noires, à travers le tiers basal, formant des angles beaucoup moins aigus ; la grande tache costale triangulaire brun rouge au lieu de noire et marquée par trois taches inégales, ovoïdes, bordées de noir pâle ; son angle postérieur est aussi étendu en bas, de façon à s'unir presque avec la tache interne, qui est noire, opaque et subcarrée, la limite externe de la ceinture, ainsi formée est moins que la moitié de la largeur de la bande postmédiane blanche dans *B. Swanzii*, mais les intervalles entre les trois lignes suivantes sont blancs ; l'ocelle apical, cintré de noir, est plus petit ; la seconde et troisième taches sont ovales, distinctement buffle pâle intérieurement et nuancées d'olivâtre, extérieurement de rose terne, bordé de blanc ; l'ocelloïde étant noir avec des bords internes buffle pâle et des externes olivâtres ; les deux dernières taches submarginales sont aussi plus ocelloïdes, plus larges, avec leur centre olivâtre foncé ;

la frange du tiers apical des ailes supérieures est buffle clair au lieu d'être olivâtre et le reste de la frange est plus foncé que dans *B. Swanzii*.

Aile postérieure : aire basale plus noire, plus distinctement angulaire, non denticulée extérieurement et liée par une bande blanche considérablement plus étroite ; quatre au lieu de deux seulement des intervalles suivants entre les lignes noires sont blanchâtres ou buffle pâle ; l'aire brune occupée par les huit lignes noires suivantes est plus large ; les taches submarginales ocelloïdes sont plus uniformes à la fois de grandeur et de couleur, celles vers l'angle anal n'étant pas relevées de blanc comme dans *B. Swanzii* ; le bord externe est décidément plus foncé.

Brahmæa Tridentata, *n. sp.*

Habitat : Congo supérieur.

Envergure : 178 millimètres (pl. XIII, fig. 2).

Vertex couvert de longs poils brun doré ; tête séparée dorsalement du thorax par une double rangée de poils : la première étroite, blanchâtre ; la seconde plus large, brune ; antennes à hampe blanche portant des barbules gris brun clair ; thorax brunâtre avec les épaules représentées par des espaces triangulaires bordés de poils clairs ; pattes couvertes de longs poils blanchâtres ; abdomen séparé du thorax par une bande de poils blanchâtres, brun noir dorsalement avec une ligne médio-dorsale blanchâtre, blanc ventralement avec quatre lignes brunes.

Aile antérieure : apex rond, bord externe subfalqué, bord interne légèrement courbé. Coloration foncière brun sombre rayé de blanchâtre sur la zone interne, grisâtre rayé de brun sur la zone médiane, brun verdâtre sur la zone externe. Une courte rayure blanche près de la base, puis un faisceau de rayures claires partant les unes du bord postérieur, les autres du bord antérieur et convergent sur la première nervure anale ; sur la cellule une tache tridentée brun noir, bordée de blanc et trois petites taches de même couleur, dont deux sur les branches de la radiale et une sur la cubitale. Au delà une belle rayure festonnée, blanchâtre, bordée extérieurement de brun. Le reste de l'aile comprend une première zone grisâtre, parcourue extérieurement par de fines rayures festonnées, brunes, pas-

sant au blanc vers le bord costal, et une deuxième zone gris verdâtre foncé avec une ligne de gros ocelles allant chacun d'une nervure à l'autre, bordés de brun et coupés longitudinalement d'une fascie brune. Deux taches apicales brun noir bordées incomplètement de blanc ; la première petite, la seconde bien plus grande.

Aile postérieure : régulièrement arrondie ; brun noir dans sa moitié interne, couverte partiellement à la base de longs poils roussâtres et limitée par une large rayure festonnée, blanche, bordée extérieurement de brun, puis une zone grisâtre parcourue sur toute la longueur par de fines rayures brunes, allant du bord interne au bord costal ; enfin, au delà, une zone gris verdâtre, avec des ocelles comme sur l'aile antérieure. Face inférieure : brun roussâtre rayé de blanc.

Collection : W. de Rothschild.

Brahmæa Maculata, *n. sp.*

Habitat : Usambara.

Envergure : 114 millimètres (pl. XIII, fig. 3).

Tête couverte de poils bruns, séparée du thorax par une étroite bande de poils roux ; antennes blanc jaunâtre ; thorax uniformément brun ; pattes couvertes de poils fauves ; abdomen séparé du thorax par une touffe de poils roux, une autre médio-dorsale rousse, les anneaux bordés de roux, les deux derniers anneaux et une touffe anale roux, une large bande latérale sus-stigmatique blanchâtre.

Aile antérieure : apex largement arrondi, bord externe droit. Coloration foncière brun roussâtre ; un faisceau de fines rayures blanc roussâtre, près de la base, courbées en angles aigus sur la première nervure anale ; zone médiane uniformément brun noir ; sur la cellule une macule allongée, fortement incisée, bordée de blanc, au delà une petite macule ovoïde, puis une longue macule noire bordée de blanchâtre ; cette zone, séparée de la suivante par une rayure blanche irrégulièrement ondulée ; au delà, une première zone blanchâtre, coupée de fines rayures festonnées brun roux, puis une zone un peu plus rousse, coupée de rayures festonnées brun noir, et, enfin, une zone externe avec, entre les nervures, de gros yeux ronds bordés de brun noir, ocellés de brun roux, sauf

les yeux, 2 et 3, qui sont extérieurement bordés de blanc, et dont l'ocelle est réduit à un trait roussâtre obsolète ; un œil sous-apical brun noir avec un trait blanc.

Aile postérieure : zone interne brun noirâtre avec, au delà, une zone blanche coupée de fines rayures festonnées brun roux, puis une zone plus rousse coupée de rayures festonnées brun noir, et, enfin, une zone externe roussâtre avec, entre les nervures, des yeux ovales, allongés, bordés de brun, avec un trait médian également brun.

Face inférieure : coloration foncière comme la face supérieure, mais un peu moins foncée.

Collection : W. de Rothschild.

Brahmæa Certhia Fabr.

Bombyx C, *Ent. Syst. III* (1), p. 412, n. 16 (1793).
Bombyx C, *Pet. Gazoph.*, t. 18, f. 3 (1710).
Saturnia Lunulata, Brem et Gray, *Motsch. Etud. Ent.*, I, p. 64, n. 29 (1852).
Brahm, L. Menetr., *Descr. Lep. Acad. Sc. III*, t. 15, f. 5 (1863).
Sat. Undulata, Brem et Gray, *Schmet. N. China's*, p. 16, n. 78, t. 5, f. 3 (1853).
B. Petiveri, Butl., *Proc. Zool. Soc. Lond.*, p. 120, f. 3 (1866).
B. Carpenteri, Butl., *Ann. Nat. Hist.*, XI, p. 114 (1883).
B. Christophi, Bom., *Mem. Lep.* II, p. 13, t. I, f. 5 (1885).

Habitat : Nord de la Chine, Corée, île de Chusan.

Envergure : 104 millimètres (pl. XIV, fig. 1).

Tête noirâtre ; thorax brun noirâtre avec des bordures de poils fauves ; abdomen brun foncé, fauve aux annulations.

Aile antérieure : bord antérieur convexe, bord externe fortement convexe, ainsi que le bord postérieur ; zone interne brun noir ; espace compris entre la costale et la radiale brun foncé, avec des rayures jaunâtres anguleuses, de plus en plus obsolètes en s'éloignant de la base ; zone médiane divisée en deux parties : une première formée de lignes alternées, brunes et jaunâtres, à convexité interne, une seconde brunâtre ; zone externe séparée de la zone médiane par une limite irrégulièrement sinuée, une première partie jaune ocre clair, parcourue par d'étroites rayures brunâtres, une seconde ocracée, séparée de la première par une rayure feston-

née, noire, dont les courbures sont orientées du côté basal ; un peu avant l'apex, une macule allongée noire.

Aile postérieure : première moitié brunâtre ; seconde moitié ocre clair, parcourue par de nombreuses et fines rayures sinuées, brunâtres.

Brahmæa Ledereri Rogenh., *Verz. Zool. bot. ges. Wien*, XXIII, p. 574, 1873 ; XXV, 1875.

Habitat : Cilicie, Asie Mineure, Shang-Haï.

Envergure : mâle 112 millimètres (pl. XIV, fig. 2 et 3) ; femelle 110 millimètres.

Corps couvert de poils grisâtres ; tête grisâtre avec des antennes à hampes blanchâtres et barbes roussâtres ; deux bandes blanchâtres en arrière de la tête, se continuant sous les épaules ; thorax séparé de l'abdomen par des poils blanchâtres ; abdomen gris blanchâtre.

Aile antérieure : apex rond, bord externe légèrement convexe ; près de la base, une faible zone grisâtre, puis une large zone blanchâtre sillonnée de fines rayures festonnées, brunâtres ; une zone médiane brun noir plus clair au centre, irrégulièrement bosselée à droite et à gauche ; au delà, une zone gris blanchâtre coupée de rayures festonnées brunes s'estompant du côté interne ; une zone externe gris jaunâtre avec des yeux mal indiqués, chacun compris entre deux nervures à la moitié interne de la périphérie, brune, marquée par une ligne brun noir, le reste à peine indiquée par un trait obsolète sombre ; un ocelle sous-apical brun noir.

Aile postérieure : bord interne bien arrondi ; une zone interne grisâtre brillant ; le reste de l'aile blanchâtre, coupé de fines rayures festonnées, brunes, s'estompant intérieurement ; bord marginal gris jaunâtre.

Face inférieure : grisâtre, avec absence, sur les ailes antérieures, de la zone médiane bosselée, que l'on trouve à la face supérieure.

Brahmæa Japonica Butl., *Ent. M. Mag.*, X, p. 56, 1873 ; *Ill. Lep. Het. B. M.*, II, p. 17, t. 26, ff. 1, 3, 1878.

B. Migrans, Butl., *Ent. M. Mag.* XVII, p. 110 (1880) ; Walerh., *Aid. Ident. Ins. I*, t. 29 (1881).

Habitat : Japon.

Envergure : 110 millimètres (pl. XIV, fig. 4).

Corps gris noir ; tête avec une houppe de poils blancs à la base des antennes ; celles-ci ont une hampe blanche et des barbes roussâtres ; une large bande de poils blanchâtres sépare la tête du thorax ; celui-ci gris noir, parcouru par de larges bandes blanc-roussâtre, épaules blanchâtres ; abdomen grisâtre, finement annelé de blanchâtre à la jonction des anneaux ; une fine crête blanche médio-dorsale ; face inférieure blanc roussâtre.

Aile antérieure : apex bien rond, bord externe presque droit, une faible zone interne coupée d'une large bande blanchâtre et bordée de blanchâtre ; au delà, une zone blanchâtre coupée de fines rayures irrégulières, festonnées ; une large zone médiane irrégulière gris clair à bords dentelés au-dessus de la nervure cubitale et dessinant un gros œil entre la première nervure anale et le bord postérieur ; de nombreux petits ocelles bordés de brun sont répartis sur les nervures ; puis une zone grisâtre avec des rayures festonnées, brunes en dessous de la nervure cubitale, passant au blanc en dessus ; enfin une zone externe gris clair formant de gros festons bordés de brun entre les nervures ; ces festons, limités extérieurement par une rayure brune, irrégulièrement épaissie, forment presque des yeux : un ocelle sous-apical brun noir.

Aile postérieure : arrondie : une première zone interne grisâtre clair passant au brun, et, au delà, une large zone claire, parcourue par de nombreuses et fines rayures festonnées, brunes.

Face inférieure : gris roussâtre clair.

Brahmæa Mniszchii Feld., *Reise d. Novara Lep.*, IV, t. 93, ff. 4, 5 (1874).

Habitat : Japon.

Envergure : 92 millimètres (pl. XIV, fig. 5).

Espèce voisine de *B. Japonica*, mais de plus petite taille. Corps un peu moins trapu ; abdomen fauve en dessus.

Aile antérieure : bord costal droit, bord externe presque droit. Zone interne comme dans *Japonica ;* zone médiane avec un plus petit nombre de points arrondis sur les nervures et un gros œil fauve, bien détaché, cerclé de noir et pupillé d'un point arrondi placé sur une nervure anale ; zone externe, première moitié avec des rayures fines, faiblement ondulées ; une rayure antéterminale avec une petite macule noire sur les nervures.

Aile postérieure : comme dans *Japonica*, mais une large rayure médiane blanche, coupée au milieu par une ligne sombre épaissie sur chaque nervure.

Brahmæa Wallichi Gray *(Bombyx W.)*, *Zool. Misc.*, p. 39, t. 1, 2. 1831.

B., Butl., *Ill. Lep. Het. B. M. V.*, p. 63, t. 95, ff. 5-6 (1881).
B. Conchifera, Butl., *A. M. N. H.* (5), p. 188 (1880) ; *Ill. Het.*, V, pl, 95, ff. 3-4.
B. Spectabilis, Hope, *Trans. Linn. Soc.*, XVIII, p. 443.
B. Rufescens, Butl., *A. M. N. H.* (5), VI, p. 62 (1880).

Habitat : Sylhet, Nepal, Siolou.

Envergure : 164 millimètres (pl. XV, fig. 1).

Tête brun noir ; antennes fauves ; thorax brun noir, parcouru longitudinalement par cinq rangées de poils roux clair ; abdomen à anneaux brun noir, avec une fine rayure de poils roux clair à la jonction et une autre médio-dorsale de même couleur ; face inférieure de l'abdomen alternée de fauve et de brun.

Aile antérieure : bord externe largement convexe ; une première zone interne formée de bandes ondulées, alternativement fauve clair et brun noir ; une zone médiane large, fauve clair, limitée par une grosse rayure brun noir, dessinant un gros œil, compris entre la première nervure anale et le bord postérieur ; cette même rayure forme, extérieurement, quatre dents comprises entre les branches de la radiale ; dans cette zone, de petits yeux bruns, pupillés de clairs, sont répartis sur les nervures ; au delà, une zone roux grisâtre clair, sillonnée longitudinalement de fines rayures ondulées, brunes en dessous de la nervure médiane et dentelées,

S. Wercherin
1912

blanches, obsolètes en dessus ; zone externe gris olivâtre, avec sur les nervures des yeux bordés de brun ; une longue macule sous-apicale brun noir.

Aile postérieure : bien arrondie ; une zone interne brun noir avec des poils fauves à la base ; le reste de l'aile roux grisâtre clair, sillonné de fines rayures festonnées brun noir ; zone externe comme sur l'aile supérieure.

Face inférieure : brun roux dans la moitié interne et fauve grisâtre clair dans sa moitié externe.

B. rufescens, décrit par Butler, n'est qu'une variété fauve de l'espèce.

Brahmæa Hearseyi White, *Proc. Ent. Soc. Lond.* (3), I, p. 25, 1862.

B. Whitei, Butl., *Proc. Zool. Soc. Lond.*, p. 119, fig. 2 (1866).
Ill., *Lep. Het. B. M.* V., p. 62, t. 95, ff. 1-2 (1881).
Maas et Weym, *Beitr. Schmett.* II, f. 17 (1871).

Habitat : Indes, Japon.

Envergure 160 millimètres (pl. XV, fig. 2).

Tête brune ; antennes fauve grisâtre ; thorax brun, parcouru de larges bandes longitudinales roux clair ; abdomen brun avec les joints des anneaux et la crête médio-dorsale roux clair.

Aile antérieure : bord externe légèrement convexe ; zone interne roux grisâtre clair, parcourue par des rayures ondulées, brun noir ; zone médiane gris olivâtre, limitée par une bordure brun noir, dessinant un œil en dessus de la première nervure anale, concave en dessus de la nervure médiane ; de petits ocelles bruns sur les nervures ; celles-ci marquées de blanc ; au delà, une large zone roux violâtre en dessous de la médiane, olivâtre violacé en dessus, avec une fascie claire sur cette nervure ; cette zone est parcourue de fines rayures ondulées, brun noir, estompées de blanc sous la médiane, blanche en dessus ; zone externe blanc olivâtre avec une rayure brune limitant des yeux sur les nervures, une longue tache sous-apicale brun, bordée intérieurement de blanc.

Aile postérieure : zone interne brun grisâtre, fauve le long du bord interne, au delà, une large zone roussâtre clair, parcourue longitudinalement par de fines rayures brun noir, estompées exté-

rieurement de blanc ; zone externe olivâtre, éclairée de clair avec des yeux comme sur l'aile antérieure.

Face inférieure : gris noir et roussâtre.

INDEX ALPHABETIQUE

des Genres et Espèces décrits

	Pages	Planches	Figures
Andraca :	53		
— Albilunata	56	IX	2, 3
— Bipunctata	53	VIII	8
— Gracilis	55	IX	1
— Trilochoïdes	54	VIII	9, 10
Anticla :	65		
— Antica	65	X	3
— Carya	66	X	5
— Dodona	67	X	7
— Flavaria	67	X	6
— Ortigia	66	X	4
Aristhala :	49		
— Haïnana	50		
— Sikkima	51	VIII	5
— Twaitesii	52	VIII	6
Bombyx :	40		
— Mioleuca	46		
— Mori	40	VI	4, 5, 6, 7, 8
		VII	2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12
— — Mandarina	43	VI	1, 2, 3
		VII	1, 13
— Plana	45		
Brahmæa :	76		
— Certhia	81	XIV	1
— Hearseyi	85	XV	2
Japonica	83	XIV	1
— Ledereri	82	XIV	2, 3
— Lucina	76	XII	1
— Maculata	80	XIII	3
— Mniszechii	83	XIV	5
— Ocelligera	76	XIII	1

	Pages	Planches	Figures
Brahmæa Swanzii	77	XII	2
— Tridentata	79	XIII	2
— Wallichi	84	XV	1
Colla :	68		
— Rhodope	68	X	8, 9
Ditrigona :	11		
— Triangularia	11		
Ectrocta :	71		
— Diaphana	72	VIII	2
Endromis :	72		
— Versicolor	72	XI	4, 5, 6, 7,
Epia :	60		
— Amphea	63		
— Amycla	63		
— Domina	60	IX	9
— Hiemalis	61		
— Lebethra	63		
— Muscosa	61	IX	10
— Vulnerata	62	X	1
Ernolatia :	14		
— Signata	15	II	3
Hanisa :	46		
— Submotata	47	VIII	1
Hygrochroa :	58		
— Casnonia	59	IX	8
— Ficus	58	IX	6, 7
— Rutila	59		
Mustilia :	69		
— Falcipennis	69	XI	1
— Hepatica	71	XI	3
— Sphingiformis	70	XI	2
Naroma :	15		
— Signifera	16	II	4
Norasuma :	47		
— Javanica	48	VIII	3
Kolga	48	VIII	4
Oberthueria :	52		
— Cœca	52	VIII	7
Ocinara :	16		
— Apicalis	22	III	4,5

	Pages	Planches	Figures
Ocinara Comma	19		
— Cyproba	23	III	6
Diaphana	19		
— Dilectula	20	II	8, 9, 10
— Lactea	18	II	5, 6, 7
— Lida	20	II	11
— Moorei	17		
— Signifera	22	III	2, 3
— Varians	21	III	1
— Waringi	21	II	12, 13
Prismoptera :	13		
Aminula	14	I	9
— Opalina	13	I	8
— Trossula	14	II	1, 2
Prismosticta :	56		
— Fenestrata	57	IX	4
— Hyalinata	57	IX	5
Rondotia :	34		
— Lineata	36	V	3
— Menciana	35	V	1, 2
Synadia :	23		
— Amisena	26		
— Drepanoïdes	24		
— Lividia	24	III	7, 8
— Mœvia	27	III	12, 13
— Ojeda	28	IV	1, 2
— Reissi	27	III	11
— Trespuntada	29	IV	3
— Veca	26	III	9, 10
Synclismus :	12		
— Niveus	12		
— Oppositarius	12		
Thauma :	74		
— Ribis	75		
Theophila :	37		
— Fuscata	38		
— Horsfieldi	38	V	6
— Huttoni	39	V	7, 8, 9, 10, 11
— Lugubris	38	V	5
— Shervillei	37	V	4

	Pages	Planches	Figures
Therinia :			
— Amphira	8	I	3
— Asthenidia	6		
— Bucklei	7	I	
— Flavicappila	10		
— Geometraria	9	I	
— Lactucina	8	I	
— Podaliriaria	10	I	7
— Stricturaria	9	I	5
— Transversaria	6	I	1
Trilocha :	30		
— Albiceps	32	IV	11
— Albicollis	34	IV	14
— Attacoïdes	33	IV	13
— Cervina	33	IV	12
— Ficicola	31	IV	5, 6, 7
— Ianthe	30	IV	4
— Varians	32	IV	8, 9, 10
Viana :	64		
— Velutina	64	X	2

Lyon. — Imprimerie A. Rey et Cie, 4, rue Gentil. — 57017

CHAMBRE DE COMMERCE
DE LYON

8e FASCICULE
ESPÈCES NOUVELLES

LABORATOIRE D'ÉTUDES DE LA SOIE
DE LA CONDITION PUBLIQUE DES SOIES

ESSAI
DE
CLASSIFICATION DES LÉPIDOPTÈRES
PRODUCTEURS DE SOIE

FASCICULE ADDITIONNEL CONTENANT LES VARIÉTÉS ET ESPÈCES
NON DÉCRITES DANS LES PRÉCÉDENTS FASCICULES

Par A. CONTE
Naturaliste du Laboratoire d'Études de la Soie

Extrait des *Rapports du Laboratoire d'Études de la Soie.*
Vol. XV. — 1911 à 1918.

282538

LYON
A. REY, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
4, RUE GENTIL, 4
1919

LABORATOIRE D'ÉTUDES DE LA SOIE

DE LA CONDITION PUBLIQUE DES SOIES

ESSAI

DE

CLASSIFICATION DES LÉPIDOPTÈRES

PRODUCTEURS DE SOIE

ESPÈCES NOUVELLES

Par A. CONTE

Naturaliste du Laboratoire d'Études de la Soie

ESSAI DE CLASSIFICATION

DES

LÉPIDOPTÈRES PRODUCTEURS DE SOIE

LISTE DES FASCICULES PARUS ET TIRÉS A PART

Fascicules			Rapports du Laboratoire.
I.	1897.	*Attaciens*, figurant dans le volume . . .	VIII
II.	1899.	*Actiens*, — — . . .	IX
III.	1901.	*Saturniens*, — — . . .	X
IV.	1904.	*Saturniens* (suite) — . . .	XI
V.	1906,	*Saturniens* (fin — . . .	XII
VI.	1908.	*Pinarides* — . . .	XIII
VII.	1911.	*Bombycides* — . . .	XIV
VIII.	1918.	Premier supplément, Espèces nouvelles . . .	XV

CHAMBRE DE COMMERCE
DE LYON

8e FASCICULE
ESPÈCES NOUVELLES

LABORATOIRE D'ÉTUDES DE LA SOIE
DE LA CONDITION PUBLIQUE DES SOIES

ESSAI
DE
CLASSIFICATION DES LÉPIDOPTÈRES
PRODUCTEURS DE SOIE

FASCICULE ADDITIONNEL CONTENANT LES VARIÉTÉS ET ESPÈCES
NON DÉCRITES DANS LES PRÉCÉDENTS FASCICULES

Par A. CONTE
Naturaliste du Laboratoire d'Études de la S

Extrait des *Rapports du Laboratoire d'Etudes de la Soie*.
Vol. XV. — 1911 à 1918.

S. NATIONAL MUSEUM

LYON
A. REY, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
4, RUE GENTIL, 4
1919

ESSAI DE CLASSIFICATION

DES

LÉPIDOPTÈRES PRODUCTEURS DE SOIE

(8e Fascicule)

Fascicule additionnel contenant les genres et espèces non décrits dans les précédents fascicules.

Par A. CONTE

Préparateur de l'Laboratoire d'Etudes de la Soie

AVANT-PROPOS

L'*Essai de classification des Lépidoptères producteurs de soie*, publié par le Laboratoire d'Etudes de la soie, a été commencé en 1897 par Dusuzeau et Sonthonnax et achevé par Conte en 1910.

Cette publication de sept fascicules renferme la description de tous les sericigènes connus à la date d'apparition de chacun d'eux, mais depuis cette époque un grand nombre de genres, d'espèces et de variétés ont été signalés et décrits dans les différents recueils entomologiques du monde entier. Afin de maintenir cette œuvre au courant des récentes acquisitions scientifiques, le Laboratoire d'Etudes de la soie cherchera à la compléter en donnant dans des fascicules supplémentaires la description et la figure de toutes les espèces nouvelles et en les classant dans l'ordre qui a été adopté dans cet ouvrage.

Nous donnons dans ce huitième fascicule les Saturnides appartenant aux genres Attaciens, Aetiens et Saturniens, qui ont pu être réunis malgré les difficultés occasionnées par l'état de guerre et surtout par la disparition prématurée de notre regretté collaborateur le savant naturaliste Conte, décédé à Lyon le 17 mai 1914.

SATURNIDES

ATTACIENS

Genre **Epiphora**

Wallencren, *Wien. Ent. Mon.*, IV, p. 167, 1860.

Epiphora Rectifascia Roth.

Annals and Magazine Nat. Hist, vol. XX, p. 2, 1907.
Nov. Zool., vol. XV, pl. IX, fig. 3, 1908.

Habitat : Yakusu, Stanley-Falls, Congo.

Envergure : 140 millimètres (pl. I, fig. 1).

Corps brun noirâtre; antennes, tête et pattes argile; bord des segments abdominaux jaunes; métanotum blanc. Dessus des ailes châtain foncé, marge distale olive, précédée par des taches jaunes.

Ailes antérieures falquées, une bande sous-basale blanche, formant un angle de 90 degrés; tache ocellée, comme dans Mythimnia, mais plus longue; une bande distale droite, blanche, bien définie en dehors de celle-ci et le long de la marge costale. une poussière blanche.

Ailes postérieures avec une bande basale et une distale, toutes deux blanches et légèrement courbes; tache ocellée grande, incurvée entre la première et la seconde radiale; disque hors de la bande rosâtre, comme sur l'aile antérieure, et parsemé de blanc.

♂ Tring Museum.

Epiphora Lugardi Kirby.

Habitat : Abyssinie.

Envergure : ♂ 9 centimètres (pl. I, fig. 2).

Antennes rouge brique foncé. Thorax de même couleur que le fond et abdomen gris lilas comme le sommet.

ALLATIEN.

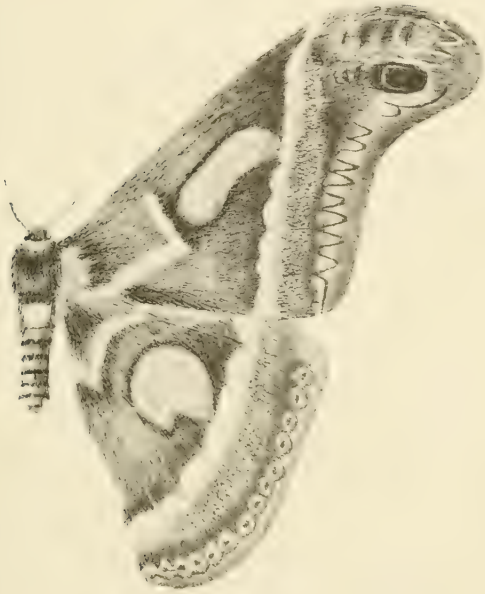

FIG. 1.

FIG. 2.

FIG. 1. *Epiphora rectifascia.*
FIG. 2. — *Lugardi.*

Couleur dominante du fond des ailes brun légèrement rougeâtre, plus clair à la base et sur l'espace terminal. Au centre de chaque aile, une grande lune transparente, entourée assez largement de jaune, puis de jaune clair et plus étroitement de noir.

Pas de rayure interne. La rayure externe, plus claire que le fond, est même blanchâtre extérieurement et s'élargit en approchant du bord abdominal ; elle forme deux courbes, dont une grande contourne la lune centrale à une faible distance, et la plus basse s'incurve en sens opposé. L'apex au sommet de l'aile supérieure est d'un blanc teinté de lilas et porte une tache anguleuse rouge, au-dessous de laquelle se trouve un œil noir bleuâtre cerclé de blanc intérieurement. De cet œil à l'angle interne, la ligne terminale forme des festons doubles ; la bordure assez large est d'un jaunâtre clair.

L'aile inférieure est bordée de jaunâtre sali de foncé et portant une ligne terminale noire presque ininterrompue, accompagnée intérieurement d'une seconde ligne interrompue par les nervures.

Collection du Laboratoire.

Genre **Rothschildia**

Rothschild, *Novitates Zoologicæ.*

Rothschildia Aurota Andensis Roth.

Nov. Zool., vol. XIV, p. 415, 1907.

Habitat : Carabaya, Sud-Est Pérou.

Envergure : 130 millimètres (pl. II, fig. 1).

Mâle et femelle. Corps et aire médians des ailes chatain fauve, bien plus foncé que dans *R. aurota.* Le mésonotum avec une ceinture blanche postérieure plus ou moins distincte qui se confond parfois avec la ceinture du métanotum. L'aire discale gris rose des deux ailes plus proéminente. La ligne discale blanche moins fortement ondulée, son bord noir moins visible (à cause de la couleur foncière foncée). L'aile postérieure un peu plus courte.

Tring Museum.

Rothschildia Chiris Roth.

Nov. Zool., vol. XIV, p. 413, 1907.

Habitat : San-Domingo, Carabaya, Sud-Est Pérou.

Envergure : 120 millimètres (pl. II, fig. 2).

Mâle. Ressemble à *A. Aurota* Cram (1775). Hampe des antennes un peu plus longue. Crochets beaucoup plus étendus et fauves. Jambe et métanotum moins blancs. Couleur foncière plus ou moins marron foncé, au moins au centre des ailes sur la face supérieure.

Aile antérieure : une ligne discale blanche (demi-transparente) droite depuis la côte jusqu'aux deux tiers de la marge interne, fortement ondulée ; son bord noir large, non finement défini sur le côté basal, la ligne brun noirâtre en dehors de la ligne blanche moins couverte d'écailles blanches que dans *A. Aurota* ; la bande large rose blanchâtre lobée très distincte ; la demi-lune située en dehors de la tache noire subapicale submarginale remplie par deux taches noires ; tache vitrée triangulaire, marge proximale incurvée.

Aile postérieure : les taches submarginales toutes noires, les supérieures seules faiblement rougeâtres ; la tache vitrée triangulaire avec le bord proximal incurvé.

Face inférieure : l'aire subapicale blanc rosâtre de l'aile antérieure séparée de la bande blanc rosâtre par deux taches de la couleur foncière ; la demi-lune qui se tient hors de la tache noire subapicale porte un point noir et non un rouge ; les taches submarginales de l'aile postérieure noires, sauf les cinq supérieures qui sont rougeâtres. Le lobe supérieur du crochet est plus large que dans les différentes formes de *A. Aurota* ; le lobe inférieur, au contraire, réduit à un appendice grêle spatulé.

Tring Museum ♂.

Rothschildia Orizaba Peruviana Roth.

Nov. Zool., vol. XIV, p. 413, 1907.

Habitat : Carabaya, Sud-Est Pérou, La Oroya, Rio Inambari et Tinguri.

Envergure : 110 millimètre (pl. III, fig. 3).

Mâle. Semblable au mâle des sous-espèces. La ligne discale des deux ailes toujours plus fortement dentelée. La tache transparente plus grande sur le côté basal, incurvée ou droite. Toutes les taches submarginales de la face inférieure de l'aile postérieure sont rouges.

Tring Museum ♂.

Rothschildia Prionia Roth.

Nov. Zool., vol. XIV, p. 415, 1907.

Habitat : Maceo, Nord-Est du Brésil.

Envergure : 100 millimètres (pl. III, fig. 1).

Mâle. Etroitement allié à *A. jorulla* Westw. (1853), diffère essentiellement par les organes génitaux. Dixième segment abdominal du mâle plus grêle vu de profil, les appendices apicaux courts et très pointus. Le lobe apical du crochet large. Le fourreau du pénis avec trois dents noires : deux situées sur la partie douce et l'autre à l'apex fortement chitineux sur le côté gauche. Ligne discale des deux ailes fortement dentelée, même plus que dans *Jorulla* de l'Ouest Mexicain, avec la ligne blanche et son bord rouge tous deux larges ; la bande gris rosâtre, en dehors de la ligne discale de l'aile antérieure, s'étendant costalement jusque près de la tache apicale qui est rose plus brillant que dans les espèces alliées ; l'angle costal de la tache transparente de l'aile antérieure arrondie, le bord proximal de la tache oblique. La tache transparente de l'aile postérieure grande, plus de deux fois aussi longue que large ; son extrémité basale obliquement tronquée antérieurement et arrondie postérieurement ; la bande discale gris rosâtre étroite, à peine dilatée postérieurement, dentelée, comme sur l'aile antérieure ; les taches postérieures submarginales petites, sauf la dernière qui est grande dessus et dessous.

Cette espèce ressemble aussi à *A. jorulla Lebeaui* Guer. (1869), mais la ligne discale de l'aile antérieure est beaucoup plus dentelée, les deux ailes sont plutôt étroites, la tache transparente de l'aile postérieure est plus longue et l'aire discale gris rosâtre de l'aile postérieure est moins dilatée en arrière et plus

distinctement dentelée, et les organes génitaux sont tout à fait différents.

Tring Museum ♂.

Rothschildia Stuarti Roth.

Nov. Zool., vol. VIII, pl. IX, p. 404, 1901.

Habitat : La Paz, Bolivie.

Envergure : 100 millimètres (pl. III, fig. 2).

Mâle et femelle. Dessus du corps noir brunâtre, dessous de l'abdomen marron pourpre foncé, ligne médiane noire ; pro. et métanotum et les bandes abdominales blanc crème.

Ailes marron momie noirâtre, de teinte foncée, çà et là marron pourpre, surtout sur la face inférieure de l'aile postérieure ; la tache discale de l'aile antérieure ressemble à celle de *S. angulifera*, étant très étroite, en forme d'enclume, tandis que la tache de l'aile postérieure est grande, fortement acuminée, distalement arrondie basalement ; le bord blanc de la ligne noire discale large. Marge costale de l'aile postérieure en dessous avec un bord blanc sale, suivie par une ligne noire courant le long du côté costal de C, traversant la nervure près de la base pour joindre la ligne noire qui court le long du bord abdominal blanc crème.

Dans la femelle, la marge externe de l'aile antérieure est moins concave que dans le mâle.

Tring Museum ♂ et ♀.

Rothschildia Steinbachi Roth.

Nov. Zool., vol. XI, n° 2, p. 601, 1904.

Habitat : Tucuman.

Envergure : 80 millimètres (pl. II, fig. 3).

Mâle. Tête et poitrine rougeâtre pâle ; pattes et face inférieure de l'abdomen gris jaunâtre ; tergite abdominal bordé de gris ; les deux lignes grises longitudinales généralement présentes dans ce genre sont fines ; ailes d'une couleur particulière jaune cire

ATTACIENS

Fig. 1.

Fig. 2.

Fig. 3.

Fig. 1. *Rothschildia aurota andensis.*
Fig. 2. — *chiris.*
Fig. 3. — *Steinbachi.*

olivâtre distalement, plus pâle que dans *Stuarti* depuis la base jusqu'à la ligne discale.

Aile antérieure : bande antémédiane plus également courbe que d'habitude dans ce genre ; tache discale anguliforme comme dans *Stuarti;* plus près de la ligne discale qu'elle touche dans le type spécimen, plus large distalement, sa projection postérieure proportionnellement plus courte ; ligne discale fortement crénelée ; les deux taches noires supérieures submarginales bordées proximalement par une ligne rouge et puis par une ligne blanche comme dans *Stuarti*, mais ces lignes plus fortement définies.

Aile postérieure : tache semi-vitrée triangulaire, proximalement pas arrondie comme dans *Stuarti*, mais émarginée, touchant la ligne discale fortement crénelée ou s'étendant tout près d'elle.

Face inférieure beaucoup plus pâle que dans *Stuarti*, seulement légèrement lavée de rouge, l'aile postérieure étant presque entièrement jaune cireux olivâtre ; lignes noires et taches très saillantes ; lignes discales fortement crénelées ; ligne submarginale de l'aile postérieure jaune cireux foncé ; les taches noires situées proximalement à cette ligne saillante.

Espèce alliée à *R. Stuarti* Rothsch, qui pourrait bien être la même que *R. condor* Stand., Iris VII, p. 84 (1894).

Collection du Laboratoire.

ACTIENS

Genre **Actias**

Leach, *Zool. Misc.*, II, p. 25, 1815.

Actias Selene Callandra Jordan.

Nov. Zool., vol. XVIII, p. 130, 1911.

Habitat : Port-Blair, Andamans.

Envergure : 140 millimètres (pl. IV, fig. 1).

Mâle. Corps et ailes uniformément jaunes, mais taches ocellées plus petites que dans *A. Selene* Hubn. (1806) ; la partie externe

de la barre transparente discocellulaire jaune plus pâle que l'aile ; la demi-lune noire proximale bordée de rose vers la barre transparente. Lignes sous-basale et discale olive noirâtre bien marquées ; une seconde ligne discale quelquefois faiblement indiquée.

Ailes inférieures : lignes de l'aile également olive noirâtre moins saillantes que sur l'aile antérieure. Queue nuancée de rouge comme dans *Selene*. Taches ocellées de dessous rose pâle.

Femelle. Couleur comme dans *Selene*, mais avec une très faible trace de rose sur la queue. Taches ocellées plus petites, la ligne discale plus fine, la marge externe de l'aile antérieure plus convexe et l'apex plus obtus.

Collections : Tring Museum, Laboratoire d'Etudes de la soie.

Genre **Copiopteryx**

Dunc, *Nat. Libr. Exot. Moths*, p. 125, 1841.

Copiopteryx, **Sonthonnaxi**, André, *Laboratoire d'Etudes de la soie*, vol. XII, p. 73, 1905.
C. Jehovah-Streck (Eud. J.), *Lep.*, p. 93, 1874.

Habitat : Brésil Central.

Envergure : ♀ 11 centimètres (pl. V).

Aile supérieure : de la base au sommet, 57 millimètres ; du sommet à l'angle interne, 42 millimètres ; bord interne, 35 millimètres. Base brun roux foncé jusqu'à la rayure interne. Celle-ci est plus claire que le fond, brisée en formant deux angles aigus avec la nervure médiane. Sa partie inférieure est longée, dans l'espace médian, par une bande sombre.

La côte et la partie supérieure de l'espace médian sont d'un jaune clair légèrement rosé ; la partie inférieure est couleur de rouille foncée, un peu plus claire au bord interne. Entre ces deux parties se trouve une grande tache hyaline bordée de noir dans le haut. Elle est formée d'un grand triangle dont l'angle interne est surmonté d'une petite tache à laquelle il est relié.

La rayure externe est droite, perpendiculaire au bord interne. A l'intérieur, elle est bordée de noirâtre, plus largement dans sa

ATTACIENS

FIG. 1. *Rothschildia prionia.*
FIG. 2. — *Stuarti.*
FIG. 3. — *orizaba peruviana.*

moitié inférieure. Une grande tache grisâtre subtriangulaire s'étend entre cette rayure et la côte presque jusqu'au sommet. Elle est, en outre, bordée dans le milieu de son côté externe par trois taches hyalines anguleuses et, dans le bas, par quelques étroits festons bruns. L'espace externe est rouille foncé et plus clair vers l'angle interne.

Aile inférieure : de la base à l'extrémité du prolongement, 80 millimètres ; de la base à l'angle supérieur, 35 millimètres. Partie supérieure plus claire que le bord abdominal qui est couleur rouille foncé.

Une tache centrale hyaline de forme irrégulière.

Une large bande antéterminale foncée comprise entre deux lignes plus étroites, devenant noirâtres vers l'angle anal et jusqu'au milieu du prolongement.

Collections : Claudius Côte et Laboratoire d'Etudes de la soie.

Genre **Eudæmonia**

Hübn., *Verz. bek. Schmett*, p. 151, 1822.
Walk, *Cat. Lep. Het. B. M.*, VI, p. 1265-1855.

Eudæmonia Trogophylla, Hampson.

Habitat : Old Calabar (Afrique).

Envergure : 6 centimètres. Pl. IV, fig. 2.

Les quatre ailes couleur de rouille. Les supérieures avec la rayure interne droite et l'externe coudée dans le haut, limitant des deux côtés l'espace médian qui est un peu plus foncé que le fond. Dans l'espace externe, on voit une ligne foncée flexueuse partant du haut et du bas de la rayure externe et se réunissant en angle au bord externe. L'espace médian est marqué de deux taches hyalines irrégulières et de sept ou huit plus petites de forme arrondie ; toutes cerclées de jaune et de noir. Les ailes inférieures mesurent 11 centimètres de la base à l'extrémité du prolongement. La rayure externe est droite et fondue intérieurement. L'espace médian porte six taches ocellées, arrondies, formées d'un point hyalin cerclé de jaune et de noir.

Corps un peu plus clair que les ailes.

Le type d'Hampson, d'après une aquarelle de la collection Côte, se trouve au British Museum de Londres.

SATURNIENS

Genre **Antheræa**

Hübner, *Verz.*, p. 152, 1818.

Antheræa Compta Roth et Jordan.

Nov. Zool., vol. VI, p. 431, 1899. et vol. VIII, pl. X, f. 4 ♂.

Habitat : Khasia Hills, Assam.

Envergure : 15 centimètres (pl. VI, fig. 3).

Mâle. Espèce voisine de *A. Assamensis;* corps et dessus des ailes orange ocracé, ailes nuancées de rose.

Aile antérieure : les deux tiers basaux de la marge costale bruns avec des squamules blanchâtres, bande antémédiane rose, bordée de blanc proximalement, placée comme celle d'*Assamensis;* ocelle jaune ocre, encerclée par une ligne brun rosâtre extrêmement fine, dont la partie proximale est faiblement bordée de blanc distalement; un très petit centre hyalin linéaire. Une ligne noire postdiscale contiguë avec une blanche, d'environ moitié de la largeur, presque parallèle à la marge externe, s'arrêtant antérieurement avant l'apex (à SC^5, 9 millimètres du bord de l'aile à M_2, 6 mm. 1/2 à R_1) ; une tache visible, mais petite et noire environ à 6 millimètres à partir de l'apex ; une tache rose submarginale en dessous de l'apex (entre SC^4 et SC^5), bordée en dehors par une large ligne rouge brique, bord externe buffle argileux, frangé de couleur plus argileuse.

Aile postérieure : ocelle, comme dans *Assamensis*, plus grande; une portion noire proximale, une portion externe jaune d'ocre; une ligne blanche dans la cellule, environ à 3 millimètres de distance de la partie noire de l'ocelle, continuée jusqu'à la marge abdominale, fortement bordée de rose rouge distalement, cette couleur rouge touchant l'ocelle ; une très faible bande orange

ACTIENS

Fig. 1

Fig. 2.

Fig. 1. *Actias selene callandra.*
Fig. 2. *Eudæmonia trogophylla.*

entre l'ocelle et la marge abdominale est la continuation d'une bande semblable sur l'aile antérieure qui touche l'ocelle de l'aile antérieure au côté externe ; une ligne submarginale noire et blanche comme sur l'aile antérieure, faiblement bordée de rose proximalement, non courbe vers la base, presque tout à fait droite, située environ à mi-chemin entre l'ocelle et la marge externe, celle-ci colorée comme sur l'aile antérieure ; l'aire marginale en dehors de la ligne noire et blanche, orange sur les deux ailes, traversée par les nervures jaunes.

Face inférieure semblable à *Assamensis*, mais de teinte plus brillante.

♀ (*Nov. Zool.*, vol. VIII, 1901, p. 404) semblable au ♂, mais l'aile antérieure plus courte et plus large.

Collection du Laboratoire.

Genre **Bunæa**

Hübner, *Verz. bek. Schmett*, p. 154, 1822.

Bunæa Meloui, Riel.

Bull. Soc. d'Entomol. de France, 1910, p. 63.
Laboratoire d'Etudes de la soie, vol. XIV, p. 91, pl. I, fig. 1 et 2.

Habitat : Kaolack (Sénégal).

Envergure : Mâles, 13 à 14 centimètres (pl. VI, fig. 1) ; femelles, 13 à 15 centimètres (pl. VI, fig. 2).

Mâle. Longueur du corps, de 3,5 à 4,5 centimètres (antennes non comprises). Tête brunâtre. Collier largement blanchâtre. Thorax et abdomen couverts de poils d'un gris roussâtre ou d'un gris incarnat. Les antennes sont largement pectinées sur la plus grande partie de leur longueur, avec une pointe d'environ 2 à 3 millimètres de longueur à pectination très courte.

Ailes antérieures bien falquées avec apex assez aigu. Couleur foncière d'un gris ocracé clair, le plus souvent un peu incarnat, un peu lilacine le long du bord externe. Une ligne noirâtre transversale entre la base et la tache vitrée, coudée plus près de la côte que du bord postérieur. Ligne externe noirâtre plus ou

moins ondulée, un peu infléchie près de la côte. Entre la ligne externe et la tache vitrée existe le plus souvent une ligne qui peut être aussi plus ou moins ondulée et qui est ordinairement assez distante de la tache vitrée.

Ailes postérieures à couleur foncière orangé aurore, un peu plus rougeâtre chez quelques échantillons. Bord postérieur et bord abdominal d'un gris roussâtre, sublilacin sur une assez large surface.

Tache vitrée entourée d'une aire d'un gris bleuâtre, entourée elle-même d'un cercle noir.

Dessous des quatre ailes d'un gris ocracé. Base des ailes supérieures lavée de rose le long du bord postérieur. Dessin des ailes supérieures analogue à celui du dessus, mais se continuant sur les inférieures.

Femelle. Antennes assez largement pectinées, quoique très sensiblement moins que dans le mâle, sur la plus grande partie de leur longueur, présentant aussi une pointe de 2 à 3 millimètres de longueur très brièvement pectinée. Les ailes supérieures ne sont pas falquées ; elles ont l'apex plus ou moins en angle droit. Leur couleur est plus ocracée avec le disque souvent enfumé de noirâtre. Elles ont les taches vitrées plus grandes. La ligne moyenne manque plus fréquemment et est plus souvent que chez le mâle rapprochée de la tache vitrée. Les ailes inférieures sont assez semblables à celles du mâle. Les taches vitrées sont ordinairement un peu plus grandes. En dessous, les quatre ailes présentent tantôt une, tantôt deux lignes noirâtres ondulées subparallèles : l'une externe, l'autre (celle qui peut manquer) rapprochée de la tache vitrée.

Variations. — Cette espèce présente des variations assez notables et surtout très fréquentes de coloration et de dessin.

Il est difficile, même au milieu d'un assez grand nombre d'échantillons, d'en trouver deux absolument semblables, mais ces variations sont purement individuelles, ne constituant pas des variétés tranchées.

La teinte lilacine, constante sur le bord externe des ailes postérieures, existe aussi parfois, surtout chez le mâle, sur une grande partie des ailes antérieures, qu'elle peut à peu près envahir complètement. Il y a des différences très sensibles dans la

Copiopteria Sonthonnaxi

grandeur des taches vitrées des ailes antérieures, ainsi que dans celles des taches vitrées et ocellées des ailes postérieures.

Enfin, les linéoles des ailes antérieures sont plus ou moins ondulées. Chez le mâle, il existe ordinairement, en outre de la linéole la plus externe, une linéole le plus souvent assez distante de la tache vitrée, mais qui en est parfois rapprochée comme cela existe sur le mâle figuré dans le présent travail.

Chez la femelle, il existe, sur les ailes supérieures, tantôt les lignes basales et externes seules, tantôt une ligne plus ou moins ondulée à peu près tangente au bord externe de la tache vitrée.

Collections Riel et Oberthür.

Bunæa Vinosa Riel.

Bull. Soc. d'Entomol. de France, 1910, p. 64.
Laboratoire d'Etudes de la soie, vol. XIV, p. 93, pl. I, fig. 3 et 4.

Habitat : Kaolack (Sénégal).

Envergure : mâle, 14 centimètres ; femelle, 15,5 à 16 centimètres (pl. VII, fig. 2 et 3).

Mâle. Corps long de 38 millimètres (antennes non comprises). Tête brun fauve. Collier blanchâtre. Thorax et abdomen couverts de poils fauves. Antennes d'un brun roussâtre, largement pectinées, assez brusquement rétrécies au sommet.

Ailes antérieures peu falquées à apex obtus arrondi. Couleur foncière d'un fauve roux assez vif. Une ligne traverse l'aile à égale distance entre la base et la tache vitrée. Cette ligne est rougeâtre foncée, un peu sinuée, presque rectiligne avec une légère concavité externe à son milieu. Cette ligne est éclairée de blanchâtre extérieurement sur une large surface qui est plus marquée et plus dilatée près de la côte et atteint à peu près la tache vitrée.

La ligne externe rectiligne ou un peu cintrée parallèlement au bord externe est noirâtre, étroitement bordée de rouge vineux foncé, surtout en dedans, et largement mais légèrement éclairée de blanchâtre extérieurement. Les écailles noires de la ligne externe n'atteignent pas tout à fait la côte près de laquelle elles sont remplacées par des écailles blanches ou purpurines plus denses et réparties sur une plus grande largeur que dans le reste

de la ligne externe. Tache vitrée très petite (environ trois quarts de millimètre).

Ailes inférieures subtriangulaires un peu allongées. Bord antérieur arqué. Bord abdominal rectiligne. Couleur foncière semblable à celle des ailes supérieures, mais lavée de rose vineux. Tache vitrée petite (1 millimètre à 1 mm. 25) entourée d'une large surface jaune ocracé, puis d'un cercle noir un peu anguleux extérieurement. Ce cercle est entouré lui-même d'un liseré subocracé, puis d'un autre blanc rosé. La ligne basale des ailes supérieures se continue sur les inférieures par une bande diffuse d'un rose vineux. La ligne externe est presque parallèle au bord externe, mais cependant sa courbure est plus accentuée en son milieu comme pour pouvoir loger dans sa concavité interne la tache ocellée dont elle n'est séparée que par une bande étroite de 1 millimètre environ d'un rouge vineux. La ligne externe va en se rétrécissant depuis le bord antérieur jusqu'au bord abdominal. Elle est noirâtre, éclairée de blanchâtre intérieurement.

Dessous des ailes antérieures d'un rouge vineux uni jusqu'à la tache vitrée, puis d'un fauve bien plus terne qu'en dessus jusqu'au bord externe. Ligne externe à peu près comme en dessus, mais moins accentuée.

Dessous des ailes inférieures subconcolore, à base largement lavée de rose vineux entremêlé d'écailles blanches.

Ligne externe subparallèle au bord externe, foncée, d'une étroitesse à peu près égale dans toute sa longueur, largement éclairée des deux côtés de rose, entremêlé de poils blancs bien visibles à la loupe.

Femelle. — Assez semblable au mâle, sauf les antennes à pectination très courte.

Les ailes antérieures ne sont pas falquées, cependant parfois très légèrement concaves sur leur bord externe.

Les taches vitrées sont légèrement plus grandes. La tache ocellée des ailes postérieures est au contraire un peu plus petite.

♀ Collection Riel.

Bunæa Christyi Sharpe.

Sharpe, *Ann. mag. Nat. Hist.* (7), III, p. 371, 1899 (Niger).
André, *Bull. Soc. Zool. de Genève*, 1906-1907, p. 83.
Riel, *Laboratoire d'Etudes de la soie*, vol. XIV, 1910, p. 94.

Habitat : Kaolack (Sénégal).

Envergure : ♂ 19 centimètres ; ♀ 18 centimètres (pl. VII, fig. 1).

Mâle. — Assez semblable à la femelle. Un peu plus grand, du moins, l'échantillon que j'ai sous les yeux.

Ailes antérieures bien falquées, à l'aspect très aigu. La tache des ailes antérieures est un peu plus petite que dans la femelle, un peu plus allongée, la diminution de grandeur portant surtout sur la partie noire centrale.

La tache des ailes postérieures est au contraire plus grande (près de 2 cm. 5). La partie noire centrale est plus réduite, mais l'espace rouge périphérique (qui est d'un rouge orange) est plus large, ainsi que le rose qui l'entoure.

Femelle. Très bien décrite par M. André. Mon échantillon a la même taille que le sien et lui est bien conforme, sauf que la tache des ailes postérieures est un peu moins tronquée.

La ♀ seule de cette espèce était connue.

Collections : Tring Museum, British Museum, Delsuc, André.

Genre **Imbrasia**

Hübner, *Verz. bek. Schmett*, p. 154, 1822.

Imbrasia Cytherea Lucida W. Roth.

Annals and Magazine Nat. Hist., vol. XX, p. 2, 1907.
Nov. Zool., XV, p. 255, pl. IX, fig. 1, 1908.

Habitat : Langerburg, lac Nyassa, Est Africain allemand.

Envergure : 110 millimètres (pl. VIII.fig. 1).

Plus petit que *Cytherea (Nudaurelia Cytherea)* de l'Afrique du Sud, ressemble aux spécimens jaunes de cette espèce, mais

la tête, cou, métanotum et poitrine rose rouge plus pur, la moitié basale ou deux tiers de la face inférieure lavée de rouge rosé, les bandes brunes et les ocelles bordés de gris brun noir, qui est ordinairement à peu près de la même couleur que la ligne discale brune, au lieu d'être presque de la même grandeur sur l'aile antérieure et postérieure, beaucoup plus petite sur l'aile postérieure que dans *Cytherea*.

Tring Museum.

Genre **Melanocera**

South, *Essai de classification*, vol. III, p. 58, 1901.

Melanocera Parva W. Roth.

Annals and Magazine Nat. Hist., vol. XX, p. 5, 1907.
Nov. Zool., vol. XV, p 256, pl. IX, fig. 8.

Habitat : Caiala, près Bihé ; Angola.

Envergure : 84 millimètres (pl. VIII, fig. 2).

Un peu plus petit que *M. Menippe* Westw. (1849). Corps non lavé de blanc sur le dessus ; tête et prothorax brun olivâtre ; pas de bord blanc sur le cou.

Dessus des ailes aussi rouge que dans *Menippe*, à peine toutes mouchetées de brun le long de la marge externe ; taches ocellées comme dans *Menippe*, mais les lignes blanches manquent dans les deux ailes.

Face inférieure de l'aile antérieure rouge pâle, légèrement parsemée de brun devant la marge externe ; une trace extrêmement faible d'une ligne discale.

Ailes postérieures moins nuagées de brun que dans *Menippe*, portant comme dans cette espèce sur le disque une ligne droite blanche bordée extérieurement de brun.

Clasper bisinué à l'apex, l'angle supérieur saillant ; tergite anal avec deux appendices aigus. Les articles des antennes plus longs que larges, les branches plus longues que dans *Menippe*.

Tring Museum ♂.

SATURNIENS

Fig. 1

Fig. 2

Fig. 3.

Fig. 1. *Bunæa Meloui* ♂.
Fig. 2. — ♀.

Fig. 3. *Antheræa compta*

Genre **Tagoropsis**

Felder, *Reise d. Novara*, *Lep.* IV, t. LXXXVIII, fig. 2, 1874.

Tagoropsis Sabulosa W. Roth.

Annals and Magazine Nat. Hist., vol. XX, p. 7, 1907.
Nov. Zool., vol. XV, pl. IX, fig. 4 ♂.

Habitat : Moshi, Kilimandjaro.

Envergure : 80 millimètres (pl. VIII, fig. 3).

Mâle. Couleur buffle ; la tête et le dessus des pattes brun rouge. Ailes presque uniformément parsemées d'écailles brun rouge, ce qui leur donne un aspect buffle rosâtre.

Ailes antérieures : première et seconde lignes fines, placées comme dans *T. flavinata* Walk, 1865 (décrit sous le nom de *T. Natalensis* Feld., 3e class.) ; ocelle petit, composé d'un point vitreux entouré par une ligne rouge brun ; la ligne discale légèrement courbe, mais distinctement vers l'apex de l'aile, costalement beaucoup plus distale que dans *T. flavinata ;* apex de l'aile allongé ; point de taches submarginales, mais les écailles rougeâtres légèrement denses vers le côté externe de la ligne discale.

Ailes postérieures : deux lignes, la première située comme dans *T. flavinata*, la seconde costalement excurvée, postérieurement incurvée, l'angle anal plus saillant que dans *T. flavinata*, la marge discale moins arrondie.

Face inférieure comme la supérieure ; la première ligne de l'aile antérieure absente.

Le tergite noir divisé, chaque lobe comprimé. Clasper excisé ventralement devant l'apex, le lobe supérieur avançant, le bord dorsal du clasper bimarginé.

Tring Museum ♂.

Genre **Cirina**

Walk, *Cat. Lep. Het. B. M.*, VI, p. 1382, 1855.

Cirina Butyrospermi A. Vuillet.

Agriculture pratique des pays chauds, n° 117, 1912.

Habitat : Haut-Sénégal, Niger.

Envergure : 10 centimètres (pl. IX, fig. 1 et 2).

Mâle et femelle d'un fauve rosé clair, avec sur chaque aile une bande transversale étroite, d'un gris très clair, à 1 centimètre environ du bord externe ; l'aile postérieure présente une seconde bande, à peine marquée, à 8 millimètres environ en dedans de la première et un peu en dedans du milieu de cette seconde ligne une tache ronde, grise très effacée, disparaissant même complètement chez certains exemplaires.

Collection Ch. Oberthür.

Genre **Eurhodia**

Roth, *Nov. Zool.*, vol. XII, p. 466, 1905.

Eurhodia *Nov. Gen.*

Femelle. Antennes bipectinées à l'apex ; les branches distales des articles médians un peu plus longues que la moitié des branches proximales. Quatrième article des tarses antérieurs avec une épine grêle sur chaque côté sur le côté ventral.

Tige $R_{1,2}$ de l'aile antérieure presque aussi longue que la branche R_2 : R_3 et M_1 se séparant à mi-chemin entre la base de l'aile et l'extrémité de R_3, R_3 bien plus long que R_4, le point de séparation de R_3 et M_1 se trouvant à une bonne distance proximalement de la tache transparente, comme c'est aussi le cas sur l'aile postérieure ; cellule discoïdale complètement ouverte sur les deux ailes ; nervure oblique transversale D_1 de l'aile postérieure plus longue que la cellule n'est large.

SATURNIENS

FIG. 1

FIG. 2.

FIG. 3.

FIG. 1. *Bunæa Christyi.*

FIG. 2. *Bunæa vinosa* ♂.
FIG. 3. — — ♀.

Genre voisin de *Rhodia*, mais s'en distinguant par les détails cités.

Type du genre *E. gyra nov. sp.*

Eurhodia Gyra Roth.

Nov. Zool., vol. XII, n° 2, p. 466 (1905)

Envergure : 50 millimètres (pl. IX, fig. 3).

Femelle. Corps ferrugineux, antennes et tarses noirs.

Ailes roux cannelle, ferrugineux à la base, rayées d'orange, pâles sur les nervures. Aile antérieure : une bande courbée noire olive à travers la cellule, distalement de M_2 ; une autre bande noire courbe proximalement de M_2 entre la cellule et la marge interne ; une tache transparente aux deux tiers, presque circulaire, bordée proximalement par une demi-lune vineux indistincte et distalement par un demi-cercle noirâtre ; une bande noir olive juste en dehors de la tache transparente depuis les cinq sixièmes de la côte jusqu'aux trois quarts de la marge interne, faiblement courbé costalement devant ; entre cette bande et la marge distale une bande blanche grisâtre crénelée en sens inverse, imparfaitement séparée par des squamules noir olive en deux lignes, la bande se terminant en une tache apicale blanche.

Aile postérieure : une ligne olive noir également courbée devant le milieu depuis C jusqu'à la marge abdominale, bordée proximalement par une bande pâle orange ; une petite tache transparente aux deux tiers, bordée proximalement par des demi-cercles rouge vineux et olivâtres et distalement par un demi-cercle noir olive portant des squamules rouge vineux ; une ligne ondulée noir olive distalement de la tache ocellée, mais séparée d'elle, parallèle à la marge externe, suivie distalement par une ligne semblable blanc grisâtre se finissant en une tache apicale blanche ; les bandes et lignes noir olive plutôt foncé sur les deux ailes.

Face inférieure semblable à la supérieure, les marques noir olive remplacées par des marques cannelle roux vineux ; aile

postérieure avec une bande jaune orange sous-basale de C à la marge interne, formant un demi-cercle, qui est ouverte proximalement, bordée distalement par une bande foncée cannelle roux vineux ; par d'autres bandes entre celles-ci et la tache ocellée.

Eurhodia Meeki Roth.

Nov. Zool., vol. XV, n° 1, p. 256, 1906.

Habitat : Rivière Kumisi, Nord-Est de la Nouvelle-Guinée anglaise.

Envergure : 50 millimètres (pl. IX, fig. 4).

Mâle. Dessus du corps fauve brunâtre ocracé, dessous du corps et des ailes ocre ; collier noirâtre, couvert de gris. Antennes brun noirâtre avec la hampe plus ou moins fauve. Dessus des ailes couvert de fauve ocracé foncé, la couleur foncière ocre étant distincte seulement dans la moitié externe de l'aile antérieure ; les deux ailes traversées par trois lignes dentelées brun noirâtre, qui sont plutôt indistinctes.

Aile antérieure : marge costale brune, ombrée de gris ; ocelle brun chatain foncé avec un petit centre blanc et un fin cercle ou demi-cercle blanc ; la ligne centrale dentelée contiguë avec l'ocelle sur son côté distal ; une bande marginale distale brun chatain foncé ; une tache subapicale blanc diffus.

Aile postérieure : ocelle petit, brun châtain, avec un cercle blanc ; marge distale brun châtain foncé, cette bande étant moins bien définie que dans l'aile antérieure ; le bord de l'aile presque droit intérieurement, arrondi en dessous du centre.

Face inférieure : ocre, un peu nuancé de brun, marques bien plus prononcées que sur la face supérieure. Aile antérieure avec une ligne intermédiaire et une discale dentelée, cette dernière touchant l'ocelle ; bande marginale dentelée sur les nervures ; entre la ligne discale et l'apex de l'aile, une courte bande triangulaire portant une tache blanche sous-costale.

Aile postérieure : ligne sous-médiane arquée comme sur l'aile antérieure ; première ligne discale fortement dentelée à 2 ou

3 millimètres loin de l'ocelle ; seconde ligne discale composée de demi-lunes ; bande marginale comme sur l'aile antérieure.

Genre **Cricula**

Walk, *Cat. Lep. Het. B. M.*, p. 1186, 1855.

Cricula Andrei, K. Jordan, *Novitates Zoologicæ*, vol. XVI, p. 300. déc. 1909.

. **Saturnia zuleica**, Westwood (nec Hope, 1843) ; *Cab. Or. Ent.*, t. XII, p. 25, fig. 1, 1848 (Sylhet), ♂ seulement « ♀ » étant un ♂ de **Cricula trifenestrata**, *Laboratoire d'Etudes de la soie*, vol. XIV, p. 83.

Habitat : Indes anglaises.

Envergure : mâles, 62 à 80 millimètres (pl. X, fig. 1) ; femelles, 68 à 86 millimètres (pl. X, fig. 2).

Papillons mâles. Fond des ailes variant du jaune vif au brun tanné vif, de la base à la rayure externe. L'espace terminal des ailes supérieures pourpré près du sommet, puis gris, devenant graduellement jaune vers l'angle interne. L'espace terminal des ailes inférieures jaune, plus clair que le reste de l'aile. Le corps, les pattes et la moitié de la cote des ailes supérieures sont plus ou moins teintés de rose. Ces mêmes ailes portent une petite demi-lune vitrée et bordée de brun noirâtre, appuyée contre la nervure intercostale en dehors de la cellule et un gros point noirâtre tangent à la côte, au-dessus de la demi-lune transparente. La rayure interne est ondulée et l'externe rectiligne, oblique ; toutes deux sont noirâtres.

Sur les ailes inférieures, au contraire, la rayure interne est droite dans le prolongement de la rayure externe des supérieures, tandis que l'externe est profondément ondulée.

Le bord externe des ailes supérieures est fortement falqué ; la côte droite, jusqu'aux cinq septièmes de sa longueur, est brusquement arquée vers le sommet.

Papillons femelles. Couleur foncière variant du jaune cuir ou brun cuir avec les nervures jaunes jusqu'au rouge brun foncé. L'espace terminal est lavé de lilas. Le point noirâtre qu'on voit près de la côte chez les mâles est remplacée par une tache vitrée

plus haute que large ; au-dessous et un peu en dehors existe une seconde tache vitrée arrondie, puis au-dessous encore, à la même place que chez les mâles, on voit une demi-lune transparente généralement accompagnée d'une, deux ou trois plus petites dans la cellule et même parfois d'une autre allongée et étroite au-dessous de celle-ci. Le fond externe des ailes supérieures est droit ou légèrement convexe, rentrant près du sommet. La côte remonte un peu plus près du sommet, ce qui donne à celui-ci sa forme allongée en bec.

Œufs. Ses œufs sont elliptiques, mesurant 13 × 17 dixièmes de millimètre, lisses, à coque blanche un peu salie par un vernis couleur de rouille ; ils sont marqués d'un point noir à l'extrémité par où doit sortir la chenille.

Chenilles. Au sortir de l'œuf, elles mesurent de 4 à 5 millimètres. La tête a 1 millimètre de diamètre ; elle est noire, luisante, globuleuse et porte quelques poils blanchâtres, raides et dressés.

Les pattes écailleuses sont noires. Le corps est jaune clair et porte six rangs de verrues pilifères de même couleur sur les dix premiers anneaux et cinq rangées de points noirs entre les rangs de verrues, à raison de deux par anneaux.

De chaque côté du premier anneau, les deux points noirs latéraux sont réunis en un seul, plus gros. Les deux verrues dorsales du onzième anneau sont réunies en une seule, grosse et noire. Les pattes intermédiaires sont jaunes, les pattes et la plaque anale sont noires bordées de jaune. Au deuxième âge, le corps a 1 centimètre de longueur et la tête mesure 1 mm. 5 de diamètre. Les rangées de points noirs sont remplacées par des lignes partant chacune d'un gros point noir sur le premier anneau. La couleur foncière devient de jour en jour plus verte ; les verrues sont jaunes, sauf celles du dos des quatre ou cinq premiers anneaux qui sont d'un orangé vif, passant au vermillon, et celle du onzième anneau qui est noire. Les verrues orange et la noire sont un peu plus grosses que les autres et portent à leur sommet un poil long de 4 à 5 millimètres, noir, avec la moitié extrême blanche et quatre ou cinq poils raides, courts, blanchâtres, disposés en couronne autour de celui-ci. La moitié postérieure de chaque anneau est pointillée de blanc. Immédiatement

SATURNIENS

Fig. 1

Fig. 2.

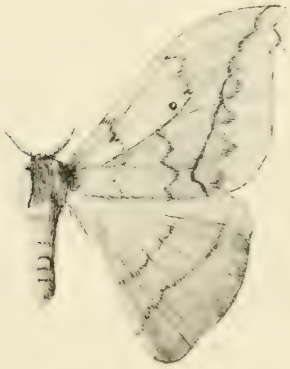

Fig. 3

Fig. 1. *Imbrasia cytherea lucida.*
Fig. 2. *Melanocera parva.*
Fig. 3. *Tagoropsis sabulosa.*

après la deuxième mue, la tête est verte, puis elle brunit, et finalement devient noire luisante.

Les verrues dorsales des trois premiers anneaux et celle du onzième sont orangées et couronnées de cinq ou six épines noires, le poil central est un peu plus long. Ses autres verrues, d'abord jaune citron, deviennent plus tard orangées, sauf celles des deux rangées latérales, qui sont très petites et d'un jaune verdâtre. Le fond vert clair est abondamment pointillé de blanc ; les lignes noires ont généralement disparu. Les pattes écailleuses sont noires, bordées de vert.

En sortant de la troisième mue, elles mesurent de 20 à 25 millimètres. La tête, d'abord verte, puis brunâtre, est large de 3 à 4 millimètres. Les verrues des deux rangées dorsales sont de couleur vermillon et portent des épines courtes, noires ; les six ou huit premières ont, en outre, un grand poil central comme aux âges précédents ; celles des rangées latérales sont presque invisibles ; celles des rangées inférieures sont placées sur un mince bourrelet blanchâtre qui s'étend du quatrième anneau à l'extrémité.

La verrue rouge du onzième anneau est portée sur un cône vert.

Enfin, au dernier âge, la tête et les pattes écailleuses sont brunâtres claires, ainsi que la plaque et les pattes anales qui sont bordées en avant de noir pointillé de blanc ; la plaque anale est en outre bordée de vert sur les côtés. Les pattes intermédiaires sont annelées de rouge et de noir. Le corps est d'un beau vert vif pointillé de granulations blanchâtres portant chacune à son centre un point blanchâtre très fin. Les six rangées de verrues pilifères sont d'un rouge minium et couronnées de piquants noirs. Sur le premier anneau, les verrues des rangées latérales et dorsales sont soudées deux à deux. Les verrues dorsales du deuxième au cinquième anneau portent un poil central long de 1 centimètre, noir en bas, blanc au bout. Au douzième anneau, les verrues de la rangée supérieure manquent. Les verrues dorsales des deuxième, troisième et celle du onzième anneau sont placées sur des cônes charnus verts très élevés ; le cône du dernier anneau atteint 4 à 5 millimètres.

Les stigmates du même rouge que les verrues sont placés au-dessus d'un mince bourrelet blanchâtre qui porte les verrues

du rang inférieur. La chenille adulte atteint une longueur de 7 à 8 centimètres.

Chrysalides. Les chrysalides sont attachées dans leur cocon par l'extrémité anale. De nuance testacée, elles paraissent lisses, mais sont en réalité pointillées de petites impressions brunes bien visibles à la loupe. La dernière peau de la chenille se reconnaît facilement par la présence de nombreuses épines noires.

Cocons. Les cocons obtenus en France sur le chêne sont d'un jaune pâle ; ceux importés des Indes et ceux provenant de chenilles nourries de cerisier sont plus ou moins teintés de rouge, parfois même complètement roses avec un vif brillant soyeux. Ils sont formés d'un réseau à mailles irrégulières plus ou moins serrées, pointus aux deux extrémités et épais dans le milieu. Ils mesurent en moyenne 15 × 34 millimètres (12 à 17 × 28 à 45). La chenille tisse son cocon solitaire entre deux ou trois feuilles, et il est rare d'en voir deux ou trois établis côte à côte.

Caractères qui distinguent *Cricula trifenestrata* de *Cricula Andrei.*

Cricula Andrei ayant été jusqu'à présent confondu avec *Cricula trifenestrata*, il est indispensable de donner les caractères qui distinguent celle-ci. Les papillons mâles des Indes sont de plus petite taille : 63 millimètres (de 54 à 70), de couleur brun noirâtre ou ocracé ou jaune d'ocre mêlé d'écailles grisâtres qui leur donnent un aspect terne et sale. Un point transparent, finement bordé de noirâtre, existe toujours en dehors de la cellule contre la nervure intercostale ; un autre point placé au-dessus, près de la côte, est parfois indiqué par une simple ombre noirâtre, d'autres fois transparent dans son milieu jusqu'à être aussi grand ou même plus grand que le point extra-cellulaire.

Plus rarement, on voit un troisième point plus petit placé entre ces deux, mais plus en dehors. Les ailes inférieures ont aussi un point transparent, mais très petit et toujours seul. La taille moyenne des femelles des Indes est de 75 millimètres (65 à 80). Elles sont souvent plus rougeâtres que les nôtres, quoique toujours de couleurs ternes et lavées de violacé du bord externe, près des angles interne et anal. Les lignes sont généralement noirâtres, parfois éclairées de blanc violacé et souvent peu visibles.

SATURNIENS

FIG. 1.

FIG. 2

FIG. 3.

FIG. 4.

FIG. 1. *Cirina butyrospermi* ♂.
FIG. 2. — — ♀.

FIG. 3. *Eurhodia gyra.*
FIG. 4. — *Meeki.*

Les ailes supérieures ont toujours trois taches vitrées couchées entre les nervures aux mêmes places que les points chez les mâles ; celle du milieu est plus étroite et plus allongée. Le point central des ailes inférieures est plus grand que chez les mâles et parfois surmonté d'un autre plus petit. Les œufs sont un peu plus petits que ceux de *Cricula Andrei* et deviennent gris lilas quand la chenille est formée à l'intérieur. Ce changement de couleur provient sans doute de la transparence de la coquille qui serait plus mince ou moins opaque que chez *Cricula Andrei*.

Les chenilles diffèrent aussi beaucoup de celles de *Cricula Andrei ;* elles ont été souvent décrites. Nous rappelons seulement qu'aux derniers âges elles ont la tête, le dessous du ventre, une partie des pattes et la plaque anale d'un rouge acajou. Les verrues pilifères sont d'un rouge un peu plus clair. Le dos et les côtés sont noirs avec une ligne stigmatale jaunâtre. Le dessus de chaque anneau et les côtés au-dessous de la ligne stigmatale sont ponctués de granulations d'un beau jaune. Chacune de ces granulations porte un poil central aussi long et beaucoup plus gros que chez *Cricula Andrei*, ce qui donne à ces chenilles un aspect presque velu. Les verrues pilifères ne sont pas portées sur des cônes et la forme générale est à peu près cylindrique. Les chrysalides sont plus densément et plus profondément ponctuées que celles de *Cricula Andrei*.

Enfin, les cocons sont d'un beau jaune d'or brillant en forme de fuseau et réunis en paquets de trente à quarante et plus établis entre les rameaux et les pétioles des feuilles.

Ils mesurent en moyenne 12 × 35 millimètres (de 9 à 14 × 30 à 42).

Ils sont donc plus longs et plus étroits que ceux de *Cricula Andrei*.

Mœurs. Cricula Andrei a été élevé la première fois à Mâcon pendant l'été 1908, puis en 1909 en Allemagne par M. English, et en Angleterre par M. J.-H. Watton, de Manchester.

Celui-ci, ayant obtenu des œufs de son premier élevage, a fait avec succès une deuxième éducation la même année et a eu l'amabilité de m'envoyer des œufs qu'il a obtenus au printemps de 1910.

L'élevage de la génération d'été a été parfaitement réussi à

Mâcon en plein air, malgré une saison froide et humide, et les jeunes chenilles de la deuxième génération élevées en ce moment (octobre 1910) dans diverses localités d'Allemagne, Angleterre, Autriche, France et Italie, paraissent en bonne santé.

Nous ignorons tout des mœurs de cette espèce dans son pays d'origine.

Les cocons reçus en février des Indes britanniques (Khasia-Hill, Assam) donnent souvent quelques papillons dès leur arrivée, mais l'éclosion du plus grand nombre a lieu en mai.

Les papillons naissent toujours vers 9 heures du soir ; les mâles et les femelles sont en nombre à peu près égal. Si on les dérange, ils se laissent tomber, restent quelques instants complètement immobiles et, quand ils croient le danger passé, s'envolent subitement d'un vol saccadé, rapide et soutenu comme celui de notre Bombyx du chêne.

Leurs pattes sont munies, entre les crochets, de petites languettes formant ventouses qui doivent leur permettre de se tenir sur des feuilles très lisses. Il est curieux de voir des femelles chargées d'un lourd abdomen plein d'œufs grimper dans une cloche de verre, pondre contre les parois et rester en repos suspendues sous la voûte de la cloche. Les papillons nés aux premières heures de la nuit se marient généralement aux premières lueurs du jour, entre 4 et 5 heures du matin. Le plus souvent ils se séparent au bout de peu de temps et restent placés l'un près de l'autre en sens opposé.

Les mâles sont très ardents : j'en ai eu un cette année qui s'est uni, en trois nuits consécutives, à trois femelles différentes, et il n'y a eu que quelques œufs stériles dans la troisième ponte. Dès le soir, la femelle âgée d'un jour commence à pondre. Le premier soir, elle dépose 70 à 80 $^0/_0$ de ses œufs et le reste en deux ou trois autres soirées, après quoi elle meurt. La ponte totale peut se composer de 140 à 190 œufs.

Les femelles non fécondées ne commencent à pondre que trois ou quatre jours après leur naissance ; leurs œufs ne sont pondus que par petites quantités, et la ponte n'est jamais complète à la mort du papillon. Pendant les dix premiers jours après la ponte, les œufs se dépriment graduellement. Le dixième jour, les jeunes chenilles étant formées, les œufs se renflent subitement.

SATURNIENS

FIG. 1.

FIG. 2.

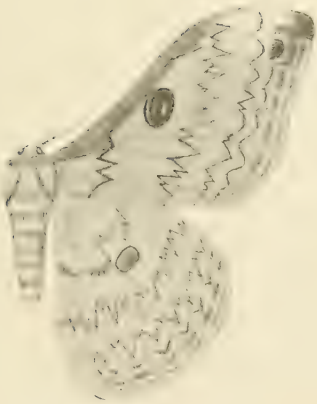

FIG. 3.

FIG. 4.

FIG. 1. *Cricula Andrei* ♂.
FIG. 2. — — ♀.
FIG. 3. *Læpa Damartis.*
FIG. 4. *Holocera suavis.*

Une quinzaine de jours après la ponte, dans la matinée, les chenilles commencent à sortir des œufs.

Leur premier repas se compose de la moitié ou des trois quarts de la coquille de leur œuf. Elles s'en vont ensuite lentement à la recherche d'une feuille, sous laquelle elles se rangent, serrées côte à côte, la tête au bord de la feuille. Elles attendent cependant facilement vingt-quatre heures avant de commencer à manger.

Leur nourriture en été peut être des feuilles de chêne, prunier, pommier, cerisier, groseillier, saule, rosier, aubépine et sans doute beaucoup d'autres végétaux. Elles restent ainsi groupées pendant leurs premiers âges, ne bougeant que pour manger ou si quelque chose les inquiète ; on les voit alors remuer vivement toutes ensemble, la tête à droite et à gauche. Elles muent quatre fois avant de se changer en chrysalides et chaque âge dure de huit à douze jours, suivant la température. Elles restent donc à l'état de chenilles pendant quarante à soixante jours en été.

Les cocons sont faits pour la plupart en août, sauf quelques retardataires.

Les papillons en sortent vingt à trente jours plus tard. C'est en septembre que commence la deuxième génération.

Bien que ces chenilles paraissent supporter facilement une température peu élevée, on ne pourrait songer à les élever à l'air libre et même en chambre ; l'élevage dure plus longtemps que celui d'été.

Il est par suite impossible de les nourrir des mêmes végétaux qu'au printemps. Heureusement, elles mangent avec un égal appétit le laurier-cerise et le rhododendron pontique ; elles acceptent aussi les variétés de rosiers qui gardent leurs feuilles en hiver et au besoin les feuilles de fusain du Japon et le troène à feuilles ovales.

Cette espèce est donc bivoltine en Europe, tandis que *C. Trifenestrata* ne donne que quelques papillons en automne, la plupart des chrysalides attendant le printemps suivant pour éclore.

Genre **Lœpa**

Moore, *Cat. Lep. Ins. E. I. House*, II, p. 399, 1859.

Lœpa Damartis sp. n.

Jordan, *Seitz Gr. Schm. pal. Div.*, p. 214 (32 d.).

Habitat : Chine centrale.

Envergure : 90 millimètres (pl. X, fig. 3.

Petite espèce très pâle. Jaune paille clair ; la ligne proximale de l'aile antérieure rouge, simple ; la tache subap. ovoïde ; au-dessus et au-dessous de celle-ci une strie rouge ; aile postérieure en dessous, sans tache rouge à l'extrémité. Les quatre ramifications subcostales de l'aile antérieure sur une tige commune ; la ramification 1 prend naissance plus loin, du côté distal, que le dernier. ♂ et ♀ presque semblables ; l'aile antérieure du mâle plus courte et plus arrondie que chez les autres espèces. L'espèce est très voisine de *L. miranda* Moore, Chine centrale et occidentale, à la fin de l'été.

Holocera Suavis W. Roth.

Annals and Magazine Nat. Hist., vol. XX, 1907, p. 9.
Nov. Zool., vol. XV, p. 256, pl. IX, fig. 11 ♂.

Habitat : Nguelo, Usambara, Est-Africain allemand.

Envergure : 62 millimètres (pl. X, fig. 4).

Rouge brun plus foncé que *H. Smilax* Westw (1849).

Mâle. Ailes antérieures plus larges, moins allongées à l'apex ; la bande centrale postérieurement plus large ; son bord externe gris beaucoup moins courbé, presque droit depuis la côte jusqu'au milieu ; la tache vitrée consiste en un demi-cercle auquel est joint devant un angle ou tache en forme de virgule inversée.

Ailes postérieures plus larges que dans *H. Smilax*, plus courtes vers la marge abdominale, la marge distale légèrement convexe ; la tache ocellée (comme dans l'espèce de *Ludia*) jaune avec un fin demi-cercle central noir et est bordée de noir extérieurement;

une ligne submarginale gris rosâtre s'étend tout près de l'angle anal jusqu'à la tache ocellée, l'entourant et revenant en arrière jusqu'à la marge abdominale (cette dernière partie étant faible); cette ligne forme le bord d'une bande rouge brun (comme dans *Ludia*).

Face inférieure de l'aile antérieure lavée de gris sur le disque en dehors de la tache vitrée depuis la costale jusqu'à la marge abdominale; des points vers le bord costal, ainsi qu'un fin demi-cercle apical gris ; la marge externe, la cellule et une partie de la marge costale brun châtain olivâtre ; sur l'aile postérieure, l'aire costale basale, une courte bande discale costale et la marge externe de cette même couleur ; la bande costale est continuée jusqu'à la marge interne en une ligne très fine.

Chez la femelle, les ailes sont plus larges que dans le mâle. Le huitième anneau abdominal du mâle, sans les épines apicales que l'on trouve dans *H. Smilax*.

Larve jaune : tête, prothorax, une raie ventrale latérale, l'anus et sur chaque anneau un cercle étroit porte des verrues tétéfères noires ; les cercles antérieurs plus ou moins interrompus ; aucun des cercles n'atteint les pattes.

Genre **Dysdæmonia**

Hübn., *Verz. bek. Schmett*, p. 151, 1822.

Dysdæmonia Platydesmia Castanea Roth.

Nov. Zool., vol. XIV, n° 2, p. 418, 1907.
Nov. Zool., vol. XV, pl. XI, fig. 10.

Habitat : Tuis, Costa-Rica.

Envergure : 140 millimètres (pl. XI, fig. 1).

Femelle. Corps châtain.

Faces supérieure et inférieure fortement envahies de châtain ; bandes de l'aile antérieure et moitié antérieure du bord externe des deux ailes châtain brillant ; bande discale de l'aile postérieure s'étendant jusqu'au bord costal.

Face inférieure : la bande discale noire des deux ailes finement

défini; il y a une bande indistincte fauve au côté proximal; l'aile marginale de l'aile antérieure avec deux grandes taches fauves aux nervures médianes; la ligne noire marginale de l'aile postérieure large.

Genre **Rhescynthis**

Hübn., *Verz. bek. Schmett.*, p. 156, 1822.

Rhescynthis Cymonia Roth.

Nov. Zool., vol. XIV, n° 2, p. 420, 1907.
Nov. Zool., vol. XV, p. 257, pl. XI, fig. 2.

Habitat : San-Domingo, Carabaya, Sud-Est du Pérou, Chirimayo, Marcapata et Chanchamayo.

Envergure : ♂ 120 à 130 millimètres; ♀ 140 à 150 millimètres (pl. XI, fig. 2).

Mâle et *femelle*. Corps et pattes brun noirâtre, un peu roussâtre dans les spécimens pâles; talons des tarses argileux; antennes buffle; taches des stigmates de l'abdomen crème buffle.

Aile antérieure brun noirâtre nuancé de brun châtaigne; l'aire costale depuis la base jusqu'à la ligne discale grisâtre, mouchetée de noir brun, cette aire s'étendant presque jusqu'à la marge postérieure à la base; la portion basale plus large étant limitée par la ligne antémédiane; une tache discocellulaire noire elliptique avec du gris en son milieu; une ligne noire postdiscale fortement excurvée en dessous de la côte, deux fois angulaire en dessous du milieu, portant sur le côté externe des taches blanchâtres sur les nervures, dont ces taches forment une ligne discontinue dans les exemplaires pâles; une tache subapicale noire contiguë avec une double tache marron, qui est suivie en arrière par une ligne ondulée marron bordé de blanc; les bords blancs s'étendent aussi en partie autour des taches subapicales; apex rougeâtre, une rayure oblique brun rougeâtre en dessous de l'apex, élargie en une grande tache submarginale, l'aire marginale étant presque entièrement de la couleur de cette tache ou

SATURNIENS

1 . 1

1 ..

Fig. 1. *Dysdæmonia platydesmia castanea.*
Fig. 2. *Rhescynthis cymonia.*

la tache s'atténuant graduellement ; entre la ligne postdiscale et la cellule il y a une autre ligne qui est large, étant distincte seulement vers la marge costale dans les exemplaires foncés.

Aile postérieure : une large ligne brun noirâtre au delà du milieu, une ligne noire postdiscale avec un bord externe pâle, angulaire en dessous de la troisième radiale ; une rangée plus ou moins continue de taches noires submarginales bordées de blanc ; disque noirâtre entre les lignes discale et postdiscale ; une tache noirâtre discocellulaire ; la queue triangulaire chez le mâle ressemblant à celle de *R. Armida* Cram, indiquée par une petite entaille chez la femelle.

Face inférieure noirâtre, plus ou moins brun pâle de la base à la ligne discale, parsemée de noirâtre partout ; une large ligne discale noirâtre à travers les deux ailes, suivie par une ligne postdiscale plus ou moins indistincte ; dans l'aire submarginale sont dispersées de blanches squamules correspondant aux bords blancs des marques submarginales de la face supérieure, étant plus distinctes sur l'aile postérieure que sur l'intérieure et facilement enlevables par frottement ; l'aire proximale à ces marques lavée de blanc, surtout sur l'aile postérieure. Espèce voisine de *Sylla* Cram. (1779) ; plus petite, aile antérieure proportionnellement plus large, la ligne postdiscale de l'aile antérieure continue jusqu'à la côte, plus fortement biangulaire en dessous du milieu.

Genre **Machærosema nom. Nov.**

Rescynthis, Hübner, *Verz. bek Schmett*, p. 157, 1822.

Le type des **Rhescynthis** étant **Armida** Cram, 1779, un nouveau nom est nécessaire pour le genre composé de *Hippodamia* Cram, 1777 ; **Martii** Perty, 1834, Norax, Druce, 1879, et les espèces nouvelles décrites ci-dessous, Nom type : **Hippodamia**.

Machærosema Hermes Roth.

Nov. Zool., vol. XVI, n° 2, p. 149, 1907.
Nov. Zool., vol. XV, pl. X, fig. 8.

Habitat : Guyane anglaise.
Envergure : 125 millimètres (pl. XII, fig. 1).

Mâle. Aile antérieure olive grisâtre ; les marques placées presque comme dans *Hippodamia ;* la double ligne antémédiane et la ligne médiane olive faiblement marquées ; la ligne médiane non accompagnée de lignes additionnelles ; la ligne postdiscale brun olive foncé avec un bord externe olive grisâtre sur lequel suivent de grandes taches brun olivâtre confluentes qui sont couvertes de squamules blanches éparpillées ; la tache noire costale subapicale plus petite que dans *Hippodamia.*

Aile postérieure : beaucoup plus arrondie que dans *Hippodamia*, le bord abdominal étant plus court, le bord externe de la fine ligne noir olivâtre postdiscale olive grisâtre, la bande des taches transversales submarginales bien plus pâle que dans *Hippodamia*, étant buffle grisâtre pâle.

Face inférieure presque uniformément olive ; sur l'aile antérieure, la rayure discocellulaire et deux lignes dans la moitié externe et la ligne discale de l'aile postérieure noir olive ; le bord distal de la ligne postdicale sur les deux ailes olive comme le fond des ailes.

Genre **Grammopelta**

Roth, *Novitates Zoologicæ.*

Mâle. Très voisin de *Machaerosema.* Antennes dentelées.

Aile antérieure : avec quatre nervures sous-costales, la première partant de la seconde près de l'apex de l'aile, tige commune de la troisième et quatrième sous-costales et de la première radiale depuis l'angle supérieur de la cellule ; cellule de la même forme que dans l'aile postérieure, l'angle inférieur aigu se projetant plus loin distalement que l'angle supérieur.

Aile postérieure : arrondie, bord costal un peu plus long que le bord abdominal.

Grammopelta Cervina Roth.

Nov. Zool., vol. XIV, n° 2, p. 419, 1907.
Nov. Zool., vol. XV, pl. X, fig. 15.

Habitat : La Oroya, Rio Inambari, Carabaya, Sud-Est du Pérou

SATURNIENS

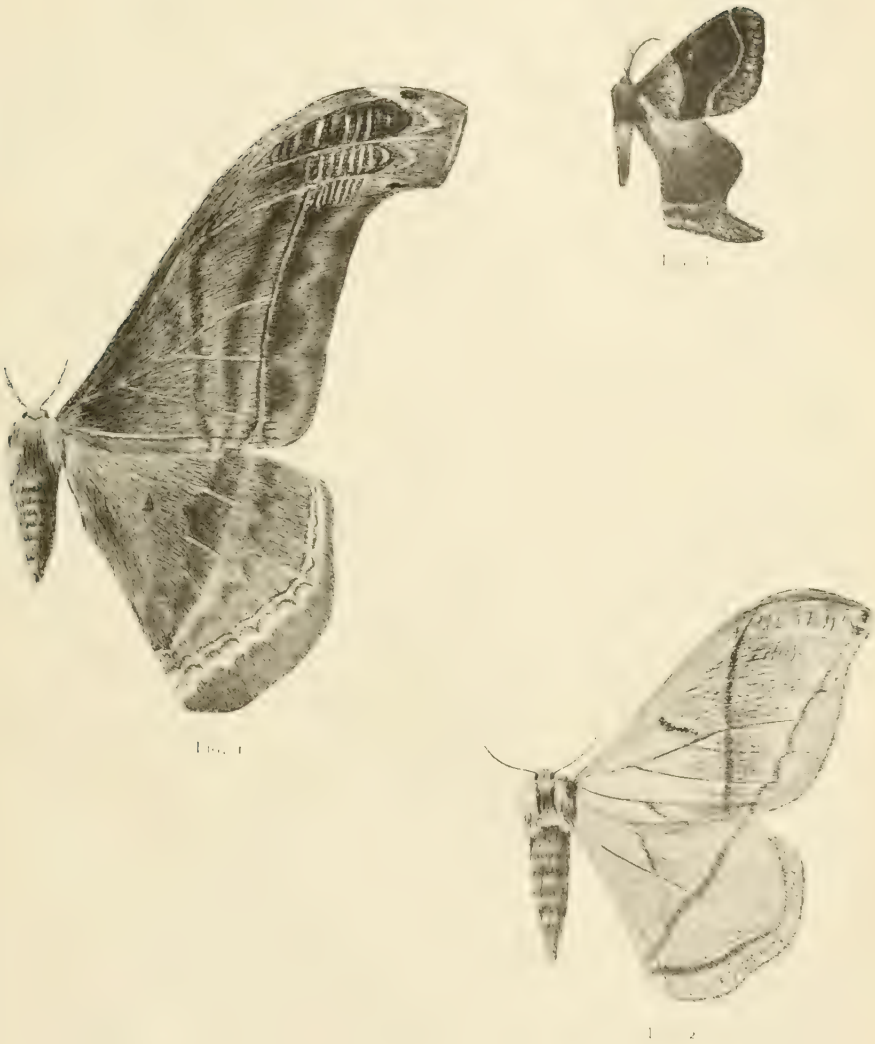

Fig. 1. *Makerosema hermes*
Fig. 2. *Grammopella cervina*
Fig. 3. *Cercophana canellina*

Envergure : 110 millimètres (pl. XII, fig. 2).

Mâle. Corps et les ailes de couleur faon argileux, légèrement saupoudré de squamules brunes ; face inférieure légèrement plus pâle que la face supérieure.

Aile antérieure : la face supérieure avec des lignes brun sépia foncé : une ligne très oblique à travers la nervure sous-médiane à un tiers, une seconde sur les discocellulaires, une ligne discale faiblement incurvée depuis les deux tiers de la costale jusqu'aux quatre cinquièmes de la marge interne, une ligne submarginale disparaissant en dessous de l'apex, les nervures étant aussi en partie rayées de brun.

Aile postérieure : marques semblables à celles de l'aile antérieure, mais la ligne discale est presque droite.

Face inférieure marquée comme la supérieure, mais la ligne oblique à travers la nervure sous-médiane absente et les autres lignes un peu plus brun pâle ; vers l'apex de l'aile antérieure il y a une tache d'écailles blanches éparses, légèrement marquée comme sur la face supérieure.

L'apex de l'aile antérieure est un peu prononcé, arrondi, la marge distale également incurvée, ni lobée, ni dentelée.

Genre **Cercophana**

Feld, *Verh. Zool. bot. Ges. Wien.*, XII, 1862.

Cercophana Canenilla.

Habitat : Chili.

Envergure : 43 millimètres (pl. XII, fig. 3).

Antennes noires. Corps de la couleur des ailes.

Mâle. Ailes supérieures d'un brun châtain foncé avec un très petit point central blanc ; la base et l'espace terminal parsemés de squamules blanches plus serrées dans l'espace basilaire. Dessous plus clair.

Les ailes inférieures mesurant 30 millimètres de la base à l'extrémité des prolongements, elles sont de couleur châtain clair avec un point central noirâtre, l'angle anal et les prolongements

brun châtain comme les supérieures et de même saupoudrées de blanc.

Dessous plus clair avec une ligne externe formant un angle dans le bas et un petit triangle central brun.

Collections E. André et Delsuc.

Parusta Xanthops W. Roth.

Annals and Magazine Nat. Hist., vol. XX, p. 6, 1907.
Nov. Zool., vol. XV, p. 256, pl. IX, fig. 2.

Habitat : Est-Africain allemand.

Envergure : 52 millimètres (pl. XIII, fig. 1).

Couleur foncière buffle crémeux ; tête ochracée ; antennes buffle foncé et les segments abdominaux bruns à la base et ochracés aux bords apicaux.

Ailes saupoudrées de blanc. Aile antérieure : une tache à la base, une ligne large courbe antémédiane continue jusqu'à la base à la marge interne, une ligne discale excurvée et élargie au centre pour faire une tache, encerclant partiellement l'ocelle ; plus loin, une bande marginale mal définie et une partie des nervures brunes ; ocelle rond, jaune, bordé de noir brunâtre.

Sur l'aile postérieure, une bande discale et submarginale, toutes deux mal définies et presque parallèles à la marge externe ; ocelle comme sur l'aile antérieure, mais plus petit.

Face inférieure : presque comme dessus ; bande discale de l'aile postérieure distincte, agrandie vers l'ocelle, marge submarginale représentée par des taches mal définies : une costale, une centrale et une anale, les deux dernières réunies par une ligne faible.

Les huit anneaux ventraux de l'abdomen sinués, les angles acuminés.

Tring Museum ♂.

SATURNIENS

FIG. 1

FIG. 2.

FIG. 3.

FIG. 4.

FIG. 1. *Parusta xanthops.*
FIG. 2. *Opodiphtera venusta.*
FIG. 3. *Opodiphtera papuana*
FIG. 4. — *albicera.*

Genre **Opodiphthera**

Wallengr., *Wien Ent. Mon.*, IV, p. 167, 1860; Eug. Resa, *Lep.*, p. 365, 1861.

Opodiphthera Venusta W. Roth et K. Jordan.

Deutsche Ent. Zeitschr, p. 193, n° 8, 1907.
Nov. Zool., vol. XV, p 256; pl. IX, fig 12.

Habitat : Nouvelle-Guinée.

Envergure : 56 millimètres (pl. XIII, fig. 9).

Male. Corps et côté supérieur des ailes rouge rouille clair; antennes jaunâtres; extrémité du corps avec une rangée de points latéraux blancs; pronotum blanc, en arrière bordé de blanchâtre.

Aile antérieure : avec deux lignes brunes comme dans les autres *Opodiphthera*, la proximale brisée, la partie arrière bien séparée de la partie située dans la cellule, plus proximale que dans les autres espèces; la ligne discale proximale bordée de blanc; l'aile de cette ligne à la base ombrée de petites écailles blanches et brunes, à l'exception de la cellule et de l'intérieur de la cellule vers la base; frange en grande partie blanche; yeux rouge chermes, un peu plus longs (dans la direction de la nervure) que larges, avec un cercle bordé de blanc, extérieurement de brun rouge, et une petite pupille transparente.

Aile postérieure : les deux lignes plus rapprochées l'une de l'autre que dans les autres espèces; la plus antérieure en arrière de la cellule brisée; frange blanche, plus ou moins rouge brun à l'extrémité des nervures; tache submarginale absente comme sur l'aile antérieure; yeux semblables à ceux de l'aile antérieure, mais noirs vers le bord distal, l'anneau blanc très mince dans la partie noire.

Face inférieure des ailes plus sombre que la face supérieure, les lignes brunes non indiquées. Aile antérieure sur la ligne discale fortement couvertes d'écailles blanches; une ligne parallèle de taches submarginales blanches depuis la costale jusque vers le milieu. Aile postérieure fortement ombrée de blanc, la ligne discale blanche, recourbée en dehors entre les nervures; une

ligne submarginale blanche semblable à une demi-lune se rejoint avec une ligne ; la demi-lune proximale ouverte ; tache oculiforme beaucoup plus petite que sur la face supérieure.

(Dans notre exemplaire, la couleur fondamentale du corps et des ailes est jaune ; les nervures sont, sur la face supérieure des ailes antérieures, fortement brunes depuis la ligne discale jusque vers le bord ; la ligne discale des ailes postérieures est distale par rapport à une deuxième ligne égale ; une ligne plus faible et la ligne de la tache lunaire du côté inférieur sont plus marquées de rouge que de blanc.)

Tergite anal à l'extrémité plus large que chez *O. Papuana*, comme bifurquée à cet endroit, la continuation latérale du sternite plus large que dans l'espèce susdite.

Un certain nombre de mâles. Tring Museum ♂.

Opodiphthera Papuana W. Roth.

Nov. Zool., vol. IX, p. 601, 1904, et *Nov. Zool.*, vol. XV, p. 256, pl. IX, fig. 5.

Habitat : baie Astrolabe, Nouvelle-Guinée allemande.

Envergure : 62 millimètres (pl. XIII, fig. 3).

Mâle et *femelle* semblables à *O. Astrophela*, plus petits, face supérieure des antennes plus fauve, côtés des palpes et surface supérieure des pattes antérieures brun pourpre.

Aile antérieure bien plus courte que dans *Astrophela*, avec la marge distale droite chez le mâle et convexe chez la femelle, non émarginée ; aire costale parsemée de brun pourpre aussi loin en bas que la tache ocellée, celle-ci circulaire sur les deux ailes avec un centre beaucoup plus grand brun noir que dans *Astrophela ;* la ligne discale des deux ailes suivie par une rangée de petites taches plus ou moins luniformes, qui se voient mieux chez la femelle que chez le mâle.

Aile postérieure : ligne discale crénelée et une ligne submédiane presque droite proximalement à la tache ocellée.

Face inférieure jaune plus foncé que sur la face supérieure, les deux ailes parsemées antérieurement de brun pourpre ; lignes antémédianes foncées sur les deux ailes ; ligne submédiane de

l'aile postérieure à peine tracée ; ligne discale de l'aile postérieure ondulée ; lunules postdicales saillantes sur les deux ailes ; cercle externe brun pourpre de la tache ocellée de l'aile antérieure distalement très fin, comme c'est aussi le cas sur la face supérieure.

Tring Museum ♂ ♀.

Opodiphthera Albicera W. Roth et K. Jordan.

Deutsche Ent. Zeitschr., p. 193, n° 7, 1907.
Nov. Zool., XV, p. 256, pl. IX, fig. 9.

Habitat : Milne Bay and Mambaré River, New Guinée.

Envergure : 60 millimètres (pl. XIII, fig. 4).

Cette espèce est une espèce distincte différant de *O. Papuana* par la couleur, aussi bien que par les organes génitaux. Ainsi que *O. Papuana* provient de la Nouvelle-Guinée anglaise.

Mâle. D'une couleur jaune plus pâle que *O. Papuana*, qui provient de la baie d'Astrolabe, en Nouvelle-Guinée allemande. La pointe de la partie postérieure du corps presque blanche. La tache ocellée des deux ailes plus petite que chez *Papuana*, de couleur plus pâle que les ailes, blanche sur la face inférieure.

Vraisemblablement forme montagnarde de *O. Papuana.*

Tring Museum ♂.

INDEX ALPHABÉTIQUE

des genres et espèces décrits.

	Pages	Planches	Figures
Actias Selene Callandra	11	IV	1
Antheræa compta	14	VI	3
Bunœa christyi	19	VII	1
— meloui	15	VI	2
— vinosa	17	VII	2 et 3
Cercophana canenilla	37	XII	3
Cirina Butyrospermi	22	IX	1 et 2
Copiopteryx Sonthonnaxi	12	V	
Cricula Andrei	25	X	1
Dysdœmonia platydesmia Castanea	33	XI	1
Epiphora Rectifascia	6	I	1
— Lugardi	6	I	2
Eudœmonia trogophylla	13	IV	2
Eurhodia Gyra	23	IX	3
— Meeki	24	IX	4
Grammopelta cervina	36	XII	2
Holocera suavis	32	X	4
Imbrasia Cytherea Lucida	19	VIII	1
Lœpa Damartis	32	X	3
Machœrosema Hermes	35	XII	1
Melanocera parva	20	VIII	2
Opodiphthera venusta	39	XIII	2
— papuana	40	XIII	3
— albicera	41	XIII	4
Parusta Xanthops	38	XIII	1
Rhescynthis Cymonia	34	XI	2
Rothschildia Aurota Andensis	7	II	1
— Chiris	8	II	2
— Orizaba Peruviana	8	III	3
— Prionia	9	III	1
— Steinbachi	10	II	3
— Stuarti	10	III	2
Tagoropsis sabulosa	21	VIII	3

Lyon. — Imprimerie A. Rey, 4, rue Gentil. — 75728

ATTACIENS

FIG. 1.

FIG. 2.

FIG. 3.

FIG. 5.

FIG. 4.

FIG. 6.

Fig. 1. *Callosamia Promethea*, mâle (v. p. 00).
— 2. — — femelle.
— 3. — — cocon.

Fig. 4. *Callosamia angulifera* (v. p. 00).
— 5. — cocon.
— 6. — securifera. (v. p. 00).

ATTACIENS

FIG. 1.

FIG. 2.

FIG. 4.

FIG. 3.

Fig. 1. *Samia Cecropia*, mâle (v. p. 00).
— 2. — — cocon.

Fig. 3. *Samia Gloveri* (v. p. 00).
— 4. — — cocon.

ATTACIENS

Fig. 1.

Fig. 2.

Fig. 3.

Fig. 5.

Fig. 4.

Fig. 6.

Fig. 1. *Callosamia Promethea*, mâle (v. p. 00)
— 2. — — femelle.
— 3. — — cocon.

Fig. 4. *Callosamia angulifera* (v. p. 00).
— 5. cocon.
— 6. — secutifera. (v p. 00).

ATTACIENS

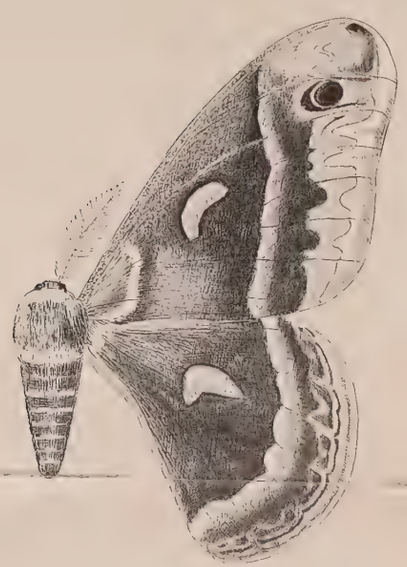

Fig. 1.

Fig. 2.

Fig. 4

Fig. 3.

Fig. 1. *Samia Cecropia*, mâle (v. p. 00)
— 2. — — cocon.

Fig. 3. *Samia Gloveri* (v. p 00).
— 4. — — cocon.

LABORATOIRE D'ÉTUDES DE LA SOIE

DE LA CONDITION DES SOIES DE LYON

COURS TECHNIQUE DE LA SOIE

FONDÉ PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE

(13 Septembre 1917)

Cet enseignement a pour but de fournir un ensemble de connaissances générales élémentaires sur la soie à tous ceux qui, par suite de la guerre, ont dû entrer dans l'industrie de la soie sans pouvoir faire l'apprentissage habituel.

Il s'adresse aux personnels des deux sexes, employés des fabricants de soieries et des marchands de soie, ainsi qu'aux jeunes gens et jeunes filles qui se destinent à l'industrie ou au commerce des soies.

Ce cours est réservé exclusivement à nos nationaux et se fait chaque année en trois séries comprenant chacune sept leçons :

PREMIÈRE LEÇON : *Résumé de sériciculture.*
DEUXIÈME LEÇON : *Etude des cocons.*
TROISIÈME LEÇON : *Filature de la soie.*
QUATRIÈME LEÇON : *Etude des soies grèges et des soies ouvrées.*
CINQUIÈME LEÇON : *Propriétés physiques et chimiques de la soie.*
SIXIÈME LEÇON : *Soies sauvages et soies artificielles.*
SEPTIÈME LEÇON : *Visite des collections du Laboratoire et des appareils de la Condition.*

La cotisation pour l'inscription a été fixée à 14 francs pour les sept leçons.

Le cours est fait par M. D. LEVRAT, directeur du Laboratoire d'Etudes de la Soie.

L'ouverture de chaque série est annoncée dans les journaux spéciaux : *Bulletin des Soies et des Soieries*, *Bulletin du Moulinage et du Tissage*, *la Soierie de Lyon*, ainsi que dans les quotidiens locaux.

Se faire inscrire au Laboratoire de la Condition des Soies.

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LES ANNALES

DU LABORATOIRE D'ÉTUDES DE LA SOIE DE LYON

depuis sa création

1er VOLUME, 1884 (épuisé).

(10 pages de texte, 1 planche.)

Création du Laboratoire d'Études de la soie. — Programme des travaux. — Documents et matériaux reçus. — Le *Theophila mandarina*. — Analyse de la correspondance. — Questionnaire et renseignements relatifs aux envois d'échantillons.

2e VOLUME, 1885 (épuisé).

(57 pages de texte, 3 planches.)

Correspondance et matériaux reçus. — *Antheræa Pernyi*. — *Theophila mandarina*. — *Rondotia Menciana*. — *Philosamia Walkeri*. — Essais de grèges. — Essais de bayes. — Décreusage des bayes.

3e VOLUME, 1886 (épuisé).

(190 planches de texte, 5 planches, 23 figures dans le texte.)

Jules Dusuzeau : Echantillons et documents reçus. — Dévidage des cocons pour l'étude spéciale de la bave. — De l'influence des vapeurs de soufre sur les cocons et sur les soies.

Raulin et Sicard : De la soie du *Bombyx mori* dans l'intérieur de l'organisme.

Ponchon : Sériciculture en Cochinchine ; arrondissement de Chaudoc. — Sériciculture en Cochinchine ; arrondissement Long Xuyen.

L. Blanc : Note sur la matière colorante de la soie du *Bombyx mori*. — Étude sur l[illegible] Pernyen. — Notes anatomiques sur le tube digestif, l'appareil sericigène, les yeux du ver Pernyen.

Cl. Rey : Insectes nuisibles aux produits sericicoles.

L. Blanc : Note sur l'articulation de l'aile antérieure de l'*Antheræa Pernyi*. — Description d'un instrument à mesurer le volume des cocons.

G. Hugues : Production et industrie des soies dans la province de Shantung.

A. May : Le ver à soie du chêne dans la province de Schengking (Mandchourie).

Tableaux d'analyse de cocons.

4e VOLUME, 1887-1888.

(238 pages de texte, 9 planches, 5 figures et 5 diagrammes.)

Commission administrative du Laboratoire. — Programme des études : collections.

J. Dusuzeau : Echantillons et documents reçus. — Essais de cocons à la bassine expérimentale. — Essais de cocons à la bassine industrielle. — Sur l'élevage et les produits de la race Persane.

P. Gensoul : Lettre sur l'élevage du *Yama Maï*.

J. Raulin : Etude chimique comparée de la soie du *Bombyx Mori* et de l'*Attacus Pernyi*.

L. Blanc : Etude sur la sécrétion et la structure de la soie.

C. Rey : Insectes nuisibles.

J. Dusuzeau : Notes sériques diverses.

Elevage indigène du Tusser dans l'Inde. — Tableaux d'essais de cocons. — Tableaux d'analyses de cocons. — Tableau de données numériques: rentrées, titres, contrôle du travail de filature.

5e VOLUME, 1889-1890.

(404 pages de texte, 5 planches, 95 figures dans le texte.)

G. Goutagne : Sur l'amélioration des races européennes de vers à soie.

L. Vignon : Etat actuel des connaissances chimiques concernant la soie. — Recherches thermochimiques sur la soie, la laine et le coton. — Sur la théorie des phénomènes de teinture. — Recherches sur la densité de la soie. — De l'influence de l'eau dans la filature des cocons.

L. Blanc : La tête du *Bombyx mori* à l'état larvaire.

R. Dubois : Sur la solidification du fil de soie. — Sur les propriétés des principes colorants de la soie jaune. — Recherches préliminaires sur les principes immédiats colorants de la soie verte du *Saturnia Yama Maï*.

L. Sonthonnax : Insectes nuisibles aux matières soyeuses et aux vers à soie.

Tableaux d'essais et d'analyses de cocons.

6e VOLUME, 1891.

(271 pages de texte, 6 planches, 51 figures dans le texte.)

G. Coutagne : Le nouveau parasite du mûrier *(Diaspis pentagona)*.

L. Vignon et P. Sisley : La soie nitrée.

L. Vignon : Le pouvoir rotatoire de la soie. — Le poids spécifique des fibres textiles. — Le poids spécifique de la soie.

Dr G. Roux : Note sur une maladie des cocons causée par un *aspergillus*.

J. Raulin : Action de diverses substances toxiques sur le *Bombyx mori*.

Tikhomirov : Mémoire traduit par le Laboratoire sur le développement du ver à soie du mûrier dans l'œuf.

L. Blanc : Recherches sur les soies artificielles comparées aux soies naturelles.

7e VOLUME, 1892-1893-1894.

(192 pages de texte, 7 planches, 18 diagrammes, 1 figure dans le texte.)

G. Coutagne : Nouvelles recherches sur l'amélioration des races Européennes des vers à soie. — Sur le croisement des différentes races ou variétés de vers à soie. — Sélection des vers à soie pour l'amélioration du rendement en soie des cocons.

J. Raulin : Relations entre les propriétés des cocons du *Bombyx mori*.

L. Vignon : Le pouvoir rotatoire de la fibroïne. — Sur la préparation et les propriétés de la fibroïne.

D. M. Rossinski : Sur le pouvoir rotatoire des bayes des diverses races de *Bombyx mori*.

L. Sonthonnax : Les Lépidoptères sericigènes aux Musées de Londres et de Paris.

G. Coutagne : Des progrès à réaliser en sériciculture.

J. Dusuzeau : L'araignée fileuse de Madagascar. — Le Laboratoire à l'Exposition universelle de Lyon.

8e VOLUME, 1895-1896.

(162 pages de texte, 26 planches, 6 figures dans le texte.)

J. Raulin : Etude du cocon du *Bombyx mori* au point de vue des qualités industrielles de la soie.

G. Coutagne : Remarques sur l'hérédité des caractères acquis.

J. Raulin : Des circonstances qui influent sur les qualités industrielles du cocon du *Bombyx mori*. — Etude des qualités industrielles du cocon du *Bombyx mori*.

J. Dusuzeau et L. Sonthonnax : Essai de classification des Lépidoptères producteurs de soie.

L. Vignon : Fixation de l'acide tannique et de l'acide gallique par la soie.

J. Clerc : Sur les diverses éducations de vers à soie domestiques et sauvages faites à Ecully, près Lyon.

D. Levrat : De l'étouffage des cocons et de l'influence de cette opération sur la soie.

L. Sonthonnax : Une visite au Musée de Genève.

J. Testenoire et D. Levrat : Application des rayons X à la détermination des sexes des chrysalides à travers les cocons.

Tableaux d'analyses de cocons de diverses provenances.

9e VOLUME, 1897-1898.

(162 pages de texte, 33 planches, 1 figure dans le texte.)

J. Testenoire : Notice nécrologique sur M. J. Dusuzeau.

D. Levrat : Introduction.

L. Vignon : Sur une cause d'oxydation des filés or faux. — Sur un point de la théorie de la teinture. — Absorption des liquides par les textiles. — Dosage du tanin en employant la soie comme absorbant. — Recherches sur l'oxycellulose.

L. Vignon et L. Meunier : Sur l'essai des eaux industrielles.

R. Dubois : Sur la solidification du fil de soie à la sortie de la glande sericigène du *Bombyx mori*. — Sur la soie de la chenille processionnaire du pin maritime et sur la manière de la faire filer en écheveaux, au fur et à mesure de sa production.

J. Testenoire : Note sur l'unification du titre de la soie ; adoption d'un titre international décimal. — Chaleur spécifique de la soie, de la laine et du coton.

D. Levrat : Sur les phénomènes respiratoires de la chrysalide de l'*Antheræa Pernyi*. — Essais d'élevage du *Bombyx mori* avec les feuilles de la scorsonère.

L. Sonthonnax : Essai de classification des Lépidoptères producteurs de soie (suite). — Description de nouvelles espèces de Saturnides appartenant à la collection de M. C. Oberthür. — Sur un spécimen anormal de *Yama Maï*.

1er FASCICULE, 1897.

J. Dusuzeau et L. Sonthonnax : Essai de classification des Lépidoptères producteurs de soie.

2e FASCICULE, 1899.

L. Sonthonnax : Essai de classification des Lépidoptères producteurs de soie (suite).

10e VOLUME, 1899-1900.

(150 pages de texte, 33 planches.)

D. Levrat : Notice nécrologique, Natalis Rondot, fondateur du Laboratoire. — Avant-propos. — Notes sur l'élevage des vers à soie sauvages, *Caligula Japonica*. — Absorption de l'humidité par la soie écrue. — Le dévidage des cocons sauvages.

L. Vignon et F. Gerin : Etude de divers dérivés de la cellulose. — Dérivés acétylés de la cellulose et de l'oxycellulose.

J. Testenoire : Unification du titre de la soie. — Décisions du Congrès de numérotage des fils, Paris, 3 et 4 septembre 1900. — L'araignée fileuse de Madagascar.

J. Maroix : La soie d'araignée de Madagascar.

L. Sonthonnax : Sur une invasion de dermestes dans une coconnière. Essai de classification des Lépidoptères producteurs de soie (suite). Catalogue synonymique des Saturnides actuellement connus.

3e FASCICULE, 1901.

L. Sonthonnax : Essai de classification des Lépidoptères producteurs de soie (suite des Saturniens proprement dits).

11e VOLUME 1901-1902.

(158 pages de texte, 31 planches, 2 figures dans le texte.)

J. Testenoire : Notice nécrologique, Léon Sonthonnax. — Unification du titre de la soie. — Adoption définitive d'un titre unique et international pour la soie.

L. Vignon et F. Gerin : Nitromannite et nitrocellulose. — Sur les propriétés réductrices de certains éthers nitriques. — Dérivé nitrique de la Pentaérythrite. — Dérivés nitrés de l'Arabite et de la Rhamnite ; constitution de certains éthers nitriques.

L. Vignon et I. Bay : Sur la saponification des éthers nitriques.

F. Maignon : Production du sucre par les vers à soie.

D. Levrat et A. Conte : Notes sur l'élevage des vers à soie sauvages, *Attacus Orizaba*. — Coloration artificielle de la soie dans l'organisme du ver. — Recherches sur les matières colorantes naturelles des soies de Lépidoptères. — Sur la structure fibrillaire des soies.

L. Sonthonnax : Note sur les insectes nuisibles à la soie. — Essai de classification des Lépidoptères producteurs de soie (suite).

4e FASCICULE, 1904.

L. Sonthonnax : Essai de classification des Lépidoptères producteurs de soie (suite des Saturniens proprement dits).

5e FASCICULE, 1906.

A. Conte : Essai de classification des Lépidoptères producteurs de soie (fin des Saturnides : Groupe des Automeris).

12e VOLUME, 1903-1904-1905.

(227 pages de texte, 36 planches, 10 diagrammes.)

L. Vignon : Constitution des nitrocelluloses. — Cellulose nitrée. — Cellulose soluble. — Sur l'activité optique de la cellulose et de ses dérivés.

C. Vaney et F. Maignon : Contribution à l'étude physiologique des métamorphoses du ver à soie.

E. André : Description d'un Lépidoptère nouveau : *Copiopteryx Sonthonnaxi.*

J. Testenoire : Essais de filature des cocons de Madagascar.

A. Conte et D. Levrat : Action de divers ferments sur les soies. — Action du sel marin sur la soie. — Etouffage des cocons par l'acide cyannydrique. — Note sur l'élevage des vers à soie sauvages : *Antheræa Yama Maï.* — La parthénogenèse chez le ver à soie.

A. Conte : Essai de classification des Lépidoptères producteurs de soie (suite).

13e VOLUME, 1906-1907.

(197 pages de texte, 22 planches, 5 diagrammes.)

L. Vignon et J. Mollard : Sur les fonctions chimiques des textiles. — Partage des acides entre les textiles et l'eau. — Teinture et ionisation. — Le chlorage de la laine.

C. Vaney et F. Maignon : Influence de la sexualité sur la nutrition du *Bombyx mori.*

J. Testenoire : Essais de filature des cocons de l'île de la Réunion.

A. Conte et D. Levrat : Les maladies du ver à soie : 1° la Grasserie ; 2° la Muscardine. — Production par le *Botrytis Bassiana* d'une diastase dissolvante de la soie.

D. Levrat : Influence de la nature des eaux employées pour la filature des cocons. — Incinération des soies pour la détermination des matières minérales. — Recherches sur les matières minérales de la soie. — Densité de la soie. Appareil nouveau pour déterminer la densité des fibres textiles.

A. Conte : Un Coléoptère parasite des vers à soie. — Essai de classification des Lépidoptères producteurs de soie : Pinarides.

6e FASCICULE, 1908.

A. Conte : Essai de classification des Lépidoptères producteurs de soie. — Pinarides.

14e VOLUME, 1908-1909-1910.

260 pages de texte, 24 planches, 6 diagrammes, 31 figures dans le texte

L. Vignon : Sur les propriétés colorantes et tinctoriales de l'acide picrique. — Conductibilité électrique de certains bains de teinture. — Influence de l'état colloïdal sur la teinture. — Propriétés colorantes du chromate de plomb. — Théorie de la teinture. — Textiles et matières colorantes insolubles. — Pouvoir de diffusion de certaines matières colorantes artificielles. — Phénomènes de transport électrique dans les solutions de certaines matières colorantes. — Sur l'absorption de certaines matières colorantes.

J. Testenoire : Etude sur l'utilisation du froid en sériciculture.

J. Beauverie : Notes sur les muscardines. Sur une muscardine du ver à soie.

E. André : Description et mœurs de *Cricula Andrei*.

Dr Ph. Riel : Saturnides et Pinarides nouveaux ou peu connus.

Grangeon : Etude sur le Landibé.

C. Villard : L'éducation des vers à soie avec la feuille de scorsonère.

C. Vaney et A. Conte : Une psychide sericigène *Eumeta Junodi*. — Recherches sur le développement de l'œuf univoltin du ver à soie.

D. Levrat et A. Conte : Caractères extérieurs du sexe des chrysalides. — Les maladies des vers à soie ; la Pébrine. — Un Bostrychide, *Xylothrips flavipes*, nuisible aux soies.

A. Conte : Le genre Théophila et les affinités du *Bombyx Mori*. — Essai de classification des Lépidoptères producteurs de soie. Bombycides.

7e FASCICULE, 1911.

A. Conte : Essai de classification des Lépidoptères producteurs de soie. — Bombycides.

15e VOLUME, 1911 à 1918.

(209 pages de texte, 12 planches, 22 figures dans le texte, 6 diagrammes.)

D. Levrat : Avant-propos. — Note sur la sériciculture en Indochine. — La sériciculture au Maroc.

F.-D. Lafont : La sériciculture en Bengale.

C. Vaney et A. Conte : L'apparition des initiales génitales chez le *Bombyx mori*. — Evolution du vitellus dans l'œuf du ver à soie.

Bui-Quang-Chieu : Contribution à l'étude de la sériciculture en Indochine.

A. Conte : Variations des papillons du *Bombyx mori*. — Essai de classification des Lépidoptères producteurs de soie. — 8e fascicule (Variétés et espèces nouvelles).

8e FASCICULE, 1919.

Classification des Lépidoptères.

A. Conte : Essai de classification des Lépidoptères producteurs de soie. — Fascicule additionnel contenant les variétés et espèces non décrites dans les précédents fascicules.

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 01270 7204